



**ETUDES SOCIOÉCONOMIQUES DE BASE
DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET
DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES
EN EAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DES
USAGES À BUTS MULTIPLES DU BASSIN
DU FLEUVE SÉNÉGAL
(PGIRE DUBM BFS)**

RAPPORT - PAYS GUINEE

Financement : IDA

AVRIL 2011

RAPPORT DEFINITIF

PREFACE

Le présent rapport a été élaboré par le bureau d'ingénieurs-conseils Mauritanian Consulting Group (MCG) à la demande de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) dans le cadre d'une étude socio-économique de base visant à doter le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à Buts Multiples (PGIRE DUBM) dans le Bassin du Fleuve Sénégal, à travers une enquête socio-économique dans l'ensemble de ses zones d'intervention dans les quatre Etats riverains du Fleuve Sénégal, d'une situation de référence fiable servant de point de départ pour son dispositif de suivi évaluation.

Ce rapport qui fait partie d'un ensemble comportant quatre rapports – pays et un rapport de synthèse, présente la situation socio-économique de référence dans les zones d'intervention du Programme en République de Guinée.

MCG tient à remercier l'ensemble des institutions et organismes qui par leurs conseils, observations et suggestions ou la communication de documents et d'informations pertinentes, ont contribué à la réussite de ce rapport. Nos remerciements s'adressent, en particulier, au Haut Commissariat de l'OMVS et notamment aux représentants du Service de l'Observatoire de l'Environnement (SOE) et du PGIRE ainsi qu'aux représentants des services nationaux compétents, en premier lieu la Cellule Nationale de l'OMVS en Guinée, l'Institut National de la Statistique (INS), l'Agence d'Exécution du PGIRE, la Direction Nationale du Génie Rural (DNGR), de même que les services compétents des Régions administratives de Labé et de Mamou.

Tous les résultats de l'étude socio-économique de base présentés dans ce rapport comme ceux des autres rapports – pays et du rapport de synthèse, sont consignés dans une Base de données sous Access qui permettra, à travers des enquêtes périodiques, une évaluation des impacts du Programme et son suivi évaluation par comparaison avec la situation de référence établie grâce à la présente enquête socio-économique de base.

RESUME EXECUTIF

L'introduction résume le contexte général du pays qui s'étend sur 245.857 km² et comprend quatre grandes régions naturelles : la Basse-Guinée ou Guinée maritime, la Moyenne-Guinée, la Haute-Guinée et la Guinée forestière. Sur le plan administratif, le pays est divisé en 8 régions administratives, 33 préfectures, 33 communes urbaines (les chefs-lieux des préfectures) plus les 5 communes de la ville de Conakry et 303 Communes rurales (CR).

Grâce au relief et à une pluviométrie abondante dans une grande partie du pays, la majorité des grands fleuves d'Afrique de l'Ouest prennent leur source en Guinée. Il en résulte un potentiel hydro-électrique notable mais jusqu'à présent insuffisamment exploité. Ce relief représente également d'importantes ressources minières, notamment de bauxite, mais aussi de fer, d'or, de diamants, etc. qui constituent, à côté des produits agricoles et de la pêche maritime, les principaux produits d'exportation.

L'environnement est plus ou moins dégradé par les activités anthropiques (déforestation, culture sur brulis, etc.) et les exploitations minières industrielles et artisanales (diamant, or, bauxite, fer, etc.). Les principales menaces sont la déforestation, la pollution due à l'exploitation minière, l'absence de traitement des eaux usées et le braconnage de la faune sauvage.

L'agriculture emploie la majorité de la population rurale, mais l'élevage constitue, dans beaucoup de régions, une activité et une source de revenu non négligeable. Les principaux produits vivriers sont le riz, le fonio, le mil, le maïs, la banane plantain, le manioc, le taro et la patate douce. Les principaux produits d'exportation sont le café, le cacao et les fruits (banane, ananas, mangue, etc.).

Sur le plan démographique et social, la Guinée comptait 7.058.596 habitants lors du recensement de 1996, mais les projections de l'Institut National de la Statistique (INS) évaluent cette population à 10.824.262 habitants en 2010. Malgré les ressources abondantes, la pauvreté touche encore une forte proportion de la population, notamment en milieu rural.

Bien que les conditions de vie et le fonctionnement des services sociaux aient connu une nette amélioration ces dernières années, l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau potable et en énergie électrique de même que le secteur des communications, sont encore fortement déficitaires dans la majorité des régions et des communautés.

La méthodologie fait l'objet du **chapitre 2**. Les études de base et l'enquête en particulier visaient, de façon générale, à présenter le profil socioéconomique de référence de la zone d'intervention du projet. A la lumière des analyses des données collectées, il s'agissait de définir la situation socioéconomique de référence dans les zones d'intervention du projet pour qu'il puisse disposer des informations de base fiables.

Dans ce contexte, les enquêtes devaient collecter l'ensemble des données relatives à la situation sociodémographique de la population, ses conditions de vie et ses activités économiques, en premier lieu celles liées à l'usage de l'eau telles que l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'agro- foresterie, les maladies hydriques, etc.

La couverture de l'enquête s'est limitée aux deux régions administratives (RA) qui s'intègrent dans l'espace OMVS couvert par le PGIRE. Il s'agit de la RA de Labé, située dans la partie Nord, et de la RA de Mamou dans la partie Sud de la Moyenne Guinée. Il convient de rappeler que les Préfectures de Labé et de Mamou, situées dans les RA de même nom, sont les deux zones d'intervention du Programme dans sa première phase, les autres préfectures de ces deux régions administratives ont été couvertes à titre de zone Témoin.

Questionnaires : En vue de la réalisation des enquêtes le Consultant avait préparé trois questionnaires dont les deux premiers étaient à administrer et remplir par les enquêteurs et les superviseurs lors des enquêtes sur le terrain et le troisième par l'encadreur national auprès des institutions administratives nationales et régionales, en particulier l'INS. Il s'agissait des questionnaires dénommés : (i) Fiche d'enquête ménage, (ii) Fiche d'enquête entité et (iii) Focus sur les données secondaires. Ces questionnaires ont fait l'objet d'amendements et d'améliorations suite aux recommandations de la Réunion de démarrage et de concertation (Dakar, 19-21.11.2009) et à celles de l'Atelier de formation des superviseurs et des représentants des INS des quatre Etats membres (Nouakchott, 25-28.01.2010).

Echantillonnage : Au terme de l'atelier de formation, l'INS, en concertation étroite avec le Consultant, a procédé à l'échantillonnage des localités à retenir en Guinée. La base de sondage utilisée a été celle fournie par l'OMVS regroupant l'ensemble des localités du bassin du fleuve Sénégal au niveau de chacun des quatre pays. Suivant les recommandations de l'atelier, deux strates ont été distinguées : (i) une strate regroupant l'ensemble des localités ciblées par le programme PGIRE : en Guinée, il s'agit des préfectures de Labé et de Mamou ; elles constituent la zone PGIRE ; (ii) une deuxième strate pour les localités du Bassin du fleuve qui ne sont pas touchées par le programme PGIRE et qui servent de témoins ; elles constituent la zone Témoin. Le rapport fournit la liste définitive des localités retenues en Guinée.

La base de sondage utilisée avait été fournie par l'OMVS ; elle regroupait l'ensemble des localités du bassin du fleuve Sénégal au niveau des quatre pays. Pour la Guinée, elle comprend 12.598 localités. Après la constitution de deux strates, un découpage géographique a permis de construire, parmi les 12.598 localités, des unités primaires dénommées lots, au nombre de 408, qui sont homogènes entre elles. Ce découpage a notamment pu regrouper les localités de petite taille en un seul lot et éclater les grandes localités en plusieurs lots

La taille de l'échantillon a été choisie afin de parvenir à un nombre de ménages suffisamment représentatif pour chaque groupe dans chacune des deux strates et avec la meilleure précision possible (10%). L'échantillon ainsi tiré pour la Guinée comprend 500 ménages dans la zone PGIRE et 200 ménages dans la zone Témoin. Il est représentatif au niveau de la zone PGIRE tandis que pour la zone Témoin il ne donne que des informations sur les indicateurs socioéconomiques. Le tirage de l'échantillon s'est fait à deux degrés dans les deux strates. Au premier degré ont été tirés les lots proportionnellement à leur taille en terme de population et, au second degré, 20 ménages par lot à probabilités égales, donc après dénombrement.

La **Formation** s'est déroulée en deux étapes s'achevant chacune par une enquête pilote réalisée dans une localité rurale présentant les caractéristiques des localités de l'échantillon.

Une première formation a été dispensée dans le cadre de l'Atelier de Nouakchott susmentionné. Elle a permis de familiariser les participants avec les outils d'enquête (questionnaires, manuel d'entretien et de dénombrement) ainsi qu'avec l'utilisation du GPS et leur a donné l'occasion de formuler des remarques que le Consultant a pris en compte pour élaborer la version définitive de ces outils. Elle s'est terminée par une enquête pilote très courte (une demi journée) dans une localité proche de Rosso, chef-lieu de la région du Trarza en Mauritanie.

Pour le personnel devant intervenir en Guinée, la deuxième formation s'est déroulée à Conakry avant le démarrage effectif de l'enquête sur le terrain, dans le cadre d'un séminaire de formation. Réunissant les superviseurs et les 8 enquêteurs sélectionnés suite à un appel à candidature en vue de la réalisation de l'enquête en Guinée, elle a eu lieu, pendant deux jours dans la salle de conférence de l'immeuble Kaba du 11 au 12 mars 2010. L'ensemble des outils a été examiné et discuté, notamment le manuel de l'enquêteur, les fiches communauté/entité et ménage, le plan de sondage défini pour la Guinée, de même que le manuel et la fiche de dénombrement. L'équipe s'est déplacée, ensuite, sur le terrain en vue d'y effectuer une enquête pilote (13-14.03.2010).

Le **Test préliminaire** a été réalisé à travers cette enquête pilote afin d'initier les enquêteurs des deux équipes regroupés ensemble sur la manière de s'introduire au niveau des autorités communautaires et des ménages, d'appliquer la méthode de dénombrement, de procéder au tirage de l'échantillon et, enfin, à la collecte des données. L'utilisation du GPS était un autre thème important, car dans le cadre de l'enquête ils ont dû procéder au levé des coordonnées géographiques non seulement de chaque entité enquêtée (au point considéré comme central par les populations), mais également du logement ou de la concession (devant l'entrée) de chaque ménage dénombré. La sous-préfecture de Maneyah (District de Bambayah) dans la préfecture de Coyah, a été choisie comme site pour ladite enquête pilote.

Le travail a été conduit de manière à refléter exactement la démarche, les tâches et les comportements tels qu'ils devaient se faire lors de l'enquête sur le terrain : (i) présentation de l'enquête et de ses objectifs à la population, (ii) dénombrement, (iii) levé des coordonnées au GPS, (iv) tirage de l'échantillon (2^{ème} degré), (v) remplissage des questionnaires entité et ménage et (vi) restitution des résultats à la population.

Les enquêtes proprement dites ont démarré le 21.03.2010 avec deux équipes comprenant chacune un superviseur et 4 enquêteurs, tous familiarisés avec les techniques d'enquête en vigueur en Guinée et à l'INS en particulier. Elles se sont achevées le 18.04.2010 après s'être déroulées conformément à la programmation. Après les premiers jours nécessaires à la maîtrise des questionnaires, les enquêteurs ont pu trouver et maintenir un rythme de croisière appréciable. Toutes les 408 entités ont été enquêtées conformément au plan d'échantillonnage (fiches entités dûment remplies disponibles) et le nombre prévu de ménages a fait l'objet de l'enquête sur la base de la fiche ménage (700 fiches ménage remplies et contrôlées disponibles).

Aussi bien les coordonnées des localités (point central du village) que la position géographique de l'habitation de chaque ménage enquêté ont été levées correctement au GPS. Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée (disparition d'un village, deuil ou autres événements susceptibles d'empêcher l'organisation des enquêtes, refus de se prêter aux interviews, etc.). La logistique s'est avérée fonctionnelle et adaptée aux besoins des deux équipes constituées (véhicules en parfait état de marche, GPS neufs achetés spécialement pour les enquêtes, fiches d'enquêtes disponibles en nombre suffisant, etc.). Chaque soir, les questionnaires remplis dans la journée ont fait l'objet d'un examen minutieux avant d'être rangés dans des malles métalliques acquises dans ce but avant le démarrage des enquêtes.

Le traitement des données, au siège du consultant à Nouakchott, a débuté par une formation de deux jours des agents de saisie, puis elle a démarré effectivement le 24.03.2010 avec les fiches de la Mauritanie puis celles du Sénégal où les enquêtes avaient démarré avant celles en Guinée et au Mali. La saisie était réalisée par quatre Agents de saisie spécialisés suivis en permanence par un Superviseur et encadrés de près par l'équipe du Consultant. Tous les agents sélectionnés avaient une bonne expérience de la saisie de questionnaires de ce genre et du logiciel utilisé. La saisie des fiches de la Guinée a commencé à la fin du mois d'avril pour se terminer le 15 mai 2010.

Le programme de saisie des données de l'enquête a été développé sur le logiciel CSPro, permettant ainsi de réaliser, de manière optimale, les tests de cohérence des variables au moment de la saisie et de disposer, au terme de cette dernière, d'un fichier présentant un minimum de valeurs aberrantes. Quant à la tabulation, elle a été faite sur le logiciel d'analyse statistique SAS. Parallèlement à l'avancement de la saisie, le consultant a commencé l'exploitation et l'analyse des masques disponibles. En même temps, la collecte des données transversales s'est poursuivie sur la base du focus des données secondaires. Elle a été menée, dans chaque pays, par l'encadreur national appuyé par les différents experts de l'équipe du Consultant.

Pour terminer, le Consultant a procédé à la vérification des réponses, variable par variable. Si nécessaire, le retour aux questionnaires a permis de corriger toutes les réponses non permises. En dernier recours, il restait la possibilité de comparer les indicateurs douteux avec d'autres sources de données (INS, départements sectoriels, etc.).

Taux de réponse et pondération : Pour les deux questionnaires administrés (ménage et entité), le taux de réponse est de 100% pour l'ensemble des questions codées. Lors de l'analyse des résultats il s'est avéré toutefois que certaines questions, en nombre très limité, étaient mal formulées et ne pouvaient pas aboutir à des réponses pleinement satisfaisantes (voir ci-dessous les enseignements tirés et les améliorations futures de la collecte des données). Quant à la pondération, elle a été effectuée pour chacune des 35 zones de référence du pays. Suivant les zones de référence, elle s'échelonne entre 184,53 et 1.094,82. Un tableau relatif à la pondération est présenté en annexe 4.

Fiabilité des estimations : Le consultant estime que la fiabilité des estimations est excellente en ce qui concerne l'ensemble des résultats obtenus au niveau de la zone PGIRE. Néanmoins, dans certains domaines, tout particulièrement dans celui de la pêche, le nombre de ménages et, par conséquent des réponses, était trop restreint pour obtenir de résultats vraiment significatifs.

Par contre, les données relatives à la zone Témoin sont moins fiables sinon, dans de nombreux cas, non significatifs, mais on s'y attendait depuis la détermination de la taille de l'échantillon. Par conséquent, pour la zone Témoin, on ne dispose que des informations recherchées en matière d'indicateurs socioéconomiques.

Enseignements tirés et améliorations futures de la collecte des données : Au terme de l'exploitation et de l'analyse des données collectées à travers l'enquête, on peut tirer quelques enseignements pertinents et faire quelques propositions quant aux améliorations à apporter à la collecte future de données, notamment dans le cadre du suivi évaluation du PGIRE. Les enseignements tirés au terme de l'exploitation des questionnaires sont d'ordre général et non liés ni aux spécificités des pays ni au personnel enquêteur, car les insuffisances ont été relevées de manière identique dans les quatre pays.

En effet, si dans l'ensemble l'enquête s'est déroulée dans des conditions tout à fait satisfaisantes sinon excellentes, notamment sur le plan matériel et de l'organisation, des améliorations sont possibles sinon indispensables en matière de conception des outils d'enquête et de vérification, en particulier par le Superviseur le jour même de l'enquête, du remplissage complet et correct des questionnaires. Dans ce cadre, le Consultant insiste sur les priorités suivantes : (i) optimiser la définition des questions afin d'éviter toute interprétation prêtant à confusion ; (ii) éviter les questions non codées, du type : « à préciser : », car dans une telle situation, ou l'enquêteur ne se donne pas la peine de noter la ou les réponses ou l'interviewé n'a pas le temps pour trouver tout de suite la réponse ; (iii) les questions demandant à l'interviewé de classer les contraintes par des priorités (gravités) trop nombreuses (supérieures à 3) sont très difficiles à gérer par la majorité des chefs de ménage. Les réponses s'en ressentent et les contraintes classées les dernières ne sont plus précises et incomplètes ; (iv) même en faisant appel à des enquêteurs chevronnés ayant une bonne expérience de ce type d'enquêtes, ce qui était le cas aussi bien en Guinée que dans les trois autres pays, il s'est avéré qu'une formation complémentaire est indispensable, car chaque enquête a ses spécificités. La réalisation d'un test préliminaire des résultats de la formation, avantageusement sous forme d'une enquête témoin d'au moins deux jours, est vivement recommandée.

Les caractéristiques de la population enquêtée sont exposées dans le **chapitre 3**. Au recensement de 1996, la Guinée comptait 7.058.596 habitants.

Les projections de l'INS pour 2010 évaluent la population actuelle à 10.824.262 habitants.

Les deux Régions appartenant à l'espace OMVS comptaient 1.392.467 habitants en 1996, les projections pour 2010 font état de 1.866.833 habitants. En plus des données démographiques par région administrative, le rapport les présente également par préfecture.

La répartition de la population par sexe fait ressortir, en 1996 et au plan national comme au plan préfectoral, une légère domination numérique des personnes de sexe féminin (51,13%). Cette supériorité démographique du sexe féminin se reflète aussi bien au niveau des huit préfectures de l'espace OMVS que pour les ménages couverts par l'enquête. La préfecture de Mamou fait toutefois état d'une proportion d'hommes plus élevée (48,25% d'individus de sexe masculin) que la préfecture de Labé et les préfectures de la zone Témoin qui ont des taux de masculinité de respectivement 44,13% et 43,24%.

Par ailleurs, l'enquête a permis de déterminer le sexe des chefs de ménage (CM) interviewés. Ainsi, dans la zone PGIRE, 75,61% des CM sont de sexe masculin et 24,39% de sexe féminin.

La répartition par classes d'âge est disponible au niveau national. Pour les ménages de l'échantillon, l'âge moyen des membres est de 25,16 ans et le rapport donne pour la zone PGIRE la répartition par sexe et par tranches d'âge de 5 ans.

Les liens de parenté : Toujours pour la zone PGIRE, les liens de parenté existants entre les membres des ménages enquêtés nous donnent 17,8% de chefs de ménage, 20,319% d'époux ou d'épouses et 47,33% de fils ou filles.

Le niveau d'instruction moyen des membres des ménages enquêtés dans la zone PGIRE démontre que 34,42% ont le niveau primaire incomplet (et 9,54% le primaire complet), 7,84% le niveau secondaire incomplet et que 40,85% ont fréquenté l'école coranique. En examinant le niveau d'instruction des chefs de ménage, une large majorité aussi bien des hommes que des femmes chefs de ménage a fait des études coraniques (plus de 80%) tandis que parmi les femmes chefs de ménage, le nombre de celles ayant fait des études primaires incomplètes est plus élevé que chez leurs collègues masculins. Cependant, on ne rencontre pas de femmes chefs de ménage ayant fait des études primaires complètes, secondaires ou universitaires.

La mobilité des populations : Selon les résultats de l'enquête le taux global de mobilité des populations est de 4,88% dans la zone PGIRE et de 4,18% dans la zone Témoin. En différenciant selon le sexe et deux groupes d'âge (moins de 18 ans et plus de 18 ans), on constate que pour les hommes, les taux des sorties et des entrées de longue durée (plus d'un an) sont plus élevés chez les plus de 18 ans que chez les moins de 18 ans.

Par contre, les sorties et entrées de courte durée (moins de 1 an) sont plus fréquentes chez les moins de 18 ans que pour les plus de 18 ans. Pour les femmes, les sorties de longue durée sont peu fréquentes chez les moins de 18 ans et très fréquentes chez les plus de 18 ans, mais les fréquences sont inversées pour les sorties et entrées de courte durée qui sont, en premier lieu, pratiquées par les moins de 18 ans.

En matière de destinations des sortants de courte et longue durée, tous les sortants (de courte ou longue durée) privilégient la capitale avant des destinations à l'intérieur de la préfecture, avant celles dans d'autres préfectures ou régions ou dans un pays étranger. Les sortants de longue durée ciblent, en premier lieu, la capitale, mais en deuxième destination un pays étranger avant des destinations à l'intérieur de la préfecture.

Les origines principales des entrants sont l'intérieur de la préfecture pour 57%, la capitale pour 38% et d'autres préfectures seulement pour moins de 5%. Interrogés sur les motifs de la mobilité, les réponses sont claires : dans 92% des cas on sort ou entre pour des raisons économiques et pour moins de 8% seulement pour effectuer des études.

Les caractéristiques socioéconomiques des ménages : Au niveau des deux régions de l'espace OMVS on dispose des données socioéconomiques majeures de même que de quelques indicateurs sur l'emploi. Ces données sont récapitulées sous forme de tableaux placés en annexe A. Dans le cadre de l'enquête, le consultant s'est intéressé davantage aux **activités des populations**, des chefs de ménage (CM) et des membres de leur ménage et démontre, en recensant leurs activités principale, secondaire et tertiaire, que l'agriculture constitue l'activité principale des habitants dans les deux régions de l'espace OMVS. Les pourcentages de ceux déclarant l'agriculture comme activité principale sont de 67% dans la préfecture de Labé et de 82% dans celle de Mamou (et même de 90% dans la zone Témoin).

L'activité secondaire la plus pratiquée est l'élevage pour près de 26% des habitants à Labé mais pour plus de 56% à Mamou (et 49% dans la zone Témoin). Enfin, l'activité tertiaire la plus pratiquée est partout le commerce. A noter que dans aucune zone ou préfecture couverte par l'enquête, la pêche ne constitue l'activité principale des habitants et seulement pour 0,7% de ceux de la préfecture de Mamou une l'activité secondaire. En analysant la situation selon le sexe du CM, on constate que l'agriculture est l'activité principale de tous les CM, hommes et femmes confondus, mais que pour les autres activités principales il existe des différences notables selon le sexe. En effet : (i) l'agriculture représente l'activité principale pour près de 68% des CM hommes et pour 66% des CM femmes ; (ii) l'élevage cité par 37,3% des CM masculins comme activité secondaire n'est pas pratiquée par les CM femmes ; (iii) le commerce est cité au deuxième rang par près de 25% des CM

féminins mais seulement par 9% des CM masculins pour qui l'artisanat occupe, avec 11%, le deuxième rang avant le commerce.

Parmi les **autres membres du ménage** qui, dans la zone PGIRE, se compose en moyenne de 5,6 personnes (5,25% à Labé et 6,24% à Mamou), on compte en moyenne 2,9 membres actifs au niveau de l'exploitation familiale tandis que 1,8 membres sont actifs en dehors de cette dernière. Les données collectées ne permettent pas de faire ressortir le temps consacré à ces activités hors exploitation, mais la provenance des revenus du ménage moyen (voir ci-après) permet d'évaluer la contribution des activités en dehors de l'exploitation en termes financiers. En 2009, cette contribution s'élève à 44.515 GNF/mois.

Revenus des ménages : Les revenus déclarés par les CM interviewés paraissent sous-évalués notamment en comparant les moyennes obtenues avec celles d'autres sources. Selon l'enquête, le revenu moyen mensuel des ménages dans la zone PGIRE est de 307.567 GNF avec, en plus, un écart néanmoins confirmé par d'autres sources : il est de 273.146 GNF/mois dans la RA de Labé et atteint 370.683 GNF/mois dans la RA de Mamou.

Dépenses des ménages : Bien que les dépenses paraissent peu élevées par rapport à celles mentionnées par d'autres sources (enquête ELEP), elles sont toutefois fortement supérieures aux revenus déclarés par ces mêmes ménages. En effet, les dépenses mensuelles du ménage dans la zone PGIRE sont de 459.107 GNF tout en présentant également un écart significatif entre les deux régions, car elles sont de 425.790 GNF/mois dans la RA de Labé et atteignent 522.707 GNF/mois dans la RA de Mamou.

Profil de pauvreté : Selon la présente enquête le seuil de pauvreté global, calculé sur la base des revenus, est de 56,6% dans la zone PGIRE tandis que le seuil alimentaire est de 50,8%.

Appartenance du chef de ménage à des structures associatives faisant usage de l'eau : L'enquête a voulu connaître les formes d'organisations socioéconomiques et notamment celles faisant usage de l'eau, auxquelles appartiennent les chefs de ménage. Les résultats font ressortir que dans la zone PGIRE, on compte en moyenne par entité 4 associations locales faisant usage de l'eau dont 2,75 agricoles et 1,4 d'élevage, mais aucune de pêche. Chaque association à vocation agricole compte en moyenne 114 membres dont 87 femmes, tandis que l'association d'élevage compte en moyenne 82 membres dont 39 femmes. Toutefois, il n'existe que très peu d'associations féminines travaillant la terre, les femmes n'ayant pas l'habitude de créer des associations distinctes de celles des hommes pour leurs activités agricoles.

L'accès aux infrastructures et services sociaux de base est l'intitulé du **chapitre 4**. Pour les principaux secteurs on peut résumer les résultats comme suit :

Alphabétisation : Selon le département en charge de l'alphabétisation, le taux d'alphabétisation en 2007/08 est de 28,79% dans la région de Labé et de 27,96% dans la région de Mamou. Le nombre moyen d'adultes alphabétisés dans les entités touchées par l'enquête communautaire est de 278 dont 186 hommes et 92 femmes. Dans la zone PGIRE, un village sur trois est doté d'un centre ou de cours d'alphabétisation.

Education : Pour l'année scolaire 2005/06, pour l'ensemble du pays, le taux brut de scolarisation au primaire était de 78% (70% pour les filles), le taux net de 63% (57% pour les filles). Au niveau régional, les écarts sont peu importants : (i) pour Labé les taux bruts et nets sont respectivement de 70% et 58%, (ii) pour Mamou ils sont respectivement de 77% et 60%.

L'enquête dans les entités de l'échantillon fournit les moyennes suivantes : (i) Nombre d'écoles primaires par entité : 1,2 ; (ii) Nombre de salles de classe par école : 5,5 ; (iii) Nombre de sections pédagogiques par école : 5,8 ; (iv) Nombre de maîtres par école : 5,5 ; (v) Nombre moyen d'élèves par école : 201,5 (dont 111 garçons et près de 91 filles). Toujours selon l'enquête, parmi ces entités, 35,5% sont dotées d'une école primaire et 64,5% n'en possèdent pas.

L'école secondaire la plus proche se situe en moyenne à 10,4 km. Elle compte alors en moyenne 4,0 classes, 7,2 maîtres et 158 élèves dont 111 garçons et 47 filles.

Dans les entités de l'échantillon le nombre moyen d'écoles coraniques est de 6,25. En moyenne, chacune est fréquentée par 120 élèves. Ces chiffres expliquent le nombre très élevé de chefs de ménage possédant ce niveau d'instruction mentionné ci-dessus.

Par contre, il n'existe aucun établissement dispensant une formation technique dans les entités enquêtées, bien que chacune des deux régions compte 5 établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle.

Santé : Pour le niveau national, les données disponibles sont peu récentes, mais pour les deux régions les données suivantes datent de 2007 : La RA de Labé compte 1 hôpital régional et 4 hôpitaux préfectoraux, 53 centres de santé et 53 postes de santé. Le personnel médical se compose de 66 médecins, 10 sages femmes, 50 aides de santé et 281 agents techniques de santé. La RA de Mamou compte, quant à elle, 1 hôpital régional et 2 hôpitaux préfectoraux, 41 centres de santé et 84 postes de santé.

Le personnel médical se compose de 43 médecins, 12 sages femmes, 38 aides de santé et 215 agents techniques de santé. Ces données de même que d'autres reflétant le niveau régional figurent en annexe A.

L'enquête fait ressortir que 40% des entités enquêtées sont dotées d'une infrastructure de santé (CS ou PS). Pour les entités dépourvues d'une telle infrastructure, la structure sanitaire la plus fréquentée se trouve en moyenne à 9,9 km. Chacune de ces infrastructures dispose en moyenne de 1,0 Agent technique de santé, de 0,3 sage-femme et de 1,7 autre employé.

En 2009, le nombre moyen de consultations était de 8 par jour ouvrable. Le nombre moyen des consultants par an pour les principales maladies, notamment celles liées à l'eau, est le suivant : (i) Paludisme : 36,3 personnes/mois ; (ii) Bilharziose (ou Schistosomiase) : 0 personnes/mois ; (iii) Diarrhées : 18,8 personnes/mois et IRA 16,5 personnes/mois ; autres : 19 personnes/mois.

L'effectif moyen de la population en âge scolaire (6 à 15 ans) ayant bénéficié, en 2009, d'un traitement de la bilharziose est proche de zéro par entité. Par ménage, le nombre moyen d'enfants âgés de 6 à 15 ans ayant bénéficié d'un traitement contre la bilharziose/ schistosomiase est de 0,6 à Labé et de 1,7 à Mamou (= 1,3 pour la zone PGIRE).

La possession et utilisation de moustiquaires imprégnées dans les ménages sont plus élevées dans la RA de Mamou (73,5%) que dans celle de Labé (57,5%). Pourtant, le nombre de personnes disant avoir dormi la nuit précédente sous une moustiquaire est quasiment identique dans les deux régions (Labé 3,2 et Mamou 3,3 personnes). Le nombre d'enfants de moins de cinq ans ayant dormi sous une moustiquaire la nuit précédente s'élève à 1,4 dans les deux RA. Enfin, le nombre moyen de décès dus au paludisme par entité, durant l'année 2009, est de 4 pour les enfants âgés de moins de 5 ans et de zéro pour les femmes enceintes.

L'existence d'une pharmacie ou d'un dépôt pharmaceutique est signalée dans 26% des entités. Pour les trois sur quatre entités qui n'en disposent pas, le dépôt le plus proche se situe en moyenne à 1,8 km. Cependant, selon les réponses obtenues, environ 18% des dépôts pharmaceutiques sont approvisionnés régulièrement tandis qu'au niveau de 82%, des ruptures d'approvisionnement sont fréquentes.

Accès à l'eau potable : Au niveau régional, on signale en 2007 les équipements suivants : (i) RA de Labé : 3 stations de pompage thermique, 19 stations solaires, 421 sources aménagées, 424 puits à grand diamètre et 2.652 forages ; RA de Mamou : 632 sources aménagées, 142 puits modernes et 1.018 forages. Par ailleurs, 66,2% des ménages de la région de Labé ont accès à l'eau potable contre seulement 45,4% dans la région de Mamou.

L'enquête ménage a cherché à connaître les trois modes de branchement ou d'approvisionnement prioritaires des ménages aussi bien dans la zone PGIRE que dans la zone Témoin. Les résultats démontrent que la zone Témoin est un peu mieux équipée en réseaux AEP que la zone PGIRE. Dans cette dernière, 21% des ménages s'approvisionnent en eau dans les puits traditionnels (contre moins de 15% dans la zone Témoin) et 19,9% citent les eaux de surface (rivière ou marigot) comme source principale (contre 21,2% dans la zone Témoin). Globalement, on affirme seulement dans 10% des entités de la zone PGIRE que l'eau est disponible en toutes saisons tandis que 90% font état de difficultés saisonnières. L'enquête entité confirme que dans plus de 90% des entités, la population a recours aux eaux de surface.

D'autre part, l'enquête entité permet de mentionner les moyennes suivantes en matière d'infrastructures d'alimentation en eau potable pour les entités de la zone PGIRE : (i) nombre de puits traditionnels : 1,0 ; (ii) nombre de puits modernes (à grand diamètre) : 2,7 ; (iii) nombre de forages équipés d'une pompe manuelle : 2,4 ; (iv) nombre de forages équipés d'une pompe thermique : 0 ; (v) nombre de forages équipés d'une pompe solaire : 1 ; (vi) nombre d'AEP avec réseau de distribution collectif : 0 ; (vii) nombre d'AEP avec réseau de distribution collectif et individuel : 1.

Assainissement : Au niveau régional, en 2007, respectivement 18,2% et 38,4% des ménages de la région de Labé et respectivement 25,8% et 48,5% des ménages de la région de Mamou disposent de toilettes couvertes et non couvertes.

L'enquête démontre que 73,5% des ménages de la RA de Labé et 66,5% de ceux de la RA de Mamou disposent d'une latrine familiale (52,8% dans la zone Témoin). L'existence d'un lavoir familial est signalée pour 83% des ménages à Labé et pour 62% à Mamou. Toujours selon l'enquête, le nombre moyen de réseaux de collecte des eaux pluviales est de: zéro par entité de la zone PGIRE.

Logement : Selon les données secondaires disponibles, au niveau des deux régions, 89,7% sont propriétaires du logement qu'ils occupent, à Mamou même 92,5%. Le matériau le plus utilisé pour la construction des murs est le banco (à Labé pour 56,8% et à Mamou pour 48,4% des logements). En second lieu, on a recours aux briques en terre cuite (33,7% à Labé et 44,4% à Mamou). Le sol est le plus souvent en terre à Labé (60,3%) mais en ciment à Mamou (51,5%).

Le logement moyen des ménages enquêtés au niveau de la zone PGIRE comprend 2,8 pièces. Le sol est en ciment pour environ 59% des logements (mais 71% à Labé et 39% à Mamou) et pour 36% en banco (27% à Labé et 51% à Mamou).

Les murs sont en banco pour 72% des logements à Mamou et pour 29% seulement à Labé où les murs en ciment sont les plus fréquents (70% des logements). Les tôles de zinc constituent la toiture prédominante à Labé (78%) et à Mamou (55%) tandis que la paille couvre 22% des logements à Labé et 44% à Mamou.

Alimentation en énergie : Selon les données secondaires régionales, les modes d'éclairage prédominants sont la lampe tempête (54,4% à Labé et 58,8% à Mamou), la torche (14,1% à Labé et 18,3% à Mamou) et la bougie (Labé 22% et Mamou 12,5%). L'électricité (secteur) n'est utilisée que dans 3,5% des foyers de Labé et 6,1% de Mamou. Très peu de ménages disposent de panneaux solaires : 0,1% à Labé et 0,4% à Mamou. L'enquête confirme en gros ces données : l'éclairage traditionnel demeure de loin le mode d'alimentation en énergie électrique le plus répandu. Suivant les régions, entre 95% (Mamou), 98% (Labé) et 99,5% (zone Témoin) des ménages n'utilisent pas d'autres sources d'éclairage. On compte toutefois dans la région de Mamou 4,9% des ménages disposant d'un branchement électrique et, à Labé, près de 2% des ménages faisant appel aux kits solaires.

Pour la cuisson des aliments, suivant l'enquête ménage, le bois demeure le combustible quasiment généralisé pour préparer les repas (près de 99% à Labé et 96% à Mamou). A Mamou, 4% des ménages préfèrent le charbon de bois.

Autres services : Les résultats suivants de l'enquête sont disponibles pour les entités de la zone et les ménages qui y vivent : (i) l'entité est distante en moyenne de 49,6 km de l'axe bitumé le plus proche et à 13,3 km du chef-lieu de la commune. Le coût kilométrique du transport est en moyenne de 466 à 483 GNF/km suivant l'état de la route. (ii) l'enquête révèle que 5% des entités dans la zone PGIRE sont accessibles par le téléphone fixe et toutes les autres par téléphone mobile. Des possibilités de recharge des téléphones mobiles existent dans 35% des entités de la zone PGIRE (et dans près de 43% de la zone Témoin). La stabilité du réseau mobile est jugée positive dans trois entités sur quatre ; (iii) sans prendre en compte les propriétaires d'antennes paraboliques, la réception de la télévision n'est assurée que dans 16,8% des entités (mais dans 30,8% de la zone Témoin) ; (iv) 15,6% des entités de l'échantillon font état d'une bibliothèque ; (v) uniquement 6,25% des entités possèdent une salle pour les jeunes, mais seulement une salle sur trois est considérée comme fonctionnelle ; (vi) l'existence d'un terrain de sport est signalée dans près de 60% des entités, mais nulle part il s'agit d'un terrain aménagé.

Les Activités et données économiques sont présentées au **chapitre 5**. Le rapport reproduit en annexe A les données aux niveaux national et surtout régional communiquées par l'INS ou les Rapports économiques et sociaux des deux RA (cf. A2 et A3 en annexe A).

L'exploitation agricole : L'enquête fait ressortir que la **superficie moyenne de l'exploitation** par ménage, tous les types de culture confondus (irrigué, bas-fonds, pluvial, etc.), est de 0,95 ha dans la zone PGIRE et de 1,01 ha dans la zone Témoin. Le **contexte de l'exploitation** moyenne est caractérisé par l'exploitation majoritairement privée (98% à Labé et 61% à Mamou). A Mamou, 39% des exploitations sont intégrées dans des périmètres villageois. Dans la zone PGIRE, la **répartition des exploitants par type de culture** est la suivante : 1,58% en culture irriguée (0,14% à Labé et 3,75% à Mamou), 0,43% en culture de décrue, 91,28% en culture pluviale, 4,99% en culture de bas-fonds (mais 0,92% à Labé et 11,12% à Mamou) et 1,55% en culture sur berge.

Concernant la **tenure des terres**, l'écrasante majorité des exploitants est propriétaire de leur exploitation, avec des variations peu importantes entre, d'une part, la RA de Labé (91,3%) et, d'autre part, la RA de Mamou (93,2%). Les terres cultivées appartenant à la communauté sont insignifiantes (0,2% dans la zone PGIRE). Par ailleurs, on ne compte que près de 5% de métayers et, uniquement dans la région de Labé, 0,35% de locataires.

Toujours dans la zone PGIRE, environ 2,5% des ménages peuvent disposer de *matériel de travail* mécanisé et près de 4% de matériel de culture attelée. Les **engrais chimiques** sont utilisés par près de 13% des exploitants de la RA de Labé, mais uniquement par près de 5% de ceux de la RA de Mamou (et par près de 10% de ceux de la zone Témoin) Par contre, dans aucune région, on ne signale le compostage ou l'emploi de compost ou de fumier qui restent réservés aux jardins maraîchers et champs de cade (tapades).

Les quantités de **semences sélectionnées** utilisées par l'exploitant moyen pendant les années 2007 à 2009 pour les principales cultures bénéficiaires sont de l'ordre suivant dans la zone PGIRE : 7 kg pour la pomme de terre, 6 kg pour le riz, 2 kg pour le maïs et la patate, 1,7 kg pour le fonio.

Les **réalisations culturelles** (superficie emblavée et production obtenue) des années 2007 à 2009 sont présentées par exploitant moyen en différenciant entre la zone PGIRE et la zone Témoin, en distinguant 19 types de cultures et spéculations. Le consultant n'en résume que les principales pour la zone PGIRE : (i) en irrigué en hivernage : riz 0,14 ha, maïs 0,32 ha ; (ii) en irrigué en contre saison froide : maïs 0,2 ha ; tomate et oignon 0,05 ha ; (iii) en culture de bas-fonds : riz 0,19 ha, maïs 0,19 à 0,47 ha ; (v) en culture pluviale : céréales (maïs, sorgho, mil, fonio) 0,50 ha.

Destination des produits : Les produits de l'exploitation sont soit autoconsommés soit vendus. Là encore, de grands tableaux placés en annexe ne se prêtent pas à un résumé. On peut toutefois en dégager les tendances suivantes : pour la production de riz, la quantité autoconsommée dépasse de 3 à 4 fois celle vendue, tandis que pour les autres céréales,

l'autoconsommation concerne le plus souvent 90 à 100%. Les produits essentiellement destinés à la vente sont la pomme de terre (vendue à 80%) et la majorité des légumes (tomate, oignon, aubergine, piment, etc., vendus à 80%-90%).

L'enquête s'est intéressée également aux **prix des produits agricoles** et le rapport les présente sous forme de tableau pour l'année 2009, car trop peu d'agriculteurs se souviennent encore des prix obtenus les années antérieures.

C'est en matière de **contraintes prioritaires rencontrées** par les irrigants que les réponses obtenues sont assez claires mais différentes selon les régions. La disponibilité d'eau pour l'irrigation ne constitue jamais une contrainte dans la RA de Labé mais pour 46% des irrigants de la RA de Mamou. La disponibilité d'eau en saison sèche constitue par contre la principale contrainte à Labé (près de 54%) et seulement pour environ 22% à Mamou. Enfin, à Labé on se plaint davantage de l'absence de matériel d'irrigation (46,4%) qu'à Mamou (19,5%).

Parmi les autres contraintes, le fonctionnement du **système de drainage** ne pose pas de problème du fait que les parcelles irriguées ne comportent pratiquement jamais de système de drainage. En matière de **crédit agricole**, dans la zone PGIRE, environ 65% des exploitants se plaignent de l'insuffisance du crédit et environ 83% des difficultés d'accès au crédit. Dans la zone Témoin, ils sont même 77% à se plaindre de l'insuffisance et 91% quant à la difficulté d'accès.

Parmi les exploitants pratiquant la **culture de décrue** dans la zone PGIRE, nombreux sont ceux de Mamou qui ne sont pas satisfaits du remplissage (51,33%) ni de la vidange (48,67%). A Labé par contre, on critique davantage la vidange (près de 86%) que le remplissage (14%). Quant aux exploitants de **bas-fonds et de dépressions**, l'insuffisance d'eau constitue la contrainte majeure pour 94% des exploitants de Mamou et pour 50% à Labé. A Labé on se plaint autant de l'ensablement/envasement des bas-fonds (50%), mais très rarement à Mamou (6%).

Les exploitants de tous les types de cultures de la zone PGIRE citent comme **autres contraintes ou insuffisances** les suivantes : (i) manque de fertilité : 89% ; (ii) adventices : 91% ; (iii) divagation du bétail : 77% (mais 90,5% à Mamou) ; (iv) oiseaux granivores : 61% ; (v) difficultés d'approvisionnement en intrants : 95% ; (vi) difficultés de conditionnement (78%) et d'écoulement des produits (31%) ; (vii) faiblesse du conseil agricole : 87% ; (viii) pertes post récolte : 70%. Par contre, la salinité ne pose que très rarement un problème (4,2% à Labé et 2,3% à Mamou).

Enfin, l'enquête entité permet de préciser les **types de marchés** existants dans les entités de l'échantillon en vue de permettre aux ménages d'acquérir des aliments et aux producteurs d'écouler leurs produits sur place (en % des entités de l'échantillon) : existence d'un marché permanent : 0% ; d'un marché hebdomadaire : 28,1% ; inexistence de marché : 71,9%.

L'exploitation d'élevage : En moyenne, le ménage pratiquant l'élevage dispose de près de 8 bovins dans la zone PGIRE et d'environ 7 dans la zone Témoin. **Les effectifs** de petits ruminants sont de l'ordre de 14 têtes dans les deux zones, avec une légère supériorité numérique des caprins par rapport aux ovins. Enfin, l'exploitation moyenne en zone PGIRE compte de l'ordre de 11 poules/coqs, 10 pintades et 15 canards.

Dans la zone PGIRE, la **production moyenne** de lait de vache (en 2009) est d'environ 282 litres par ménage (162 litres dans la zone Témoin), celle de lait de brebis et de chèvre par contre n'est pas traitée et laissée à la descendance. Dans la zone PGIRE, le lait est autoconsommé à environ 25% et vendu à 75%. Dans la zone Témoin par contre, les pourcentages autoconsommés et vendus sont inversés. La viande rouge produite sur l'exploitation (environ 95 kg/ménage) est vendue pour deux tiers. Il en est de même des animaux vendus ou abattus sur pied (environ 6,6 bovins, 5 ovins et 6 caprins). Enfin, la volaille est vendue ou autoconsommée à peu près à parts égales.

En matière d'**infrastructures d'élevage**, 56% des entités de la zone PGIRE comptent un agent vétérinaire mais aucune infrastructure d'élevage. Ces dernières se trouvent en moyenne à la distance suivante : parc de vaccination à 48,5 km, centre d'élevage à 55,9 km, pharmacie ou dépôt vétérinaire à 30,6 km. Les prix moyens de vente des produits animaux sont présentés pour les deux zones.

Les contraintes en matière d'élevage : L'enquête a déterminé les huit contraintes par ordre de priorité/gravité. Il en résulte que le parasitisme constitue partout la contrainte principale. Par ailleurs, dans la région de Labé davantage que dans celle de Mamou, le manque de terres de parcours, d'aliments de complémentation et d'accès à l'eau d'abreuvement, représentent des contraintes très sérieuses.

L'exploitation de pêche : Dans la RA de Labé, l'échantillon n'a touché aucun chef de ménage pour qui la pêche constitue l'activité principale ou secondaire.

Dans la RA de Mamou, les pêcheurs rencontrés n'étaient pas nombreux non plus et pour 60% parmi eux, la pêche représente l'activité principale et pour 40% une activité secondaire. A Mamou, près de 70% des pêcheurs pêchent en groupe et 30% individuellement. Dans 6% des entités ils disposent de pirogues et dans 24% seulement de filets.

Toujours pour la région de Mamou, la saison de sèche dure environ 3,3 mois et on compte 13,6 jours de pêche par mois de saison, avec 1,4 sortie par jour. Les prises moyennes par jour de pêche ne sont que de 3,3 kg. Le ménage de pêcheur consomme 41 kg par mois et en vend 10 kg, toujours en frais, car on ne pratique aucun traitement ni par fumigation ni par séchage. Il n'existe pas de lieu de débarquement ou de marchés aménagés. Les réponses sont trop peu nombreuses pour avoir d'autres informations pertinentes en matière de pêche.

Les questions posées pour connaître les **contraintes en matière de pêche** permettent de conclure que la rareté de la ressource constitue, de loin, la contrainte principale des pêcheurs. En tant que deuxième contrainte, on cite le manque d'équipement de pêche.

Activités agro - forestières : Les résultats de l'enquête permettent de conclure que la **disponibilité** de ressources naturelles ne pose pas encore de problème dans la RA de Labé et pour seulement 3,5% des ménages enquêtés dans la RA de Mamou.

L'**utilisation** permet le même raisonnement qu'en matière de disponibilité. Si le ramassage de bois de feu est presque généralisé partout (voir aussi ci-dessus les combustibles de cuisine utilisés), la coupe de bois de construction de même que la collecte de fruits et de plantes au niveau de la végétation naturelle sont un peu moins fréquents à Labé qu'à Mamou ou dans la zone Témoin.

La **production de bois** en procédant à la plantation d'arbres à quelque titre que ce soit, demeure une activité rare à Labé (9% des localités) et déjà plus fréquente (30%) à Mamou. Néanmoins, pour ceux qui y procèdent dans la zone PGIRE, on plante des arbres dans 94% des entités en vue de la production de fruits, dans 15% des entités à titre de brise-vent et dans 13% à titre ornemental. La mise en défens des peuplements existants ne se fait que dans moins de 7% des entités enquêtées.

Les **prix de vente** (2009) des produits du terroir dans la zone PGIRE sont de l'ordre de 2.250 GNF pour le fagot de bois, de 1.250 GNF/kg de charbon de bois et de 3.333 GNF//kg de gomme arabique. Le prix moyen des produits d'arboriculture est de 1.700 GNF/kg.

Activités dans le domaine de la protection des berges et/ou de la gestion intégrée des terres et de l'eau : Aussi bien les problèmes (ou leur perception ?) que les activités dans ces domaines sont relativement réduits. Dans la RA de Labé, la **dégradation des berges** pose un problème pour près de 27% des entités et dans la zone Témoin pour 19%. Dans la RA de Mamou par contre, seulement 7% font état de cette problématique.

L'enquête entité fait ressortir que l'entité moyenne dans la zone PGIRE compte 4,33 km de berges dont 4,16 km sont à restaurer. La proportion de 96% des berges à restaurer démontre cependant que l'état de dégradation des berges constitue un problème évident dans la partie guinéenne de l'espace OMVS.

Des **activités de protection individuelles** (de l'ordre de 19% de réponses affirmatives) existent dans toutes les zones et régions de l'échantillon, mais ces activités n'ont pas été décrites de manière à permettre une analyse.

Les **activités en matière de gestion intégrée des terres et de l'eau** sont très rares bien que la RA de Labé paraisse légèrement en avance par rapport à d'autres régions (5,87% contre 1,44% à Mamou).

SOMMAIRE

PREFACE	1
RESUME EXECUTIF	2
LISTE DES TABLEAUX	24
LISTE DES ILLUSTRATIONS ET GRAPHIQUES	29
AVANT-PROPOS	30
PARTIE A : LES ASPECTS METHODOLOGIQUES	32
DE L'ENQUETE	32
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	32
1.1 CONTEXTE GENERAL DU PAYS	32
1.2 JUSTIFICATION DE L'ENQUETE.....	35
1.3 OBJECTIFS DE L'ENQUETE.....	35
1.4 ORGANISATION DU RAPPORT	36
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE	37
2.1 PORTEE ET COUVERTURE DE L'ENQUETE.....	37
2.1.1 PORTEE DE L'ENQUETE.....	37
2.1.2 COUVERTURE DE L'ENQUETE.....	37
2.1.2.1 La région administrative de Labé.....	39
2.1.2.2 La région administrative de Mamou.....	39
2.2 QUESTIONNAIRES	40
2.3 ECHANTILLON.....	41
2.4 FORMATION	44
2.5 TEST PRELIMINAIRE.....	45
2.6 TRAVAIL DE TERRAIN	46
2.7 TRAITEMENT DES DONNEES.....	47
2.8 TAUX DE REPONSE ET PONDERATION.....	48
2.9 FIABILITE DES ESTIMATIONS	49
2.10 ENSEIGNEMENTS TIRES ET AMELIORATIONS FUTURES DE LA COLLECTE DES DONNEES	49
PARTIE B : PRESENTATION DES RESULTATS DE	51
L'ENQUETE EN GUINEE	51
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ENQUETEE	51
3.1 INTRODUCTION	51
3.2 COMPOSITION DE LA POPULATION ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	51
3.2.1 DONNEES DEMOGRAPHIQUES GLOBALES	51
3.2.2 REPARTITION PAR SEXE ET CLASSES D'AGE.....	52
3.2.2.1 REPARTITION PAR SEXE	52
3.2.2.2 Répartition par classes d'âge.....	54
3.2.3 COMPOSITION DU MENAGE ET LIENS DE PARENTE.....	56
3.2.3.1 Composition du ménage.....	56
3.2.3.2 Liens de parenté.....	57
3.2.4 NIVEAU D'INSTRUCTION DES MEMBRES DES MENAGES ENQUETES.....	57
3.2.5 MOBILITE DES POPULATIONS	59
3.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES	64
3.3.1 ACTIVITES DES POPULATIONS ENQUETEEES (CHEF DE MENAGE ET DES AUTRES MEMBRES DU MENAGE).....	64
3.3.1.1 ACTIVITES DES POPULATIONS	64
3.3.1.3 Activités des autres membres du ménage.....	67
3.3.2 REVENUS ET DEPENSES DES MENAGES	68
3.3.2.1 Revenus des ménages.....	68
3.3.2.2 Dépenses / consommation des ménages	72

3.3.3 PROFIL DE PAUVRETE	75
3.3.4 APPARTENANCE DU CHEF DE MENAGE A DES STRUCTURES ASSOCIATIVES FAISANT USAGE DE L'EAU	75
CHAPITRE 4 : ACCES AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	77
4.1 ALPHABETISATION ET EDUCATION.....	77
4.1.1 AU NIVEAU NATIONAL	77
4.1.2 AU NIVEAU REGIONAL	77
4.1.3 RESULTATS DE L'ENQUETE	78
4.1.3.1 <i>Alphabétisation</i>	78
4.1.3.2 <i>Education</i>	79
4.1.3.2.1 <i>Ecole primaire</i>	79
4.1.3.2.2 <i>Ecole secondaire</i>	79
4.1.3.2.3 <i>Ecole coranique</i>	79
4.1.3.2.4 <i>Ecole technique</i>	80
4.2 SANTE ET MALADIES HYDRINIQUES	80
4.2.1 AU NIVEAU NATIONAL	80
4.2.2 AU NIVEAU REGIONAL.....	81
4.2.3 RESULTATS DE L'ENQUETE	82
4.3 ACCES A L'EAU POTABLE.....	84
4.3.1 AU NIVEAU REGIONAL.....	84
4.3.2 RESULTATS DE L'ENQUETE	85
4.4 ASSAINISSEMENT	89
4.4.1 AU NIVEAU REGIONAL.....	89
4.4.2 RESULTATS DE L'ENQUETE	89
4.5 LOGEMENT	90
4.5.1 AU NIVEAU REGIONAL.....	90
4.5.2 RESULTATS DE L'ENQUETE	90
4.6 ALIMENTATION EN ENERGIE ET COMBUSTIBLE DE CUISINE	93
4.6.1 AU NIVEAU REGIONAL.....	93
4.6.2 RESULTATS DE L'ENQUETE	93
4.6.2.1 ALIMENTATION EN ENERGIE	93
4.6.2.2 COMBUSTIBLE DE CUISINE UTILISE.....	94
4.7 AUTRES SERVICES	95
4.7.1 ACCESSIBILITE DES LOCALITES EN HIVERNAGE ET DISTANCES.....	95
4.7.2 ACCES AU TELEPHONE	95
4.7.3 RECEPTION TELEVISION	96
4.7.4 EXISTENCE D'UNE BIBLIOTHEQUE	96
4.7.5 EXISTENCE D'UNE SALLE POUR LES JEUNES	96
4.7.6 EXISTENCE D'UN TERRAIN DE SPORT.....	96
CHAPITRE 5 : ACTIVITES ECONOMIQUES	97
5.1 AU NIVEAU REGIONAL	97
5.2 RESULTATS DES ENQUETES	98
5.2.1 L'EXPLOITATION AGRICOLE	98
5.2.1.1 DONNEES SUR L'EXPLOITATION	98
5.2.1.2 CONTEXTE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE.....	99
5.2.1.2.1 CONTEXTE DE L'EXPLOITATION ET TYPES DE CULTURE.....	99
5.2.1.2.2 MODE DE TENURE DE L'EXPLOITATION MOYENNE	100
5.2.1.2.3 APPARTENANCE DU CHEF DE MENAGE A DES STRUCTURES ASSOCIATIVES	100
5.2.1.2.4 MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR L'EXPLOITANT MOYEN	101
A) EQUIPEMENTS.....	101
B) EMPLOI DE FERTILISANTS.....	102
C) EMPLOI DE PESTICIDES.....	103
D) EMPLOI DE SEMENCES SELECTIONNEES.....	103

5.2.1.3 REALISATIONS SUR L'EXPLOITATION.....	104
5.2.1.4 AUTOCONSOMMATION ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES	108
5.2.1.5 PRIX DE VENTE DES PRODUITS AGRICOLES.....	108
5.2.1.6 CONTRAINTES RENCONTREES EN MATIERE D'AGRICULTURE	110
5.2.1.6.1 CONTRAINTES PRINCIPALES DES EXPLOITANTS PRATIQUANT LA CULTURE IRRIGUEE	110
5.2.1.6.2 AUTRES CONTRAINTES DES EXPLOITANTS PRATIQUANT LA CULTURE IRRIGUEE	111
5.2.1.6.3 CONTRAINTES DES EXPLOITANTS PRATIQUANT LA CULTURE DE DECRUE.....	112
5.2.1.6.4 CONTRAINTES DES EXPLOITANTS PRATIQUANT LA CULTURE DANS LES BAS-FONDS ET DEPRESSIONS	113
5.2.1.6.5 CONTRAINTES DES EXPLOITANTS DE TOUS LES TYPES DE CULTURE.....	113
5.2.1.6.6 CARACTERISATION DES MARCHES DANS LES LOCALITES	115
5.2.2 L'EXPLOITATION D'ELEVAGE	115
5.2.2.1 RESSOURCES ANIMALES DU MENAGE	115
5.2.2.2 PRODUCTION, AUTOCONSOMMATION ET VENTE DE PRODUITS ANIMAUX.....	117
5.2.2.3 DISPONIBILITE D'INFRASTRUCTURES ET DE SERVICES D'ELEVAGE	118
5.2.2.4 PRIX DE VENTE DES PRODUITS D'ELEVAGE	118
5.2.2.5 CONTRAINTES EN MATIERE D'ELEVAGE	119
5.2.3 L'EXPLOITATION DE PECHE	121
5.2.3.1 CARACTERISATION DE L'EXPLOITATION DE PECHE	121
5.2.3.1.1 CARACTERISATION ET ORGANISATION DE L'EXPLOITATION DE PECHE	121
5.2.3.1.2 EQUIPEMENTS DE PECHE ET PRISES EFFECTUEES	122
5.2.3.1.3 APPARTENANCE A DES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE PECHEURS.....	122
5.2.3.2 PRIX MOYENS DE VENTE DES PRODUITS DE LA PECHE (EN GNF).....	123
5.2.3.3 CONTRAINTES EN MATIERE DE PECHE	123
5.2.4 ACTIVITES AGRO - FORESTIERES.....	125
5.2.4.1 DISPONIBILITE ET UTILISATION DES RESSOURCES DU TERROIR.....	125
5.2.4.2 PLANTATION D'ARBRES	125
5.2.4.3 ACTIVITES DU MENAGE EN MATIERE D'AGRO - FORESTIERE	126
5.2.4.4 PRIX DE VENTE DES PRODUITS DU TERROIR	126
5.2.5 ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DES BERGES ET/OU DE LA GESTION INTEGREE DES TERRES ET DE L'EAU.....	127
5.2.5.1 PROBLEMES DE DEGRADATION DES BERGES.....	127
5.2.5.2 ACTIVITES EN MATIERE DE PROTECTION DES BERGES.....	127
5.2.5.3 ACTIVITES EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DES TERRES ET DE L'EAU	128
CHAPITRE 6 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	129
ANNEXES	131
ANNEXE 1 : LISTE DES LOCALITES TIREES POUR L'ENQUETE EN GUINEE	132
ANNEXE 2 : LISTE DES SUPERVISEURS ET ENQUÊTEURS AYANT PARTICIPE A L'ENQUETE EN GUINEE	143
ANNEXE 3 : METHODE D'ESTIMATION DES SUPERFICIES DES TERRES AGRICOLES (EN HA).....	144
ANNEXE 4 : AUTOCONSOMMATION ET VENTE DES PRODUITS AGRICOLES DE L'EXPLOITATION.....	150
ANNEXE 5 : LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	154
ANNEXE 6 : BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE	157
INTRODUCTION	189
1. CADRE PHYSIQUE	191
1.1 RELIEF :	191
1.2 CLIMAT :	191
1.3 PLUVIOMETRIE :	192
1.4 HYDROGRAPHIE :	192
1.5 VEGETATION ET SOLS :	192
1.6 POTENTIALITES NATURELLES :	193

1.7	AGRICULTURE :	193
1.8	ARTISANAT :	194
2.	CARACTERISTIQUE DEMOGRAPHIQUES	194
2.1	CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES PAR PREFECTURE	196
2.1.1	PREFECTURE DE PITA :	196
2-2-2	PREFECTURE DE MAMOU	197
2-2-3	PREFECTURE DE DALABA	197
3.	ACTIVITES DOMINANTES	197
4.	PROGRAMMES ET PROJETS EVOLUANT DANS LA REGION :	198
	CHAPITRE II : PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	201
2-1	DEVELOPPEMENT RURAL	201
2-1-2	SANTE ET EDUCATION	202
2-1-3	DEGRE DE PAUVRETE	202
2-1-4	DES INFRASTRUCTURES	202
2-1-5	GOUVERNANCE	202
2-1-6	LE GENRE :	204
2-1-7	PERSPECTIVES ANTERIEURES	204
	CHAPITRE III : ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE	205
3.1	LE SECTEUR PRIMAIRE	205
3.1.1	L'AGRICULTURE	205
	CHAPITRE IV : ANALYSE DE LA SITUATION SOCIALE	221
4-1	SECTEUR DE L'EDUCATION :	221
4-2	LE SECTEUR DE LA SANTE :	226

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Dans le texte :	
TABLEAU 2 : : DONNEES DEMOGRAPHIQUES GLOBALES DES PREFECTURES DE L'ESPACE OMVS (1996)	51
TABLEAU 3 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SEXE PAR PREFECTURE DE L'ESPACE OMVS	52
TABLEAU 4 : REPARTITION DE LA POPULATION DE L'ECHANTILLON ENQUETE SELON LE SEXE, LA...	52
TABLEAU 5 : REPARTITION DE LA POPULATION NATIONALE SELON LE SEXE ET LES CLASSES D'AGE .	54
TABLEAU 6 : REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETEE PAR CLASSES D'AGE ET SEXE (EN %) (ZONE PGIRE)	55
TABLEAU 7 : TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR REGION ET PAR PREFECTURE (RGPH 1996)	56
TABLEAU 8 : LIENS DE PARENTE (MOYENNES) ENTRE LES MEMBRES DES MENAGES ENQUETES	57
TABLEAU 9 : NIVEAU MOYEN D'INSTRUCTION DE LA POPULATION (EN %).....	58
TABLEAU 10 : NIVEAU D'INSTRUCTION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE SEXE	59
TABLEAU 11 : MOBILITE DES POPULATIONS SELON LA ZONE ET LES REGIONS (EN %).....	59
TABLEAU 12 : SORTIES ET ENTREES DES PERSONNES DE SEXE MASCULIN DES LOCALITES DE LA ZONE PGIRE (EN %).....	61
TABLEAU 13 : SORTIES ET ENTREES DES PERSONNES DE SEXE FEMININ DES LOCALITES DE LA ZONE PGIRE (EN %).....	61
TABLEAU 14 : DESTINATIONS DES SORTANTS DE COURTE ET LONGUE DUREE PAR ORDRE DE PRIORITE DES HABITANTS DES LOCALITES EN % : ZONE PGIRE.....	61
TABLEAU 15 : DESTINATIONS DES SORTANTS DE COURTE ET LONGUE DUREE PAR ORDRE DE PRIORITE DES HABITANTS DES LOCALITES EN % : ZONE TEMOIN.....	62
TABLEAU 16 : TENDANCE DE L'EVOLUTION DE LA MOBILITE DES POPULATIONS (EN %).....	63
TABLEAU 17 : REPARTITION DES MENAGES ENQUETES SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE, SECONDAIRE ET TERTIAIRE DU CHEF DE MENAGE.....	65
TABLEAU 18 : REPARTITION SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (EN %) DANS LA ZONE PGIRE.....	67
TABLEAU 19 : REVENU MOYEN DES MENAGES (EN GNF) DANS LA ZONE PGIRE (2009)	68
TABLEAU 20 : SOURCES DE REVENU DES MENAGES ENQUETES (2009, MOYENNES EN GNF/MOIS) .	68
TABLEAU 21 : REVENU MENSUEL DES MENAGES PAR BRANCHE D'ACTIVITE ET LA SOURCE DE REVENU (EN GNF) : REGION DE LABE ET DE MAMOU	70
TABLEAU 22 : REVENU MENSUEL DES MENAGES PAR BRANCHE D'ACTIVITE ET LA SOURCE DE REVENU (EN GNF) : ZONES PGIRE ET TEMOIN.....	71
TABLEAU 23 : NATURE DES DEPENSES MOYENNES DES MENAGES EN 2009 (EN GNF/MOIS) : ZONE PGIRE	72
TABLEAU 24 : COMPARAISON DES RESULTATS DES ENQUETES PGIRE ET ELEP (EN GNF)	74
TABLEAU 25 : DONNEES CLES SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LES REGIONS DE LABE ET DE MAMOU ..	78
TABLEAU 26 : DISPONIBILITE DE PROGRAMMES/COURS D'ALPHABETISATION PAR LOCALITE, ZONE	79
TABLEAU 27 : INFRASTRUCTURES FONCTIONNELLES ET PERSONNEL DE SANTE EN PLACE DANS LES RA.....	81
TABLEAU 28 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DES MALADIES HYDRIFIQUES PAR TRANCHE	82
TABLEAU 29 : PERSONNEL EN PLACE (MOYENNE PAR INFRASTRUCTURE SANITAIRE)	82
TABLEAU 30 : POSSESSION/UTILISATION DE MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES DANS LES MENAGES SELON L'ENQUETE ENTITE (EN %)	83
TABLEAU 31 : POSSESSION/UTILISATION DE MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES DANS LES MENAGES SELON L'ENQUETE MENAGE.....	83
TABLEAU 32 : ALIMENTATION EN EAU A PARTIR DES EAUX DE SURFACE : ZONE PGIRE (EN %).....	86
TABLEAU 33 : MODES DE BRANCHEMENT OU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR PRIORITE, PAR REGION ET PAR ZONE (EN %)	88
TABLEAU 34 : EXISTENCE DE LATRINE ET DE LAVOIR AU NIVEAU DU MENAGE (MOYENNES EN %)....	89
TABLEAU 35 : NATURE DU SOL DES LOGEMENTS (EN %).....	91
TABLEAU 36 : NATURE DES MURS DU LOGEMENT (EN %).....	91
TABLEAU 37 : NATURE DE LA TOITURE DU LOGEMENT (EN %)	91
TABLEAU 38 : STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (EN %).....	92
TABLEAU 39 : MODE D'ALIMENTATION EN ENERGIE (EN %), PAR REGION ET PAR ZONE	93
TABLEAU 40 : COMBUSTIBLE DE CUISINE UTILISE DIFFERENCIE PAR REGIONS ET ZONES (EN %)....	94

TABLEAU 41 : RA LABE ET MAMOU : CAMPAGNE 2009/10 : PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES .	97
TABLEAU 42 : EFFECTIF DU CHEPTEL DES REGIONS DE LABE ET DE MAMOU EN 2007	98
TABLEAU 43 : CONTEXTE DE L'EXPLOITATION MOYENNE (EN %)	99
TABLEAU 44 : REPARTITION PAR TYPE DE CULTURE DANS LES ZONES PGIRE ET TEMOIN (EN %).	100
TABLEAU 45 : MODE MOYEN DE TENURE SELON LA REGION (EN %).....	100
TABLEAU 46 : DISPONIBILITE D'EQUIPEMENTS DE TRAVAIL AGRICOLE AU NIVEAU DES MENAGES (EN %)	101
TABLEAU 47 : DISPONIBILITE D'EQUIPEMENTS DE TRAVAIL AGRICOLE AU NIVEAU DES LOCALITES DE LA ZONE PGIRE (EN %)	101
TABLEAU 48 : UTILISATION D'ENGRAIS PAR LES EXPLOITANTS AGRICOLES (EN %)	102
TABLEAU 49 : UTILISATION D'ENGRAIS PAR LES EXPLOITANTS, PAR TYPE D'ENGRAIS (EN %)	102
TABLEAU 50 : CULTURES BENEFICIAIRES D'ENGRAIS, TYPES, DOSES ET PRIX MOYENS DES ENGRAIS	103
TABLEAU 51 : UTILISATION DE SEMENCES SELECTIONNEES DANS LA ZONE PGIRE.....	104
TABLEAU 52 : UTILISATION DE SEMENCES SELECTIONNEES DANS LA ZONE TEMOIN.....	104
TABLEAU 53 : COMPARAISON DES RENDEMENTS ENREGISTRES SELON LES ENQUETES PGIRE ET LES DONNEES SECONDAIRES : EN TONNES/HA.....	105
TABLEAU 54 : REALISATIONS AGRICOLES 2007 A 2009 : SUPERFICIE (HA), RENDEMENT (KG/HA) ET PRODUCTION (KG) - ZONE PGIRE	106
TABLEAU 55 : REALISATIONS AGRICOLES 2007 A 2009 : SUPERFICIE (HA), RENDEMENT (KG/HA) ET PRODUCTION (KG) - ZONE TEMOIN.....	107
TABLEAU 56 : PRIX DE VENTE DES PRODUITS AGRICOLES EN 2009 (EN GNF).....	109
TABLEAU 57 : CONTRAINTES PAR PRIORITE (GRAVITE) DES MENAGES PRATIQUANT L'IRRIGATION.	110
TABLEAU 58 : DRAINAGE SELON LA REGION (EN %).....	111
TABLEAU 59 : CONTRAINTES PRINCIPALES EN MATIERE DE CREDIT AGRICOLE (EN %)	111
TABLEAU 60 : SOURCES DE CREDIT (EN %)	112
TABLEAU 61 : MONTANTS MOYENS DE CREDITS REÇUS ET D'INTERETS PAYES PAR EXPLOITANT ..	112
TABLEAU 62 : REMPLISSAGE ET VIDANGE DES BAS-FONDS ET CUVETTES DE DECRUE.....	113
TABLEAU 63 : CONTRAINTES PRINCIPALES EN CULTURE DE BAS-FONDS ET DE DEPRESSIONS.....	113
TABLEAU 64 : CONTRAINTES COMMUNES A LA MAJORITE DES TYPES DE CULTURE (EN %)	113
TABLEAU 65 : TEMPS A CONSACRER POUR SE RENDRE AU MARCHÉ ALIMENTAIRE LE PLUS PROCHE,	115
TABLEAU 66 : RESSOURCES ANIMALES DU MENAGE MOYEN EN ZONE PGIRE ET ZONE TEMOIN	116
TABLEAU 67 : ESPECES ELEVEES (EN % DES MENAGES PAR ESPECES ELEVEES) : ZONE PGIRE ET ZONE TEMOIN	116
TABLEAU 68 : SUIVI VACCINAL DES TROUPEAUX (EFFECTIFS MOYENS VACCINES PAR MENAGE, EN	117
TABLEAU 69 : PRODUCTION DU TROUPEAU – PARTIE AUTOCONSOMMEE ET PARTIE COMMERCIALISEE EN 2009 : ZONE PGIRE	117
TABLEAU 70 : PRODUCTION DU TROUPEAU – PARTIE AUTOCONSOMMEE ET PARTIE COMMERCIALISEE EN 2009 : ZONE TEMOIN	118
TABLEAU 71 : INFRASTRUCTURES ET SERVICES D'ELEVAGE (ZONE PGIRE)	118
TABLEAU 72 : PRIX DE VENTE DES PRODUITS D'ELEVAGE 2008 ET 2009 (EN GNF)	119
TABLEAU 73 : CONTRAINTES PAR PRIORITE (GRAVITE) DES MENAGES PRATIQUANT L'ELEVAGE	119
TABLEAU 74 : CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE PECHE (EN %).....	121
TABLEAU 75 : ORGANISATION DU TRAVAIL DES PECHEURS (EN %).....	121
TABLEAU 76 : EQUIPEMENTS DES PECHEURS (EN % DES LOCALITES)	122
TABLEAU 77 : PRIX MOYENS DE VENTE DU POISSON EN 2009 (EN GNF PAR KG).....	123
TABLEAU 78 : CONTRAINTES PAR PRIORITE (GRAVITE) EN MATIERE DE PECHE DANS LA ZONE PGIRE (EN %).....	124
TABLEAU 79 : DISPONIBILITE DE RESSOURCES AGRO – FORESTIERES (EN %)	125
TABLEAU 80 : UTILISATION DE RESSOURCES AGRO – FORESTIERES (EN % DES LOCALITES)	125
TABLEAU 81 : PRODUCTION ET PLANTATION D'ARBRES (EN % DES LOCALITES).....	126
TABLEAU 82 : PRIX DE VENTE DES PRODUITS DU TERROIR (EN GNF/KG) : ZONE PGIRE.....	126
TABLEAU 83 : PROBLEMES DE DEGRADATION DES BERGES (EN % DES LOCALITES).....	127
TABLEAU 84 : PROTECTION DES BERGES SELON LA REGION (EN %)	127
TABLEAU 85 : ACTIVITES EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DES TERRES ET DE L'EAU (EN %) ..	128

Annexe A : (focus des données secondaires)

A 1 : DONNEES GENERALES SUR LA REPUBLIQUE DE GUINEE.....	159
A 2 : DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE SUR LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE.....	163
A 3 : DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE SUR LA REGION ADMINISTRATIVE DE MAMOU	189
A 4 : REPARTITION DE LA POPULATION DES PREFECTURES DE L'ESPACE OMVS : POPULATION TOTALE 1996 ET PROJECTIONS 2007-2010	233
A 5 : REPARTITION DE LA POPULATION DES PREFECTURES DE L'ESPACE DE L'OMVS PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE (RGPH 1996).....	233
A 6 : REPARTITION DU NOMBRE DE MENAGES DES PREFECTURES DE L'ESPACE OMVS (RGPH 1996)	233
A 7 : REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DE LA POPULATION DES PREFECTURES CONCERNEES DANS L'ESPACE L'OMVS (RGPH 1996) : PREFECTURE DALABA	234
A 8 : REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DE LA POPULATION DES PREFECTURES CONCERNEES DANS L'ESPACE L'OMVS (RGPH 1996) : PREFECTURE LABE.....	235
A 9 : REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DE LA POPULATION DES PREFECTURES CONCERNEES DANS L'ESPACE L'OMVS (RGPH 1996) : PREFECTURE LELOUMA.....	236
A 10 : REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DE LA POPULATION DES PREFECTURES CONCERNEES DANS L'ESPACE L'OMVS (RGPH 1996) : PREFECTURE MALI.....	236
A 11 : REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DE LA POPULATION DES PREFECTURES CONCERNEES DANS L'ESPACE L'OMVS (RGPH 1996) : PREFECTURE MAMOU	237
A 12 : REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DE LA POPULATION DES PREFECTURES CONCERNEES DANS L'ESPACE L'OMVS (RGPH 1996) : PREFECTURE PITA	238
A 13 : REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DE LA POPULATION DES PREFECTURES CONCERNEES DANS L'ESPACE L'OMVS (RGPH 1996) : PREFECTURE TOUGUE	238
A 14 : NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS PAR PREFECTURE DE L'ESPACE OMVS	239
A 15 : REPARTITION DES EFFECTIFS DES DIFFERENTS SECTEURS DE LA REGION DE LABE	239
A 16 : SEUILS DE PAUVRETE EN GUINEE	239
A 17 : LOCALISATION ET EVOLUTION DE LA PAUVRETE	241
A 18 : SITUATION DES ASSOCIATIONS DE JEUNES DANS LA R.A. DE LABE	241
A 19 : SITUATION DES ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS FEMININS DE LA R.A DE LABE.....	242
A 20 : REPERTOIRE DES ONG EVOLUANT DANS LA REGION	242
A 21 : PROJETS ET PROGRAMMES INTERVENANT DANS LA REGION DE LABE.....	244
A 22 : SITUATION DE L'ALPHABETISATION PAR REGION ADMINISTRATIVE SELON LE SEXE ET LES ZONES	246
A 23 : SITUATION DES CENTRES D'ALPHABETISATION DE LA R A DE LABE (2007-2008).....	246
A 24 : SITUATION DES CENTRES NAFA DE LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE (2007-2008)...	247
A 25 : RECUEIL DE QUELQUES VARIABLES SCOLAIRES DE L'ESPACE OMVS	247
A 26 : RECUEIL DE QUELQUES VARIABLES SCOLAIRES DU COLLEGE DANS L'ESPACE OMVS.....	248
A 27 : RECUEIL DE QUELQUES VARIABLES SCOLAIRES DU LYCEE DANS L'ESPACE OMVS	249
A 28 : RECUEIL DE QUELQUES VARIABLES SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	249
A 29 : RECUEIL DE QUELQUES VARIABLES SCOLAIRES DES SECTIONS DE L'ELEMENTAIRE DE L'ESPACE OMVS.....	250
A 30 : RECUEIL DE QUELQUES VARIABLES SCOLAIRES DES SECTIONS DE L'ELEMENTAIRE DANS L'ESPACE OMVS	251
A 31 : RECUEIL DE QUELQUES VARIABLES SCOLAIRES DES SECTIONS DE L'ELEMENTAIRE DANS L'ESPACE OMVS (2008-2009).....	252
A 32 : EVOLUTION DES PRINCIPALES VARIABLES SCOLAIRES (ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE, ANNEE SCOLAIRE 2008-2009)	253
A 33 : TAUX D'ACHEVEMENT DU PRIMAIRE (2008-2009).....	254
A 34 : DESCRIPTIF GLOBAL PAR STATUT, 2008 - 2009 REGION LABE.....	255
A 35 : DESCRIPTIF GLOBAL PAR STATUT, 2008 - 2009 REGION MAMOU.....	256
A 36 : DESCRIPTIF GLOBAL PAR ZONE, 2008 - 2009 REGION LABE	257
A 37 : DESCRIPTIF GLOBAL PAR ZONE, 2008 - 2009 REGION DE MAMOU	258
A 38 : DESCRIPTIF GLOBAL PAR ZONE ET PAR STATUT 2008 - 2009 REGION DE LABE.....	259

A 39: DESCRIPTIF GLOBAL PAR ZONE ET PAR STATUT 2008 – 2009 REGION DE MAMOU	260
A 40: REPARTITION DES ELEVES, ENSEIGNANTS ET SALLES SELON LE TYPE DE CLASSE (2008 – 2009) REGION DE LABE.....	261
A 41: REPARTITION DES ELEVES, ENSEIGNANTS ET SALLES SELON LE TYPE DE CLASSE (2008 – 2009) REGION DE MAMOU	262
A 42: REPARTITION DES ELEVES, (TOTAL ET REDOUBLANTS) PAR NIVEAU D'ETUDE ET GENRE (2008 – 2009) REGION DE LABE.....	263
A 43: REPARTITION DES ELEVES, (TOTAL ET REDOUBLANTS) PAR NIVEAU D'ETUDE ET GENRE (2008 – 2009) REGION DE MAMOU	264
A 44 SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES PUBLIQUES OPERATIONNELLES EN 2007	265
A 45 : PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL PAR CATEGORIE, PAR SUBDIVISION ADMINISTRATIVE ET DISTRICT SANITAIRE (DONNEES LES PLUS RECENTES)	265
A 46 : TYPES D'EQUIPEMENTS DISPONIBLES PAR STRUCTURE, PAR DISTRICT SANITAIRE/SUBDIVISION ADMINISTRATIVE	266
A 47 : CONSULTATION PRIMAIRE CURATIVE (CPC) :	266
A 48 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DU PALUDISME SIMPLE PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.	267
A 49 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DU PALUDISME GRAVE PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.....	268
A 50 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DES INFECTIONS RESPIRATOIRES PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.....	268
A 51 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DES HELMINTHIASES PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.	269
A 52 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DES DIARRHEES NON SANGLANTES PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.....	269
A 53 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DES DIARRHEES SANGLANTES PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.....	270
A 54 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DES TRAUMATISMES PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.....	270
A 55 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DES MALADIES GENITO- URINAIRES PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.....	271
A 56 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DES GASTRITES/ULCERES PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.	271
A 57 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DES AFFECTIONS DERMATOLOGIQUES PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.	272
A 58 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DES ANEMIES PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.....	272
A 59 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DE LA MENINGITE PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.....	273
A 60 : TAUX D'INCIDENCE POUR 1000 HABITANTS DE LA ROUGEOLE PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PREFECTURE/REGION EN 2007.....	273
A 61 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES PHARMACEUTIQUES PRIVEES FONCTIONNELLES 2007 .	274
A 62 : PRINCIPALES CAUSES DE CONSULTATION DANS LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE	274
A 63 : NOMBRE DE CAS NOTIFIES DU PALUDISME DANS LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE.....	275
A 64 : EVOLUTION DE LA COUVERTURE VACCINALE DES FEMMES ENCEINTES PAR PREFECTURE....	275
A 65 : TAUX DES CPN ET REFERENCES DANS LES CENTRES DE SANTE PAR PREFECTURE	276
A 66 : EVOLUTION DE LA COUVERTURE VACCINALE PAR ANTIGENES ET PAR PREFECTURES (%)	277
A 67 : ACCOUCHEMENTS SELON LE TYPE D'ASSISTANCE DANS LA R.A. DE LABE	277
A 68 : CAS DE VIH SIDA NOTIFIES DANS LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE	278
A 69 : CAS DE ROUGEOLE NOTIFIES PAR PREFECTURE DANS LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE	278
A 70: CAS DE CHOLERA NOTIFIES PAR PREFECTURE DANS LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE .	278
A 71 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES PAR PREFECTURE DANS LA R. A. DE LABE	279
A 72 : MORTALITE DES ENFANTS	279
A 73: SITUATION DE LA PRODUCTION, DE LA CONSOMMATION DU RECOUVREMENT ET DES ABONNES DE LA SOCIETE GUINEENNE DES EAUX (SEG) (2006-2007)	280
A 74 : SITUATION DES POINTS D'EAU REALISES DANS LA REGION DE LABE (ANNEE 2007)	280
A 75 : FOURNITURE DE L'EAU DANS LA REGION DE MAMOU	280
A 76 : SITUATION DES POINTS D'EAU MODERNES DE LA REGION DE MAMOU.....	281
A 77 : SITUATION DES POINTS D'EAU REALISES DANS LA R.A. DE LABE (UNITE : NOMBRE)	281
A 78 : SITUATION DES ABONNES (NOMBRE) A LA SEG DE LA R.A. DE LABE.....	281
A 79 : CONSOMMATION D'EAU (M³) DE LA R.A. DE LABE (AU 31/12/ 2008)	281

A 80 : REPARTITION (EN %) DES MENAGES SELON LE TYPE D'OCCUPATION DU LOGEMENT	282
A 81: REPARTITION (EN %) DES MENAGES SELON LE TYPE DE MATERIAU DES MURS	282
A 82 : REPARTITION (EN %) DES MENAGES SELON LE TYPE DE MATERIAU DU SOL DE LA MAISON ..	282
A 83 : REPARTITION (%) DES MENAGES SELON LA SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON	283
A 84 : REPARTITION (EN %) DES MENAGES SELON LE TYPE DE TOILETTES	283
A 85 : REPARTITION (EN %) DES MENAGES SELON LE MODE D'ECLAIRAGE	283
A 86 : REPARTITION (EN %) DES MENAGES SELON LE COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CUISINE.....	284
A 87 : REPARTITION (EN %) DES MENAGES SELON LE MODE D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES	284
A 88: REPARTITION (EN %) DES MENAGES SELON LE MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES	284
A 89 : REPARTITION (%) DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET REGION ADMINISTRATIVE SELON LE TEMPS NECESSAIRE POUR ATTEINDRE LE MARCHÉ ALIMENTAIRE LE PLUS PROCHE	285
A 90 : SITUATION DES ABONNES A EDG DE LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE (UNITE : NOMBRE)	285
A 91 : CONSOMMATION D'ENERGIE ELECTRIQUE DE LA R.A. DE LABE (UNITE : NOMBRE)	285
A 92 : REPARTITION DE LA PRODUCTION VIVRIERE PAR REGION ET PAR CULTURE (2009-2010)..	285
A 93 : NORMALE MENSUELLE PLUVIOMETRIQUE ANNEE 2008-2009	286
A 94 : EVOLUTION DES PRIX DE DETAIL DES PRODUITS SUR LES DIFFERENTS MARCHES	287
A 95 : PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE AGRICOLE 2008-2009 (PRODUCTION EN TONNE PAR CULTURE ET PAR REGION)	291
A 96: PRINCIPALES PRODUCTIONS VIVRIERES 2009-2010 PAR CULTURE ET PAR REGION.....	291
A 97 : SITUATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR PREFECTURE DE 2006 A 2007 (EN TONNES)	292
A 98 : SITUATION DES PLAINS ET DES BAS FONDS DE LA REGION DE LABE EN (HA).....	292
A 99: PRIX DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES DANS LA REGION DE LABE (2005, 2006 ,2007)	292
A 100 : EVOLUTION DES PRINCIPALES CULTURES DE LA REGION DE MAMOU EN 2005 ET 2007	293
A 101 : PRODUCTION AGRICOLE DE LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE (TONNES).....	293
A 102 : SITUATION ET VALEUR DES INTRANTS UTILISES, RA DE LABE, 2007/2008	293
A 103 : RECENSEMENT DU CHEPTEL DE LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE.....	294
A 104 : SITUATION DES EPIZOOTIES DANS LA RA DE LABE	295
A 105 : SITUATION DE LA VACCINATION DU CHEPTEL DANS LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE	297
A 106 : REPARTITION DES ABATTAGES CONTROLES DU CHEPTEL DANS LA R.A. DE LABE	298
A 107 : COMMERCIALISATION DU BETAIL (VENTE SUR PIED) DANS LA R.A. DE LABE	298
A 108 : REPARTITION DES GROUPEMENTS/ASSOCIATIONS D'ELEVEURS DE LA R.A DE LABE	299
A 109 : R.A. DE MAMOU : RECENSEMENT DU CHEPTEL	299
A 110 : APPORT DES SECTEURS ELEVAGES, EAUX ET FORETS AU BUDGET DES COLLECTIVITES ET PREFECTURES.....	299
A 111 : SITUATION DES SUPERFICIES REBOISEES ET DES PLANTATIONS FORESTIERES DE LA REGION DE LABE (2006-2007).....	300
A 112 : REPERTOIRE DES PLAINES AMENAGEES ET AMENAGEABLES DE LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE (AU 31/12/ 2008) UNITE : HECTARE	300
A 113: REPERTOIRE DES BAS-FONDS DE LA RA DE LABE (AU 31/12/2007) (EN HA)	300
A 114: SITUATION DES FORETS CLASSEES PAR PREFECTURE DANS LA R.A. DE LABE (HA).....	301
A 115 : SITUATION DES SUPERFICIES REBOISEES ET DES PLANTATIONS FORESTIERES DE LA REGION DE LABE	302
A 116 : BUDGETS D'INVESTISSEMENT DES CRD ET CU DES PREFECTURES DE LA R.A. DE LABE .	302
A 117 : SITUATION DES PREVISIONS BUDGETAIRES DES PREFECTURES (RECETTES)	303
A 118: SITUATION DES PREVISIONS BUDGETAIRES DES PREFECTURES (DEPENSES)	303

LISTE DES ILLUSTRATIONS ET GRAPHIQUES

	Page
CARTE 1 : LA REPUBLIQUE DE GUINEE	34
CARTE 2 : ZONE DU PROJET ET LOCALITES CIBLEES PAR L'ENQUETE EN GUINEE	38
GRAPHIQUE 1: REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETEE SELON LE SEXE : ZONE PGIRE	53
GRAPHIQUE 2: REPARTITION DES MENAGES SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE : ZONE PGIRE	54
GRAPHIQUE 3 : REPARTITION SELON LES CLASSES D'AGE ET LE SEXE : ZONE PGIRE	56
GRAPHIQUE 4: REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION (EN %): ZONE PGIRE	57
GRAPHIQUE 5: NIVEAU D'INSTRUCTION DES CHEFS DE MENAGE : ZONE PGIRE	58
GRAPHIQUE 6: MOBILITE DES POPULATIONS DANS LA ZONE PGIRE	60
GRAPHIQUE 7: REPARTITION DES POPULATIONS SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE : ZONE PGIRE	66
GRAPHIQUE 8: REPARTITION DES MENAGES SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE DU CM : ZONE PGIRE ..	66
GRAPHIQUE 9: REPARTITION DES MENAGES SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU	86
GRAPHIQUE 10: EXISTENCE DE LATRINE FAMILIALE (EN %) : ZONE PGIRE	90
GRAPHIQUE 11 : STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (EN %) : ZONE PGIRE	92
GRAPHIQUE 12: MODE D'ALIMENTATION PRINCIPALE DES MENAGES EN ENERGIE	94
GRAPHIQUE 13: COMBUSTIBLE DE CUISINE DANS LA ZONE PGIRE (EN %).....	95

AVANT-PROPOS

L'**Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)** a été créée en 1972 avec pour mandat de sécuriser les économies des quatre États membres (le Sénégal, le Mali, la Mauritanie et la Guinée venue rejoindre les 25 autres États fondateurs en 2006) et d'atténuer la vulnérabilité des conditions de vie des populations par la mise en valeur des ressources hydriques et énergétiques du bassin du fleuve Sénégal. On estime (2004) à 35 millions d'habitants la population riveraine de ces quatre pays, dont 12 millions vivant dans le bassin. Sur la base d'un taux de croissance démographique estimé à 2,7 %, la population devra doubler tous les 25 ans.

Ainsi, depuis la seconde moitié des années 1980, l'OMVS a suivi une approche progressive de mise en valeur intégrée des ressources matérialisée notamment par la réalisation des barrages à buts multiples de Manantali et de Diama, la construction de la centrale hydroélectrique à Manantali et des endiguements au niveau du delta du fleuve.

Toutefois, ces réalisations doivent s'accompagner d'une gestion intégrée des ressources en eau afin de pouvoir répondre aux défis majeurs suivants auxquels demeurent confrontés les quatre États riverains du fleuve, défis allant en croissant du fait de l'évolution démographique et du développement économique :

- les déficits énergétiques qui constituent une entrave à leurs performances économiques ;
- la sécurité alimentaire qui demeure une préoccupation notable malgré le potentiel en terres irrigables ;
- la demande croissante des besoins en eau des grands centres urbains et des agglomérations rurales ;
- les maladies d'origine hydrique associées aux grands ouvrages, notamment la schistosomiase et le paludisme, ont connu une expansion progressive et affectent la santé des populations du bassin et la productivité économique.

Afin d'assurer cette gestion intégrée indispensable des ressources en eau, l'OMVS a conçu et mis en place le **Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à Buts Multiples (PGIRE DUBM)** dans le Bassin du fleuve Sénégal (BFS). Ce Programme est une intervention à vocation régionale concernant les quatre États riverains du fleuve Sénégal.

Il vise à promouvoir le développement économique et social de ces États, conformément aux missions de l'OMVS et en accord avec les stratégies de la Banque Mondiale en matière d'intégration régionale, dans le secteur de l'eau et d'assistance aux pays.

Globalement, le programme est conçu pour appuyer l'OMVS à développer la gestion intégrée des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal avec des impacts significatifs à court, à moyen et à longs termes.

Le programme s'étend sur une période de dix ans, scindée en deux phases de cinq ans chacune. Dans sa première phase, le programme cible une population bénéficiaire de deux millions de personnes vivant dans la zone d'intervention.

Le PGIRE DUBM vise à promouvoir la croissance et à améliorer, de manière significative, les conditions de vie des populations dans le Bassin du fleuve Sénégal et compte sur un recul significatif de la pauvreté.

L'atteinte de cet objectif passera par les trois composantes suivantes :

- ✓ la consolidation et la modernisation du cadre institutionnel, juridique et technique de gestion du Bassin du fleuve Sénégal pour mieux servir les quatre Etats riverains ;
- ✓ le développement local à travers la promotion d'activités de valorisation des ressources en eau susceptibles de générer des revenus significatifs et aider ainsi à réduire la pauvreté ;
- ✓ la définition et la préparation de nouvelles infrastructures à buts multiples pour valoriser le potentiel hydroélectrique identifié dans le bassin.

Par le biais de sa deuxième composante, à travers une combinaison articulée d'activités étagées, le PGIRE contribuera à impulser et à mieux structurer des activités locales, selon une démarche participative, pour améliorer durablement les conditions de vie des populations cibles.

A cet effet une dynamique soutenue de développement d'un ensemble d'activités fortement corrélées sera enclenchée, grâce à une approche novatrice, centrée sur des Unités Inter Villageoises de Développement Durable (UIVDD) dont les éléments structurants seront :

- le développement de la petite hydraulique,
- la pêche traditionnelle,
- la préservation de la ressource en eau,
- la création d'un cadre de vie, dans le respect des activités prévues dans le cadre du Programme.

PARTIE A : LES ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ENQUETE

Chapitre 1 : INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE GENERAL DU PAYS

La Guinée est située sur la côte atlantique de l'Afrique de l'Ouest. Elle est entourée au Nord par la Guinée-Bissau (385 km de frontière terrestre) et le Sénégal (330 km), au Nord-Est par le Mali (858 km), au Sud-Est par la Côte d'Ivoire (610 km), au Sud par le Libéria (563 km) et la Sierra Leone (652 km) et à l'Ouest par l'Océan Atlantique (320 km). Elle dispose ainsi de 3.399 km de frontières terrestres et d'une façade maritime de 320 km.

Elle couvre une superficie de 245.857 km² entre les 8^{ème} et 15^{ème} parallèles Nord et les 7^{ème} et 11^{ème} parallèles Ouest. Cette superficie est occupée pour environ 2% de terres cultivées, 22% de terres inexploitées et 28% de forêts.

On distingue généralement quatre zones naturelles :

- une zone côtière, la Basse-Guinée ou la Guinée maritime,
- une zone montagneuse, la Moyenne-Guinée qui comprend le massif du Fouta Djallon,
- une zone de savane au Nord, la Haute-Guinée,
- une zone de forêts au Sud-Est, la Guinée forestière.

Hydrographie : De nombreux fleuves tels le Niger, le Sénégal, la Gambie, ainsi que leurs principaux affluents (Tinkisso, Milo, Niandan, Falémé) prennent leur source en Guinée, faisant du pays le « château d'eau » de l'Afrique de l'Ouest. Ils partent des massifs guinéens et se dirigent au début de leur parcours vers le Nord ou l'Est. D'autres descendent des massifs vers l'Ouest comme le Konkouré ou vers le Sud comme le fleuve Mano.

Relief et géologie : La Guinée possède de nombreuses ressources, notamment minières. Elle est le premier pays mondial pour ses réserves prouvées de bauxite, le deuxième derrière l'Australie pour la production. Elle dispose également d'or, de fer, de diamants, de pétrole et d'uranium.

Climat : La Guinée connaît un climat tropical à deux saisons : la saison des pluies et la saison sèche. La durée de ces deux saisons varie en fonction des régions climatiques dont on distingue quatre principales : (i) l'Ouest, au bord de l'Atlantique, est fortement arrosé et humide ; (ii) le climat est plus tempéré au centre (deux saisons égales, pluies de mai à novembre) ; (iii) au Nord-Est, le climat est tropical sec avec des pluies moins abondantes et des températures élevées sauf de décembre à février ; (iv) le Sud-Est par contre connaît un climat subtropical avec une longue saison des pluies (8 à 10 mois) et des températures moyennes plus clémentes de 24°C à 28°C.

Environnement : On différencie trois grandes zones écologiques qui sont : (i) la savane ouest-soudanaise (au Nord et à l'Est), (ii) une mosaïque de forêt – savane guinéenne et (iii) la forêt tropicale humide (au Sud). Par ailleurs, l'environnement est plus ou moins dégradé par les activités anthropiques et les exploitations minières de l'or, de la bauxite, du diamant et du fer à travers le pays. Les principales menaces sont la déforestation, la pollution due à l'exploitation minière, l'absence de traitement des eaux usées, auxquelles on peut ajouter le braconnage de la faune sauvage.

Administration du territoire : La République de Guinée est subdivisée en 8 régions, 33 préfectures, 33 communes urbaines (chefs-lieux des préfectures), 5 communes de la capitale Conakry et 303 Communes Rurales (CR).

Agriculture : La grande majorité des Guinéens travaillent dans le secteur agricole. A côté des cultures vivrières céréalières dominantes en Moyenne et Haute-Guinée (mil, sorgho, fonio, maïs), les cultures vivrières traditionnelles à tubercules et racines (manioc, taro,...) et la banane plantain restent largement cultivées, notamment autour des habitations (tapades). Le riz est cultivé en bordure de rivière et de fleuve, mais la production est insuffisante pour couvrir les besoins croissants qui sont alors couverts par de fortes importations de riz asiatique. Les principaux produits agricoles d'exportation sont le café, le cacao, la banane, l'ananas et la mangue.

Energie : La Guinée est dépendante sur le plan énergétique et importe la totalité de sa consommation d'hydrocarbures. L'exploitation de gisements au large des côtes n'a pas encore démarré. Le potentiel de production hydro-électrique est considérable en raison du relief et de la pluviométrie. Toutefois, les premiers barrages construits ne suffisent pas à alimenter en totalité ni la capitale Conakry ni les autres centres urbains.

Population : La Guinée comptait 7.058.596 habitants en 1996 et les projections de l'INS évaluent la population à 10.824.262 habitants en 2010. Pour une superficie de 245.860 km², la densité moyenne est de 44 habitants au km² en 2010. En 2002, presque la moitié (49,2%) des Guinéens vivait en dessous du seuil de pauvreté globale.

La carte 1 présentée à la page suivante illustre ce bref aperçu sur la Guinée.

Carte 1: La République de Guinée



Base B02846N 1000950 2-02

1.2 JUSTIFICATION DE L'ENQUETE

La portée et l'ampleur du Programme multisectoriel à vocation sous-régionale que constitue le PGIRE, requièrent un système de suivi évaluation à la fois robuste et décentralisé pour faciliter la collecte systématique des données dans chacun des quatre États riverains. Il est, par conséquent, important de disposer d'une capacité de suivi et d'évaluation dans les domaines d'intervention spécifiques du Programme pour assurer le suivi des informations à inclure dans une banque de données centrale au niveau de l'OMVS.

Pour l'évaluation des impacts, une série d'indicateurs de performance a été définie en concertation avec le Bailleur de fonds pour couvrir les domaines d'intervention du PGIRE qui sont notamment : le développement de la petite hydraulique, l'amélioration de la pêche artisanale et la santé (lutte contre les maladies hydriques). Il est donc indispensable que des enquêtes de référence soient menées dans l'ensemble des zones d'intervention du Programme pour collecter et analyser les données permettant de se fixer une situation de base fiable.

C'est dans le cadre de la réalisation des enquêtes de base portant sur la zone d'intervention du PGIRE (et, pour comparaison, sur une zone témoin) que s'inscrivent les présentes Etudes socioéconomiques de base : disposer d'une situation socioéconomique servant de point de départ pour le dispositif de suivi évaluation du projet.

1.3 OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Par conséquent, les études de base visent, de façon générale, à présenter le profil socioéconomique de référence de la zone d'intervention du projet.

A la lumière de l'analyse des données collectées, trois objectifs spécifiques majeurs devraient être atteints :

- Définir une situation socioéconomique de référence dans les zones d'intervention du projet permettant de disposer des informations de base fiables.
- Proposer une méthodologie d'évaluation des impacts des interventions du projet auprès des communautés bénéficiaires (technique de collecte, périodicité, pertinence des indicateurs d'impact, etc.) sur la base des indicateurs de performance du projet.
- Faire des recommandations donnant des meilleures orientations pour la collecte et la gestion des données dans le système d'information intégré de l'OMVS (Base de données, tableaux de bord, manuel de suivi évaluation).

Le deuxième et le troisième de ces objectifs spécifiques, pratiquement identiques au niveau des quatre pays de l'espace OMVS, seront traités dans le cadre du Rapport de Synthèse.

1.4 ORGANISATION DU RAPPORT

Le présent rapport est consacré aux enquêtes réalisées en Guinée. Il fait partie d'une série de quatre « Rapports - Pays » couvrant les quatre Etats membres de l'OMVS (Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal).

Le rapport comporte deux parties majeures :

- ✚ Partie A : Les aspects méthodologiques de l'enquête
- ✚ Partie B : La Présentation des résultats de l'enquête

La Partie A expose, au titre de l'introduction, le contexte général du pays, la Guinée, avant de présenter, de manière succincte, la justification et la méthodologie de l'enquête.

La partie B présente, quant à elle, les résultats de l'enquête regroupés en trois chapitres :

- ✓ Les caractéristiques de la population enquêtée
- ✓ L'accès aux infrastructures et services sociaux de base
- ✓ Les activités économiques.

Dans cette Partie B les résultats de l'enquête, issus de l'analyse des questionnaires ménage et entité communautaire, sont regroupés par domaines et secteurs après un aperçu sur ce domaine ou secteur au niveau du pays et des régions concernées par l'étude. Ces données nationales et régionales ont été communiquées par l'INS sur la base du "Focus des données secondaires" (voir aussi le chapitre 2 : Méthodologie ci-après).

Chapitre 2 : METHODOLOGIE

2.1 PORTEE ET COUVERTURE DE L'ENQUETE

2.1.1 PORTEE DE L'ENQUETE

Les études de base et l'enquête en particulier visaient, de façon générale, à présenter le profil socioéconomique de référence de la zone d'intervention du projet. A la lumière des analyses des données collectées, il s'agissait, dans une première étape, de définir une situation socioéconomique de référence dans les zones d'intervention du projet permettant de disposer des informations de base fiables.

Dans ce contexte, les enquêtes devaient collecter l'ensemble des données relatives à la situation sociodémographique de la population, ses conditions de vie et ses activités économiques, en premier lieu celles liées à l'usage de l'eau telles que l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'agro- foresterie, les maladies hydriques, etc.

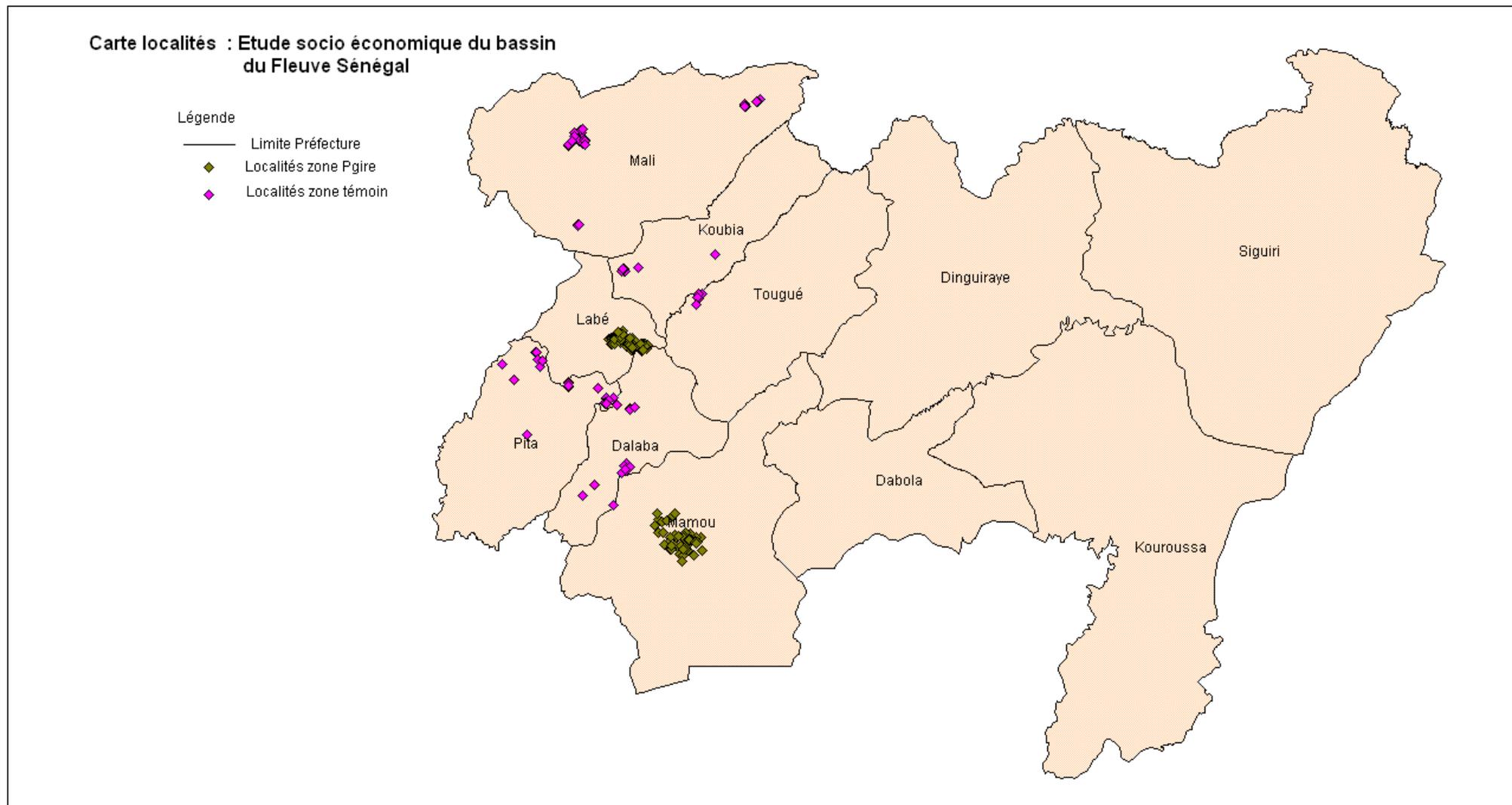
2.1.2 COUVERTURE DE L'ENQUETE

Deux des huit Régions Administratives (RA) de la Guinée s'intègrent dans l'espace OMVS et sont, par conséquent, couvertes par le PGIRE. Il s'agit des RA de Labé et de Mamou qui se subdivisent en les Préfectures suivantes :

- ✓ RA de Labé : Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
- ✓ RA de Mamou : Dalaba, Mamou, Pita

Il convient de rappeler que les Préfectures de Labé et de Mamou sont les deux zones d'intervention du Programme dans sa première phase, les six autres préfectures ont été couvertes à titre de zone Témoin. La carte 2 ci-après représente ces deux Régions Administratives et situe les localités ciblées par l'enquête au titre de la zone PGIRE et de la zone Témoin.

Carte 2 : Zone du Projet et localités ciblées par l'enquête en Guinée



2.1.2.1 La région administrative de Labé

La R.A. de Labé est située dans la partie Nord de la région naturelle de la Moyenne Guinée et y occupe une superficie de 22.869 km² (soit 9,2% de la superficie totale du pays). Sa population est estimée, selon le RGPH de 1996, à 799.545 habitants ce qui représente une densité de 34,96 habitants/km². Du point de vue administratif elle comprend les cinq (5) préfectures suivantes avec leurs superficies et populations respectives :

- Labé : 2.242 km² ; 251.702 habitants ;
- Koubia : 3.725 km² ; 91.882 habitants ;
- Lélouma : 4.275 km² ; 137.273 habitants ;
- Mali : 8.802 km² ; 204.041 habitants ;
- Tougué : 3.825 km² ; 114.647 habitants.

Elle est limitée :

- Au Nord par les Républiques du Sénégal et du Mali,
- A l'Est par la préfecture de Dinguiraye (Haute Guinée),
- Au Sud par les préfectures de Pita, Dalaba et Mamou appartenant à la R.A. de Mamou,
- A l'Ouest par la Basse Guinée.

2.1.2.2 La région administrative de Mamou

La R.A. de Mamou est située dans la partie Sud de la Moyenne Guinée et y occupe une superficie de 17.074 km². Selon le RGPH de 1996, elle compte une population de 612.218 habitants. La densité de la population est de 35,86 habitants par km² en moyenne. Du point de vue administratif elle comprend les trois (3) préfectures suivantes avec leurs superficies et populations respectives :

- Mamou : 9.108 km² ; 236.326 habitants ;
- Pita : 4.638 km² ; 239.236 habitants ;
- Dalaba : 3.328 km² ; 136.656 habitants.

Elle est limitée :

- Au Nord par les préfectures de Lélouma, Labé et Tougué,
- A l'Est par les préfectures de Dabola, Dinguiraye et Faranah,
- Au Sud par la République de Sierra Léone,
- A l'Ouest par les préfectures de Kindia et Téliélé.

2.2 QUESTIONNAIRES

En vue de la réalisation des enquêtes le Consultant avait préparé les trois questionnaires / fiches d'enquête suivants dont les deux premiers étaient à administrer et remplir par les enquêteurs et superviseurs lors des enquêtes sur le terrain et le troisième par l'encadreur national auprès des institutions administratives nationales et régionales, en particulier l'INS :

- un questionnaire dit « Fiche d'enquête ménage »,
- un questionnaire dit « Fiche d'enquête entité »,
- un questionnaire dit « Focus sur les données secondaires ».

Avant de disposer de la version définitive, ces questionnaires ont fait l'objet d'amendements et d'améliorations, notamment suite aux recommandations de la Réunion de démarrage et de concertation organisée à Dakar (du 19 au 21 novembre 2009) et à celles de l'Atelier de formation des superviseurs et des représentants des institutions statistiques nationales des quatre Etats membres, atelier tenu à Nouakchott du 25 au 28 janvier 2010.

La « **fiche enquête ménage** », de 15 pages, était destinée aux Chefs de ménage à qui les enquêteurs devaient poser, regroupées en 10 parties numérotées de A à J, des questions relatives à la localisation du lieu de résidence, aux conditions socioéconomiques, à l'accès à l'eau potable / assainissement / logement, à la santé, aux activités économiques, à l'exploitation agricole, à l'élevage, à la pêche, aux activités agro- forestières et aux activités dans le domaine de la protection des berges et la gestion intégrée des terres et de l'eau.

La « **fiche enquête entité** » comportait 13 pages et était à remplir par le superviseur à travers des entretiens au niveau communautaire avec le chef de village assisté des diverses personnes ressources de la localité. Les questions étaient regroupées en 9 parties relatives à la localisation du village, l'émigration / immigration, l'alphabétisation et l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable / assainissement / logement, les activités socioéconomiques, les prix de vente des produits de l'exploitation ainsi que les ONG et Projets intervenant dans les domaines de l'agriculture, de la santé et de la pêche.

Le « **focus des données secondaires** » comprenait deux parties couvrantes, la première, les aspects démographie, pauvreté et les domaines sociaux et, la seconde, les activités socio-économiques. Ce focus était destiné, en premier lieu, à collecter auprès des institutions nationales compétentes (aussi bien au niveau central que déconcentré), les données transversales nécessaires pour couvrir l'ensemble du Bassin du fleuve Sénégal.

Pour plus ample information du lecteur, les modèles des trois fiches utilisées sont reproduits en Annexe B (tome II du rapport).

2.3 ECHANTILLON

Au terme de l'atelier de formation, l'INS, en concertation étroite avec l'informaticien du Consultant, a procédé à l'échantillonnage des localités à retenir en Guinée. La base de sondage utilisée a été celle fournie par l'OMVS regroupant l'ensemble des localités du bassin du fleuve Sénégal au niveau de chacun des quatre pays. Suivant les recommandations de l'atelier, deux strates ont été distinguées :

- une strate regroupant l'ensemble des localités du programme PGIRE : en Guinée, il s'agit des Préfectures de Labé et de Mamou ; elles constituent la zone PGIRE ;
- une deuxième strate pour les localités du Bassin du fleuve qui ne sont pas touchées par le programme PGIRE et qui servent de témoins ; elles constituent la zone Témoin.

La liste définitive comporte 408 entités retenues en Guinée ; toutefois, du fait qu'elle s'étale sur 10 pages, elle n'est pas placée dans le corps du texte mais en annexe 1.

Plus en détails, il faut rappeler que le **plan de sondage** retenu devait permettre de tenir compte des éléments suivants :

- assurer une représentativité des résultats au niveau de chaque pays ;
- sortir des résultats significatifs au niveau de chaque groupe socioéconomique ;
- et enfin, comme dans tous les pays en voie de développement, le souci de rareté des ressources, d'une façon générale, et particulièrement celles destinées à la production des statistiques, doit être bien présent. Par conséquent, il convient de minimiser au mieux possible le coût de l'opération.

La **base de sondage** utilisée est celle fournie par l'OMVS regroupant l'ensemble des localités du bassin du fleuve Sénégal au niveau des quatre pays. Pour la Guinée, il s'agit de 12.598 localités.

Considérant la similarité dans le comportement économique des populations sédentaires et dans l'activité agro-pastorale de ces même populations tout le long du Bassin du fleuve Sénégal, on a supposé qu'elles sont homogènes, par conséquent on peut répartir chaque pays en deux strates, la première dénommée zone PGIRE et la seconde zone Témoin.

En Guinée, la zone PGIRE regroupe les localités des Préfectures de Labé et de Mamou dans les régions administratives de Labé et de Mamou appartenant à l'espace OMVS, la zone Témoin des localités situées dans les Préfectures de Koubia, Lalouma, Mali, Tougue, Dalaba et Pita intégrées dans les mêmes régions administratives (Labé et Mamou).

Parmi les 12.598 localités indiquées dans la base de données de l'OMVS, un découpage géographique a permis, ensuite, de construire des unités primaires dénommées lots qui sont homogènes entre elles. Ce découpage a notamment permis de regrouper les localités de petite taille en un seul lot et d'éclater les localités de taille importante en plusieurs lots

Le découpage géographique et la constitution des lots ont pris en considération la proximité entre les localités d'un même lot et la taille de chaque lot (en moyenne la taille du lot fluctue autour de 200 ménages ou 1000 habitants selon les informations disponibles). Cette base assure une couverture exhaustive de tout le milieu sédentaire avec une bonne délimitation des unités primaires appelées lots.

Le problème qui se pose généralement dans ce genre d'enquêtes est la détermination de la **taille de l'échantillon** sous les contraintes budgétaires et la production des estimations précises des variables ciblées. Sur la base du principe de Neyman, sur lequel repose la méthodologie, il est recommandé d'envisager une variable auxiliaire fortement corrélée aux variables d'intérêts, soit le revenu des ménages (par défaut la dépense). Il importe aussi d'avoir des informations significatives à une certaine précision pour la variable catégorique qui est l'activité socioéconomique du chef de ménage. Cette dernière variable est définie par rapport à l'occupation principale du chef de ménage au cours des 12 derniers mois selon les résultats de l'enquête ménage la plus récente disponible pour chaque strate. En fait, l'objectif est d'évaluer et de suivre l'évolution d'indicateurs clés de comportement socioéconomique et de conditions de vie de la population étudiée. La finalité du plan d'échantillonnage est de parvenir à un nombre de ménages suffisamment représentatif pour chaque groupe dans chacune des deux strates et avec la meilleure précision possible (10%).

L'échantillonnage ainsi tiré pour la Guinée comprend 500 ménages dans la zone PGIRE et 200 ménages dans la zone Témoin, soit un total de 700 ménages. Il est représentatif au niveau de la zone PGIRE tandis que pour la zone Témoin il ne donne que des informations sur les indicateurs socioéconomiques.

Le **tirage de l'échantillon** est à deux degrés dans les deux strates. Au premier degré, on tire les lots proportionnellement à leur taille en population ou en ménages et au second degré, on tire les ménages à probabilités égales.

Tirage au 1er degré : Il est prévu d'enquêter 20¹ ménages par lot. L'effectif du lot à tirer par strate est obtenu par :

$$n_h = N_h/20$$

où N_h est le nombre de ménages - échantillon de la strate h .

Au sein de chaque strate, un échantillon du lot est tiré proportionnellement à la taille de la zone indiquée par la base de sondage. Cette semi probabilité de tirage du lot i est calculée par la formule suivante :

$$p_{1i} = n_h \times M_i/M_h \quad (1)$$

où M_i = taille de la lot i dans la base de sondage

M_h = nombre total de ménages de la strate h dans la base de sondage.

Le lot sélectionné est celui en face duquel le cumul des tailles est immédiatement égal ou supérieur au point de départ. Par la suite, il suffit d'ajouter successivement le pas de tirage et de choisir le lot en face duquel le cumul est égal ou immédiatement supérieur au résultat obtenu.

Tirage au 2ème degré : Après la sélection des lots on effectue un dénombrement afin d'actualiser les informations pour chaque lot tiré au premier degré. Cette opération consiste en un listage exhaustif de tous les ménages résidant dans le lot en vue de constituer la base de sondage du deuxième degré. En effet, c'est au sein de ces listes qu'on va tirer les 20 ménages - échantillon. En fait, on sélectionne 20 ménages.

A ce niveau de tirage, le ménage sélectionné dans le lot i a une probabilité :

$$p_{2i} = 20/M_i \quad (2)$$

Connaissant la taille dénombrée du lot i , le superviseur de l'équipe de collecte calcule le pas de tirage en effectuant le calcul suivant :

$$P_t = M_i/20$$

Le point de départ est obtenu par le produit du point de départ avec un nombre aléatoire. Ce point de départ est fixé par :

$$P_d = P_t \times a \quad \text{où } a \text{ est un nombre aléatoire}$$

Enfin, étant donné que l'échantillon ainsi sélectionné n'est pas auto-pondéré, il faut s'attendre à devoir extrapoler les résultats de l'enquête sur l'ensemble des ménages de la strate.

A chaque ménage sélectionné d'un lot i est attachée une probabilité globale qui résulte du produit de p_{1i} et de p_{2i} :

$$p_i = p_{1i} \times p_{2i} = 20 \times n_h/M_h \times M_i/M_i$$

¹ Ce nombre est considéré comme largement suffisant pour toute strate.

Le coefficient d'extrapolation est l'inverse de cette probabilité.

2.4 FORMATION

La formation s'est déroulée en deux étapes s'achevant chacune par une enquête pilote réalisée dans une localité rurale.

Une **première formation** a été dispensée dans le cadre de l'Atelier de formation susmentionné qui a eu lieu à Nouakchott du 25 au 28 janvier 2010. Rassemblant, en plus des représentants des INS des quatre Etats membres, les superviseurs (deux par pays), elle a permis de familiariser les participants avec les outils d'enquête (questionnaires, manuel d'entretien et de dénombrement) ainsi qu'avec l'utilisation du GPS et leur a donné l'occasion de formuler des remarques souvent pertinentes que le consultant a pris en compte pour élaborer la version définitive de ces outils. Elle s'est terminée par une enquête pilote dans une localité proche de la ville de Rosso (Mauritanie) qui toutefois fut considérée, à juste raison, comme trop courte (une demi journée) et, de ce fait, pas assez exhaustive.

La **deuxième formation** s'est déroulée à Conakry, pour le personnel intervenant au niveau de la Guinée, juste avant le démarrage effectif de l'enquête sur le terrain. Pour ce faire, un séminaire de formation du personnel de terrain (superviseurs et enquêteurs) s'est tenu du 11 au 12 mars 2010 dans la salle de conférence de l'immeuble Kaba à Conakry. Ce séminaire a réuni huit (8) candidats enquêteurs sélectionnés suite à un appel à candidature restreint. Les buts visés par cette formation étaient de :

- présenter les objectifs et la méthodologie de l'enquête ;
- familiariser les participants avec les outils de collecte (questionnaires, manuels et fiche de dénombrement) ;
- initier les participants au remplissage des questionnaires ;
- traduire dans la langue nationale peulh des concepts clés, certaines questions fondamentales et des modalités des réponses pertinentes.

En effet, le choix des enquêteurs a été fait sur la base de critères tels que l'expérience en matière de collecte, la maturité et l'aptitude à diriger une équipe.

La commission de sélection était composée de l'encadreur du projet et des deux Superviseurs des enquêtes.

Afin que le Coordonateur du PGIRE puisse éventuellement faire appel à ces superviseurs et enquêteurs pour la réalisation ultérieure d'autres enquêtes (par exemple dans le cadre du suivi du Projet), les noms et coordonnées de ces agents ont été consignés en annexe 2 du présent rapport.

Ainsi, les huit (8) meilleurs candidats ont été sélectionnés pour être ventilés entre les deux équipes de Labé et de Mamou dirigées chacune par l'un des deux superviseurs.

Enfin, il convient de préciser que la formation a été assurée par l'encadreur assisté par ses deux superviseurs. Le représentant du consultant a participé à la formation et en a assuré l'encadrement.

Conformément aux recommandations de l'atelier de Nouakchott, l'équipe s'est déplacée, ensuite, sur le terrain en vue d'y effectuer une enquête pilote (les 13 et 14 mars 2010 dans la Préfecture de Coyah).

Une remarque s'impose concernant, d'une part, la sélection des enquêteurs et, d'autre part, le manuel de l'enquêteur :

- Lors de la sélection, un critère majeur était l'expérience des candidats dans la réalisation de ce genre d'enquêtes complexes en milieu rural. Ainsi n'ont été sélectionnés que des enquêteurs ayant déjà participé à plusieurs enquêtes significatives en zone rurale.
- Concernant le manuel de l'enquêteur, celui-ci expliquait l'ensemble des questions afin de faciliter la compréhension des termes techniques utilisés dans les fiches d'enquête, des termes susceptibles de présenter des difficultés pour les enquêteurs n'ayant pas nécessairement les connaissances techniques requises notamment en économie, agriculture, pisciculture, santé, etc.

2.5 TEST PRELIMINAIRE

L'objectif de l'**enquête pilote** était d'initier les enquêteurs des deux équipes regroupés ensemble sur la manière de s'introduire au niveau des autorités communautaires et des ménages, d'appliquer la méthode de dénombrement, de procéder au tirage de l'échantillon et, enfin, à la collecte des données. L'utilisation du GPS était un autre thème important, car dans le cadre de l'enquête, ils ont dû procéder au levé des coordonnées géographiques non seulement de chaque entité enquêtée (au point considéré comme central par les populations), mais également du logement ou de la concession (devant l'entrée) de chaque ménage dénombré.

L'enquête pilote s'est déroulée, comme susmentionnée, du 13 au 14 mars 2010. Elle a été réalisée dans la Sous Préfecture de Manéah (District de Bambayah) dans la préfecture de Coyah.

Elle s'est déroulée dans d'excellentes conditions et les enquêteurs sélectionnés se sont montrés très dévoués de même que les superviseurs, sous la coordination des deux encadreurs (national et MCG).

Le travail a été conduit de manière à refléter exactement le travail, les tâches et les comportements tels qu'ils devaient se faire lors de l'enquête sur le terrain, c'est-à-dire :

- Présentation de l'enquête et de ses objectifs à la population ;
- Dénombrement ;
- Levé des coordonnées au GPS ;
- Tirage de l'échantillon au 2^{ème} degré ;
- Remplissage des questionnaires communautaire (entité) et ménage ;
- Restitution des résultats à la population.

En conclusion, on peut noter que :

- Le dénombrement est l'activité la plus difficile et elle prend le plus de temps. Il s'est fait conformément aux recommandations formulées dans le manuel de dénombrement ;
- L'administration des questionnaires ménage et entité n'a pas posé de problèmes. Le chef de district a mobilisé rapidement les personnes ressources pour répondre au questionnaire entité tandis que les chefs de ménage se sont tous montrés intéressés par l'enquête et l'étude en général ;
- Les enquêteurs ont utilisé un manuel de l'INS pour déterminer les rapports quantités produites et superficies cultivées (voir le manuel agricole en annexe 3).

Cette enquête pilote a permis de lever les dernières difficultés au sujet des questions posées dans les questionnaires en vue de parvenir à un remplissage complet et, surtout, similaire des questionnaires, afin de permettre la comparaison ultérieure des réponses et de garantir l'homogénéité des résultats. Enfin, elle était l'occasion de donner aux enquêteurs des conseils pratiques en matière d'organisation des enquêtes

2.6 TRAVAIL DE TERRAIN

Initialement prévues au terme de l'enquête pilote, les enquêtes de terrain n'ont pu démarrer dans les préfectures de Labé et Mamou que le 21 mars 2010, soit une semaine après l'enquête pilote, suite à une formation sur Epinfo programmée de longue date (pendant quatre jours à Conakry), et une journée (le 20 avril) réservée au déplacement des équipes.

Les enquêtes proprement dites ont donc effectivement démarré le 21 mars 2010 avec les deux équipes placées sous la supervision des deux superviseurs et encadrés de près par l'encadreur national.

Elles se sont achevées le 18 avril 2010 après s'être déroulées conformément à la programmation. Après les premiers jours nécessaires à la vraie maîtrise des questionnaires, les enquêteurs ont pu trouver et maintenir un rythme de

croisière appréciable. Tous les villages ont été enquêtés conformément au plan d'échantillonnage (fiches entités dûment remplies disponibles) et le nombre prévu de ménages (700) a fait l'objet de l'enquête sur la base de la fiche ménage (fiches ménage remplies et contrôlées disponibles).

Aussi bien les coordonnées des localités (point central du village) que la position géographique de l'habitation de chaque ménage enquêté ont été levées correctement au GPS et inscrites sur les questionnaires. Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée ayant pu empêcher l'organisation des enquêtes. La logistique s'est avérée fonctionnelle et adaptée aux besoins des deux équipes constituées (véhicules en parfait état de marche, GPS neufs achetés spécialement pour les enquêtes, fiches d'enquêtes disponibles en nombre suffisant, etc.).

Dès la fin des enquêtes, les superviseurs et l'encadreur ont rapatrié les questionnaires classés par zones de référence dans les malles acquises à cet effet avant le démarrage des enquêtes. Ils ont été déposés au siège de l'INS et le Consultant a fait le déplacement à Conakry dès le 22 avril 2010 pour prendre livraison des documents remplis en vue de leur transfert à Nouakchott et leur saisie au siège du Consultant.

2.7 TRAITEMENT DES DONNEES

La **saisie des données** collectées sur le terrain (fiches communautaires / entité et fiches ménage) s'est effectuée dans une salle réservée à cet effet au siège du bureau MCG à Nouakchott. Elle avait débuté par une formation des agents de saisie de deux jours (les 22 et 23 mars 2010), puis a démarré effectivement le 24 mars 2010 par la saisie des questionnaires de la Mauritanie suivie de celle des questionnaires du Sénégal. En effet, les enquêtes dans ces deux pays avaient démarré dès le mois de mars et les questionnaires étaient donc disponibles les premiers.

La saisie a été réalisée par quatre Agents de saisie spécialisés suivis en permanence par un Superviseur et encadrés de près par l'équipe de consultants. Tous les agents sélectionnés avaient une bonne expérience de la saisie de questionnaires de ce genre et du logiciel, notamment dans le cadre d'enquêtes mises en œuvre par l'Institution Mauritanienne de la Statistique (ONS).

Après les premiers jours de mise en train et de rodage, l'équipe est parvenue à saisir environ 100 questionnaires par jour (en moyenne 25 questionnaires par agent de saisie). Au fur et à mesure de l'avancement de la saisie, l'Informaticien a commencé l'exploitation et l'analyse des premiers masques disponibles. Parallèlement, la collecte des données transversales s'est poursuivie, elle aussi, sur la base du focus des données secondaires.

Elle a été menée par l'encadreur national appuyé par les différents experts de l'équipe du consultant. La saisie et exploitation des questionnaires de la Guinée ont débuté le 22 avril pour s'achever le 3 mai 2010.

Aspects techniques du traitement des données : Le programme de saisie des données de l'enquête a été développé sur le logiciel CSPro, permettant ainsi de réaliser, de manière optimale, les tests de cohérence des variables au moment de la saisie et de disposer, au terme de cette dernière, d'un fichier présentant un minimum de valeurs aberrantes.

Quant à la tabulation, elle a été faite sur le logiciel d'analyse statistique SAS.

Comme dans le cas de toutes les enquêtes ménages, un travail de correction et de vérification des données a été nécessaire avant toute analyse des données. Ainsi, on a commencé, dans un premier temps, par le nettoyage du fichier :

- vérification de l'exhaustivité : saisie de l'ensemble des questionnaires,
- duplication : aucun ménage ou entité n'a été saisi deux fois,
- suppression des enregistrements fictifs.

Ensuite, nous avons procédé à la vérification des réponses, variable par variable. Si nécessaire, le retour aux questionnaires nous a permis de corriger toutes les réponses non permises. En dernier recours, il restait la possibilité de comparer les indicateurs douteux avec d'autres sources de données (INS, départements sectoriels, etc.).

2.8 TAUX DE REPONSE ET PONDERATION

Pour les deux questionnaires administrés (ménage et entité), le taux de réponse est de 100% pour l'ensemble des questions codées. Lors de l'analyse des résultats il s'est avéré toutefois que certaines questions, heureusement en nombre très limité, étaient mal formulées et ne pouvaient pas aboutir à des réponses pleinement satisfaisantes. Le point 2.10 ci-dessous (Enseignements tirés et améliorations futures de la collecte des données) revient plus en détail sur cette problématique

Une pondération a été effectuée pour chacune des 35 zones de référence du pays. Les résultats de cette pondération sont consignés en annexe 4 du présent rapport.

2.9 FIABILITE DES ESTIMATIONS

Le consultant estime que la fiabilité des estimations est excellente en ce qui concerne l'ensemble des résultats obtenus au niveau de la zone PGIRE. Néanmoins, dans certains domaines, tout particulièrement dans ceux de la pêche pratiquée par très peu de chefs de ménage et encore uniquement dans la Préfecture de Mamou, le nombre de ménages et, par conséquent des réponses, était trop restreint pour obtenir des résultats significatifs. Conformément aux nouveaux revenus le doute quant à la fiabilité a pu être levé aussi bien en ce qui concerne le niveau des revenus qu'en matière d'écart existant entre les deux régions de la zone PGIRE.

Par contre, les données relatives à la zone Témoin sont moins fiables sinon, dans de nombreux cas, non significatifs, mais on s'y attendait depuis la détermination de la taille de l'échantillon. Par conséquent, pour la zone Témoin, on ne dispose que des informations recherchées en matière d'indicateurs socioéconomiques.

2.10 ENSEIGNEMENTS TIRES ET AMELIORATIONS FUTURES DE LA COLLECTE DES DONNEES

Au terme de l'exploitation et de l'analyse des données collectées à travers l'enquête, il est possible d'en tirer quelques enseignements pertinents et de faire certaines propositions quant aux améliorations à apporter à la collecte future de données, notamment dans le cadre du suivi évaluation futur du PGIRE.

En effet, si dans l'ensemble l'enquête s'est déroulée dans des conditions tout à fait satisfaisantes sinon excellentes, notamment sur le plan matériel et de l'organisation, des améliorations sont possibles en matière de conception des outils d'enquête et de vérification, en particulier par le superviseur le jour même de l'enquête, du remplissage complet et correct des questionnaires.

Dans ce cadre, le consultant fait les suggestions suivantes :

- Optimiser la définition des questions des questionnaires : Lors de l'analyse des résultats il s'est avéré, et ceci au niveau des quatre pays, que quelques questions étaient mal formulées et ne pouvaient pas, de ce fait, aboutir à des réponses pleinement satisfaisantes.

Pour ne citer qu'un exemple (Questionnaire ménage, page 11, Partie F, point 17. Le drainage) : dans la case correspondante il fallait marquer ou 1. « fonctionne mal » ou 2 « inexistant ». La saisie fait ressortir deux pourcentages dont l'ensemble donne 100%.

A l'analyse on a l'impression que partout le drainage fonctionne mal ou est inexistant et que, nulle part, le drainage donne satisfaction.

Dans un tel cas, il faudra dans l'avenir soit poser trois questions : 1. « satisfaisant », 2. « fonctionne mal » et 3. « inexistant », soit procéder en deux étapes : 1. « existant », 2. « inexistant », puis si existant : 3. « satisfaisant », 4. « fonctionne mal ».

- Le taux de réponse est également faible pour les questions non codées, par exemple si à la suite d'une dernière question codée « Autre » on demande à l'enquêteur « à préciser : ». Dans une telle situation, ou l'enquêteur ne se donne pas la peine de noter la ou les réponses ou l'interviewé n'a pas le temps pour trouver tout de suite la réponse. Il est ainsi proposé de coder toutes les questions, même au risque d'alourdir le questionnaire.
- Les questions demandant à l'interviewé de classer les contraintes par priorité (gravité) de 1 à 8 (en matière d'agriculture) ou même de 1 à 9 (en matière d'élevage) sont très difficiles à gérer par la majorité des chefs de ménage. Les réponses s'en ressentent et les contraintes classées les dernières ne sont plus précises et incomplètes. Ainsi, il vaudra mieux, dans l'avenir, se limiter aux trois contraintes majeures qui peuvent être citées facilement par ordre prioritaire par les personnes enquêtées.
- Notamment à l'occasion de l'enquête témoin et bien que pour la présente enquête le consultant ait fait appel à des enquêteurs chevronnés ayant une bonne expérience de ce type d'enquêtes, il s'est avéré qu'une formation complémentaire est indispensable, car chaque enquête a ses spécificités. La réalisation d'un test préliminaire des résultats de la formation, avantageusement sous forme d'une enquête témoin d'au moins deux jours comme elle a été effectuée dans chacun des quatre pays, est vivement recommandée.

PARTIE B : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE EN GUINEE

Chapitre 3 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ENQUETEE

3.1 Introduction

La population enquêtée est caractérisée par son appartenance majoritaire au milieu rural du fait qu'aucun véritable centre urbain ne figure parmi les entités de l'échantillon.

Cette population est confrontée, ainsi, à des conditions de vie difficiles marquées, le plus souvent, par l'enclavement de leur lieu d'habitation et d'activité, notamment en saison des pluies, l'insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures aussi bien sociales qu'économiques, le manque d'emploi et d'activités étalées sur toute l'année ainsi qu'un taux de pauvreté globale et même de pauvreté alimentaire relativement élevé.

3.2 Composition de la population et caractéristiques démographiques

3.2.1 Données démographiques globales

Au recensement de 1996 (INS/RGPH 1996), la Guinée comptait 7.058.596 habitants. Les projections de l'INS évaluent la population totale à 10.824.262 habitants en 2010.

Les données démographiques globales des régions et préfectures situées dans l'espace OMVS sont présentées en annexe A, tableaux A4 et A5. Elles sont récapitulées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Données démographiques globales des Préfectures de l'espace OMVS (1996)

Préfectures	Effectif Population	Effectif selon les projections de l'INS			
	en 1996	2007	2008	2009	2010
Labé	251.702	315.510	322.461	329.565	336.826
Koubia	91.882	111.393	113.502	115.651	117.840
Mali	204.041	217.560	219.107	220.664	222.233
Tougué	114.647	149.576	153.428	157.379	161.432
Lélouma	137.273	149.546	150.903	152.273	153.655
Mamou	236.326	351.246	364.586	378.433	392.806
Dalaba	136.560	177.051	181.496	186.052	190.723
Pita	239.236	270.918	274.341	277.808	281.318

Source : INS

D'autres tableaux placés en annexe A donnent de nombreuses informations démographiques au niveau national et à celui des préfectures situées dans l'espace OMVS. Ces tableaux qui ne se prêtent guère à un résumé succinct dans le cadre du rapport, sont placés en annexe A et peuvent ainsi être consultés facilement.

3.2.2 Répartition par sexe et classes d'âge

3.2.2.1 Répartition par sexe

Selon le recensement de 1996, **au niveau national**, les habitants de sexe féminin étaient légèrement majoritaires et représentaient 51,13% de la population (3.609.107 habitants) tandis que ceux de sexe masculin ne représentaient que 48,87% (3.449.489 habitants).

Il en était de même pour toutes les Préfectures de l'espace OMVS comme le montre le tableau 2. En effet, suivant les préfectures, les personnes de sexe féminin représentent entre 51,35% et 57,39%.

Tableau 2 : Répartition de la population selon le sexe par Préfecture de l'espace OMVS (1996)

Préfecture	Population masculine		Population féminine		Population totale	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Labé	114.328	45,42	137.347	54,58	251.702	100,00
Koubia	41.966	45,67	49.916	54,33	91.882	100,00
Mali	91.713	44,95	112.328	55,05	204.041	100,00
Tougué	52.565	45,85	62.082	54,15	114.647	100,00
Lélouma	58.486	42,61	78.787	57,39	137.273	100,00
Mamou	114.964	48,65	121.362	51,35	236.326	100,00
Dalaba	62.320	45,60	74.336	54,40	136.656	100,00
Pita	105.834	44,24	133.402	55,76	239.236	100,00

Source : INS/RGPH 1996 (pourcentages calculés par MCG)

Au niveau des ménages enquêtés, (tableau 3) cette tendance se reflète au niveau de la zone PGIRE et de la zone Témoin, mais moins fortement dans la région de Mamou (48,2% de sexe masculin, un pourcentage très proche de celui du tableau 2 précédent) que dans celle de Labé (44,1% de sexe masculin) et la zone Témoin (43,2% de sexe masculin). Il est permis de penser que la région de Labé de même que la zone Témoin connaissent un taux de mobilité (qui concerne davantage les hommes que les femmes) plus élevé que la région de Mamou.

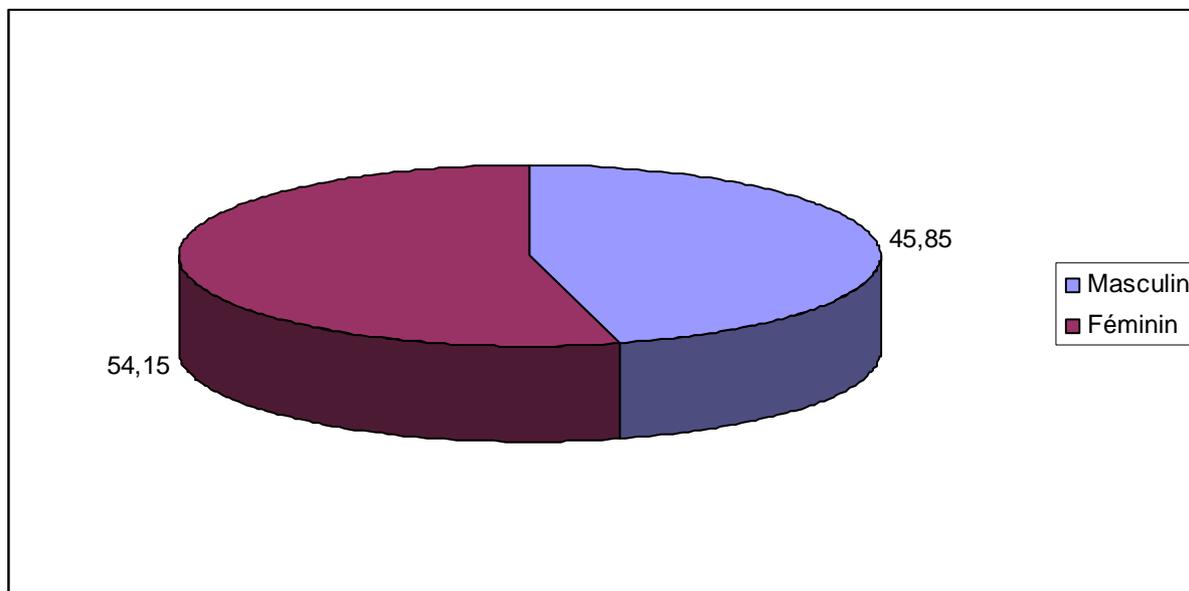
Tableau 3 : Répartition de la population de l'échantillon enquêté selon le sexe, la Région et la zone (en %)

ZONE	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	2 Zones
Masculin	44,13	48,25	45,85	43,24	44,67
Féminin	55,87	51,75	54,15	56,76	55,33
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Ainsi, le graphique 1 démontre que pour l'ensemble des localités ciblées dans la zone PGIRE, les personnes de sexe masculin sont moins nombreuses (45,8%) que celles de sexe féminin (54,2%).

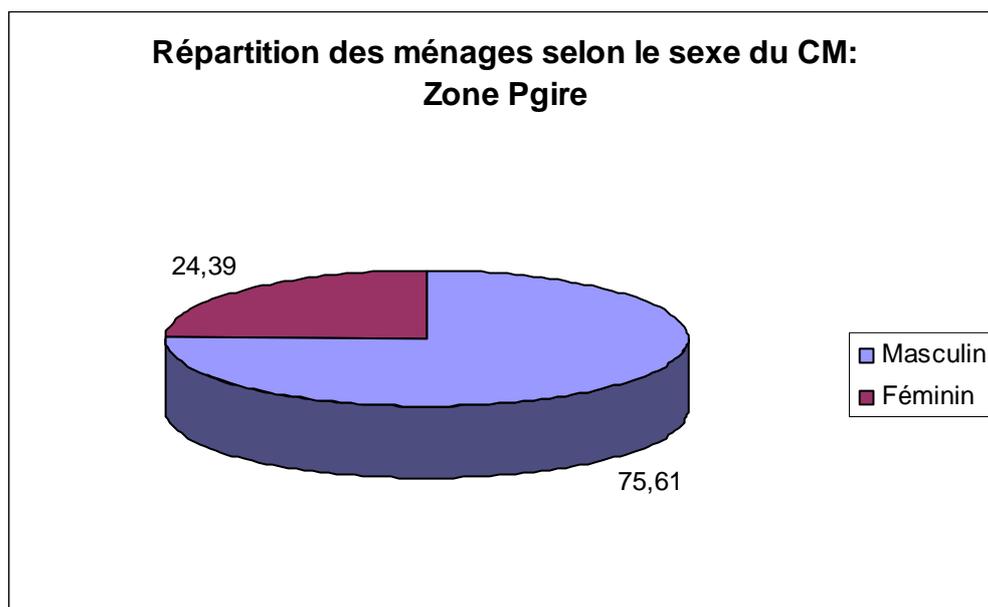
Graphique 1: Répartition de la population enquêtée selon le sexe : zone PGIRE



Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Sexe du chef de ménage : Par ailleurs, l'enquête a permis de déterminer le sexe des chefs de ménage (CM) interviewés. Ainsi, dans la zone PGIRE, 75,6% des CM sont de sexe masculin et 24,4% de sexe féminin, avec toutefois une différence assez significative entre les deux régions : à Labé, 69,5% des CM sont de sexe masculin et 30,5% de sexe féminin, tandis que dans la région de Mamou ces pourcentages sont respectivement de 86,6% et de 13,4%. Dans la zone Témoin, 72,4% des CM sont de sexe masculin et 27,6% de sexe féminin. Le graphique 2 représente la répartition des ménages dans la zone PGIRE selon le sexe du chef de ménage :

Graphique 2: Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage : zone PGIRE



Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

3.2.2.2 Répartition par classes d'âge

La répartition de la population par classes d'âge est disponible au **niveau national**. Pour 1996, elle est reprise dans le tableau 4.

Si elle confirme la supériorité numérique des personnes de sexe féminin, elle fait toutefois ressortir que cette supériorité n'existe que pour certains groupes d'âge. Ainsi, les personnes de sexe féminin ne prédominent que dans les groupes d'âge des 15 à 44 ans et pour les personnes âgées de plus de 50 ans. Par contre, les personnes de sexe masculin prédominent clairement pour les jeunes de 0 à 14 ans puis de nouveau, plus légèrement, pour les personnes entre 45 et 49 ans.

Tableau 4 : Répartition de la population nationale selon le sexe et les classes d'âge (RGPH 1996)

Classe d'âge	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 1 an	121.442	3,52	122.811	3,40	244.253	3,46
1 à 4 ans	513.362	14,88	498.247	13,81	1.011.609	14,33
5 à 14 ans	1.019.134	29,54	945.297	26,19	1.964.431	27,83
15 à 24 ans	542.064	15,71	623.020	17,26	1.165.084	16,51
25 à 44 ans	739.578	21,44	896.589	24,84	1.636.167	23,18
45 à 49 ans	115.845	3,36	112.638	3,12	228.483	3,24
50 à 64 ans	239.353	6,94	251.318	6,96	490.671	6,95
65 et plus	158.711	4,60	159.187	4,41	317.898	4,50
TOTAL	3.449.489	100,00	3.609.107	100,00	7.058.596	100,00
Age médian	16,0 ans		18,0 ans		17,3 ans	

Source : INS/RGPH 1996 (pourcentages calculés par MCG)

Au niveau **des ménages de l'échantillon de l'enquête**, l'âge moyen des membres est de 24,1 ans dans la région de Mamou et de 25,9 dans celle de Labé, ce qui donne un âge moyen de 25,2 ans dans la zone PGIRE. La répartition par groupes d'âge dans la zone PGIRE est donnée dans le tableau 5 et sous forme de pyramide des âges dans le graphique3 :

Tableau 5 : Répartition de la population enquêtée par classes d'âge et sexe (en %) (zone PGIRE)

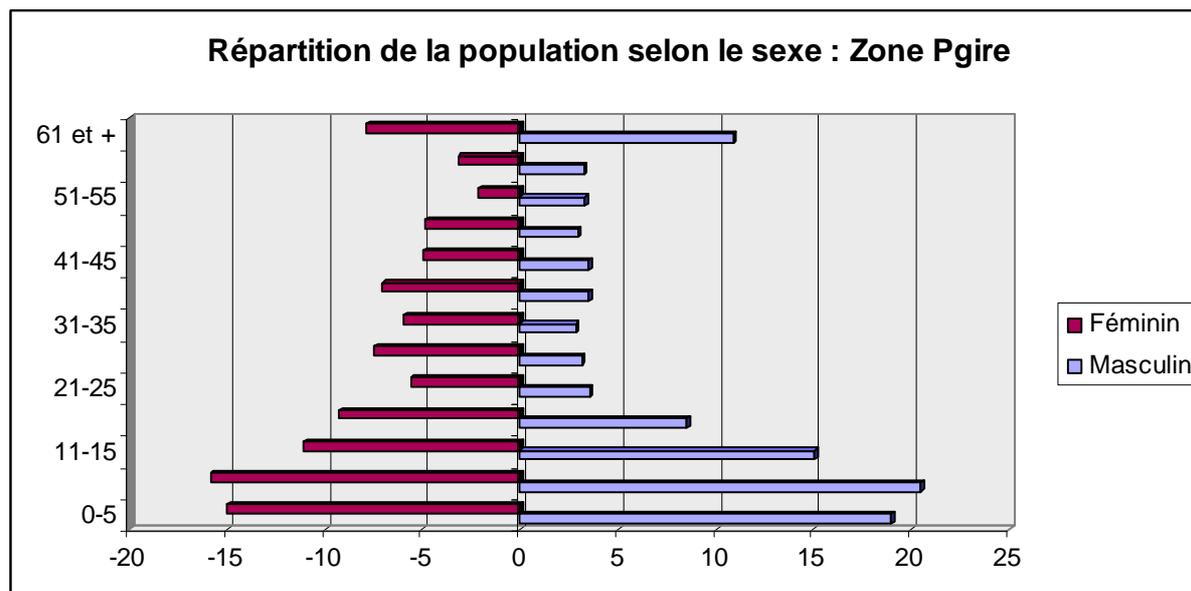
Classes d'âge	Labé		Mamou		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 - 5 ans	19,65	13,79	18,15	16,51	18,95	14,96
6 - 10	19,07	15,3	22,11	16,51	20,49	15,82
11 - 15	15,28	10,86	14,85	11,27	15,08	11,04
16 - 20	8,15	8,88	8,91	9,72	8,51	9,24
21 - 25	4,08	5,26	2,97	6,02	3,56	5,59
26 - 30	2,62	7,48	3,8	7,41	3,17	7,45
31 - 35	3,2	6,43	2,48	5,25	2,86	5,92
36 - 40	3,2	6,78	3,8	7,41	3,48	7,05
41 - 45	4,08	5,37	2,81	4,32	3,48	4,92
46 - 50	3,06	4,67	2,81	5,09	2,94	4,85
51 - 55	2,47	2,34	4,29	1,85	3,33	2,13
56 - 60	3,06	3,39	3,47	2,93	3,25	3,19
61 et plus	12,08	9,46	9,57	5,71	10,9	7,85
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Le graphique 3 illustre la répartition donnée dans le tableau 5. Il ne confirme pas seulement au niveau de la zone PGIRE la supériorité numérique de l'élément féminin mentionnée au niveau national (tableau 4), mais l'élargit aux classes d'âge de 16 à 50 ans. Comme les moins de 16 ans, les plus de 50 ans sont majoritairement de sexe masculin.

Par ailleurs, l'âge moyen des chefs de ménage est de 54,6 ans dans la zone PGIRE (55,1 ans à Labé et 53,2 ans à Mamou). Il est de 51,4 ans dans la zone Témoin.

Graphique 3 : Répartition selon les classes d'âge et le sexe : zone PGIRE



Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

3.2.3 COMPOSITION DU MENAGE ET LIENS DE PARENTE

3.2.3.1 Composition du ménage

Au *niveau régional*, en 1996, le ménage moyen comptait 6,2 personnes dans la région de Labé et 5,5 personnes dans la région de Mamou. Le tableau 6 présente la situation par préfecture :

Tableau 6 : Taille moyenne des ménages par Région et par Préfecture (RGPH 1996)

Région / Préfecture	Population totale	Nombre de ménages	Taille moyenne du ménage
Labé	251.675	42.159	5,97
Koubia	91.882	14.974	6,14
Mali	204.041	32.042	6,37
Tougué	114.647	16.573	6,92
Lélouma	137.273	23.906	5,74
R.A. de Labé	799.518	129.654	6,17
Mamou	236.326	41.900	5,64
Dalaba	136.656	26.143	5,23
Pita	239.236	43.501	5,50
R.A. de Mamou	612.218	111.544	5,49

Source : INS/RGPH 1996

Parmi les ménages enquêtés dans la zone PGIRE, la taille moyenne est de 5,6 personnes (5,2 personnes à Labé et 6,2 personnes à Mamou). Par conséquent, contrairement aux données du tableau ci-dessus qui, rappelons le, datent de 1996, l'enquête fait ressortir une taille moins importante des ménages à Labé par rapport à Mamou. Dans la zone Témoin, le ménage enquêté compte en moyenne 6,5 personnes.

3.2.3.2 Liens de parenté

Les liens de parenté existant entre les membres des ménages enquêtés dans les régions de la zone PGIRE et de la zone Témoin ressortent du tableau 7. Les différences sont peu significatives ; toutefois le nombre de fils ou filles est de 5 points plus élevé à Labé (49,4%) qu'à Mamou (44,4%) Par contre, on compte moins de grands-parents à Labé (0,05%) qu'à Mamou (0,6%) ou dans la zone Témoin (0,6%).

Tableau 7 : Liens de parenté (moyennes) entre les membres des ménages enquêtés

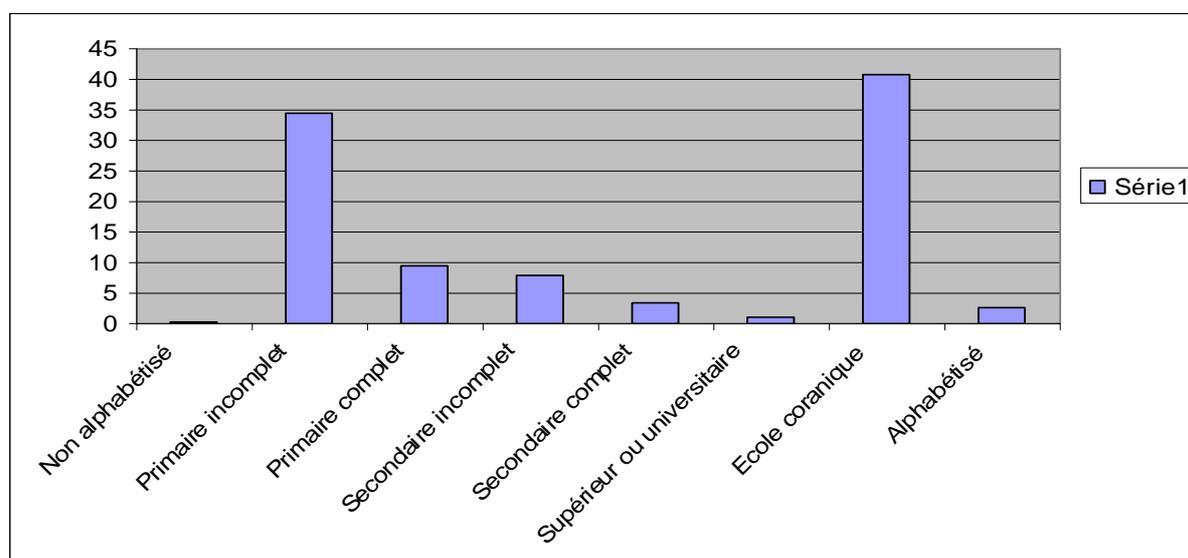
Liens de parenté	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin	2 Zones
	Labé	Mamou			
Chef de ménage	16,35	17,14	17,80	16,77	17,33
Epoux ou épouse	19,81	21,00	20,31	18,63	19,55
Fils ou fille	49,42	44,43	47,33	48,17	47,71
Frère ou sœur	-	0,93	0,39	0,23	0,32
Oncle ou tante	0,05	-	0,03	0,07	0,05
Grand-père / grand-mère	0,05	0,65	0,30	0,60	0,43
Autre lien familial	11,84	16,65	13,85	15,53	14,61
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

3.2.4 NIVEAU D'INSTRUCTION DES MEMBRES DES MENAGES ENQUETES

Le niveau d'instruction moyen des membres des ménages enquêtés dans la zone "PGIRE est présenté sous forme du graphique 4. Pour la zone Témoin, les données ne sont pas assez nombreuses pour être représentatives.

Graphique 4: Répartition de la population selon le niveau d'instruction (en %): zone PGIRE



Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

Les pourcentages précis des différents niveaux, par région et par zone, sont présentés au tableau 8 :

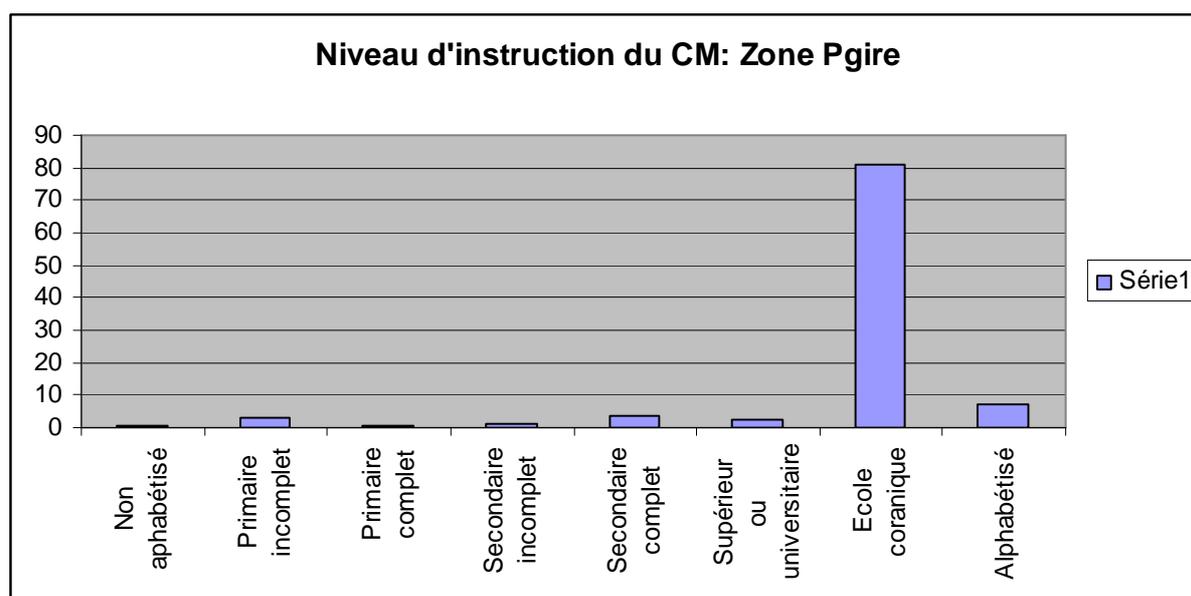
Tableau 8 : Niveau moyen d'instruction de la population (en %)

Niveau moyen d'instruction	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Non alphabétisé	0,52	0,25	0,38	-
Primaire incomplet	41,66	27,59	34,42	37,19
Primaire complet	10,90	8,28	9,54	5,68
Secondaire incomplet	9,77	6,05	7,84	4,83
Secondaire complet	2,33	4,35	3,38	0,32
Supérieur ou universitaire	1,83	0,19	0,98	0,40
Ecole coranique	29,08	51,79	40,85	50,06
Alphabétisé	1,39	3,89	2,59	1,52
Ensemble	100,00	100,00		100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Pour la zone PGIRE, nous connaissons le niveau d'instruction et pouvons différencier entre ces niveaux selon le sexe du chef de ménage. Il s'avère que pour les CM de sexe féminin, le niveau d'études primaires incomplètes est bien plus fréquent que chez leurs collègues masculins. Par contre, on rencontre davantage de CM masculins que de CM féminins alphabétisés (respectivement 7,8% et 3,8%). Toutefois, contrairement aux CM de sexe masculin, on ne rencontre pas de CM de sexe féminin ayant une instruction de niveau primaire complet, secondaire ou supérieur. Le graphique 5 fait ressortir le niveau d'instruction des CM des deux sexes confondus.

Graphique 5: Niveau d'instruction des chefs de ménage : zone PGIRE



Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

Afin de disposer des résultats exacts de l'enquête, nous présentons ci-après les pourcentages sous forme du tableau 9.

Tableau 9 : Niveau d'instruction des chefs de ménage selon le sexe

Niveau moyen d'instruction du CM	Sexe		Zone PGIRE	Sexe		Zone Témoin
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Non alphabétisé	0,75	-	0,69	-	-	-
Primaire incomplet	1,84	15,69	2,93	7,17	6,44	7,02
Primaire complet	0,66	-	0,61	-	-	-
Secondaire incomplet	1,56	-	1,43	1,34	-	1,06
Secondaire complet	3,76	-	3,47	-	-	-
Supérieur ou universitaire	2,65	-	2,44	-	-	-
Ecole coranique	81,02	80,48	80,97	87,81	90,07	88,28
Alphabétisé	7,76	3,83	7,45	3,68	3,48	3,64
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

3.2.5 MOBILITE DES POPULATIONS

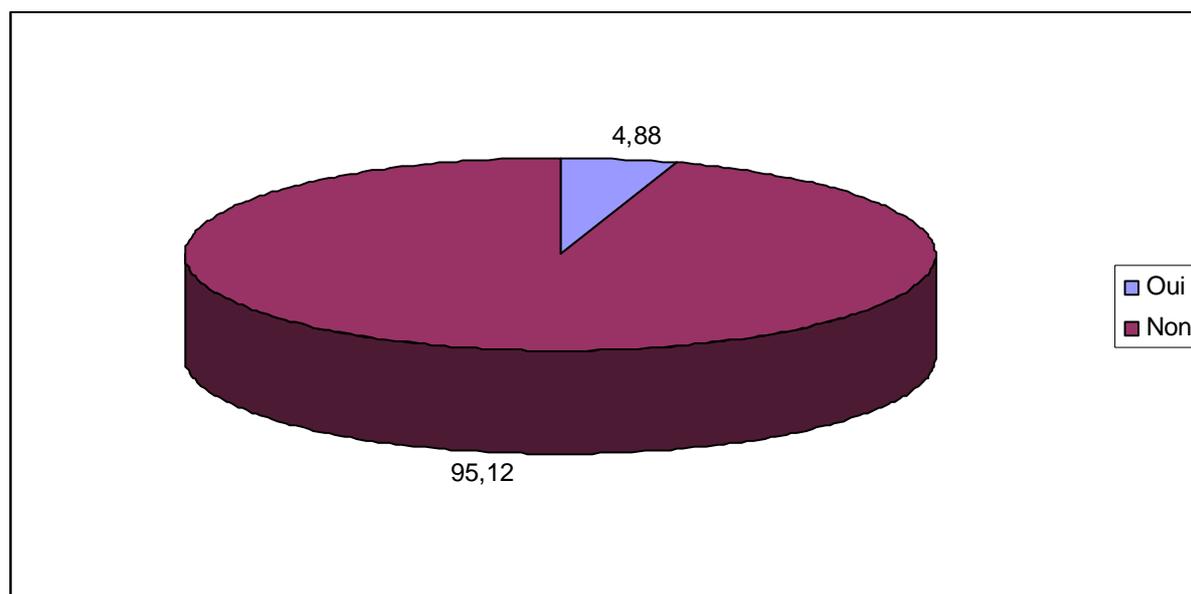
Selon les *résultats de l'enquête* entité la mobilité des populations est de 4,9% dans la zone PGIRE et de 4,2% dans la zone Témoin. Dans la zone PGIRE, il est cependant nettement plus élevé dans la région de Labé (9,1%) que dans celle de Mamou où il très proche de zéro (0,3%). Le tableau 10 et le graphique 6 représentent ces données.

Tableau 10 : Mobilité des populations selon la zone et les régions (en %)

Migration	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Sont mobiles	9,13	0,26	4,88	4,18
Ne sont pas mobiles	90,87	99,74	95,12	95,82
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Graphique 6: Mobilité des populations dans la zone PGIRE



Source : MCG – Enquête entité PGIRE 2010

En plus de ces taux de mobilité globale, l'enquête a voulu connaître les **taux de sortie et d'entrée** des populations dans la zone PGIRE en différenciant, d'une part, selon le sexe et, d'autre part, selon l'âge (les moins de 18 ans et les plus de 18 ans). Les résultats figurent dans les tableaux 11 et 12 ci-après. Il ressort de ces tableaux que :

- pour les hommes :
 - les sorties de longue durée (> à 1 an) sont plus fréquentes chez les plus de 18 ans que chez les moins de 18 ans ; pour les sorties de courte durée (< à 1 an), c'est le contraire, elles sont plus fréquentes chez les moins de 18 ans que chez les plus de 18 ans ;
 - quant aux entrées, aussi bien de longue que de courte durée, elles concernent davantage les moins de 18 ans que les hommes adultes.
- pour les femmes :
 - les sorties de courte durée sont plus fréquentes chez les moins de 18 ans mais les sorties de longue durée plus fréquentes chez les plus de 18 ans ;
 - comme pour les personnes de sexe masculin, les entrées, de courte ou longue durée, sont plus fréquentes chez les moins de 18 ans que chez les femmes adultes.

Les tableaux 13 et 14, enfin, nous donnent, le premier pour la zone PGIRE et le second pour la zone Témoin, les destinations préférées des sortants par groupe d'âge (moins et plus de 18 ans) mais pour les deux sexes confondus.

Tableau 11 : Sorties et entrées des personnes de sexe masculin des localités de la zone PGIRE (en %)

Types de sorties et d'entrées	Jeunes (âgés de 0 à 18 ans)				Adultes (âgés de plus de 18 ans)			
	Fréquente	Peu fréquente	Inexistante	Ensemble	Fréquente	Peu fréquente	Inexistante	Ensemble
Sortie de longue durée (> 1 an)	33,33	35,59	6,67	25,00	53,19	11,48	-	25,00
Sortie de courte durée (< 1 an)	45,83	30,51	6,67	25,00	34,04	26,23	-	25,00
Entrée de longue durée (> 1 an)	4,17	15,25	48,89	25,00	8,51	32,79	40,00	25,00
Entrée de courte durée (< 1 an)	16,67	18,64	37,78	25,00	4,26	29,51	60,00	25,00
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches entité

Tableau 12 : Sorties et entrées des personnes de sexe féminin des localités de la zone PGIRE (en %)

Types de sorties et d'entrées	Jeunes (âgés de 0 à 18 ans)				Adultes (âgés de plus de 18 ans)			
	Fréquente	Peu fréquente	Inexistante	Ensemble	Fréquente	Peu fréquente	Inexistante	Ensemble
Sortie de longue durée (> 1 an)	-	40,48	20,55	25,00	61,90	26,15	5,00	25,40
Sortie de courte durée (< 1 an)	76,92	33,33	10,96	25,00	23,81	38,46	-	23,81
Entrée de longue durée (> 1 an)	7,69	11,90	35,62	25,00	4,76	21,54	42,50	25,40
Entrée de courte durée (< 1 an)	15,38	14,29	32,88	25,00	9,52	13,85	52,50	25,40
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches entité

Tableau 13 : Destinations des sortants de courte et longue durée par ordre de priorité des habitants des localités en % : zone PGIRE

Destinations des sortants	Sorties de courte durée (< 1 an)				Sorties de longue durée (> 1 an)			
	1ère destination	2ème destination	3ème destination	4ème destination	1ère destination	2ème destination	3ème destination	4ème destination
Intérieur de la préfecture	40,63	9,38	37,93	28,57	12,50	9,38	46,67	28,67
Capitale	43,75	25,00	31,03	-	62,50	34,38	3,33	-
Autre préfecture	12,50	59,38	27,59	-	6,25	34,38	26,67	53,33
Autre pays	3,12	6,25	3,45	71,43	18,75	21,87	23,33	20,00
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches entité

Tableau 14 : Destinations des sortants de courte et longue durée par ordre de priorité des habitants des localités en % : zone Témoin

Destinations des sortants	Sorties de courte durée (< 1 an)				Sorties de longue durée (> 1 an)			
	1 ^{ère} destination	2 ^{ème} destination	3 ^{ème} destination	4 ^{ème} destination	1 ^{ère} destination	2 ^{ème} destination	3 ^{ème} destination	4 ^{ème} destination
Intérieur de la préfecture	23,08	7,69	30,77	66,67	7,69	15,38	33,33	28,57
Capitale	61,54	-	30,77	33,33	69,23	15,38	8,33	14,29
Autre préfecture	-	84,62	7,69	-	-	61,54	25,00	14,29
Autre pays	15,38	7,69	30,77	-	23,08	7,69	33,33	42,86
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches entité

Les **destinations des sortants** de courte et longue durée parmi les habitants des localités de la zone PGIRE sont présentées au tableau 13 ci-dessus. Les sortants de courte durée privilégient la capitale (43,7%) ou des destinations à l'intérieur de la préfecture (40,6%), plus rarement d'autres préfectures (13%) ou un pays étranger (3,1%). Par contre, les sortants de longue durée ciblent, en premier lieu, la capitale (62,5%), bien avant des destinations dans un autre pays (18,7%), à l'intérieur de la préfecture (12,5%) ou dans une autre préfecture (6,3%).

Comme le fait ressortir le tableau 14, pour les sortants de la zone Témoin, les destinations privilégiées sont parfois différentes : pour la courte comme pour la longue durée, la capitale constitue la destination préférée. La deuxième destination est une autre préfecture pour les deux groupes d'âge différenciés et un autre pays ne constitue que la troisième destination pour les moins de 18 ans et la quatrième destination pour les plus de 18 ans.

Les **origines principales des entrants** dans la zone PGIRE sont les suivantes : de l'intérieur de la préfecture pour 57,1%, de la capitale pour 38,1% et d'autres préfectures pour 4,8%. Pour la zone Témoin les origines des entrants sont respectivement de 55,6%, 33,3% et 11,1%.

Concernant la **tendance de l'évolution** de la mobilité des populations, les résultats de l'enquête sont récapitulés dans le tableau 15. De l'avis des responsables communautaires interrogés, la tendance à la sortie serait clairement en augmentation, la tendance à l'entrée plutôt en diminution sinon stable dans la zone PGIRE.

Tableau 15 : Tendance de l'évolution de la mobilité des populations (en %)

Tendances de l'évolution	Zone PGIRE		Zone Témoin	
	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées
Augmentation	70,97	3,70	69,23	18,18
Diminution	19,35	48,15	30,77	54,55
Stable	9,68	48,15	-	27,27
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Enfin, interrogés sur les motifs de la mobilité, les réponses sont identiques dans les deux zones. On sort ou entre essentiellement (92,3% des réponses) pour des raisons économiques et beaucoup plus rarement pour effectuer des études (7,7%).

3.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES

Au niveau régional, on dispose des données socioéconomiques majeures en matière de pauvreté (incidence de la pauvreté par région administrative) et, pour la région de Labé, sur la situation de l'emploi. Ces données, récapitulées sous forme de tableaux (A15 à A17), figurent en annexe A.

Dans le cadre de l'enquête, nous nous sommes intéressés davantage aux activités des populations, des chefs de ménage et des membres de leur ménage.

3.3.1 ACTIVITES DES POPULATIONS ENQUETEES (CHEF DE MENAGE ET DES AUTRES MEMBRES DU MENAGE)

3.3.1.1 Activités des populations

Selon l'enquête entité, dans les localités de la zone PGIRE, l'agriculture est l'activité principale de 96,8% des ménages, tandis que l'élevage ne représente l'activité principale que pour 3,2% des ménages.

L'enquête ménage fournit des informations plus précises mais un peu différentes. Le tableau 16 présente la répartition des populations selon l'activité principale, secondaire et tertiaire. Il ressort de ce tableau que l'agriculture constitue l'**activité principale** des habitants dans toutes les régions du BFS. Les pourcentages de ceux qui déclarent l'agriculture comme activité principale sont de 68,2% dans la zone PGIRE (61,8% à Labé et 76,1% à Mamou) et même de 79,4% dans la zone Témoin. La proportion plus faible à Labé résulte du fait qu'on y rencontre, plus qu'à Mamou ou dans la zone Témoin, un nombre plus important d'habitants ayant comme activité principale le commerce, le transport, l'artisanat ou encore un emploi dans le secteur privé. L'élevage par contre ne représente l'activité principale que pour 0,45% des habitants de la région de Labé et pour 2,1% de ceux de Mamou (et seulement pour 0,3 des CM de la zone Témoin). La pêche, quant à elle, n'est pratiquée comme activité principale par aucun habitant des zones PGIRE et Témoin.

Le commerce vient en deuxième position à Labé où il représente l'activité principale pour 10,3% des habitants ainsi que la zone Témoin (4,5%). A Mamou par contre, l'artisanat vient en deuxième position avec 4,5% et le commerce seulement en troisième position (3,9%). Par ailleurs, pour la zone PGIRE, la répartition des ménages selon l'activité principale des habitants est présentée ci-dessous sous forme du graphique 7.

L'**activité secondaire** la plus pratiquée est encore l'agriculture pour 48,4% des habitants à Labé, mais à Mamou, c'est l'élevage qui est l'activité secondaire la plus fréquente (pour 56,3%), de même que pour ceux de la zone Témoin (49%).

Tableau 16 : Répartition des populations enquêtées selon l'activité principale, secondaire et tertiaire : Zone PGIRE et Zone Témoin (en %)

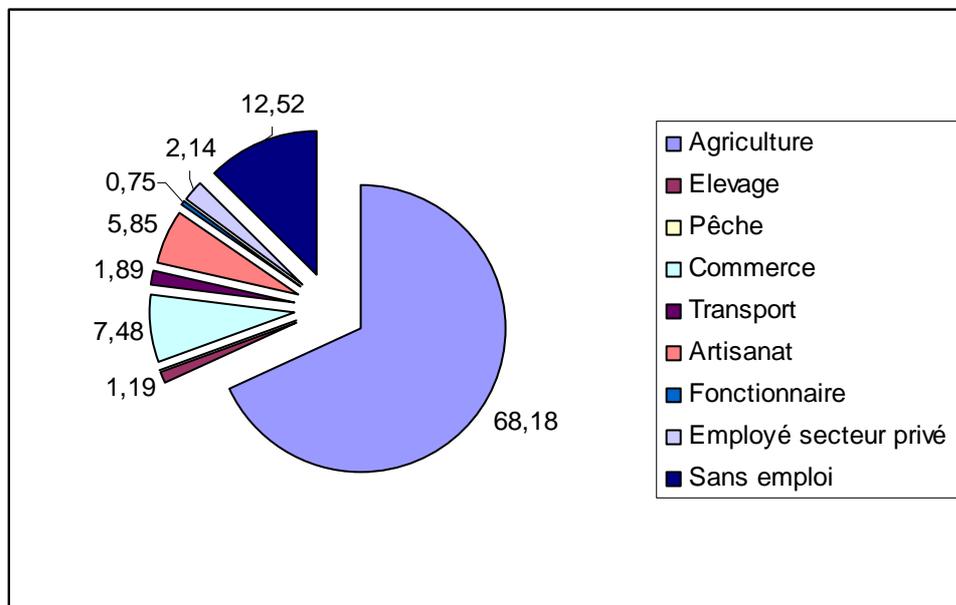
Activité	Activité principale				Activité secondaire				Activité tertiaire			
	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin
Agriculture	61,82	76,06	68,18	79,39	48,36	17,72	36,71	24,51	2,84	6,31	4,43	13,21
Elevage	0,45	2,11	1,19	0,29	25,59	56,30	37,27	48,97-	85,17	39,57	64,25	64,12
Pêche	-	-	-	-	-	0,68	0,26	-	-	-	-	-
Commerce	10,34	3,94	7,48	4,53	15,27	17,16	15,99	18,64	2,48	30,46	15,31	5,60
Transport	2,61	0,99	1,89	0,58	1,54	0,52	1,15	0,40	-	2,33	1,07	3,17
Artisanat	6,93	4,51	5,85	3,80	7,54	6,70	7,22	6,57	7,85	6,03	7,02	13,90
Fonctionnaire	0,68	0,85	0,75	0,15	0,64	-	0,40	0,40	-	-	-	-
Employé secteur privé	3,52	0,42	2,14	0,15	1,05	0,92	1,00	-	1,66	15,31	7,92	-
Sans emploi *	13,64	11,13	12,52	11,11	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches ménage

* Le terme “sans emploi” est correct en parlant d'activité principale (bien qu'il s'agit plutôt de “sans emploi salarié” car dans une exploitation, il y a toujours du travail). En parlant d'activité secondaire ou tertiaire, le terme “sans activité autre que la principale” (ou que la secondaire) serait plus approprié.

L'activité tertiaire la plus pratiquée dans toutes les zones enquêtées est l'élevage, pour 85,2% de la population à Labé, 39,6% à Mamou et 64,1% dans la zone Témoin.

Graphique 7: Répartition des populations selon l'activité principale : zone PGIRE

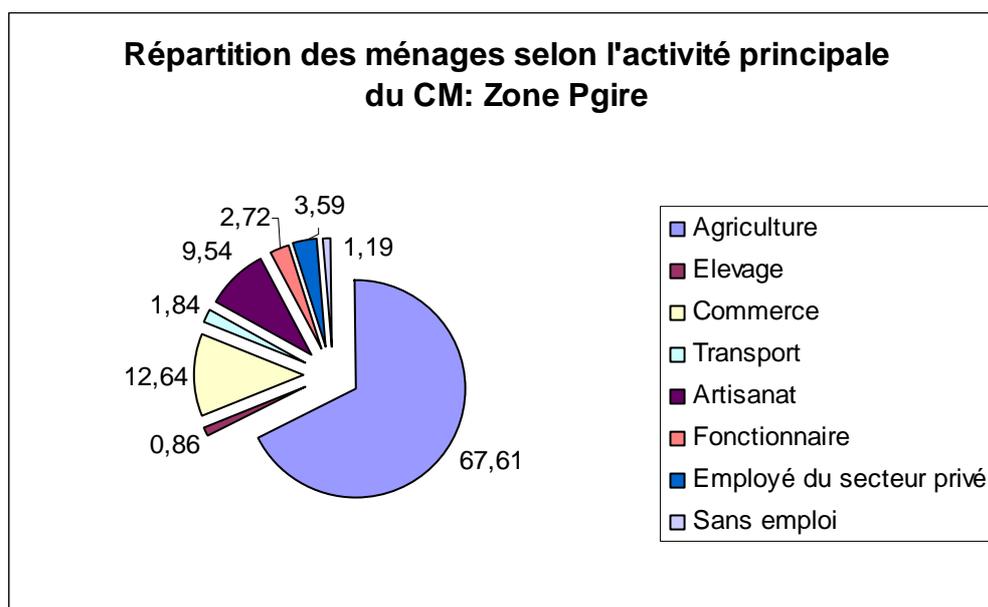


Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

3.3.1.2 Activités des Chefs de ménage

Pour les deux zones PGIRE et Témoin, l'analyse des données collectées dans le cadre de l'enquête permet de se prononcer sur l'activité principale du CM selon le sexe. La présentation est faite dans le tableau 17 :

Graphique 8: Répartition des ménages selon l'activité principale du CM : zone PGIRE



Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

Tableau 17 : Répartition selon l'activité principale et le sexe du Chef de ménage (en %) dans la zone PGIRE

Activité principale	Sexe du CM		Zone PGIRE	Sexe du CM		Zone Témoin
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Agriculture	68,09	65,99	67,61	87,90	85,30	87,18
Elevage	1,12	-	0,86	0,73	1,90	1,06
Pêche	-	-	-	-	-	-
Commerce	9,05	24,74	12,64	2,98	12,79	5,71
Transport	2,39	-	1,84	1,11	-	0,80
Artisanat	10,96	4,77	9,54	5,56	-	4,01
Fonctionnaire	3,52	-	2,72	-	-	-
Employé du secteur privé	4,66	-	3,59	-	-	-
Sans emploi	0,21	4,51	1,19	1,73	-	1,25
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

On constate que dans la zone PGIRE, les CM de sexe féminin (24,4%) ne pratiquent ni l'élevage ni le transport, ils ne sont ni fonctionnaires ni employés du secteur privé. Ils sont toutefois davantage engagés dans les activités de commerce que leurs collègues masculins. Aussi, les CM de sexe féminin connaissent un taux de "sans emploi" plus élevé (4,5%) que les CM masculins (0,2%). Dans la zone Témoin, cependant, on ne rencontre pas de CM féminin "sans emploi".

3.3.1.3 Activités des autres membres du ménage

Parmi les autres membres du ménage qui, dans la zone PGIRE, se compose en moyenne de 5,6 personnes (à Labé 5,25 et à Mamou 6,24), on compte en moyenne 2,9 membres actifs au niveau de l'exploitation familiale (Labé : 2,9, Mamou : 2,7) tandis que 1,8 membres (Labé : 1,7, Mamou : 2,0) sont actifs en dehors de cette dernière. Les données collectées ne permettent pas de faire ressortir le temps consacré à ces activités hors exploitation, mais la provenance des revenus du ménage moyen (voir ci-après) permet d'évaluer la contribution des activités des autres membres en dehors de l'exploitation familiale en termes financiers. En 2009, cette contribution s'élève à environ 44.515 GNF/mois dans la zone PGIRE.

3.3.2 REVENUS ET DEPENSES DES MENAGES

3.3.2.1 Revenus des ménages

L'enquête ménage nous donne pour la zone PGIRE un revenu moyen du ménage, en 2009, d'environ 307.567 GNF/mois ou de près de 3.691.000 GNF/an (voir tableau 18). Du fait que le ménage moyen se compose de 5,6 membres, le revenu annuel par tête est de 659.073 GNF, donc bien en dessous du seuil global de pauvreté en milieu rural qui se situe pour l'année 2007 à 818.286 GNF (et à 1.590.894 GNF à Conakry et à 1.019.809 GNF en « autre urbain »). Le tableau 18 indique les résultats de l'enquête auprès des ménages vivant dans les préfectures de la zone PGIRE :

Tableau 18 : Revenu moyen des ménages (en GNF) dans la zone PGIRE (2009)

Revenu moyen (en GNF)	Région		Zone PGIRE
	Labé	Mamou	
Revenu moyen du ménage par mois	273.146,21	370.683,13	307.567,47
Revenu moyen du ménage par an	3.277.754,50	4.448.197,57	3.690.809,67
Taille moyenne du ménage (nbr. personnes)	5,25	6,24	5,60
Revenu moyen par tête/an	624.334,42	712.852,17	659.073,15

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Toujours pour l'année 2009, les ménages enquêtés font état des revenus mensuels indiqués au Tableau 19, selon la provenance de ce revenu :

Tableau 19 : Sources de revenu des ménages enquêtés (2009, moyennes en GNF/mois)

Revenu moyen (en GNF par mois)	Région		Zone PGIRE
	Labé	Mamou	
Revenu généré par l'exploitation familiale	89.763,95	231.388,55	139.743,97
Revenus générés par les autres activités du CM	64.650,72	59.390,30	62.794,29
Revenus générés par les autres membres du ménage en dehors de l'exploitation familiale	45.971,47	41.843,43	44.514,54
Revenus générés par des transactions financières*	72.760,06	38.060,85	60.504,53

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

* Par exemple : Mise en location de terres ou d'immeubles, réception de mandats de parents immigrés, dons réguliers, etc.

Le mode de traitement des données mensuelles présentées dans le tableau 19 ne permet pas de calculer le revenu moyen total (mensuel ou annuel) des ménages. On relève toutefois dans ce dernier tableau que le revenu moyen généré par l'exploitation familiale des ménages est près de 2,6 fois plus élevé dans la région de Mamou que dans celle de Labé, tandis que les revenus générés par les autres activités du CM, de même que les revenus générés par les autres membres du ménage en dehors de l'exploitation familiale ainsi que les revenus générés par des transactions financières, sont plus élevés dans la région de Mamou que dans la région de Labé.

On pourrait en déduire que dans la région de Labé, il s'agit d'une stratégie de survie des ménages : puisque l'exploitation familiale ne procure qu'un très faible revenu, le ménage intensifie les efforts pour trouver d'autres revenus susceptibles de compenser, au moins en partie, la faiblesse du revenu généré par l'exploitation familiale.

Aussi faudra-t-il trouver une explication de ce faible rapport de l'exploitation dans la région de Labé en comparaison avec celle située dans la région de Mamou. Si la taille de l'exploitation est quasiment identique dans les deux préfectures de la zone PGIRE (de l'ordre de 0,95 ha), la typologie des cultures fait ressortir une meilleure maîtrise de l'eau dans la préfecture de Mamou sur environ 20% des parcelles, une maîtrise qui se traduit généralement par de meilleurs rendements : les cultures irriguées occupent 4,06% dans la région de Mamou contre seulement 0,13% dans celle de Labé, la culture de décrue occupe 1,15% à Mamou et 0,1% à Labé, les cultures sur berge 4,19% à Mamou et 0,16% à Labé et les cultures de bas-fonds 12,88% à Mamou et seulement 0,88% à Labé. A Mamou, les cultures pluviales sont pratiquées sur 78,35% des superficies agricoles tandis qu'elles concernent 98,83% à Labé.

Toutefois, les explications doivent être cherchées, en premier lieu, dans le contexte général : la région de Labé est nettement plus accidentée que celle de Mamou, le relief est plus prononcé, la topographie est moins favorable à l'agriculture et les terres sont moins fertiles. Enfin, l'enclavement est nettement plus contraignant dans la région de Labé que dans celle de Mamou qui est traversée par l'axe bitumé qui constitue une ouverture vers les marchés importants, notamment Conakry. L'enclavement des villages de Labé se traduit par des difficultés d'approvisionnement en intrants et d'écoulement des produits de récolte qui se répercutent sur les prix pratiqués et ont un impact négatif sur le revenu de l'exploitation.

En plus du revenu global moyen du ménage sans distinction de la catégorie socio-professionnelle présenté au tableau 18, on a voulu connaître également le revenu selon la branche d'activité du ménage (agriculture, commerce, élevage, etc.). Les résultats de cette analyse figurent dans les tableaux 20 et 21.

Tableau 20 : Revenu mensuel des ménages par branche d'activité et la source de revenu (en GNF) : Région de Labé et de Mamou

Source	Revenu généré par l'exploitation familiale	Revenu généré par d'autres activités du chef de ménage	Revenu généré par les autres membres du ménage (en dehors de l'exploitation familiale)	Revenu généré par des transactions financières
Activité				
Région de Labé				
Agriculture	104.557,0	71.950,0	48.574,6	63.534,2
Elevage	3.000,0	-	7.500,0	7.000,0
Commerce	51.199,4	48.231,3	25.575,8	69.372,7
Transport	96.672,5	30.584,6	73.684,5	74.118,4
Artisanat	96.103,6	96.488,5	56.900,3	113.559,1
Fonctionnaire	69.092,3	28.305,2	72.635,1	376,2
Employé dans le secteur privé	52.443,1	64.799,6	96.835,8	26.533,5
Sans emploi	89.128,1	-	37.258,1	4.896,5
Ensemble	89.503,4	66.250,7	48.186,1	65.962,0
Région de Mamou				
Agriculture	240.166,1	63.055,6	36.374,0	34.517,8
Elevage	82.133,5	16.356,0	58.389,4	93.619,3
Commerce	174.159,4	150.997,2	-	11.155,9
Transport	820.833,0	100.000,0	220.000,0	-
Artisanat	71.485,0	28.716,9	45.070,4	29.923,2
Fonctionnaire	226.619,5	23.325,8	150.185,6	70.287,1
Employé dans le secteur privé	16.309,4	-	8.688,8	87.128,2
Sans emploi	-	-	-	-
Ensemble	224.310,8	59.935,9	41.686,2	36.456,5

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 21 : Revenu mensuel des ménages par branche d'activité et la source de revenu (en GNF) : Zones PGIRE et Témoin

Activité \ Source	Revenu généré par l'exploitation familiale	Revenu généré par d'autres activités du chef de ménage	Revenu généré par les autres membres du ménage (en dehors de l'exploitation familiale)	Revenu généré par des transactions financières
Zone PGIRE				
Agriculture	165.974,3	67.747,3	42.931,4	50.202,5
Elevage	53.232,79	10.382,6	39.803,8	61.984,5
Commerce	60.784,5	56.242,2	23.582,1	64.834,6
Transport	211.389,0	41.580,9	96.867,0	62.377,1
Artisanat	89.293,1	77.740,4	53.627,7	90.422,3
Fonctionnaire	152.230,7	25.677,2	113.564,0	37.273,2
Employé dans le secteur privé	45.976,8	53.203,4	81.061,4	37.382,6
Sans emploi	89.128,1	0,0	37.258,1	4.896,5
Ensemble	139.624,6	63.797,4	45.690,8	54.863,8
Zone Témoin				
Agriculture	84.126,6	54.358,5	24.655,0	78.419,8
Elevage	65.062,5	75.000,0	155.000,0	1.581,0
Commerce	85.208,2	60.564,6	22.306,5	34.603,8
Transport	506.978,1	45.534,0	114.410,7	33.650,2
Artisanat	62.633,6	94.668,6	52.198,3	24.031,3
Sans emploi	1.868,5	117.957,4	6.376,4	11.902,6
Ensemble	85.474,8	57.271,0	27.496,1	71.736,1

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Suivant les tableaux 20 et 21, l'agriculture est l'activité rapportant le revenu le plus élevé à Labé (104.557 GNF/mois). Toujours à Labé, c'est l'élevage qui procure un revenu dérisoire (3.000 GNF/mois) tandis qu'à Mamou, l'élevage génère quand-même 82.133 GNF/mois. A Mamou, c'est le transport qui rapporte le plus (820.833 GNF/mois) et relègue l'agriculture à la seconde place, bien que celle-ci génère un revenu nettement supérieur qu'à Labé (240.166 GNF/mois).

3.3.2.2 Dépenses / consommation des ménages

La dépense moyenne mensuelle déclarée par les ménages de la zone PGIRE pour l'année 2009 s'élève à 459.107 GNF/mois, ce qui correspond à une dépense annuelle de 5.509.279 GNF.

Le tableau 22 indique, par mois de l'année 2009, la nature des dépenses pour les catégories principales :

Tableau 22 : Nature des dépenses moyennes des ménages en 2009 (en GNF/mois) : zone PGIRE

Catégories de dépenses	RA Labé		RA Mamou		Zone PGIRE	
	GNF	%	GNF	%	GNF	%
Alimentation*	149.626,03	35,1	161.572,92	30,9	152.556,91	33,2
Habillement	83.070,39	19,4	70.469,86	13,5	80.510,39	17,6
Location/loyer	-	0,0	8.900,00	1,7	8.900,00	1,9
Eau et électricité	14.333,85	3,2	26.328,57	5,0	16.322,71	3,6
Scolarité	38.227,43	9,0	43.948,91	8,4	39.510,17	8,6
Santé	39.880,90	9,8	79.765,33	15,3	50.685,25	11,0
Transport/déplacements	39.516,01	9,2	60.603,06	11,6	45.944,64	10,0
Equipement	61.135,48	14,3	71.117,92	13,6	64.676,52	14,1
Total/mois	425.790,09	100	522.706,57	100	459.106,59	100
Total/an	5.109.481,08	-	6.272.478,84	-	5.509.279,08	-

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

* Alimentation monétaire et autoconsommation

** Pas de réponse faute de locataires (voir aussi point 4.5.3 ci-dessous)

Sur cette base, la dépense annuelle par tête est de 5.109.481,08 / 5,25 = 973.234,48 GNF à Labé, de 6.272.478,84 / 6,24 = 1.005.204,94 GNF à Mamou et de 5.509.279,08 / 5,6 dans l'ensemble de la zone PGIRE. Cependant, la comparaison de ces dépenses montre qu'elles sont bien supérieures (de l'ordre de 2/3 pour l'ensemble de la zone PGIRE !) aux revenus déclarés par ces mêmes ménages :

- Labé : Revenu : 3.277.754 GNF/an ; Dépenses : 5.109.481 GNF/an ;
- Mamou : Revenu : 4.448.198 GNF/an ; Dépenses : 6.272.479 GNF/an ;
- Zone PGIRE : Revenu : 3.690.810 GNF/an ; Dépenses : 5.509.279 GNF/an.

Il y a certainement soit une sous-estimation des revenus soit une sur-évaluation des dépenses, car un endettement des ménages dans cet ordre de grandeur n'est pas pensable.

Cependant, au niveau des dépenses, on enregistre également un écart important entre les deux régions, toutefois moindre qu'au niveau des revenus puisque les dépenses moyennes dans la région de Mamou sont « seulement » 1,23 fois plus élevées que dans la région de Labé tandis que les revenus y sont environ 1,35 fois plus élevés.

Pour pouvoir comparer les résultats de l'enquête en matière de dépenses des ménages, aussi bien quant à leur niveau global qu'à l'écart relevé entre les deux régions administratives, on a examiné les résultats de l'Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP 2007-2008).

L'encadré ci-après résume quelques indicateurs clés de l'ELEP 2007-2008 :

Encadré : Données de l'ELEP 2007-2008

Niveau de consommation :

- Consommation annuelle par ménage au niveau national : 12.440.755 GNF par an (soit en moyenne 1.036.729 GNF par mois) contre 3.623.862 GNF en 2002.
- Consommation moyenne par tête au niveau national : 1.792.725 GNF par an contre 533.525 GNF en 2002.
- Consommation selon le milieu de résidence (Source : MEFP/INS/QUIBB-2007) :

	Consommation annuelle par ménage (GNF)	Consommation annuelle par tête (GNF)
Conakry	19.776.305	2.495.774
Autres urbains	15.562.348	2.150.026
Rural	10.313.731	1.545.167
Ensemble	12.440.755	1.792.725

R.A. Labé	8.674.483	1.594.132
R.A. Mamou	11.427.007	1.959.220

Structure de la consommation :

Selon la source MEFP/INS/QUIBB-2007 précitée, les principaux postes de dépenses des ménages dans les deux RA de l'espace OMVS sont les suivants :

	Labé	Mamou
Alimentaire et boissons non alcoolisées (monétaire)	38,4	31,5
Alimentaire et boissons non alcoolisées (autoconsommation)	38,2	48,3
<i>Alimentaire et boissons non alcoolisées Total</i>	76,6	79,8
Non alimentaire (monétaire)	21,6	17,8
Non alimentaire (autoconsommation)	0,7	1,2
<i>Non alimentaire Total</i>	22,4	19,0
Dont : Habillement et chaussures	3,8	2,7
Santé	3,8	3,7
Education	1,0	1,0

La comparaison entre les résultats de l'enquête PGIRE (données 2009) et ceux de l'enquête ELEP (mi- 2007) permet les constats suivants résumés dans le tableau 23 :

Tableau 23 : Comparaison des résultats des enquêtes PGIRE et ELEP (en GNF)

Désignation	Enquête PGIRE		Enquête ENEP	
	Labé	Mamou	Labé	Mamou
Consommation/Dépense annuelle totale du ménage (GNF)	5.109.481	6.272.479	8.674.483	11.427.007
Personnes par ménage (nombre)	5,25	6,24	5,51	5,83
Consommation/Dépense annuelle par tête (GNF)	973.234	1.005.205	1.574.483	1.959.220
Consommation alimentaire (%)	35,1	30,9	76,6	79,8
Dépense pour habillement et chaussures (%)	19,4	13,5	3,8	2,7
Dépenses pour l'éducation/scolarité	9,0	8,4	1,0	1,0
Dépenses pour la santé	9,8	15,3	3,8	3,7

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

La comparaison permet de tirer les conclusions suivantes :

- La première remarque qui s'impose est que les dépenses globales des ménages sont sensiblement plus élevées selon l'enquête ELEP (datant pourtant de 2007) que selon l'enquête PGIRE réalisée deux années plus tard : de l'ordre de 62% pour Labé et même de 95% pour Mamou. Toutefois, on constate le même écart entre les deux régions du BFS, même plus important selon l'enquête ELEP que selon l'enquête PGIRE.
- La deuxième remarque concerne les dépenses pour l'alimentation qui pour les deux enquêtes comprennent les dépenses monétaires et l'autoconsommation des ménages. Selon l'enquête PGIRE ces dépenses ne représentent que 31% (Mamou) à 35% (Labé) des dépenses totales tandis que selon l'enquête ELEP elles représentent entre 76 et près de 80%. Les pourcentages déterminés par l'enquête ELEP paraissent néanmoins plus logiques en milieu rural caractérisé par un taux de pauvreté élevé.
- Compte tenu de la faiblesse relative des dépenses alimentaires déterminées par l'enquête PGIRE, les dépenses non alimentaires y sont très importantes par rapport à celles retenues par l'enquête ELEP. Aussi bien les dépenses pour l'habillement que celles effectuées pour la santé et l'éducation paraissent excessives.

3.3.3 PROFIL DE PAUVRETE

Au **niveau national**, on dispose des données suivantes relatives au taux de pauvreté en 2007 (Source : BM/MEFP/INS/QUIBB-2007) :

- Seuil global de pauvreté en milieu rural : 818.286 GNF
- Seuil de pauvreté alimentaire en milieu rural : 635.691 GNF

La même source donne les taux de pauvreté suivants pour les deux régions de la zone PGIRE :

	Labé	Mamou	Guinée
Incidence de la pauvreté :	68,9	47,4	53,1
Profondeur de la pauvreté :	30,9	14,5	19,2
Sévérité de la pauvreté :	17,8	6,1	9,2

Selon la présente enquête, **pour la zone PGIRE**, l'analyse des résultats (faite sur la base des revenus déclarés par les ménages) fait ressortir que 56,6% de la population touchée à travers l'enquête ménage vivent en dessous du seuil de pauvreté global et 50,8% même en dessous du seuil de pauvreté alimentaire (que l'on peut comparer au seuil d'extrême pauvreté défini dans d'autres pays du BFS).

3.3.4 APPARTENANCE DU CHEF DE MENAGE A DES STRUCTURES ASSOCIATIVES FAISANT USAGE DE L'EAU

L'enquête a voulu connaître les formes d'organisations socioéconomiques, et notamment celles faisant usage de l'eau, auxquelles appartiennent les chefs de ménage.

Les résultats de l'enquête entité sont récapitulés ci-après :

- Associations locales faisant usage de l'eau : nombre moyen par entité : 4
 - o dont agricoles : 2,75 par entité (nombre moyen d'adhérents : 113,7 dont 86,7 femmes)
 - o dont pêche : inexistantes dans la zone PGIRE
 - o dont élevage : 1,4 par entité (nombre moyen d'adhérents : 82 dont 39,5 femmes)
- Coopératives féminines travaillant la terre : nombre moyen par entité insignifiant, près de 0 (les femmes n'ont pas l'habitude de créer des associations distinctes, elles travaillent généralement dans le cadre des associations réunissant les agriculteurs des deux sexes).
- Coopératives féminines dans le secteur pêche : néant.

Il peut être intéressant de comparer ces données avec celles collectées dans le cadre du Focus des données secondaires. Ces dernières indiquent que dans la RA de Labé il existait en 2008, 221 groupements/associations d'élevage totalisant 6.374 membres soit en moyenne près de 29 membres par unité (cf. tableau A108 en annexe A). Par ailleurs, toujours pour la région de Labé, on a recensé en 2008 le nombre de 65 associations et 632 groupements féminins sans préciser toutefois leurs champs d'activité (activités liées à l'eau, artisanat, commerce, etc.) (cf. tableau A19 en annexe A). Enfin, le tableau A18 indique l'existence en 2008, dans la région de Labé, de 111 associations de jeunes ayant des activités socioéconomiques.

Chapitre 4 : ACCES AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE

4.1 ALPHABETISATION ET EDUCATION

4.1.1 AU NIVEAU NATIONAL

Le tableau A1 en annexe A fourni quelques données très globales et pas très récentes sur l'éducation au niveau national, en particulier :

- Taux brut de scolarisation au primaire : 79% (2005/06)
- Taux brut de scolarisation des filles dans le primaire : 70% (2005/06)
- Taux net de scolarisation dans le primaire : 63% (2005/06)
- Taux net de scolarisation des filles dans le primaire : 57% (2005/06)
- Taux d'achèvement du cycle primaire : 43% (2001)
- Taux d'alphabétisation des adultes : 28,3% (2002/03)
- Taux d'alphabétisation des femmes : 14,1% (2002/03)
- Taux d'alphabétisation des hommes : 45,7% (2002/03)

4.1.2 AU NIVEAU REGIONAL

On dispose de nombreuses données plus récentes (notamment pour les années scolaires 2007/08 et 2008/09) au niveau des deux R.A de Labé et de Mamou. Ainsi, pour les régions ciblées par l'enquête, le taux brut de scolarisation pour l'année 2008-2009 est de 73% dans la RA de Labé et de 74% dans la RA de Mamou. Les taux nets de scolarisation pour la même année sont respectivement de 58% et de 60%. Des données très exhaustives sur les variables scolaires, les taux de scolarisation, l'efficacité de l'enseignement primaire ainsi que sur l'évolution des données de l'enseignement fondamental et secondaire sont présentées en annexe A, tableaux A25 à A43. :

Sous vouloir commenter les très nombreux détails fournis par ces tableaux en annexe A, le consultant en récapitule néanmoins sous forme du tableau 24 quelques informations clés pour les deux régions administratives :

Tableau 24 : Données clés sur l'Enseignement dans les régions de Labé et de Mamou

Désignation	Année de référence	RA de Labé	RA de Mamou
Effectif des élèves de l'élémentaire	2007/08	118.302	100.584
- dont garçons		61.995	57.213
- dont filles		56.707	43.371
Nombre d'enseignants		2.622	2.231
Effectif des élèves du Collège	2007/08	22.851	18.575
- dont garçons		12.943	11.614
- dont filles		9.908	6.961
Nombre d'enseignants		618	561
Effectif des élèves du Lycée	2007/08	6.200	4.465
- dont garçons		4.069	3.169
- dont filles		2.131	1.296
Nombre d'enseignants		200	135
Effectif des élèves de l'enseignement technique et de la formation professionnelle	2007/08	1.732	379
- dont garçons		554	302
- dont filles		1.178	77
Nombre d'enseignants		91	73
Taux de scolarisation brut des garçons	2008/09	73%	74%
Taux de scolarisation brut des filles		69%	66%
Taux de scolarisation net des garçons		58%	60%
Taux de scolarisation net des filles		55%	54%
Nombre d'Ecoles élémentaires	2008/09	878	704
Nombre de Collèges		75	62
Nombre de Lycées		5	5
Nombre d'Ecoles techniques/professionnelles		5	5

Source : Extraits tableaux en annexe A

4.1.3 RESULTATS DE L'ENQUETE

4.1.3.1 Alphabétisation

Selon le département en charge de l'alphabétisation, le taux d'alphabétisation de la population en 2007-2008 est de 28,8% dans la région de Labé et de 28,0% dans la région de Mamou (voir aussi le tableau A22 en annexe A qui fournit des données détaillées selon les sexes). Par ailleurs, on compte pour la même année dans la R.A. de Labé un total de 515 Centres d'alphabétisation avec 19.738 apprentis et 532 animateurs ainsi que 41 centres NAFA totalisant 1.533 apprentis inscrits et 50 animateurs (pour la répartition des apprentis et des animateurs par préfecture et par sexe voir en annexe A les tableaux A23 et A24).

Pour la zone PGIRE, le nombre moyen d'adultes alphabétisés dans les entités touchées par l'enquête entité communautaire est de 278 dont 186 hommes et 92 femmes. Il y a, par conséquent, approximativement deux fois plus d'hommes alphabétisés que de femmes.

Les résultats de l'enquête entité présentés au tableau 25 permettent de préciser, pour la zone PGIRE et la zone Témoin, le pourcentage d'entités disposant d'un centre ou de cours d'alphabétisation :

Tableau 25 : Disponibilité de programmes/cours d’alphabétisation par localité, zone PGIRE et zone Témoin (en %)

Disponibilité	Zone PGIRE	Zone Témoin
Cours disponibles	19,35	18,18
Cours non disponibles	80,65	81,82
Total	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Les différences entre les deux zones sont peu significatives. En moyenne, un peu moins d’une entité sur cinq dispose d’un programme ou de cours d’alphabétisation.

4.1.3.2 Education

4.1.3.2.1 Ecole primaire

Concernant l’enseignement primaire, l’analyse des questionnaires entité pour la zone PGIRE fournit les moyennes suivantes :

- ✓ Nombre moyen d’écoles par entité : 1,2
- ✓ Nombre moyen de salles de classe par école : 5,5
- ✓ Nombre moyen de sections pédagogiques par école : 5,5
- ✓ Nombre moyen de maîtres par école : 5,5
- ✓ Nombre moyen d’élèves par école : 201,5
 - dont garçons : 110,7
 - dont filles : 90,8

Pour les élèves des entités dépourvues d’une école primaire, la distance moyenne de l’école la plus proche est de 2,7 km. Par ailleurs, parmi les entités de la zone PGIRE couvertes par l’enquête 35,5% sont dotées d’une école primaire et 64,5% n’en possèdent pas. Dans la zone Témoin par contre, 75% des entités possèdent une école.

4.1.3.2.2 Ecole secondaire

La distance moyenne de l’école secondaire la plus proche est de 10,4 km. Elle possède en moyenne :

- ✓ Nombre de classes : 4,0
- ✓ Nombre de maîtres : 7,3
- ✓ Nombre d’élèves : 158,1
- ✓ dont garçons : 111,5
- ✓ dont filles : 46,6

4.1.3.2.3 Ecole coranique

Dans les entités de l’échantillon de la zone PGIRE, le nombre moyen des écoles coraniques est de 6,2. En moyenne, ces écoles sont fréquentées par 120 élèves.

L'importance de l'enseignement originel en comparaison avec l'enseignement moderne/école publique (6,2 écoles coraniques à 120 élèves en moyenne contre 1,2 écoles publiques à 201 élèves en moyenne par localité enquêtée) explique les pourcentages très élevés de chefs de ménage possédant ce niveau d'instruction (voir ci-dessus).

4.1.3.2.4 Ecole technique

Il n'existe aucun établissement dispensant une formation professionnelle ou technique dans les entités enquêtées. Toutefois, le tableau A28 en annexe A fait état de l'existence, dans les deux régions de l'espace OMVS, de nombreux établissements dispensant un enseignement technique ou une formation professionnelle.

4.2 SANTE ET MALADIES HYDRIQUES

4.2.1 AU NIVEAU NATIONAL

Comme pour l'éducation ci-dessus le tableau A1 en annexe A récapitule quelques données clés mais peu récentes (période 1999 à 2005) sur la santé, le personnel médical et les infrastructures sanitaires au niveau national, en particulier :

- Espérance de vie à la naissance : 54 ans (1999)
- Taux de mortalité infantile (‰) : 91 (2005)
- Taux de mortalité infanto-juvénile (‰) : 163 (2005)
- Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances) : 980 (2005)
- Naissances assistées par médecin ou sage-femme (%) : 38 (2005)
- Enfants dont le poids est faible par rapport à la taille (%) : 9,4 (2005)
- Enfants dont la taille est faible par rapport à l'âge (%) : 34,8 (2005)
- Enfants sans aucune vaccination (%), enfants 12-23 mois : 13,7 (2005)

Au plan national, le personnel médical se composait en 2000 des cadres et agents suivants :

- 15 Professeurs agréés, 764 Médecins et 18 Chirurgiens-dentistes,
- 142 Pharmaciens et 103 Biologistes,
- 930 Infirmiers et 979 Infirmiers d'Etat,
- 2.527 Agents techniques de santé,
- 299 Sages-femmes,
- 220 Techniciens de santé, 199 Techniciens de Santé publique, 220 Techniciens de laboratoire et 20 Techniciens odonto et 8 techniciens radio,
- 57 Préparateurs en pharmacie.

Toutefois, les données beaucoup plus récentes présentées ci-après pour les régions de l'espace OMVS font ressortir une évolution notable des effectifs de personnel médical et paramédical.

Les infrastructures sanitaires en 2000 comprenaient :

- 35 Hôpitaux, 18 Cliniques médicochirurgicales et 8 Polycliniques,
- 232 Cabinets de consultation/soins et 14 Cabinets dentistes,
- 9 Laboratoires d'analyses biomédicales et 251 Officines,
- 391 Centres de Santé (2002) et 515 Postes de Santé (2002).

4.2.2 AU NIVEAU REGIONAL

En annexe A sont présentées des données relatives à différents taux de couverture vaccinale des enfants de 0 à 8 ans entre 2004 et 2008 dans les deux régions administratives de l'espace OMVS ainsi que, pour chacune de ces régions, l'évolution des indicateurs de santé, les infrastructures sanitaires, les effectifs de personnel, les taux d'incidence des principales maladies, etc. Pour plus de détails, les tableaux numérotés de A44 à A72, figurent en annexe A.

Concernant les infrastructures de santé et le personnel médical en place dans les deux RA de Labé et de Mamou, le tableau 26 regroupe quelques données pertinentes issues de ces tableaux en annexe A

Tableau 26 : Infrastructures fonctionnelles et personnel de santé en place dans les RA de Labé et Mamou en 2007

Désignation	Catégories	Labé	Mamou
Infrastructures sanitaires	Postes de Santé	53	84
	Centres de Santé	53	41
	Hôpitaux préfectoraux	4	2
	Hôpitaux régionaux	1	1
Personnel médical	Médecins	66	43
	Sages femmes	10	12
	Aides de Santé	50	38
	Agents techniques de Santé	281	215
	Pharmaciens	14	13

Source : Extraits tableaux A44 et A45 en annexe A

Par ailleurs, les tableaux en annexe A fournissent des informations détaillées sur la situation épidémiologique dans les deux régions administratives. Le consultant en résume quelques-unes relatives aux maladies hydriques dans le tableau 27 :

Tableau 27 : Taux d'incidence pour 1000 habitants des maladies hydriques par tranche d'âge et par région (2007)

Maladies	Région	Incidence (en %)				
		0-11 mois	1-4 ans	5-14 ans	>15 ans	Totale
Paludisme simple	Labé	149,7	101,4	56,2	68,1	73,7
	Mamou	174,7	124,9	83,9	97,0	101,3
Paludisme grave	Labé	18,8	20,3	11,4	11,3	13,0
	Mamou	12,7	16,4	8,8	6,4	8,9
Infections respiratoires	Labé	137,1	78,5	27,4	25,3	38,8
	Mamou	168,9	83,7	34,6	24,7	42,4
Helminthiases	Labé	9,6	32,3	21,7	17,8	20,8
	Mamou	11,6	31,2	24,3	19,0	22,0
Diarrhées non sanglantes	Labé	45,3	18,0	5,5	7,2	10,1
	Mamou	52,9	25,0	5,3	5,4	10,4
Diarrhées sanglantes	Labé	14,2	7,4	3,9	5,4	5,7
	Mamou	3,2	3,6	2,4	3,8	3,4

Source : Extraits des tableaux en annexe A

4.2.3 RESULTATS DE L'ENQUETE

Environ 40% parmi les localités enquêtées dans la zone PGIRE (40,6%) sont dotés d'une infrastructure de santé. Pour les localités dépourvues d'une telle infrastructure, la structure sanitaire la plus fréquentée se trouve en moyenne à 9,9 km.

Selon les résultats de l'enquête entité, l'infrastructure existante dispose en moyenne du personnel présenté au tableau 28 :

Tableau 28 : Personnel en place (moyenne par infrastructure sanitaire)

Catégorie	Médecin	Infirmier	ATS*	Sage-femme	Accoucheuse/ Matrone	Autres	TOTAL
Nombre	-	-	1,0	0,3	0,3	1,7	3,3

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

* ATS : Agent Technique de Santé

En 2009, le nombre moyen de consultations était de 8,0 par jour ouvrable. Le nombre moyen des consultants par mois pour les principales maladies liées à l'eau est le suivant :

- Paludisme : 36,2 personnes/mois
- Bilharziose (ou Schistosomiase) : 0,0 personnes/mois
- Diarrhées : 18,7 personnes/mois
- IRA (Infections respiratoires aiguës) : 16,5 personnes/mois
- Autres : 19,0 personnes/mois

Suivant l'enquête entité l'effectif moyen de la population en âge scolaire (6 à 15 ans) ayant bénéficié, en 2009, d'un traitement de la bilharziose est proche de 0 par localité. Toutefois, l'enquête ménage indique que, par ménage, le nombre moyen d'enfants âgés de 6 à 15 ans ayant bénéficié d'un traitement contre la bilharziose/schistosomiase est de 0,6 à Labé et de 1,7 à Mamou, ce qui donne une moyenne de 1,3 enfants pour la zone PGIRE.

Paludisme : Selon l'enquête entité reprise au tableau 29, la possession et utilisation de moustiquaires imprégnées dans les ménages est plus élevée à Mamou (73,5%) qu'à Labé (57,5%) :

Tableau 29 : Possession/utilisation de moustiquaires imprégnées dans les ménages selon l'enquête entité (en %)

Possession et utilisation de moustiquaire (en %)	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
En possèdent et utilisent	57,52	73,52	63,62	67,54
N'en possèdent et n'utilisent pas	42,48	26,48	36,38	32,46
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête entité PGIRE 2010

L'enquête ménage donne les informations suivantes quant à la possession et l'utilisation de moustiquaires imprégnées :

Tableau 30 : Possession/utilisation de moustiquaires imprégnées dans les ménages selon l'enquête ménage

Possession et utilisation de moustiquaire	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Nombre de moustiquaires imprégnées possédées et utilisées par ménage	1,73	1,74	1,74	1,75
Nombre de personnes dormant sous une moustiquaire imprégnée (la nuit précédente)	3,22	3,31	3,26	3,28
Nombre d'enfants de < 5 ans dormant sous une moustiquaire imprégnée (la nuit précédente)	1,41	1,40	1,41	1,41

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Le nombre moyen de décès dus au paludisme par entité, durant l'année 2009, est de 4 pour les enfants âgés de moins de 5 ans et de 0 chez les femmes enceintes.

L'existence d'une pharmacie ou d'un dépôt pharmaceutique est signalée dans 25,9% des localités. Pour les environ 74% de localités qui n'en disposent pas, le dépôt le plus proche se situe en moyenne à 1,8 km. Cependant, selon les réponses obtenues, 18,2% seulement des dépôts pharmaceutiques sont approvisionnés régulièrement tandis qu'au niveau de 81,8%, des ruptures d'approvisionnement sont fréquentes. Dans la zone Témoin, l'approvisionnement serait un peu plus régulier (33,3% de réponses affirmatives).

Par ailleurs, il peut être intéressant de comparer les résultats obtenus dans le cadre de cette enquête avec ceux de l'enquête MIS² réalisée en 2009 par l'OMVS dans l'ensemble du Bassin.

² Enquête de base sur les indicateurs du Paludisme (MIS) et les connaissances, attitudes et pratiques sur la Schistosomiase et les Géohelminthiases. OMVS/ESDCO/MRTC, Rapport final Octobre 2009.

D'emblée, il convient toutefois d'avertir le lecteur que l'enquête MIS a couvert les régions de Dinguiraye et de Mamou tandis que la présente étude socioéconomique de base s'est adressée aux régions de Labé et de Mamou. En conséquence, les possibilités de comparaison ne pourraient exister qu'au niveau de la région de Mamou.

L'enquête MIS conclut pour la région de Mamou que 45,0% des ménages possèdent au moins une moustiquaire et l'utilisent régulièrement (la présente enquête PGIRE indique que 73,5% des ménages de la région de Mamou possèdent et utilisent au moins une moustiquaire). Le nombre moyen de moustiquaires (tous types confondus) par ménage est de 1,5 selon l'enquête MIS et de 1,7 selon l'étude socioéconomique de base. Selon l'enquête MIS, les taux d'utilisation, pendant la nuit précédant l'enquête, sont de 63,4% pour les enfants de moins de 5 ans et de 23,2% pour les femmes enceintes (par rapport à seulement 1,4 enfant de moins de 5 ans par ménage dans le cas de l'enquête socioéconomique de base).

En conséquence, les réponses relatives à la possession et l'utilisation des moustiquaires au niveau des ménages sont assez proches pour les deux enquêtes (bien que quant à l'utilisation par les enfants de moins de 5 ans les données ne permettent pas une comparaison, l'enquête socioéconomique de base fournissant le nombre d'enfants par ménage et l'enquête MIS le pourcentage). De plus, il convient de tenir compte du fait que l'enquête socioéconomique de base a eu lieu, en Guinée, pendant les mois de mars et avril, à la fin de la saison sèche, tandis que l'enquête MIS s'est déroulée en juin et juillet, donc en saison des pluies où la présence des moustiques, et par conséquent l'utilisation des moustiquaires, pourrait être plus importante que pendant la période de mars/avril.

En matière de schistosomiase, les questions posées étaient trop différentes dans le cas des deux enquêtes pour permettre une comparaison. L'enquête MIS fait ressortir que 36,5% des enfants de 7 à 14 ans consultent une structure sanitaire en cas de symptômes de géohelminthiase, tandis que l'enquête socioéconomique de base conclut que 1,7 enfants par ménage ont bénéficié en 2009 d'un traitement de la bilharziose / schistosomiase.

4.3 ACCES A L'EAU POTABLE

4.3.1 AU NIVEAU REGIONAL

En annexe A sont présentées quelques données pertinentes relatives à l'approvisionnement en eau de la population dans les régions de Labé et de Mamou.

Il ressort de ces tableaux que la région de Labé compte en 2007 les équipements hydrauliques suivants : 3 stations de pompage thermiques, 19 stations solaires, 421 sources aménagées, 424 puits à grand diamètre et

2.652 forages. Dans la région de Mamou, on enregistre pour la même année : 632 sources aménagées, 142 puits modernes et 1.018 forages.

Par ailleurs, toujours pour 2007, la répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson est la suivante dans les deux régions (en %) :

	Labé	Mamou
Robinet du ménage :	1,9	2,2
Robinet du voisin :	0,7	4,4
Forage :	57,9	29,7
Fontaine publique :	0,1	0,3
Puits aménagé :	5,7	8,8
Puits non aménagé :	19,0	16,4
Eau de surface :	13,0	37,4
Autre :	1,7	0,8
Eau potable :	66,2	45,4

4.3.2 RESULTATS DE L'ENQUETE

L'enquête ménage a permis de déterminer les trois modes de branchement ou d'approvisionnement prioritaires des ménages aussi bien dans la zone PGIRE que dans la zone Témoin. Les résultats sont récapitulés au tableau 32 ci-après.

Celui-ci fait ressortir que la zone Témoin est un peu mieux équipée en réseaux AEP que la zone PGIRE. En effet, pour seulement 1,5% des ménages de la zone PGIRE, l'AEP (branchement particulier et borne fontaine confondus) constitue le premier mode d'approvisionnement en eau, mais pour 1,8% dans la zone Témoin. Il en est de même pour les puits modernes (zone PGIRE : 4,3%, zone Témoin : 10,7%). Il en résulte, d'une part, que plus de 21% des ménages de la zone PGIRE s'approvisionnent en eau dans les puits traditionnels (contre 14,7% dans la zone Témoin) et, d'autre part, que 19,9% des ménages interviewés dans la zone PGIRE citent les eaux de surface (fleuve, rivière ou marigot) comme source principale (contre 21,2% dans la zone Témoin). Toutefois, 53,1% des ménages de la zone PGIRE et 49,4% de ceux de la zone Témoin mentionnent un mode « Autre » en tant que premier mode d'approvisionnement en eau. Malheureusement, les enquêteurs n'ont pas mentionné dans les questionnaires de quels autres modes il s'agit.

Globalement, on signale dans 10% des entités de la zone PGIRE et 16,7% de celles de la zone Témoin que l'eau est disponible en toutes saisons. Cependant, respectivement 90% et 83,3% des localités font état de difficultés saisonnières.

Par ailleurs, l'enquête entité montre que dans plus de 90% des localités, la population a recours aux eaux de surface. Les lieux de prélèvement des eaux de surface sont les suivants :

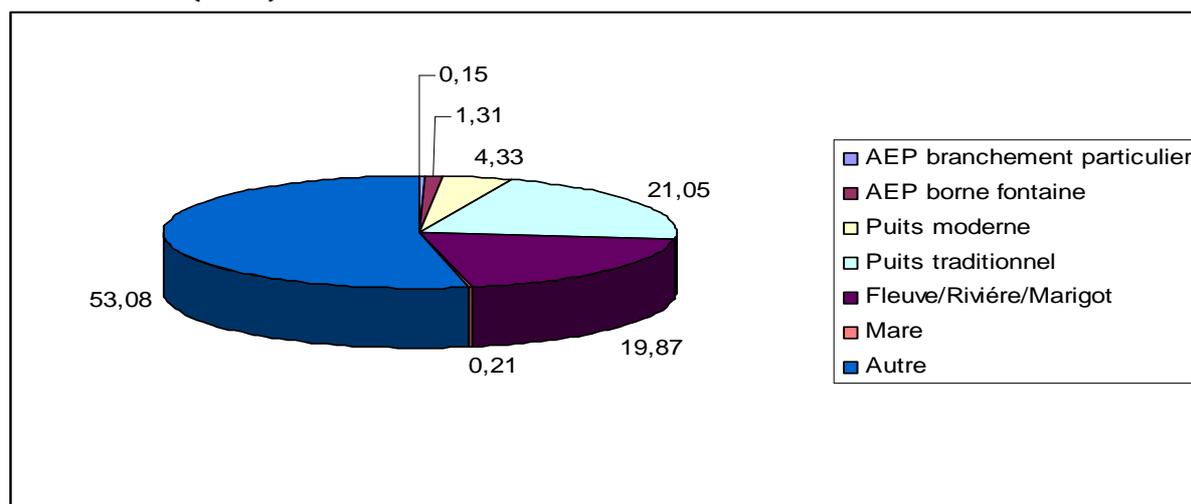
Tableau 31 : Alimentation en eau à partir des eaux de surface : zone PGIRE (en %)

Mode d'alimentation en eau	Fleuve	Marigot	Mares	Canaux	Autres
Utilisent des eaux de surface	90,62	40,63	78,12	3,13	-
Ne les utilisent pas	9,38	59,38	21,88	96,87	100,00
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Pour la zone PGIRE, nous présentons par le graphique 8 la répartition des ménages selon les modes de branchement ou d'approvisionnement en eau :

Graphique 9: Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau (en %) : zone PGIRE



Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Enfin, l'enquête entité permet de mentionner les moyennes suivantes en matière d'infrastructures d'alimentation en eau potable pour les localités de la zone PGIRE :

- ✓ Nombre moyen de puits traditionnels : 1
- ✓ Nombre moyen de puits modernes (à grand diamètre) : 2,7
- ✓ Nombre moyen de forages équipés d'une pompe manuelle : 2,4
- ✓ Nombre moyen de forages équipés d'une pompe thermique : 0
- ✓ Nombre moyen de forages équipés d'une pompe solaire : 1
- ✓ Nombre moyen d'une AEP avec réseau de distribution collectif : 0
- ✓ Nombre moyen d'une AEP avec réseau de distribution collectif et individuel : 1

Notamment sur le plan des puits modernes, le nombre moyen de 2,7 puits modernes par localité paraît en contradiction avec les données du tableau 32 ci-dessous - ou y a-t-il des raisons (eau payante ?) qui empêchent les populations de faire appel à ce mode d'approvisionnement en eau ? Par ailleurs, ce nombre moyen de 2,7 puits modernes par localité nous paraît très/trop élevé vu la taille généralement petite des localités dans la zone.

Tableau 32 : Modes de branchement ou d'approvisionnement en eau par priorité, par région et par zone (en %)

Modes de branchement	Premier mode				Deuxième mode				Troisième mode			
	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin
AEP branchement particulier	0,25	-	0,15	0,39	0,68	-	0,38	-	-	-	-	8,39
AEP borne fontaine	1,45	1,09	1,31	1,44	5,04	2,00	3,68	-	-	5,91	4,57	-
Puits moderne	0,71	10,14	4,33	10,73	1,75	8,10	4,60	2,02	-	4,60	3,56	-
Puits traditionnel	18,58	25,02	21,05	14,67	33,04	25,01	29,44	19,53	-	18,91	14,63	29,31
Fleuve/Rivière/Marigot	15,12	27,47	19,87	21,82	39,92	54,69	46,54	60,31	57,04	58,14	57,89	32,64
Mare	-	0,54	0,21	1,59	-	-	-	-	-	7,46	5,77	-
Canaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre	63,89	35,73	53,08	49,36	19,57	10,20	15,37	18,14	42,96	4,97	13,58	29,66
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches ménage

4.4 ASSAINISSEMENT

4.4.1 AU NIVEAU REGIONAL

Au niveau régional, on dispose de données sur la répartition des ménages en fonction du type de toilette, mais aussi selon le mode d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées. Ces données figurent aux tableaux 184 à A88 présentés en annexe A.

Selon le tableau A84, la répartition des ménages fait ressortir qu'en 2007, dans la région de Labé, respectivement 18,2% et 38,4% des ménages disposent de toilettes couvertes et non couvertes et dans celle de Mamou respectivement 25,8% et 48,5%. Par ailleurs, respectivement 42,4% et 22,8% sont encore obligés d'effectuer leurs besoins dans la nature.

4.4.2 RESULTATS DE L'ENQUETE

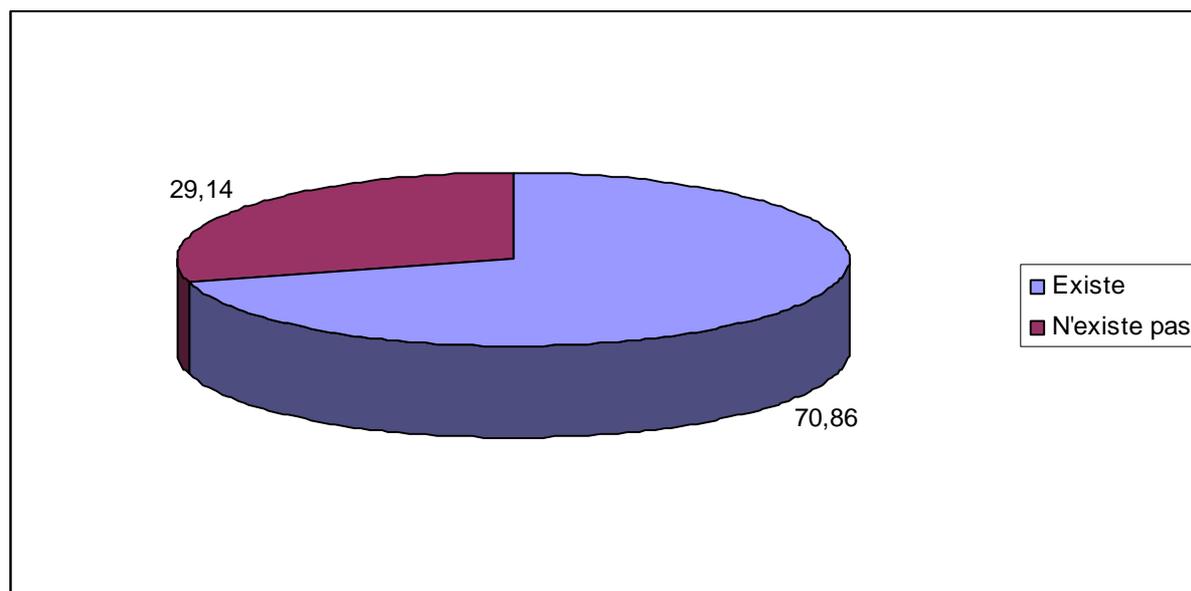
Le tableau 33 de même que le graphique 9 montrent que dans le domaine de l'assainissement, 73,5% des ménages de la région de Labé et 66,5% de la région de Mamou disposent d'une latrine familiale contre seulement 52,8% dans la zone Témoin. L'existence d'un lavoir est encore plus fréquente que celle d'une latrine.

Tableau 33 : Existence de latrine et de lavoir au niveau du ménage (moyennes en %)

Désignation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Existence d'une latrine familiale				
- Existe	73,50	66,50	70,86	52,80
- N'existe pas	26,503	33,40	29,14	47,20
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Existence d'un lavoir familial				
- Existe	83,05	62,04	74,99	62,51
- N'existe pas	16,95	83,05	25,01	37,49
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Graphique 10: Existence de latrine familiale (en %) : zone PGIRE



Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Par ailleurs, l'enquête entité fait ressortir qu'en moyenne, les entités disposent de 2,6 latrines communautaires ou collectives ayant en moyenne 3,8 compartiments.

Toujours selon l'enquête, le nombre moyen de réseaux de collecte des eaux pluviales est de 0 par entité dans la zone PGIRE.

4.5 LOGEMENT

4.5.1 AU NIVEAU REGIONAL

Au niveau des deux régions ciblées par l'enquête, nous disposons des données officielles présentées aux tableaux A80 à A82.

Il ressort du tableau A80 que dans la région de Labé 89,7% des ménages sont propriétaires de leur logement et même 92,5% dans la région de Mamou. Le matériau utilisé en premier lieu pour la construction des murs est le banco, pour 56,8% des ménages de la région de Labé et pour 48,4% de ceux de Mamou. En second lieu, les ménages emploient des briques en terre cuite (33,7% à Labé et 44,4% à Mamou). A Labé, le sol du logement est le plus souvent en terre battue (60,3%) tandis qu'à Mamou ce sont les sols en ciment (51,5%) qui prédominent.

4.5.2 RESULTATS DE L'ENQUETE

Le logement moyen des ménages enquêtés au niveau de la zone PGIRE comprend 2,8 pièces (2,6 pièces à Labé et 3,1 pièces à Mamou). Les tableaux 35, 36 et 37 donnent des indications sur la nature du sol, des murs et de la toiture du logement en différenciant entre les régions de la zone PGIRE et la zone Témoin.

Tableau 34 : Nature du sol des logements (en %)

Nature du sol	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Ciment	70,77	39,11	58,63	41,23
Sable / Terre / Banco	29,23	58,44	40,44	58,23
Carreaux	-	1,76	0,67	-
Autres	-	0,69	0,26	0,54
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

On constate que partout le sol en ciment est très répandu, notamment à Labé où il se rencontre dans près de 71% des logements. A Mamou par contre, le sol en sable/terre/banco se trouve dans plus de 58% des logements et le sol en ciment dans seulement 39%. Dans la zone Témoin, la situation ressemble à celle de la région de Mamou. Un revêtement du sol en carreaux ne se rencontre qu'au niveau de rares logements de Mamou (1,8%).

Le tableau 35 montre que les murs en ciment prédominent à Labé (près de 70%) tandis qu'à Mamou et dans la zone Témoin le banco est le matériau le plus employé. Les murs en paille sont rares dans la zone PGIRE (0,8% à Labé et 3,9% à Mamou), mais un peu plus fréquents (près de 6%) dans la zone Témoin.

Tableau 35 : Nature des murs du logement (en %)

Nature des murs	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Ciment	69,89	23,86	52,25	31,82
Banco	28,29	71,78	45,58	60,86
Paille	0,81	3,91	2,00	5,97
Autres	-	0,45	0,17	1,88
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 36 : Nature de la toiture du logement (en %)

Nature de la toiture	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Tôles de zinc	77,71	55,13	69,04	60,75
Paille	22,29	43,94	30,60	37,35
Banco	-	0,93	0,36	1,90
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Les tôles de zinc constituent partout la toiture prédominante (77,7% à Labé, 55,1% à Mamou et 61% dans la zone Témoin). A défaut de tôles de zinc les ménages ont recours à la paille pour couvrir leur logement (22% à Labé et 44% à Mamou).

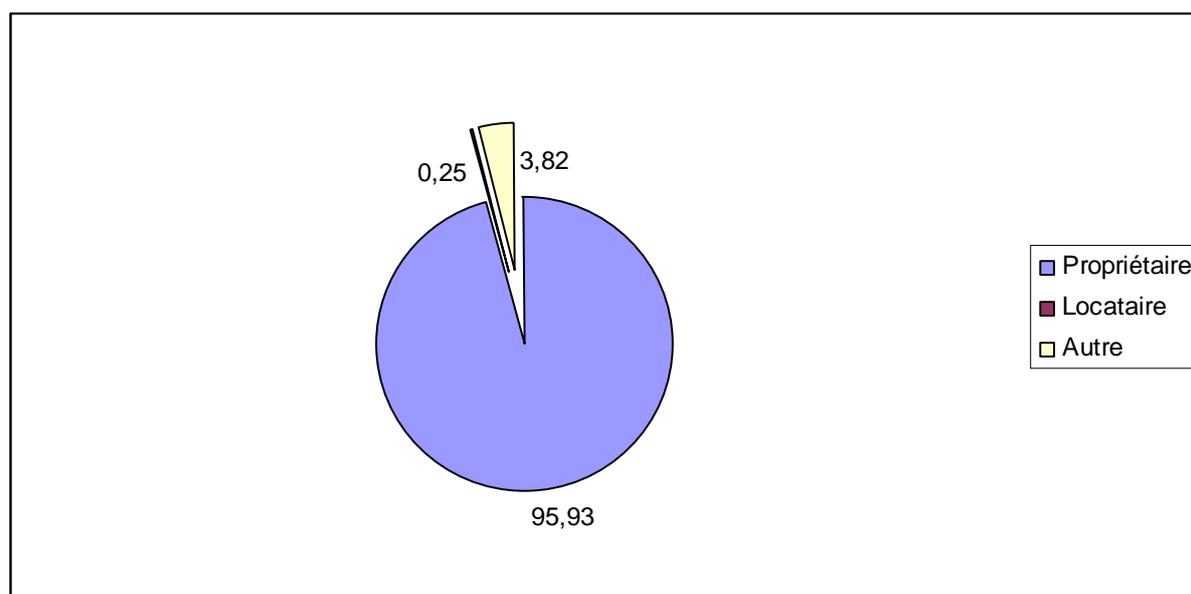
Enfin, le tableau 37 et le graphique 10 indiquent le statut d'occupation du logement.

Tableau 37 : Statut d'occupation du logement (en %)

Statut d'occupation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Propriétaire	95,23	97,07	95,93	98,88
Locataire	-	0,65	0,25	0,66
Autre	4,77	2,28	3,82	0,45
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Graphique 11 : Statut d'occupation du logement (en %) : zone PGIRE



Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Pour les rares cas de location rencontrés à Mamou, le montant moyen du loyer mensuel est de 300.000 GNF. Par ailleurs, en matière de statut du logement, il y a peu de différences entre les régions et les zones : environ 95% des ménages à Labé, 97% à Mamou et même 99% dans la zone Témoin sont propriétaires du logement qu'ils occupent.

4.6 ALIMENTATION EN ENERGIE ET COMBUSTIBLE DE CUISINE

4.6.1 AU NIVEAU REGIONAL

Concernant le mode d'éclairage et le combustible de cuisine utilisé dans les deux régions, les données suivantes sont disponibles dans les tableaux A85 à A91 placés en annexe A.

Selon ces tableaux, les modes d'éclairage prédominants sont, à Labé, la lampe tempête (58,8% des ménages) suivie par la bougie (22%) et la torche (14,1%). A Mamou par contre, on utilise la lampe tempête chez 58,8%, la torche chez 18,3% et la bougie chez 12,5% des ménages. L'électricité (secteur) n'est utilisée que dans 3,5% des foyers de Labé et par 6,1% à Mamou. Le nombre de ménages disposant de panneau solaire est très faible : 0,1% à Labé et 0,4% à Mamou.

Quant au combustible de cuisine, le recours au bois est quasiment généralisé (97,8% à Labé et 89,7% à Mamou). A défaut de gaz butane, le bois n'est concurrencé que par le charbon de bois (1,1% des ménages à Labé et 9,1% à Mamou).

4.6.2 RESULTATS DE L'ENQUETE

4.6.2.1 ALIMENTATION EN ENERGIE

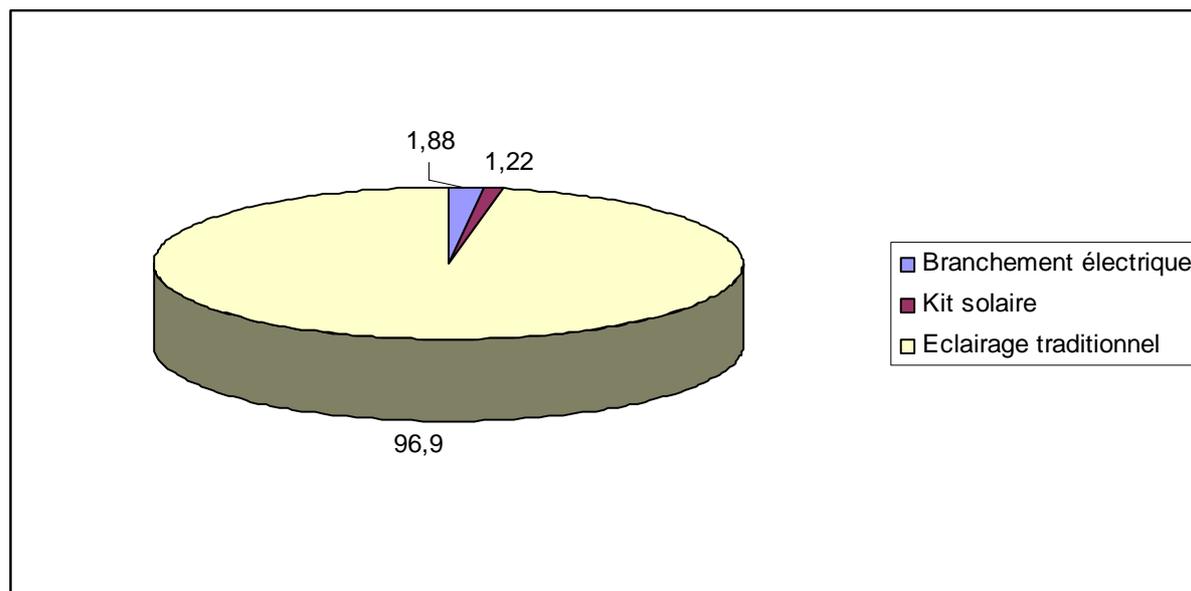
Le tableau 38 et le graphique 11 font ressortir que, partout, l'éclairage traditionnel demeure de loin le mode d'alimentation en énergie électrique le plus répandu. En effet, suivant les régions, entre 95% (Mamou), 98% (Labé) et 99,5% (zone Témoin) des ménages n'utilisent pas d'autres sources d'éclairage. On compte toutefois dans la région de Labé près de 2% des ménages faisant appel aux kits solaires.

Tableau 38 : Mode d'alimentation en énergie (en %), par région et par zone

Mode d'alimentation en énergie	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Branchement électrique	-	4,90	1,88	-
Kit solaire	1,98	-	1,22	0,49
Groupe thermique	-	-	-	-
Eclairage traditionnel	98,02	95,10	96,90	99,51
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Graphique 12: Mode d'alimentation principale des ménages en énergie



Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Du fait de la quasi-absence de systèmes d'électrification en milieu rural, le nombre de ménages bénéficiant d'électricité est proche de zéro.

4.6.2.2 COMBUSTIBLE DE CUISINE UTILISE

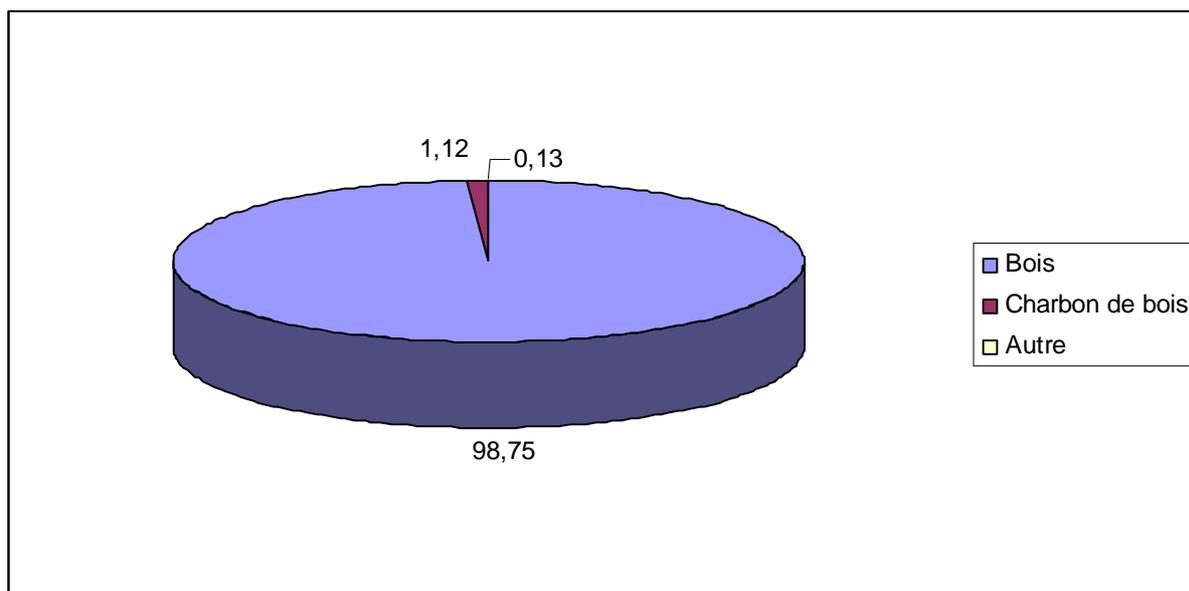
L'enquête ménage montre que le bois demeure le combustible quasiment généralisé pour préparer les repas (près de 99% à Labé et 96% à Mamou). Toutefois, à Mamou, 4% des ménages font appel au charbon de bois. Nous présentons les résultats pour la zone PGIRE par le graphique 12 mais également les résultats différenciés par région et zone sous forme du tableau 39.

Tableau 39 : Combustible de cuisine utilisé différencié par régions et zones (en %)

Combustible de cuisine	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Gaz	-	-	-	-
Bois	98,79	95,91	97,69	97,13
Charbon de bois	0,59	4,09	1,93	2,87
Autre	0,62	-	0,38	-
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

Graphique 13: Combustible de cuisine dans la zone PGIRE (en %)



Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

4.7 AUTRES SERVICES

Les résultats suivants de l'enquête sont disponibles pour les localités de la zone et les ménages qui y vivent :

4.7.1 ACCESSIBILITE DES LOCALITES EN HIVERNAGE ET DISTANCES

L'enquête entité fait ressortir que les localités sont en moyenne distantes de 49,6 km de l'axe bitumé le plus proche et 13,3 km du chef-lieu de la Commune Rurale.

Le coût kilométrique moyen du transport suivant la nature et l'état des routes est de 483 GNF/km sur une route en terre améliorée et de 466 GNF/km sur une piste.

4.7.2 ACCES AU TELEPHONE

L'enquête entité révèle que dans la zone PGIRE, 5% des localités sont accessibles par le téléphone fixe et 95% par téléphonie mobile. La zone Témoin serait couverte à 100% par le téléphone mobile mais non par le téléphone fixe,

Des possibilités de recharge des téléphones mobiles existent dans 35% des localités de la zone PGIRE et dans 42,9% des localités de la zone Témoin. La stabilité du réseau mobile est jugée bonne dans près de trois localités sur quatre de la zone PGIRE (73,3%) et dans toutes les localités de la zone Témoin (100%).

4.7.3 RECEPTION TELEVISION

Sans prendre en compte les propriétaires d'antennes paraboliques, la réception de la télévision est assurée dans 16,7% des localités de la zone PGIRE et 30,8% de celles de la zone Témoin.

4.7.4 EXISTENCE D'UNE BIBLIOTHEQUE

L'existence d'une bibliothèque est signalée dans 15,6% des localités de la zone PGIRE mais dans aucune localité de la zone Témoin.

4.7.5 EXISTENCE D'UNE SALLE POUR LES JEUNES

Uniquement 6,2% des localités de la zone PGIRE et 8,3% de la zone Témoin possèdent une salle pour les jeunes. Toutefois, dans la zone PGIRE, seulement une salle sur trois (33,3%) est considérée comme fonctionnelle (mais deux salles sur trois soit 66,7% dans la zone Témoin).

4.7.6 EXISTENCE D'UN TERRAIN DE SPORT

L'existence d'un terrain de sport est signalée dans 59,4% des localités de la zone PGIRE et 50% de celles de la zone Témoin, mais nulle part il s'agit d'un terrain aménagé (100% non aménagés).

Chapitre 5 : ACTIVITES ECONOMIQUES

5.1 AU NIVEAU REGIONAL

Des données obtenues auprès de l'INS et certains services nationaux compétents en matière d'agriculture, d'élevage et d'agro-foresterie sont présentées en annexe A sous forme des tableaux numérotés de A92 à A115.

L'ensemble de ces tableaux donne des informations extrêmement pertinentes et variées sur les activités productives des ménages vivant en milieu rural dans les RA de Labé et de Mamou. Le consultant n'en résume que quelques informations qui lui paraissent particulièrement importantes mais recommande vivement au lecteur d'examiner de près les tableaux A92 à A115 de l'annexe A.

En matière d'agriculture : Le tableau 40 récapitule pour les deux RA de l'espace OMVS, pour la campagne agricole 2009/10, les principales cultures vivrières pratiquées de même que les productions et les rendements moyens obtenus.

Tableau 40 : RA Labé et Mamou : Campagne 2009/10 : Principales cultures vivrières

Cultures	RA de Labé			RA de Mamou		
	Superficie (ha)	Rendement (t/ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Rendement (t/ha)	Production (t)
Riz	35.178	1,45	51.003	45.291	1,51	68.382
Maïs	132.569	1,78	325.375	82.838	1,68	139.425
Fonio	107.409	1,16	124.200	91.902	1,16	106.950
Arachide	25.489	1,11	28.223	18.414	1,77	32.576
Manioc	13.467	7,97	107.333	10.459	6,46	67.565
Patate	15.603	4,35	65.190	561	5,36	3.007
Taro	22.059	5,09	112.237	7.848	5,27	41.360
Pomme de terre	2.358	6,68	15.752	3.634	8,03	29.188

Source : Tableau A96 en Annexe A

Ce tableau fait ressortir que dans les deux régions, le maïs constitue la principale spéculation vivrière en termes de tonnages produits et de superficies emblavées (toutefois, à Mamou les superficies emblavées en fonio dépassent celles de maïs). Avec des emblavures de plus de 45.000 ha dans la région de Mamou, le riz y est davantage cultivé que dans la région de Labé (35.000 ha). Il en est de même pour la pomme de terre, mais pour toutes les autres cultures vivrières, la région de Labé enregistre des superficies supérieures par rapport à la région de Mamou.

En matière d'élevage : Dans le sous-secteur de l'élevage les tableaux en annexe A présentent notamment les effectifs dans les deux régions, la situation des épizooties et des vaccinations ainsi que des données sur les abattages et la commercialisation du bétail. Ces tableaux montrent clairement que bien que les deux régions soient d'abord des régions agricoles, l'élevage, et en particulier celui des bovins, y occupe une place importante. Les effectifs présents dans les régions sont résumés dans le tableau 41 :

Tableau 41 : Effectif du cheptel des régions de Labé et de Mamou en 2007

Espèces	R.A. de Labé	R.A. de Mamou
Bovins	523.099	335.701
Ovins	148.130	123.415
Caprins	278.271	125.182

Sources : Tableaux A103 et A109 en annexe A

En matière de pêche : Aucune donnée relative au secteur de la pêche n'a pu être collectée au niveau régional ce qui confirme l'importance très réduite constatée dans le cadre de l'enquête de cette activité dans les deux régions ciblées.

En matière d'agro-foresterie : Les tableaux A111 à A115 en annexe A donnent des informations très utiles sur la situation du secteur dans la RA de Labé (reboisements réalisés, forêts classées, potentiels en plaines et bas-fonds aménageables et aménagés). Ainsi, près de 1.687 ha de bas-fonds aménageables ont été recensés dans la région de Labé dont près de 354 ha déjà aménagés (soit 21%). Les plaines aménageables totalisent, quant à elles, 15.602 ha dont seulement 972 ha déjà aménagés au 31.12.2008 (soit de l'ordre de 6%).

5.2 RESULTATS DES ENQUETES

5.2.1 L'EXPLOITATION AGRICOLE

5.2.1.1 Données sur l'exploitation

La superficie moyenne de l'exploitation par ménage, tous les types de cultures confondus (irrigué, bas-fonds, pluvial, etc.), est de 0,95 ha dans la zone PGIRE et de 1,01 ha dans la zone Témoin. Le tableau 44 indique pour la zone PGIRE et la zone Témoin les pourcentages de cette superficie occupés par les différents types de cultures pratiqués par les ménages.

La mise en culture de l'exploitation moyenne de 0,95 ha de la zone PGIRE nécessite 279 jours d'actifs et celle de 1,01 ha dans la zone Témoin requiert en moyenne 312 jours d'actifs.

Par ailleurs, l'exploitation agricole moyenne bénéficie d'une main-d'œuvre familiale permanente de 2,2 actifs dans la région de Labé et de 3,1 actifs dans la région de Mamou (ou le ménage moyen compte 6,2 membres contre seulement 5,2 membres à Labé). La main-d'œuvre salariée comprend 2,6 personnes à Labé et 8,7 personnes à Mamou. Le coût total de la main-d'œuvre salariée s'élève à 11.864 GNF/jour dans la région de Labé et à 156.842 GNF/jour dans celle de Mamou. Si ces données relatives à la main-d'œuvre salariée sont justes, leur importance plaide plutôt en faveur de la taille d'exploitations plus grandes (2,45 ha au lieu de 0,95 ha dans la zone PGIRE et 2,25 ha au lieu de 1,01 ha dans la zone Témoin).

5.2.1.2 Contexte et moyens mis en œuvre

5.2.1.2.1 Contexte de l'exploitation et types de culture

Le contexte de l'exploitation moyenne est caractérisé par l'exploitation majoritairement sous forme d'exploitations privées : 98% dans la région de Labé, 61% dans la région de Mamou et 85% dans la zone Témoin. A Mamou toutefois, près de 40% des exploitations se situent dans un périmètre villageois (seulement 2% à Labé). Seule la région de Mamou enregistre 0,2% d'exploitations dans le cadre d'un grand périmètre. Le tableau 42 donne les pourcentages exacts :

Tableau 42 : Contexte de l'exploitation moyenne (en %)

Contexte de l'exploitation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Dans un GP*	-	0,20	0,08	-
Dans un MP*	-	-	-	-
Dans un PV*	2,07	39,12	16,87	14,71
Dans une exploitation privée	97,93	60,68	83,05	85,29
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

* GP, MP, PV : Grand périmètre (plus de 100 ha) ; MP : Moyen périmètre (25 à 100 ha) ; PV : Périmètre villageois (moins de 25 ha)

La répartition des exploitants agricoles par type de culture est donnée par le tableau 43. Celui-ci fait ressortir que la culture pluviale est le type largement prédominant en concernant près de 99% des superficies exploitées dans la région de Labé, 80% dans celle de Mamou et 97% dans la zone Témoin. A Mamou toutefois, les cultures de bas-fonds représentent 12% des superficies totales et celles sur berge de l'ordre de 4%. La culture irriguée n'occupe que 4% des superficies à Mamou et 0,13% à Labé.

Tableau 43 : Répartition par type de culture dans les zones PGIRE et Témoin (en %)

Contexte de l'exploitation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Culture irriguée	0,13	4,06	1,58	-
Culture de décrue	0,10	1,15	0,43	0,38
Culture sur berge	0,16	4,19	1,65	1,06
Culture de bas-fonds	0,88	12,04	4,99	1,56
Culture pluviale	98,83	78,35	91,28	97,00
Autre	0,01	0,22	0,08	-
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.2.1.2.2 Mode de tenure de l'exploitation moyenne

La majorité des exploitants est propriétaire de son exploitation, avec toutefois des variations peu importantes entre la région de Labé (91,3% de propriétaires) et celle de Mamou (93,2% de propriétaires). Les terres n'appartiennent que très rarement à la collectivité : 0,15% des terres à Labé et 0,3% à Mamou.

Par ailleurs, comme il ressort du tableau 44, c'est dans la région de Labé que l'on compte le plus de locataires (0,35%) et de métayers (6,2%).

Tableau 44 : Mode moyen de tenure selon la région (en %)

Mode de tenure	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Propriétaire	91,28	93,19	92,04	92,85
Collectivité	0,15	0,32	0,22	-
Locataire	0,35	-	0,21	-
Métayer	6,23	3,05	4,96	5,16
Autre	1,98	3,44	2,56	1,99
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Le coût moyen de la location dans la zone PGIRE n'a pas pu être déterminé faute de réponses en nombre suffisant.

5.2.1.2.3 Appartenance du chef de ménage à des structures associatives

L'appartenance des chefs de ménage à des structures associatives faisant usage de l'eau a été abordée au point 3.3.4 ci-dessus. La grande majorité des agriculteurs, de même que des éleveurs, appartiennent à une structure associative qui accueille les cultivateurs des deux sexes. Par ailleurs, les membres de sexe féminin constituent souvent la majorité au niveau des structures à vocation agricole.

5.2.1.2.4 Moyens mis en œuvre par l'exploitant moyen

a) Equipements

L'enquête ménage a permis d'obtenir les informations récapitulées dans les tableaux 45 et 46 sur les équipements dont disposent les ménages selon les zones et les régions :

Tableau 45 : Disponibilité d'équipements de travail agricole au niveau des ménages (en %)

Type d'équipement	Région				Zone PGIRE		Zone Témoin	
	Labé		Mamou		Existe	Non	Existe	Non
	Existe	Non	Existe	Non				
Matériel de traitement phytosanitaire	0,60	99,40	0,85	99,15	0,70	99,30	1,64	98,36
Matériel de travail mécanisé	2,46	97,54	6,60	93,40	4,02	95,98	1,48	98,52
Matériel de culture attelée	1,70	98,30	7,24	92,76	3,83	96,17	3,09	96,91

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

D'autre part, l'exploitation pratiquant l'irrigation dans la région de Mamou dispose en propre d'un groupe motopompe (GMP), contrairement à celle de la région de Labé qui n'en dispose pas. Dans les deux régions, on ne trouve ni tracteur ni motoculteur au niveau des exploitations. Toutefois, l'exploitation moyenne de la région de Labé possède en moyenne 1,8 bœufs dressés pour la culture attelée et 1 cheval ou âne, tandis que dans l'exploitation moyenne de la région de Mamou on compte 2,2 bœufs de trait et 2 chevaux ou ânes.

Cependant, l'enquête au niveau des entités communautaires fournit parfois des informations qui paraissent assez différentes de celles du tableau précédent (notamment l'existence de 3,12 tracteurs en moyenne par entité) :

Tableau 46 : Disponibilité d'équipements de travail agricole au niveau des localités de la zone PGIRE (en %)

Existence par type d'équipement	Equipement disponible
Matériel de travail mécanisé (en %)	0,0
Matériel de culture attelée (en %)	7,1
Matériel de traitement phytosanitaire (en %)	0,0
Disponibilité communautaire de matériel mécanisé (en %)	51,7
Gestion prédominante du matériel : - Gestion privé (en %)	100,0

Existence par type d'équipement	Equipement disponible
Possibilité de location de matériel mécanisé (%)	26,7
Disponibilité de prestations de services (en %) :	
- Conseil agricole	16,7
- Autre	83,3
Nombre moyen par entité :	
- Tracteurs (nombre)	3,1
- Motoculteurs (nombre)	0,0
- Bœufs de travail (nombre)	59,4
- Anes pour la traction (nombre)	0,0
- Charrette pour traction animale (nombre)	0,0

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

b) Emploi de fertilisants

Les engrais chimiques sont utilisés par 12,7% des exploitants de Labé, mais uniquement par moins de 5% (4,96%) de ceux de Mamou et par 7,8% de ceux de la zone Témoin. Ces données sont consignées dans le tableau 47.

Tableau 47 : Utilisation d'engrais par les exploitants agricoles (en %)

Exploitants utilisant des engrais (en %)	Région				Zone PGIRE		Zone Témoin	
	Labé		Mamou		Emploi	Non	Emploi	Non
	Emploi	Non	Emploi	Non				
Utilisation d'engrais	12,66	87,43	4,96	95,04	9,79	90,21	7,78	92,22

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Par contre, dans aucune région, on ne signale le compostage ou l'emploi de compost ou de fumier qui, en fait, demeure réservé aux tapades et à quelques maraîchers pratiquant des cultures intensives généralement sur des superficies réduites. Il en est de même du fumier des animaux qui faute d'élevage des animaux en enclos et des contraintes de transport constitue une technique rarement employée.

Pour ceux qui, dans la zone PGIRE, font appel aux engrais chimiques, les types d'engrais listés au tableau 48 sont employés en moyenne :

Tableau 48 : Utilisation d'engrais par les exploitants, par type d'engrais (en %)

Désignation	Zone PGIRE
Utilisation d'engrais par les exploitants	9,79
Types d'engrais utilisés :	
- N (azote)	25,24
- P (phosphate)	27,61
- NPK (engrais complet)	7,91
- Autre	39,24
Total (%)	100,00

Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

Aussi, nous connaissons les cultures bénéficiaires d'engrais, les types et les quantités d'engrais épandus suivant les spéculations principales ainsi que le coût moyen d'acquisition des engrais, dans la zone PGIRE et la zone Témoin. Les données sont récapitulées dans le tableau 49 :

Tableau 49 : Cultures bénéficiaires d'engrais, types, doses et prix moyens des engrais

Cultures bénéficiaires	Zone PGIRE		Zone Témoin	
	Dose (kg/ha)	Prix (GNF/kg)	Dose (kg/ha)	Prix (GNF/kg)
Riz				
- N (azote)	-	-	5,00	-
- K (potasse)	3,00	4.000,00	-	-
- NPK	4,57	3.793,74	32,44	5.000,00
Maïs				
- N (azote)	12,98	4.467,87	-	-
- K (potasse)	5,00	2.200,00	-	-
- NPK	3,47	3.549,38	-	-
Mil				
- K (potasse)	17,50	3.500,00	-	-
- NPK	22,00	4.136,00	6,67	4.666,67
Pomme de terre				
- P (phosphate)	2,00	3.500,00	-	-
- K (potasse)	15,00	2.500,00	-	-
- NPK	6,12	3.842,94	10,00	5.000,00
Patate douce				
- NPK	-	-	1,00	3.500,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Cependant, l'enquête ne donne pas d'informations précises (nature, quantités, cultures bénéficiaires, etc.) sur l'utilisation des engrais organiques (fumier, composte, etc.).

c) Emploi de pesticides

L'enquête ménage permet d'affirmer que l'emploi de pesticides par les exploitants enquêtés est très rare sinon inexistant.

d) Emploi de semences sélectionnées

Les tableaux 50 et 51 indiquent, le premier pour la zone PGIRE et le second pour la zone Témoin, les quantités de semences sélectionnées utilisées par l'exploitant moyen pendant les années 2007 à 2009 pour les cultures principales ainsi que leur coût. Il ressort de ces tableaux que les exploitants ont recours aux semences sélectionnées, en premier lieu, pour la riziculture ainsi que pour les cultures de mil, de fonio, de pomme de terre et de patate douce.

**Tableau 50 : Utilisation de semences sélectionnées dans la zone PGIRE
(moyennes par exploitant, 2007 à 2009)**

Cultures	2007		2008		2009	
	Kg	GNF/kg	kg	GNF/kg	kg	GNF/kg
Riz	6,00	195.325,30	5,75	197.201,00	6,02	224.079,50
Maïs	0,08	102.850,40	0,08	117.576,70	0,08	127.968,20
Sorgho	1,02	74.720,56	0,99	74.614,28	1,13	45.856,28
Mil	2,25	125.265,90	1,89	137.227,70	1,89	137.511,40
Fonio	1,54	118.891,50	1,59	127.481,70	1,86	136.848,10
Pomme de terre	7,61	119.747,10	6,74	94.641,85	6,38	120.552,40
Patate douce	1,95	130.524,20	2,27	135.974,10	2,13	137.763,80

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

**Tableau 51 : Utilisation de semences sélectionnées dans la zone Témoin
(moyennes par exploitant, 2007 à 2009)**

Cultures	2007		2008		2009	
	Kg	GNF/kg	kg	GNF/kg	kg	GNF/kg
Riz	3,50	150.459,30	3,34	174.439,30	3,04	164.807,50
Maïs	0,90	154.800,70	0,85	165.062,70	0,95	172.005,80
Sorgho	0,55	126.333,50	0,51	205.861,60	0,29	187.928,80
Mil	26,07	125.780,20	15,29	150.750,90	13,65	194.152,30
Fonio	1,26	143.629,00	1,16	154.652,80	1,13	154.668,00
Patate douce	1,92	179.145,80	1,81	172.299,90	2,03	166.725,40

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.2.1.3 Réalisations sur l'exploitation

Les tableaux 53 et 54 indiquent les réalisations culturales des exploitants agricoles pendant les trois dernières années (2007 à 2009), le premier dans la zone PGIRE et le second dans la zone Témoin.

Dans l'ensemble, les rendements obtenus sont très corrects sinon excellents pour pratiquement tous les types de culture et toutes les spéculations. Afin de pouvoir juger de leur représentativité, il convient de procéder à une comparaison avec les rendements communiqués par les services techniques régionaux et présentés en annexe A (focus des données secondaires), bien que les campagnes ne coïncident pas toujours et que ces données secondaires se limitent à quelques spéculations (riz, maïs, tomate) et ne différencient ni les types ni les saisons de culture mais donnent le rendement global par année.

Tableau 52 : Comparaison des rendements enregistrés selon les enquêtes PGIRE et les données secondaires : en tonnes/ha

Type / Saison	Culture	Données Focus*	Enquête PGIRE 2007 à 2009**
Non précisé	Riz	1,45 – 1,51*	-
Irrigué - Hivernage	Riz	-	4,50 – 4,82
Bas-fonds	Riz	-	2,66 – 2,85
Non précisé	Maïs	1,73 – 1,64*	-
Irrigué - Hivernage	Maïs	-	0,82 – 3,49
Irrigué – CS froide	Maïs	-	2,72
Bas-fonds	Maïs	-	0,37 – 2,49
Pluvial	Maïs	-	0,78 – 1,05
Non précisé	Tomate	6,45 – 1,88***	-
Irrigué – CS froide	Tomate	-	10,74 – 11,04

Source : Données Focus : Riz et Maïs : Tableau A95 (Principaux résultats de l'enquête agricole 2008/2009 – Rapport mission d'évaluation MAE – FAO/DPDRE des différentes préfectures)

Source : Données Focus : Tomate : Tableau A100 : Rapport économique et social de la région de Mamou, 2006-2007

Source Enquête PGIRE : tableau XX ci-dessus

* Premier chiffre Labé, second chiffre Mamou

** Premier chiffre rendement minimum, second chiffre rendement maximum durant les années 2007 à 2009, rendements moyens zone PGIRE (Labé et Mamou)

*** Premier chiffre 2005, second chiffre 2007

Conclusion :

Pour le riz : Les rendements issus de l'enquête PGIRE sont bien plus élevés que ceux de l'enquête agricole 2008-2009. Toutefois, pour ces derniers il s'agit d'une moyenne régionale globale couvrant tous les types et toutes les saisons de culture. De plus, les exploitants touchés par l'enquête pratiquent la riziculture sur de très petites superficies (0,14 ha/exploitant en moyenne en irrigué et 0,18 ha/exploitant en culture de bas-fonds). Il s'agit, par conséquent, de cultures relativement intensives sur de petites superficies susceptibles de donner de meilleurs rendements qu'en grande culture.

Pour le maïs : Les écarts entre les résultats des deux enquêtes, bien que supérieurs pour l'enquête PGIRE par rapport à l'enquête agricole, sont moins accentués et il est permis de faire le même raisonnement que pour le riz en ce qui concerne le caractère intensif sur des superficies relativement petites (0,20 à 0,32 ha/exploitant en irrigué, 0,20 à 0,50 ha en culture de bas-fonds et 0,16 ha en culture pluviale).

Pour la tomate : Dans le cas de l'enquête PGIRE la superficie moyenne par exploitant n'est que de 30 m², il s'agit donc plutôt de maraîchage permettant une culture très intensive. Par ailleurs, les rendements de l'ordre de 10 à 11 tonnes/ha n'ont rien d'exceptionnel et sont très loin de ceux obtenus au Sénégal (de l'ordre de 30 tonnes/ha). Par ailleurs, il convient de souligner que les rendements signalés par le RES de la préfecture de Mamou paraissent particulièrement faibles (6,45 tonnes/ha en 2005 et seulement 1,88 tonnes/ha en 2007).

Tableau 53 : Réalisations agricoles 2007 à 2009 : Superficie (ha), Rendement (kg/ha) et Production (kg) - Zone PGIRE

Saisons et Cultures	2007			2008			2009		
	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production
Irrigué - Hivernage									
Riz	0,14	4502,36	630,33	0,14	4815,50	674,17	0,14	4726,86	661,76
Maïs	0,32	1102,19	352,70	0,32	819,53	262,35	0,32	3492,94	1.117,74
Autre	0,12	6539,58	784,75	0,28	2762,21	773,42	0,28	3012,14	843,40
Irrigué - CS froide									
Maïs	0,20	2.725,00	545,00	0,20	2.725,00	545,00	0,20	2.725,00	545,00
Tomate	0,03	10.738,67	322,16	0,03	10.889,67	326,69	0,03	11.041,00	331,23
Oignon	0,01	24.000,00	240,00	0,01	24.000,00	240,00	0,02	12.000,00	240,00
Autre	0,07	6.980,71	488,65	0,12	3.786,50	454,38	0,72	674,70	489,16
Irrigué - CS chaude									
Autre	0,06	10.000,00	600,00	0,02	25.000,00	500,00	0,06	3.318,33	199,10
Sur berge									
Maïs	0,09	2.2523,00	202,77	0,08	2.663,00	213,04	0,15	917,60	137,64
Autre	0,19	3.678,95	699,00	0,13	4.067,08	528,72	0,13	5123,77	666,09
Bas-fonds									
Riz	0,19	2.710,53	515,00	0,18	2.846,11	512,20	0,19	2.662,68	505,91
Maïs	0,49	373,22	182,88	0,19	2.487,00	472,53	0,19	2.733,53	519,37
Autre	0,08	7.061,62	564,93	0,08	7.718,25	617,46	0,08	6.710,12	536,81
Pluvial									
Maïs	0,16	781,25	125,00	0,16	1.018,50	162,96	0,16	1.053,00	168,48
Sorgho	0,10	1.200,00	120,00	0,10	1.200,00	120,00	0,10	1.600,00	160,00
Mil	-	-	-	0,13	1.468,62	190,92	0,33	2.315,36	764,07
Courge	0,25	1.280,00	320,00	0,13	1.653,85	215,00	0,18	958,33	172,50
Autre	0,26	1.429,38	371,64	0,24	1.538,04	369,73	0,26	1.467,35	381,51
Autres	0,11	6.249,36	687,43	0,08	6.156,75	492,54	0,08	7.569,25	605,54

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 54 : Réalisations agricoles 2007 à 2009 : Superficie (ha), Rendement (kg/ha) et Production (kg) - Zone Témoin

Cultures	2007			2008			2009		
	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production
Irrigué - Hivernage									
Autre	-	-	-	-	-	-	0,22	454,55	100,00
Irrigué - CS froide									
Tomate	0,02	25.000,00	500,00	0,02	21.000,00	420,00	0,02	17.500,00	350,00
Irrigué - CS chaude									
Maïs	0,04	1.750,00	70,00	0,04	2.750,00	110,00	0,04	1.875,00	75,00
Autre	0,21	1.938,76	407,14	0,21	1.698,10	356,60	0,21	1.632,62	342,85
Sur berge									
Maïs	0,18	2.222,22	400,00	0,12	4.000,00	480,00	0,18	1.777,77	320,00
Autre	0,55	3.175,02	1.746,26	0,47	3.841,77	1.805,63	0,47	3.980,72	1.870,94
Bas-fonds									
Riz	0,10	4.332,90	433,29	0,10	4.630,70	463,07	0,05	6.649,20	332,46
Maïs	0,12	3.333,33	400,00	0,12	2.916,67	350,00	0,12	2.916,67	350,00
Autre	0,02	9.000,00	180,00	0,02	11.149,00	222,98	0,02	11.013,50	220,27
Pluvial									
Maïs	0,18	791,11	142,40	0,16	1.727,31	276,37	0,16	1.635,87	261,74
Sorgho	0,36	1.590,86	572,71	0,19	2.344,32	445,42	0,43	956,21	411,17
Mil	0,30	2.399,73	719,92	0,37	1.410,51	521,89	0,74	2.998,61	2.218,97
Autre	0,41	1.182,46	484,81	0,34	1.466,53	498,62	0,43	1.189,53	511,50
Autres	0,07	2.413,29	168,93	0,04	5.177,00	207,08	2,58	63,08	162,74

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.2.1.4 Autoconsommation et vente de produits agricoles

Les produits de l'exploitation agricole sont soit autoconsommés par le ménage soit vendus. Il peut toutefois y avoir des pertes post-récolte, sur le champ, pendant le transport et le stockage au village qui s'effectue souvent dans des conditions qui sont loin d'être optimales (insectes, rongeurs, moisissures provoquées par l'humidité, avaries diverses). Enfin, l'exploitant interviewé qui ne pèse ni les produits récoltés ni la quantité prélevée chaque jour de son stock pour la consommation, communique toujours des quantités approximatives. Il s'y ajoute la problématique de la conversion des poids et mesures traditionnels utilisés par les agriculteurs en unités standard du système métrique. Il en résulte que les données rassemblées dans les quatre tableaux placés en annexe 5, les deux premiers (tableaux 5/1 et 5/2) relatifs à la zone PGIRE et le deux suivants (tableaux 5/3 et 5/4) à la zone Témoin, ne représentent que des estimations et constituent plutôt des ordres de grandeur.

Le premier des deux tableaux donne les résultats quantitatifs en poids (kg), le second en pourcentage. C'est ce second tableau qui illustre au mieux les pertes éventuelles. Celles-ci sont représentées par le pourcentage qui, dans la colonne « Total », manque pour obtenir 100%.

Ci-après un exemple pour illustrer ce qui vient d'être dit : au tableau 5/2, année 2007, la deuxième ligne relative au maïs :

- Produit : 168,85 kg ; Consommé : 91,06% ; Vendu : 8,71% ; Total : 99,77%. Les pertes constituent $100\% - 99,77\% = 0,23\%$

Toutefois, le pourcentage manquant ne constitue pas nécessairement des pertes post-récolte, il peut y avoir d'autres raisons comme par exemple le don d'une quantité de produit non prise en compte ni dans l'autoconsommation ni dans les ventes.

Enfin, les pertes (ou le manquant pour d'autres raisons) peuvent être assez importantes pour certains produits (par exemple le riz) où il peut avoir, de la part de l'exploitant, une certaine confusion entre le produit brut (tel qu'il est récolté) et le produit net (tel qu'il est consommé). Par ailleurs, les produits récoltés sont généralement plus lourds que les mêmes produits après une période de stockage assez longue du fait que leur teneur en eau diminue.

5.2.1.5 Prix de vente des produits agricoles

Le tableau 55 présente les prix moyens de vente des principaux produits agricoles obtenus pendant l'année 2009 (trop rares sont les personnes interrogées qui se souviennent encore des prix de 2008) et collectés dans le cadre de l'enquête entité communautaire.

Tableau 55 : Prix de vente des produits agricoles en 2009 (en GNF)

Produits	Zone PGIRE	Zone Témoin
Riz	3.606,45	3.960,00
Maïs	3.130,00	2.791,60
Sorgho	3.250,00	2.500,00
Mil	3.500,00	2.375,00
Fonio	2.844,83	2.700,00
Autres graines	-	2.000,00
Pomme de terre	3.061,90	3.272,73
Patate douce	1.865,38	1.666,67
Taro	1.646,15	1.400,00
Igname	2.269,23	2.071,43
Manioc	2.188,89	2.375,00
Haricot/Niébé	5.210,53	4.000,00
Arachide	3.464,52	2.460,00
Melon	1.000,00	666,67
Tomate	2.652,17	2.954,55
Aubergine	2.095,24	2.000,00
Piment	8.158,62	9.250,00
Oignon	3.404,35	3.833,33
Carotte	6.250,00	4.500,00
Courge	2.250,00	1.866,67
Gombo	2.366,67	2.318,18
Chou	2.047,06	2.400,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Les différences entre les prix obtenus dans les deux zones sont souvent importantes. Pour certains produits elles peuvent s'expliquer par la nature des sols et la rareté de la culture (l'offre et la demande). Par ailleurs, les données relatives à la zone PGIRE sont certainement plus représentatives que celles relatives à la zone Témoin obtenues souvent sur la base d'un nombre de réponses plus restreint.

5.2.1.6 Contraintes rencontrées en matière d'agriculture

5.2.1.6.1 Contraintes principales des exploitants pratiquant la culture irriguée

Tableau 56 : Contraintes par priorité (gravité) des ménages pratiquant l'irrigation

Zone PGIRE et Zone Témoin (en %)

Type de contrainte	1 ^{ère} Contrainte				2 ^{ème} Contrainte			
	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin
Disponibilité d'eau	-	46,34	39,89	62,04	-	12,74	12,74	-
Disponibilité en saison sèche	53,58	22,29	26,64	-	-	33,33	33,33	38,46
Absence de matériel	46,42	19,55	11,01	-	-	12,52	12,52	37,96
Défaut de planage	-	-	-	-	-	4,17	4,17	-
Défaut d'entretien	-	-	-	-	-	-	-	23,58
Canaux d'irrigation défectueux	-	11,82	10,17	37,96	-	37,23	37,23	-
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	-	100,00	100,00	100,00

Type de contrainte	3 ^{ème} Contrainte				4 ^{ème} Contrainte			
	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin
Disponibilité d'eau	-	24,89	24,89	-	-	-	-	-
Disponibilité en saison sèche	-	-	-	31,49	-	-	-	-
Eau salée ou saumâtre	-	-	-	-	-	-	-	-
Absence de matériel	-	50,66	50,66	-	-	-	-	100,00
Défaut d'entretien	-	-	-	68,51	-	59,47	59,47	-
Défaut de planage	-	24,45	24,45	-	-	-	-	-
Canaux d'irrigation défectueux	-	-	-	-	-	40,53	40,63	-
TOTAL	-	100,00	100,00	100,00	-	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches ménage

Ainsi, la disponibilité d'eau pour l'irrigation constitue la première contrainte des agriculteurs en irrigués de la région de Mamou tout comme de ceux de la zone Témoin. Pour les irrigants de Labé, par contre, c'est la disponibilité d'eau en saison sèche qui représente la contrainte principale, avant le manque de matériel. Dans la zone Témoin, la défaillance des canaux d'irrigation constitue la deuxième contrainte après la disponibilité d'eau.

5.2.1.6.2 Autres contraintes des exploitants pratiquant la culture irriguée

Problématique du drainage

La majorité des exploitants en irrigué se plaint de l'inexistence de système de drainage, car uniquement dans la région de Labé, 0,3% des irrigants interrogés bénéficient d'un système de drainage.

Tableau 57 : Drainage selon la région (en %)

Drainage	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Fonctionne mal	0,32	-	0,31	-
Inexistant	99,68	100,00	99,69	100,00
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

Problématique du Crédit agricole

Le Crédit agricole est majoritairement considéré insuffisant sinon non disponible, plus particulièrement dans la région de Mamou. Le tableau 58 regroupe les réponses obtenues par zone et région dans le cadre de l'enquête ménage :

Tableau 58 : Contraintes principales en matière de Crédit agricole (en %)

Contraintes	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Insuffisance :				
- Crédit insuffisant	52,74	87,92	65,56	76,64
- Crédit suffisant	47,26	12,08	34,44	23,36
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Difficulté d'accès				
- Accès difficile	75,75	94,76	82,70	91,19
- Accès facile	24,25	5,24	17,30	8,91
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Le tableau 59 montre que moins de 5% des exploitants de la zone PGIRE bénéficient d'un crédit (et près de 10% dans la zone Témoin).

Tableau 59 : Sources de crédit (en %)

Sources	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Institution étatique	0,88	0,63	0,79	-
Autre source	4,37	2,74	3,75	9,70
Aucune source	94,75	96,63	95,46	90,30
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Le tableau 60 indique pour les années 2007 à 2009 le montant moyen de crédit obtenu par exploitant ayant bénéficié d'un crédit ainsi que du montant des intérêts payés.

Tableau 60 : Montants moyens de crédits reçus et d'intérêts payés par exploitant bénéficiaire d'un crédit (2007 à 2009, en GNF) : zone PGIRE

Zones et types de crédit	2007		2008		2009	
	Montant	Intérêts	Montants	Intérêts	Montant	Intérêts
Zone PGIRE						
Crédit de campagne	5.491.334,41	675.016,38	23.576.650,00	6.419.710,94	21.503.047,90	934.001,49
Crédit d'équipement	5.000.000,00	300.000,00	5.000.000,00	250.000,00	5.000.000,00	250.000,00
Autres crédits	2.500.000,00	582.471,83	2.500.000,00	707.784,38	2.500.000,00	707.784,38
Ensemble	12.991.334,41	1.557.488,21	31.076.650,00	7.377.495,32	29.003.047,90	1.891.785,87

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

En examinant ce tableau, les intérêts payés paraissent peu élevés, notamment pour les crédits d'équipement (6%). Il est probable qu'il ne s'agit pas des intérêts à payer par l'exploitant mais des crédits effectivement remboursés. Les faibles valeurs des intérêts à payer au titre du crédit de campagne en 2009 s'expliqueraient ainsi par le remboursement encore partiel des prêts de 2009 à la date de l'enquête (mars/avril 2010). Pour la zone Témoin, la rareté des bénéficiaires de crédit enquêtés ne permet pas l'obtention de données significatives.

5.2.1.6.3 Contraintes des exploitants pratiquant la culture de décrue

Les exploitants pratiquant la culture de décrue dans la région de Mamou se plaignant aussi bien d'un remplissage insuffisant des cuvettes que de difficultés de vidange comme le montre le tableau 61. A Labé par contre, c'est en premier lieu la vidange qui pose des problèmes.

Tableau 61 : Remplissage et vidange des bas-fonds et cuvettes de décrue

Remplissage et vidange	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Remplissage non satisfaisant	14,37	51,33	30,71	-
Vidange non satisfaisante	85,68	48,67	69,29	100,00
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.2.1.6.4 Contraintes des exploitants pratiquant la culture dans les bas-fonds et dépressions

La contrainte principale en culture de bas-fonds et de dépressions naturelles constitue l'insuffisance d'eau, mais davantage à Mamou (pour 94%) qu'à Labé où l'ensablement et l'envasement posent autant de problèmes aux cultivateurs. Dans la zone Témoin, l'insuffisance d'eau est mentionnée par tous.

Tableau 62 : Contraintes principales en culture de bas-fonds et de dépressions

Contraintes principales	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Insuffisance d'eau	50,37	93,79	91,03	100,00
Ensablement / Envasement	49,63	6,21	8,97	-
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.2.1.6.5 Contraintes des exploitants de tous les types de culture

Indépendamment du type de culture pratiqué (irrigué, bas-fonds, pluvial, etc.), de nombreux agriculteurs sont confrontés à des contraintes diverses d'ordre institutionnel, environnemental et autre. Le tableau 63 récapitule les réponses relatives à ces contraintes.

Tableau 63 : Contraintes communes à la majorité des types de culture (en %)

Contraintes principales	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Existence de salinité				
- constitue une contrainte	4,22	2,33	3,53	2,12
- ne constitue pas une contrainte	95,78	97,67	96,47	97,88
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Manque de fertilité				
- constitue une contrainte	95,95	78,13	89,44	93,10
- ne constitue pas une contrainte	4,05	21,87	10,56	6,90
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Plantes adventives				
- constituent une contrainte	88,25	95,27	90,82	82,70
- ne constituent pas une contrainte	11,75	4,73	9,18	7,30
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Contraintes principales	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Divagation du bétail				
- constitue une contrainte	69,35	90,50	77,08	82,29
- ne constitue pas une contrainte	30,65	8,50	22,92	17,71
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Oiseaux granivores				
- constituent une contrainte	45,78	87,90	61,13	77,51
- ne constituent pas une contrainte	54,22	12,10	38,87	22,49
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Problèmes fonciers				
- constituent une contrainte	29,64	13,02	23,57	20,33
- ne constituent pas une contrainte	70,36	86,98	76,43	79,67
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Difficultés d'approvisionnement en intrants				
- constituent une contrainte	92,84	98,26	94,82	99,29
- ne constituent pas une contrainte	7,16	1,74	5,18	0,71
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Difficultés de conditionnement des produits				
- constituent une contrainte	76,77	80,99	78,31	83,84
- ne constituent pas une contrainte	23,23	19,01	21,69	16,16
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Difficultés d'écoulement des produits				
- constituent une contrainte	13,59	62,43	31,41	58,11
- ne constituent pas une contrainte	86,41	37,57	68,59	41,89
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Faiblesse du conseil agricole				
- constitue une contrainte	79,82	98,69	86,68	92,75
- ne constitue pas une contrainte	20,18	1,31	13,32	7,25
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Pertes post-récolte				
- constituent une contrainte	67,10	75,98	70,33	74,13
- ne constituent pas une contrainte	32,90	24,02	29,67	25,87
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG Enquête ménage PGIRE 2010

Si la salinité ne pose que très rarement un problème, les agriculteurs se plaignent davantage du manque de fertilité des sols (96% à Labé et 78% à Mamou), des adventices (88% à Labé et 95% à Mamou), de la divagation du bétail (69% à Labé et 90% à Mamou), des oiseaux granivores (46% à Labé et 88% à Mamou), des difficultés d'approvisionnement en intrants (93% à Labé et 98% à Mamou) et de la faiblesse du conseil agricole (80% à Labé et près de 99% à Mamou).

5.2.1.6.6 Caractérisation des marchés dans les localités

L'enquête entité permet de préciser le type de marché existant dans les localités de l'échantillon en vue de permettre aux producteurs d'écouler leurs produits ou de s'approvisionner sur place (en % des localités) :

✓ Marché permanent :	0,0%	
✓ Marché hebdomadaire :	28,1%	
✓ Marché inexistant :	71,9%	Total : 100%

A titre de comparaison de ces résultats issus de l'enquête entité, il peut être intéressant d'examiner la répartition des ménages par région selon le temps nécessaire pour atteindre le marché alimentaire le plus proche (2007). Nous reprenons ces données figurant au tableau A89 en annexe A qui font ressortir que les ménages de la région de Mamou sont favorisés par rapport à ceux de la région de Labé.

Tableau 64 : Temps à consacrer pour se rendre au marché alimentaire le plus proche, par région en 2007

Région	Temps en minutes				
	< de 15	15 à 29	30 à 44	45 à 59	> de 60
Labé	11,3	12,7	22,4	6,8	46,9
Mamou	27,7	19,3	11,2	2,8	38,9

Source : MEFP/DNS/QUIBB - 2007

5.2.2 L'EXPLOITATION D'ELEVAGE

5.2.2.1 Ressources animales du ménage

Il a été démontré ci-dessus que les zones enquêtées dans le cadre de l'étude ont d'abord une vocation agricole et que l'élevage ne représente généralement qu'une activité secondaire sinon tertiaire. Cependant, en moyenne le ménage pratiquant l'élevage dans la zone PGIRE dispose d'environ 8 bovins, 7 ovins et 8 caprins. Par ailleurs, on relève un nombre très important de chevaux et d'ânes. L'aviculture est, elle aussi, très présente.

Dans la troisième colonne du tableau à remplir par l'enquêteur il était demandé à celui-ci d'indiquer pour chaque zone et chaque espèce le nombre d'animaux disparus en 2009. Or, le nombre très élevé de disparus nous fait craindre que les enquêteurs ont mal interprété la question en inscrivant non seulement les animaux disparus suite à un décès ou un vol, mais également les animaux vendus. Dans ce cas, la faute en incombe au consultant qui a omis d'expliquer le sens de la question dans le manuel de l'enquêteur.

Tableau 65 : Ressources animales du ménage moyen en zone PGIRE et zone Témoin

Espèces	Zone PGIRE			Zone Témoin		
	Nombre mâles	Nombre femelles	Nombre disparus	Nombre mâles	Nombre femelles	Nombre disparus
1. Bovins	3,11	4,82	7,76	2,33	4,84	2,42
2. Ovins	2,28	4,44	2,68	1,90	3,99	2,53
3. Caprins	2,37	5,18	3,56	2,63	5,07	3,78
4. Chevaux	2,00	1,00	-	-	-	-
5. Anes	1,00	2,00	2,00	-	-	-
6. Poules	3,34	8,11	6,14	3,64	8,31	6,56
7. Pintades	2,83	6,73	5,00	-	7,00	-
8. Canards	7,54	7,42	10,00	3,00	4,00	4,00
9. Autres	-	-	-	4,00	6,00	-

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Par ailleurs, le tableau 66 donne la répartition des ménages élevant du bétail suivant les espèces élevées. Il en ressort que dans la zone PGIRE, près d'un quart (23,4%) des ménages possèdent un ou plusieurs bovins mais pratiquement autant des caprins (24,0%) et un ménage sur cinq des ovins (19%). Les poules, quant à elles, sont élevées par presque un ménage sur trois (31,3%).

Tableau 66 : Espèces élevées (en % des ménages par espèces élevées) : Zone PGIRE et zone Témoin

Espèces animales	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin	Ensemble
	Labé	Mamou			
Bovins	27,72	21,52	23,38	24,46	23,89
Ovins	19,89	19,53	19,64	19,15	19,41
Caprins	20,84	25,35	24,00	23,94	23,97
Chevaux	-	0,16	0,11	-	0,06
Anes	0,70	0,30	0,42	-	0,22
Poules	29,34	32,13	31,30	31,79	31,53
Pintades	1,02	0,64	0,76	0,22	0,50
Canards	0,49	0,36	0,40	0,32	0,36
Autres	-	-	-	0,12	0,06
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Le tableau 67 fait ressortir que pour les ruminants et les chevaux, la couverture vaccinale en 2009 se situe entre 59% pour les ovins et 100% pour les chevaux. Néanmoins, le taux de vaccination des poules n'est que de l'ordre de 15%.

Tableau 67 : Suivi vaccinal des troupeaux (effectifs moyens vaccinés par ménage, en 2009, en%)

Espèces	Zone PGIRE			Zone Témoin		
	% vaccinés en 2009			% vaccinés en 2009		
	Oui	Non	Ensemble	Oui	Non	Ensemble
Bovins	74,84	25,16	100,00	57,58	42,42	100,00
Ovins	58,91	41,09	100,00	41,82	58,18	100,00
Caprins	59,87	40,13	100,00	40,00	60,00	100,00
Chevaux	100,00	-	100,00	-	-	-
Anes	-	100,00	100,00	-	-	-
Poules	14,81	85,19	100,00	6,15	93,85	100,00
Pintades	-	100,00	100,00	-	-	-
Canards	-	100,00	100,00	-	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

5.2.2.2 Production, autoconsommation et vente de produits animaux

Dans la zone PGIRE, la production moyenne de lait de vache (en 2009) n'est que d'environ 282 litres par ménage. Le lait des brebis et des chèvres est rarement traité et généralement laissé à la descendance. Les tableaux 68 et 69 récapitulent les productions moyennes du troupeau des ménages dans les zones PGIRE et Témoin, en donnant une idée de l'utilisation des produits (autoconsommation du ménage ou vente).

Tableau 68 : Production du troupeau - partie autoconsommée et partie commercialisée en 2009 : Zone PGIRE

Productions	Bovins	Ovins	Caprins	Volaille
Lait (L/an)	281,61	-	-	-
- dont autoconsommé	73,50			
- dont vendu	186,29			
Viande (kg/an)	72,11	20,00	3,00	-
- dont autoconsommée	24,45	7,23	-	
- dont vendue	44,50	2,00	3,00	
Animaux sur pied	6,63	4,97	5,91	9,83
- dont autoconsommés	1,0	1,67	1,45	3,00
- dont vendus	2,59	2,08	1,83	3,74
Œufs	-	-	-	13,54
- dont autoconsommés				7,31
- dont vendus				4,94

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

Tableau 69 : Production du troupeau – partie autoconsommée et partie commercialisée en 2009 : Zone Témoin

Productions	Bovins	Ovins	Caprins	Volaille
Lait (L/an)	161,93	2,50	2,00	-
- dont autoconsommé	120,03	1,0	1,00	
- dont vendu	35,47	1,50	1,00	
Viande (kg/an)	40,00	-	-	-
- dont autoconsommée	2,16	-	-	
- dont vendue	-	-	-	
Animaux sur pied	6,58	4,94	6,09	10,62
- dont autoconsommés	-	2,05	2,58	3,44
- dont vendus	2,77	2,17	1,85	3,84
Œufs	-	-	-	19,57
- dont autoconsommés				6,75
- dont vendus				10,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.2.2.3 Disponibilité d'infrastructures et de services d'élevage

Le tableau 70 donne un aperçu des infrastructures d'élevage existantes dans les entités de l'échantillon (en %) et, en cas d'inexistence, la distance de la structure la plus proche. Seuls des agents vétérinaires sont présents, dans une bonne moitié des entités de la zone PGIRE (56%) et dans 38,5% des localités de la zone Témoin.

Tableau 70 : Infrastructures et services d'élevage (zone PGIRE)

Type d'infrastructure ou de service	Infrastructures existantes		Si inexistante, la plus proche se situe à :
	Existe	N'existe pas	
Parc de vaccination	-	100,00	48,50 km
Centre d'élevage	-	100,00	55,88 km
Agent vétérinaire	56,25	43,75	25,87 km
Pharmacie vétérinaire	-	100,00	30,60 km

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

5.2.2.4 Prix de vente des produits d'élevage

Le tableau 71 indique les prix de vente obtenus en 2009 par les éleveurs selon l'enquête entité. Il convient d'avertir le lecteur qu'en ce qui concerne les prix donnés pour les animaux sur pied dans la zone Témoin (2008 et 2009), il n'y eu que peu de réponses et que de ce fait les valeurs ne sont pas toujours significatives.

Tableau 71 : Prix de vente des produits d'élevage 2008 et 2009 (en GNF)

Produits	Zone PGIRE		Zone Témoin	
	Prix 2008	Prix 2009	Prix 2008	Prix 2009
Lait (litre)	-	5.441,18	-	4.928,57
Viande de bovin (kg)	-	10.666,67	-	10.000,00
Viande d'ovin (kg)	-	10.133,33	-	10.181,82
Viande de caprin (kg)	-	10.178,57	-	9.800,00
Œuf (unité)	-	610,00	-	462,50
Bovin adulte (unité)	667.680,65	1.247.058,82	1.167.505,83	1.400.000,00
Veau (unité)	607.383,87	1.123.684,21	667.363,33	900.000,00
Ovin (unité)	165.590,32	292.631,58	375.181,67	500.000,00
Caprin (unité)	175.390,32	309.047,62	333.474,17	500.000,00
Poulet (unité)	11.710,53	13.466,67	-	10.313,63
Canard (unité)	-	-	-	25.000,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Les prix pour 2008 et 2009 ne sont disponibles que pour les animaux sur pieds et on constate une très forte augmentation des prix unitaires entre les deux années.

5.2.2.5 Contraintes en matière d'élevage

Les huit contraintes par ordre de priorité/gravité en matière d'élevage sont récapitulées au tableau 72. Il en résulte que le parasitisme constitue partout la contrainte principale. Par ailleurs, dans la région de Labé davantage que dans celle de Mamou, le manque de terres de parcours, d'aliments de complémentarité et d'accès à l'eau d'abreuvement, représentent des contraintes très sérieuses. L'impossibilité d'accéder aux soins (notamment citée à Mamou) renforce les problèmes liés au parasitisme.

**Tableau 72 : Contraintes par priorité (gravité) des ménages pratiquant l'élevage
Zone PGIRE et Zone Témoin (en %)**

Type de contrainte	1 ^{ère} Contrainte				2 ^{ème} Contrainte			
	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin
Manque terres de parcours	11,33	7,55	10,03	11,55	10,70	2,96	7,90	2,52
Manque aliments complémentaires	21,14	4,18	15,30	16,77	22,62	24,20	23,19	18,65
Pas d'accès à l'eau d'abreuvement	12,43	5,88	5,88	12,43	35,49	8,21	25,63	25,57

Type de contrainte	1 ^{ère} Contrainte				2 ^{ème} Contrainte			
	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin
Impossibilité d'embouche	-	-	-	0,35	0,43	0,57	0,48	1,21
Défaut de gardiennage	-	-	-	0,94	2,11	3,25	2,53	0,69
Absence d'enclos	0,33	3,62	1,47	-	1,55	2,17	1,78	2,40
Parasitisme	57,89	20,33	44,95	27,44	12,37	30,61	18,97	29,33
Pas d'accès aux soins	1,98	35,05	13,37	19,89	12,02	17,03	13,83	16,84
Autre	2,11	22,14	9,01	10,63	2,70	10,99	5,70	2,79
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Type de contrainte	3 ^{ème} Contrainte				4 ^{ème} Contrainte			
	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin
Manque terres de parcours	9,73	7,68	8,96	8,42	6,50	8,35	7,35	2,60
Manque aliments complémentaires	14,24	34,93	22,01	24,05	8,36	23,32	15,24	8,95
Pas d'accès l'eau d'abreuvement	26,14	19,02	23,47	20,19	4,83	19,56	11,60	6,09
Impossibilité d'embouche	7,88	5,00	7,30	-	7,22	12,03	9,43	16,79
Défaut de gardiennage	2,74	2,58	2,68	4,11	1,63	10,26	5,60	16,88
Absence d'enclos	6,36	0,48	4,15	5,01	10,54	3,29	7,21	17,21
Parasitisme	20,37	18,61	19,71	14,48	42,69	14,98	29,95	16,34
Accès aux soins	8,00	6,72	7,52	6,33	14,17	6,52	10,65	14,42
Autre	4,55	4,97	4,71	2,73	4,06	1,70	2,97	0,72
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Type de contrainte	5 ^{ème} Contrainte				6 ^{ème} Contrainte			
	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin
Manque terres de parcours	12,57	-	6,49	-	-	-	-	17,07
Manque aliments complémentaires	3,04	7,71	5,45	5,16	-	-	-	-
Pas d'accès l'eau d'abreuvement	-	6,35	3,28	4,96	-	11,14	8,22	6,55
Impossibilité d'embouche	15,14	14,55	14,84	2,25	-	7,68	5,67	-
Défaut de gardiennage	-	10,06	5,19	10,38	-	20,78	15,33	10,47
Absence d'enclos	8,80	15,37	12,19	25,45	-	26,74	19,74	17,01
Parasitisme	20,60	21,43	21,03	30,60	-	33,67	24,85	27,43
Pas d'accès aux soins	52,42	7,37	29,16	18,60	100,00	-	26,20	21,47
Autre	-	4,57	2,36	2,59	-	-	-	-
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Type de contrainte	7 ^{ème} Contrainte				8 ^{ème} Contrainte			
	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin	Labé	Mamou	Zone PGIRE	Zone Témoin
Manque terres de parcours	-	22,61	22,61	33,33	-	-	-	-
Parasitisme	-	31,67	9,22	33,33	-	-	-	-
Pas d'accès aux soins	-	45,72	45,72	-	-	41,19	41,19	-
Autre	-	10,74	10,74	33,33	-	58,81	58,81	100,00
TOTAL	-	100,00	100,00	100,00	-	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches ménage

5.2.3 L'exploitation de pêche

5.2.3.1 Caractérisation de l'exploitation de pêche

5.2.3.1.1 Caractérisation et organisation de l'exploitation de pêche

Les tableaux 73 et 74 font ressortir que la pêche représente, pour les rares exploitants enquêtés dans la zone PGIRE qui la pratiquent, l'activité principale de 60% des pêcheurs de la région de Mamou et pour 40% une activité secondaire. Dans la région de Labé par contre, l'enquête n'a pas rencontré de chefs de ménage dont la pêche représente l'activité principale.

A Mamou, le chef de ménage pêcheur est assisté en moyenne par 1,3 actifs familiaux dont 1,3 à plein temps. Sur le plan de l'organisation du travail, 69% des pêcheurs pêchent en groupe et environ 31% de façon individuelle.

Tableau 73 : Caractéristique de l'activité pêche (en %)

Caractérisation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Activité principale	-	60,01	34,52	-
Activité secondaire	100,00	39,99	65,48	100,00
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches ménage

Tableau 74 : Organisation du travail des pêcheurs (en %)

Organisation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Pêche en groupe	-	69,31	69,31	-
Pêche individuelle	-	30,69	30,69	-
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.2.3.1.2 Equipements de pêche et prises effectuées

Tableau 75 : Equipements des pêcheurs (en % des localités)

Equipements disponibles	Zone		Ensemble
	PGIRE	Témoin	
Pirogues	6,58	-	3,79
Filets	24,05	61,75	40,02
Autre	69,37	38,25	56,19
Ensemble	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête entité PGIRE 2010

Pour l'année 2009 et la seule zone de Mamou, la saison de pêche s'étend en moyenne sur 3,3 mois et on compte 13,6 jours de pêche par mois de saison. Chaque jour de pêche on effectue en moyenne 1,4 sortie/jour et les prises moyennes par jour de pêche s'élèvent à 3,3 kg.

Toujours pour l'année 2009, la quantité moyenne autoconsommée par le ménage du pêcheur est de 41,1 kg/mois tandis que 10,2 kg ont été vendus en frais (et rien après traitement).

Les données relatives au lieu de vente et au mode de traitement sont trop rares pour être significatives. La vente se fait toujours au village et à l'état frais. Le seul mode de traitement connu mais rarement pratiqué est la fumigation qui s'effectue alors sur l'exploitation.

Enfin, l'enquête communautaire a voulu connaître l'existence de sites de débarquement et de marchés de poisson dans les localités ainsi que leur état d'aménagement. Les réponses sont partout négatives :

- ✓ Existence d'un site de débarquement dans la localité : pas de site
- ✓ Site de débarquement aménagé : aucun site aménagé
- ✓ Existence d'un marché de poisson dans la localité : inexistant
- ✓ Marché aménagé : inexistant.

5.2.3.1.3 Appartenance à des structures associatives de pêcheurs

Dans les deux zones, deux pêcheurs sur trois appartiennent en moyenne à une structure associative de pêcheurs, le plus souvent informelle. Toutefois, comme mentionné déjà au point 3.3.4, le nombre de réponses obtenues (seulement cinq !) fait que cette information n'est pas significative.

5.2.3.2 Prix moyens de vente des produits de la pêche (en GNF)

Tableau 76 : Prix moyens de vente du poisson en 2009 (en GNF par kg)

Produits	Zone PGIRE	Zone Témoin
	Prix de vente 2009	Prix de vente 2009
Poisson frais	8.500,00	9.800,00
Poisson fumé	8.466,67	8.600,00
Poisson séché	8.400,00	8.750,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

En examinant les prix de vente du poisson, on doit s'étonner du prix très bas du poisson fumé dans la zone PGIRE en comparaison avec sa valeur réelle (compte tenu de la perte de poids par rapport au poisson frais). Ceci est probablement dû au fait que le poisson fumé ou séché n'est pas produit dans la région mais importé de Conakry (poisson de l'Atlantique) ou d'autres régions du pays.

5.2.3.3 Contraintes en matière de pêche

Dans le cadre de l'enquête, il a été demandé aux pêcheurs de lister, par ordre de priorité/ gravité les trois contraintes principales. Les résultats sont récapitulés dans le tableau 77.

Celui-ci permet de conclure que dans les deux régions, la rareté de la ressource constitue, de loin, la principale contrainte. En tant que deuxième contrainte, on cite partout le manque d'équipement de pêche.

Par ailleurs, vu le faible nombre de pêcheurs rencontrés au cours de l'enquête et le peu d'informations obtenues dans ce cadre, il peut être intéressant d'exploiter les données relatives à la pêche fournies dans les descriptions régionales très exhaustives placées en A2 (Région de Labé) et A3 (Région de Mamou) de l'annexe A.

La Guinée n'a pas fait l'objet d'une Etude de caractérisation de la pêche comme les trois autres Etats membres, par conséquent le consultant n'a pas eu la possibilité d'étoffer de cette manière le présent chapitre relatif à la pêche dans la zone PGIRE ou de pouvoir corroborer (ou démentir) les résultats de sa propre enquête.

Tableau 77 : Contraintes par priorité (gravité) en matière de Pêche dans la Zone PGIRE (en %)

Type de contrainte	1 ^{ère} contrainte				2 ^{ème} contrainte				3 ^{ème} contrainte			
	Région		Zone	Zone	Région		Zone	Zone	Région		Zone	Zone
	Labé	Mamou	PGIRE	Témoin	Labé	Mamou	PGIRE	Témoin	Labé	Mamou	PGIRE	Témoin
Rareté de la ressource	91,59	93,45	92,50	81,63	-	7,97	7,97	-	-	-	-	-
Manque d'équipement de pêche	-	6,55	3,21	-	-	92,03	92,03	-	-	-	-	-
Autre	8,41	-	4,29	18,37	-	-	-	100,00	-	100,00	100,00	-
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	-	100,00	100,00	100,00	-	100,00	100,00	-

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010, analyse fiches ménage

5.2.4 Activités agro - forestières

5.2.4.1 Disponibilité et utilisation des ressources du terroir

Il ressort du tableau 78 que la disponibilité de ressources naturelles ne pose pas encore de problème dans la région de Labé et pour seulement 3,5% des ménages enquêtés dans la région de Mamou.

Tableau 78 : Disponibilité de ressources agro - forestières (en %)

Disponibilité	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Ressources disponibles	99,77	96,52	98,53	100,00
Ressources non disponibles	0,23	3,48	1,47	-
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

L'utilisation permet le même constat qu'en matière de disponibilité. Le ramassage de bois de chauffe est presque généralisé un peu partout (voir aussi ci-dessus les combustibles de cuisine utilisés), mais dans la région de Labé, la coupe de bois de construction de même que la collecte de fruits et de plantes au niveau de la végétation naturelle sont beaucoup moins fréquentes que dans la région de Mamou.

Tableau 79 : Utilisation de ressources agro - forestières (en % des localités)

Utilisation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Ramassage de bois de feu				
- on ramasse du bois de chauffe	98,43	95,81	97,43	99,11
- on ne ramasse pas du bois de chauffe	1,57	4,19	2,57	5,41
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Coupe de bois de construction				
- on ne coupe pas de bois	72,53	92,72	80,23	96,28
- on coupe du bois de construction	27,47	7,28	19,77	3,72
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Collecte de fruits et plantes				
- on collecte des fruits et plantes	88,29	94,89	90,81	94,59
- on n'en collecte pas	11,71	5,11	9,19	5,41
- ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête entité PGIRE 2010

5.2.4.2 Plantation d'arbres

Comme le démontre le tableau 80, la production de bois en procédant à la plantation d'arbres à quel titre que ce soit, est une activité assez courante dans toutes les localités, mais on plante essentiellement des arbres fruitiers. Les données récapitulées dans le tableau suivant sont issues de l'enquête ménage.

Tableau 80 : Production et plantation d'arbres (en % des localités)

Production	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Production de bois				
- On plante pour produire du bois	8,88	29,57	16,77	17,25
- On ne plante pas dans ce but	91,12	70,43	83,23	82,75
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Production de fruits				
- On plante pour produire des fruits	92,47	97,32	94,32	97,65
- On ne plante pas dans ce but	7,53	2,68	5,68	2,25
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
A titre de brise-vent				
- On plante des brise-vent	15,66	14,65	15,28	18,98
- On ne plante pas dans ce but	84,34	85,35	84,72	81,02
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00
Plantation à titre ornemental				
- On plante à titre ornemental	14,48	10,52	12,97	9,88
- On ne plante pas dans ce but	85,52	89,48	87,03	90,12
- Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG – Enquête ménage PGIRE 2010

L'analyse des résultats de l'enquête entité fournit, quant à elle, quelques informations en matière de reboisement communautaire dans les localités qui le pratiquent. Ainsi, les techniques utilisées sont la plantation d'arbres (86,9% des localités) et la mise en défens de peuplements existants (6,7% des localités). Les autres techniques mises en œuvre (6,7%) ne précisent pas la nature de ces techniques.

S'il y a plantation d'arbres, les raisons principales en sont, par ordre prioritaire : (i) la production de fruits (76,67%), (ii) la création de brise-vent (10%), (iii) d'autres raisons non précisées (10%) et (iv) la production de bois (3,33%).

5.2.4.3 Activités du ménage en matière d'agro - forestière

Les quelques réponses obtenues, aussi faute de codification des questions, ne se prêtent pas à une analyse des données. Toutefois, les réalisations (plantation d'arbres autres que fruitiers) très limitées permettent d'estimer que les activités dans ce domaine demeurent limitées elles aussi.

5.2.4.4 Prix de vente des produits du terroir

Tableau 81 : Prix de vente des produits du terroir (en GNF/kg) : zone PGIRE

Produits	Zone PGIRE
	Prix de vente 2009
Bois mort (fagot)	2.250,00
Charbon de bois (kg)	1.254,55
Gomme arabique (kg)	3.333,33
Produits de la flore naturelle (kg)	-
Produits d'arboriculture (kg)	1.700,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Les données pour la zone Témoin sont trop peu nombreuses pour être représentatives.

5.2.5 Activités dans le domaine de la protection des berges et/ou de la gestion intégrée des terres et de l'eau

5.2.5.1 Problèmes de dégradation des berges

Selon l'enquête entité les problèmes liés à la dégradation des berges sont peu perçus dans la région de Mamou (7,6% de réponses positives) mais davantage dans celle de Labé (26,6%).

Tableau 82 : Problèmes de dégradation des berges (en % des localités)

Existence de problèmes de dégradation	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Problème constaté ou perçu	26,55	7,61	19,37	4,70
Problème non constaté ou perçu	73,45	92,39	80,63	95,30
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête entité PGIRE 2010

Par ailleurs, l'enquête entité fait ressortir que la localité moyenne dans la zone PGIRE compte 4,3 km de berges dont 4,2 km sont à restaurer (soit 96% des berges !). La proportion élevée de berges à restaurer démontre, davantage que le tableau précédent, que l'état de dégradation des berges constitue un problème évident dans la partie guinéenne de l'espace OMVS.

5.2.5.2 Activités en matière de protection des berges

Le tableau 83 fait ressortir que les activités de protection individuelles (de l'ordre de 19% de réponses affirmatives) existent dans toutes les zones et régions de l'échantillon et davantage dans la région de Mamou que dans celle de Labé, mais ces activités n'ont pas été décrites de manière à permettre une analyse.

Tableau 83 : Protection des berges selon la région (en %)

Existence d'activités de protection	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Aucune activité concrète	83,24	68,28	80,96	85,56
Activités individuelles	16,76	31,72	19,04	14,14
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête ménage PGIRE 2010

5.2.5.3 Activités en matière de gestion intégrée des terres et de l'eau

Bien que selon les données du tableau 84 la région de Labé paraisse légèrement en avance par rapport à celle de Mamou, il est permis d'estimer que les activités des ménages en matière de gestion des terres et de l'eau sont encore peu répandues dans la partie guinéenne du BFS :

Tableau 84 : Activités en matière de gestion intégrée des terres et de l'eau (en %)

Activités dans le domaine de la gestion	Région		Zone PGIRE	Zone Témoin
	Labé	Mamou		
Ménages actifs	5,87	1,44	4,07	6,54
Aucune activité	94,13	98,56	95,93	93,46
Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : MCG - Enquête PGIRE 2010

Chapitre 6 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme de la présentation des résultats de l'enquête socioéconomique de base dans la partie guinéenne de l'espace OMVS et de leur analyse il est permis de conclure que cette enquête apporte beaucoup d'informations pertinentes et utiles sur les zones et les populations ciblées par le PGIRE. En exposant de manière détaillée la situation démographique, les infrastructures et équipements socioéconomiques existants et les possibilités d'accès offertes aux populations de la vallée, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique villageoise et de l'énergie électrique, les activités socioéconomiques de ces populations, en particulier celles faisant usage de l'eau, le présent rapport constitue un outil précieux pour le Projet susceptible de faciliter la prise de décisions, de guider la programmation et, en premier lieu, de permettre un suivi évaluation des actions envisagées sur la base d'une situation de référence solide.

En effet, le rapport fait ressortir de différences souvent notables qui, dans de nombreux domaines, existent entre les zones et régions. Il démontre, ainsi, dans quelles zones et dans quels domaines le Projet devra intervenir en priorité afin de combler les déficits en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et de contribuer à une réduction significative de la pauvreté. Par ailleurs, il convient de rappeler que la base de données élaborée en même temps que le rapport permet de sortir de nombreuses données complémentaires qui ne peuvent être traitées et analysées dans le cadre d'un rapport.

Si le présent rapport indique clairement dans quels domaines et zones il y a des faiblesses et des retards à combler, il ne fournit néanmoins pas certains détails techniques. A titre d'exemple, le nombre de pêcheurs touché par l'enquête qui, rappelons-le, a été effectué sur la base d'un échantillon de toutes les entités, était trop restreint pour obtenir des informations fiables sur les équipements de pêche dont ils disposent. Dans le domaine agricole, l'agriculture irriguée ne représente le type de culture pratiqué que pour 1,6% des exploitants agricoles de la zone PGIRE (0,13% dans la RA de Labé et 4,06% dans la RA de Mamou). Ainsi, l'enquête ne fournit pas de données précises sur l'état des infrastructures d'irrigation et les besoins de réhabilitation. L'obtention de telles informations nécessite un état des lieux établi sur la base d'une liste des périmètres irrigués, elles ne peuvent être collectées à travers une enquête par sondage. De plus, aussi bien le temps réservé à l'enquête que le profil des enquêteurs ne permettait pas la collecte de ce genre de données techniques qui nécessitent au moins l'intervention d'un technicien en irrigation ou en Génie Rural.

C'est à ce niveau qu'on peut formuler une des principales recommandations. Pour obtenir ce genre de données techniques précises, le PGIRE pourrait faire réaliser un état des lieux au niveau des sites qui exploitent des périmètres irrigués (ou, pour le premier exemple, qui réunissent un nombre important de pêcheurs), en vue d'y collecter les informations techniques précises. La collecte serait à réaliser par des techniciens en irrigation (ou en pisciculture), soit au niveau des tous les sites ciblés par le Projet soit après un échantillonnage basé sur la liste complète des sites potentiels. Pour ce faire, le PGIRE pourrait retenir une approche comparable à celle suivie dans le cadre des études de caractérisation de la pêche réalisées au Mali, en Mauritanie et au Sénégal. Il disposerait, ainsi, d'informations vraiment actuelles et précises constituant une situation de référence irréfutable. Il serait, par ailleurs, facile d'introduire ces informations complémentaires dans la base de données précitée.

D'autres recommandations seront faites dans le cadre du rapport de synthèse, en particulier des recommandations en vue de donner des meilleures orientations pour l'organisation de la collecte et la gestion des données dans le cadre du PGIRE ainsi qu'une méthodologie d'évaluation des impacts des interventions du Projet auprès des communautés bénéficiaires.

ANNEXES

Annexe 1 : LISTE DES LOCALITES TIREES POUR L'ENQUETE EN GUINEE

Préfecture	Code Préfecture	Sous Préfecture	Code Sous Préfecture	Code ZD	Localité	Référence	Zone
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Kendouma centre	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Diatako	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Soydé	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Moylel	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Gouredouna	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Margarou	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Bantakindé	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Guegueredji	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Darou	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Ley-Séré	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Koura-Néné	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Sogoya	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Kisso	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Kourabagui	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Tyaguel	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Tyaguel	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Horekendouma	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Tyaguel-Tyewdo	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Billeboudi	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Billeboudi	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Hore-Winde	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Saberé-Sebho	92	Pgire
MAMOU	27	Boulliwel	2701	2701011	Boundhou-Diata	92	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Fougoun	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Dougouwoulen	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Mangui	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Bourouwel	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Hafia	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Wansan	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Pelli	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Kolia	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Ayguel	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Bourouwal	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Maloubalou	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Soydé	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Holladhé	93	Pgire
MAMOU	27	Dounet	2702	2702008	Kollakoy	93	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Missira centre	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Donghol-Sall	94	Pgire

Préfecture	Code Préfecture	Sous Préfecture	Code Sous Préfecture	Code_ZD	Localité	Référence	Zone
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Madina	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Donghol-Bala	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Bapil	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Wondiré	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Boronya	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Sabato	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Lahoyah	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Pellel-Laye	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Saliya	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Tamba-Dialloya	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Almamiya	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Teliboutouma	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Kountaya	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Koodebessé	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Soriya	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Fotyeto	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Hamdallaye	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Dindiko	94	Pgire
MAMOU	27	Kégnéko	2704	2704004	Bappateya-Ley	94	Pgire
MAMOU	27	Mamou Centre	2706	2706028	Meligalan	95	Pgire
MAMOU	27	Mamou Centre	2706	2706028	Horefello	95	Pgire
MAMOU	27	Mamou Centre	2706	2706028	Tyorombi	95	Pgire
MAMOU	27	Mamou Centre	2706	2706028	Kourawi	95	Pgire
MAMOU	27	Mamou Centre	2706	2706028	Goumbanbé	95	Pgire
MAMOU	27	Mamou Centre	2706	2706028	Loppekone	95	Pgire
MAMOU	27	Mamou Centre	2706	2706028	Bamewel	95	Pgire
MAMOU	27	Mamou Centre	2706	2706028	Maoulabhili	95	Pgire
MAMOU	27	Mamou Centre	2706	2706028	Kourankoya	95	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Maurifatanden centre	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Bambiko	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Pellel-Kalia	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Ley-Bowal	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Gobiwel	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Ley-Fello	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Lebekoundou	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Lafou	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Issaya	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Kountaya	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Fatanden	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Oumouraya	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Bendeba	96	Pgire

Préfecture	Code Préfecture	Sous Préfecture	Code Sous Préfecture	Code_ZD	Localité	Référence	Zone
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Pellel	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Bayoroya	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Farabattoo	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Dialoyah	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Bolamodoya	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Gouba	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Lappi	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Kollya	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Dianela	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Oumarouya	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Fello-Ley	96	Pgire
MAMOU	27	Nyagara	2707	2707006	Berefita	96	Pgire
MAMOU	27	Ouré Kaba	2708	2708011	Sogoroya centre	97	Pgire
MAMOU	27	Ouré Kaba	2708	2708011	Alphaya	97	Pgire
MAMOU	27	Ouré Kaba	2708	2708011	Teliko	97	Pgire
MAMOU	27	Ouré Kaba	2708	2708011	Kagnako2	97	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Parawol	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Fatakoto	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Kaparahoun	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Dowguissé	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	imbobhé	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Dyimmeyabhé	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Dyaati	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Holladé	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Nyaakia	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Dadhé-Guissé	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Petel	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Ley-Guissé	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Gadha-Petel	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Tanta	98	Pgire
MAMOU	27	Porédaka	2709	2709008	Fello-Tanta	98	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Nyenouya centre	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Komen	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Kowlou	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Bowal-Mamayero	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Merèbé	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Hakkoude-Thiandhi	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Dioli-Siba	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Baguidada	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Barema Dayhe	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Bhora- Gadha	99	Pgire

Préfecture	Code Préfecture	Sous Préfecture	Code Sous Préfecture	Code_ZD	Localité	Référence	Zone
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Bankon	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Yeroya	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Dayyhé-Bhora Ganin	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Salinsato	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Néné-Baya	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Sambaya	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Diabere-Kouré	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Darou	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Holladé	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Saradiya	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Salliya	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Kourankossa	99	Pgire
MAMOU	27	Saramoussayah	2710	2710003	Kalia	99	Pgire
MAMOU	27	Soyah	2711	2711005	Yaala	100	Pgire
MAMOU	27	Soyah	2711	2711005	Lemounoko	100	Pgire
MAMOU	27	Soyah	2711	2711005	Kayba	100	Pgire
MAMOU	27	Soyah	2711	2711005	Djansanfaran	100	Pgire
MAMOU	27	Soyah	2711	2711005	Dambelé	100	Pgire
MAMOU	27	Soyah	2711	2711005	Linsanko	100	Pgire
MAMOU	27	Soyah	2711	2711005	Korobataya	100	Pgire
MAMOU	27	Soyah	2711	2711005	Pinpia	100	Pgire
MAMOU	27	Soyah	2711	2711005	Fodea	100	Pgire
MAMOU	27	Soyah	2711	2711005	Korikori	100	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Dara-Hakkoudé centre	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Dar-es-Salam	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Ley-Sere	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Nyogueya	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	M'boudaré	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Gallére	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Djarel	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Herakouma	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Mamadouya	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	N'Doloko	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Wangako- Walarbhe	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Wangako-Ley	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Kigna	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Konkobala	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Tyagui	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	N'dantari	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Bowé	101	Pgire

Préfecture	Code Préfecture	Sous Préfecture	Code Sous Préfecture	Code_ZD	Localité	Référence	Zone
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Bhowrougo	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Lawrouko	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Minimangua	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Belissa	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Fello-Bambe	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Bamiko	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Thiernoaya	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Boto-Mangui	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Dantili	101	Pgire
MAMOU	27	Timbo	2713	2713004	Iringui	101	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	N'Dantawimari Centre	102	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	N'diré Hore-Satina	102	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	Hore-Satina	102	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	Yilaabhé	102	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	Windekoumba	102	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	Baleba	102	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	Para	102	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	Modiboubou	102	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	Kolamala	102	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	Madinakansagui	102	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	Tyeppe	102	Pgire
LABE	3	Dalein	2401	2401003	Fallo	102	Pgire
LABE	15	Dalein	2401	2401015	Hore-Yalague	103	Pgire
LABE	15	Dalein	2401	2401015	Lombol	103	Pgire
LABE	15	Dalein	2401	2401015	Laby-Ley	103	Pgire
LABE	15	Dalein	2401	2401015	Yalague II	103	Pgire
LABE	15	Dalein	2401	2401015	Roundémawdé	103	Pgire
LABE	15	Dalein	2401	2401015	Ley-Fello	103	Pgire
LABE	15	Dalein	2401	2401015	Sabére	103	Pgire
LABE	15	Dalein	2401	2401015	Tyimekoto	103	Pgire
LABE	15	Dalein	2401	2401015	Danehoie	103	Pgire
LABE	15	Dalein	2401	2401015	Bantanhi	103	Pgire
LABE	27	Dara-Labé	2402	2402010	Aidé-Dara	104	Pgire
LABE	27	Dara-Labé	2402	2402010	Hindé	104	Pgire
LABE	27	Dara-Labé	2402	2402010	Abouyabhé	104	Pgire
LABE	27	Dara-Labé	2402	2402010	Kansaghi	104	Pgire
LABE	27	Dara-Labé	2402	2402010	N'Diré	104	Pgire
LABE	27	Dara-Labé	2402	2402010	Madina	104	Pgire
LABE	27	Dara-Labé	2402	2402010	N'Douka	104	Pgire

Préfecture	Code Préfecture	Sous Préfecture	Code Sous Préfecture	Code_ZD	Localité	Référence	Zone
LABE	27	Dara-Labé	2402	2402010	Hansagheré	104	Pgire
LABE	27	Dara-Labé	2402	2402010	Dantan-Tounté	104	Pgire
LABE	27	Dara-Labé	2402	2402010	Donghol-Boulouyabhé	104	Pgire
LABE	27	Dara-Labé	2402	2402010	Tyimmewel	104	Pgire
LABE	39	Diari	2403	2403012	Douka-Nyogueyabhé centre	105	Pgire
LABE	39	Diari	2403	2403012	Léberé	105	Pgire
LABE	39	Diari	2403	2403012	Bassanya	105	Pgire
LABE	39	Diari	2403	2403012	Sappaké	105	Pgire
LABE	39	Diari	2403	2403012	Hollandé	105	Pgire
LABE	39	Diari	2403	2403012	Tyenyabhé	105	Pgire
LABE	51	Garambé	2405	2405002	Wonson	106	Pgire
LABE	51	Garambé	2405	2405002	Nyembé	106	Pgire
LABE	51	Garambé	2405	2405002	Torobhé	106	Pgire
LABE	51	Garambé	2405	2405002	Tyali	106	Pgire
LABE	63	Hafia	2406	2406007	Hafia centre	107	Pgire
LABE	63	Hafia	2406	2406007	Missikoun-Timbohé	107	Pgire
LABE	63	Hafia	2406	2406007	N'Dantari-Timbohé	107	Pgire
LABE	63	Hafia	2406	2406007	Gadha-Feto	107	Pgire
LABE	63	Hafia	2406	2406007	M'Baheri	107	Pgire
LABE	63	Hafia	2406	2406007	Diwé	107	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	Ley-Fello	108	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	Djimbabaya	108	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	Netekoto	108	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	Sakoto-N'douka	108	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	Pelloun	108	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	Sireya	108	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	Kalibounki	108	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	Djaitala	108	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	iloyabhe	108	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	Ley-Kalibounki	108	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	Yellègabhé	108	Pgire
LABE	75	Kaalan	2407	2407007	Pelloun-Thiapa	108	Pgire
LABE	87	Kouramangui	2408	2408010	Kouramangui centre	109	Pgire
LABE	87	Kouramangui	2408	2408010	Koulouma	109	Pgire
LABE	87	Kouramangui	2408	2408010	Horé-Bougou	109	Pgire
LABE	87	Kouramangui	2408	2408010	N'Dita	109	Pgire
LABE	87	Kouramangui	2408	2408010	Dabbhi	109	Pgire
LABE	87	Kouramangui	2408	2408010	Gokiti	109	Pgire

Préfecture	Code Préfecture	Sous Préfecture	Code Sous Préfecture	Code_ZD	Localité	Référence	Zone
LABE	99	Labé Centre	2409	2409039	Nadhel centre	110	Pgire
LABE	99	Labé Centre	2409	2409039	Hamaré	110	Pgire
LABE	99	Labé Centre	2409	2409039	Kouleyabhé	110	Pgire
LABE	99	Labé Centre	2409	2409039	Hakkoudé-Thiandi	110	Pgire
LABE	99	Labé Centre	2409	2409039	Bambori	110	Pgire
LABE	99	Labé Centre	2409	2409039	N'Danta-Gombo	110	Pgire
LABE	99	Labé Centre	2409	2409039	Tandeta	110	Pgire
LABE	99	Labé Centre	2409	2409039	CAMP	110	Pgire
LABE	111	Labé Centre	2409	2409051	Donghol N'Deyabhé centre	111	Pgire
LABE	111	Labé Centre	2409	2409051	Goroyamba	111	Pgire
LABE	111	Labé Centre	2409	2409051	Koubi-N'Dayebhé	111	Pgire
LABE	111	Labé Centre	2409	2409051	Koubi	111	Pgire
LABE	111	Labé Centre	2409	2409051	Koliakoye	111	Pgire
LABE	111	Labé Centre	2409	2409051	Bhoundou-Neté	111	Pgire
LABE	111	Labé Centre	2409	2409051	Holladé-Lebehi	111	Pgire
LABE	111	Labé Centre	2409	2409051	Dow-koubi	111	Pgire
LABE	120	Noussy	2410	2410005	Diawoya centre	112	Pgire
LABE	120	Noussy	2410	2410005	Gadha-Diawoya	112	Pgire
LABE	120	Noussy	2410	2410005	Para	112	Pgire
LABE	120	Noussy	2410	2410005	Pale	112	Pgire
LABE	120	Noussy	2410	2410005	Bogo	112	Pgire
LABE	120	Noussy	2410	2410005	Gougouwi	112	Pgire
LABE	120	Noussy	2410	2410005	Teliwel	112	Pgire
LABE	120	Noussy	2410	2410005	N'hanharan	112	Pgire
LABE	132	Popodara	2411	2411004	Fello	113	Pgire
LABE	132	Popodara	2411	2411004	Woura	113	Pgire
LABE	132	Popodara	2411	2411004	Kalidiola	113	Pgire
LABE	132	Popodara	2411	2411004	Rounde-Saala	113	Pgire
LABE	132	Popodara	2411	2411004	Banti	113	Pgire
LABE	132	Popodara	2411	2411004	Lombhé	113	Pgire
LABE	132	Popodara	2411	2411004	Boulliwel	113	Pgire
LABE	132	Popodara	2411	2411004	Dow-Lombé	113	Pgire
LABE	147	Popodara	2411	2411019	Ley-woulan	114	Pgire
LABE	147	Popodara	2411	2411019	Galan	114	Pgire
LABE	147	Popodara	2411	2411019	Yeradé	114	Pgire
LABE	147	Popodara	2411	2411019	Dheppi	114	Pgire
LABE	147	Popodara	2411	2411019	N'Diré-Gassy	114	Pgire
LABE	147	Popodara	2411	2411019	Hamdanlaye	114	Pgire

Préfecture	Code Préfecture	Sous Préfecture	Code Sous Préfecture	Code_ZD	Localité	Référence	Zone
LABE	147	Popodara	2411	2411019	N'Diré-Bourou	114	Pgire
LABE	147	Popodara	2411	2411019	Lombolali	114	Pgire
LABE	147	Popodara	2411	2411019	Lombo-Gouba	114	Pgire
LABE	147	Popodara	2411	2411019	Tangama	114	Pgire
LABE	159	Sannoun	2412	2412012	Sannoun centre	115	Pgire
LABE	159	Sannoun	2412	2412012	Botowi	115	Pgire
LABE	159	Sannoun	2412	2412012	Nyariya	115	Pgire
LABE	171	Tountouroun	2413	2413007	Horé-Dimma	116	Pgire
LABE	171	Tountouroun	2413	2413007	Billet	116	Pgire
LABE	171	Tountouroun	2413	2413007	Tyanghé-Dow	116	Pgire
LABE	171	Tountouroun	2413	2413007	Tyagui	116	Pgire
LABE	171	Tountouroun	2413	2413007	Laabha	116	Pgire
LABE	171	Tountouroun	2413	2413007	Ourki	116	Pgire
LABE	171	Tountouroun	2413	2413007	Sannara	116	Pgire
LABE	171	Tountouroun	2413	2413007	N'Gothia	116	Pgire
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Bhoundou-Boummé	117	Témoin
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Teliré	117	Témoin
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Tesin	117	Témoin
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Kouraradjé	117	Témoin
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Felobaya	117	Témoin
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Dandou	117	Témoin
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Tandasara	117	Témoin
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Pelli-Missikoun	117	Témoin
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Tahira	117	Témoin
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Boussora	117	Témoin
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Dyamwely	117	Témoin
KOUBIA	22	Pilimini	2206	2206004	Keté	117	Témoin
LELOUMA	25	Lafou	2505	2505006	Bombi-bouroun centre	118	Témoin
LELOUMA	25	Lafou	2505	2505006	Satamba	118	Témoin
LELOUMA	25	Lafou	2505	2505006	Saré-Leyfello	118	Témoin
LELOUMA	25	Lafou	2505	2505006	Gouba	118	Témoin
LELOUMA	25	Lafou	2505	2505006	Yalayah	118	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Doomou	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Koubia	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Yolokoyah	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Khoureforè	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Bakarenyah	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Fodjéfadé	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Fadoulou	119	Témoin

Préfecture	Code Préfecture	Sous Préfecture	Code Sous Préfecture	Code_ZD	Localité	Référence	Zone
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Doukita	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Doulabaya centre	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Nyamoronya	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Kambamere	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Dyinkan	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Tyankoun	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Kindanyah	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Ley-Séré	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Dalaba	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Yikiyoko	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Karakossi 1	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Karakossi 2	119	Témoin
MALI	26	Balaki	2601	2601008	Banty	119	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Dirapète	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Dira	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Fadougou	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Missira	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Toubakouta	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Tallè	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Silati	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Wounka	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Roundé-Touel	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Bowal	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Lingueya	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Dyawoya	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Sambimmeré	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Bhoundou-Tyimè	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Sabère-Dara	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Kogni	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Paradansi	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Domboyi	120	Témoin
MALI	26	Lebekére	2607	2607005	Mèrèpiké	120	Témoin
MALI	26	Yembéring	2613	2613005	Gadha-Thiankoun	121	Témoin
MALI	26	Yembéring	2613	2613005	Bindé-Soto	121	Témoin
MALI	26	Yembéring	2613	2613005	Tongoron	121	Témoin
MALI	26	Yembéring	2613	2613005	Horé-Wedou	121	Témoin
MALI	26	Yembéring	2613	2613005	Bhoundou-Barke	121	Témoin
TOUGUE	29	Konah	2906	2906011	Toukourouma-Tyifel centre	122	Témoin

Préfecture	Code Préfecture	Sous Préfecture	Code Sous Préfecture	Code_ZD	Localité	Référence	Zone
TOUGUE	29	Konah	2906	2906011	Koulé-Fello	122	Témoin
TOUGUE	29	Konah	2906	2906011	Koulé-N'dantari	122	Témoin
TOUGUE	29	Konah	2906	2906011	Koulé-Fooré	122	Témoin
TOUGUE	29	Konah	2906	2906011	Koulé-N'dantari	122	Témoin
TOUGUE	29	Konah	2906	2906011	Koulé-Fooré	122	Témoin
TOUGUE	29	Konah	2906	2906011	Hoore-Sakamma	122	Témoin
TOUGUE	29	Konah	2906	2906011	Koulé-Koulebhé	122	Témoin
TOUGUE	29	Konah	2906	2906011	Bhoundou-Laare-Kounnabhé	122	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Hore-yaali	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Fougoundi	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Fougoun	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Gooro	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Kolewel	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Pelli	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Dheppoye	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Kewewel	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Billiwel	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Galo	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Djamoutoogue	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Djougol	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Donghi-Sobeya	123	Témoin
DALABA	20	Kaala	2004	2004001	Donghol-Sempiya	123	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Melikansa centre	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Petewol	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Pettal Sobeyabhé	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Tangali	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Rounde-Dow	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Bailoyabhé	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Horé-Holladé	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Labha	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Horé-Gouba	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Falowel	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Falo	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Djiwlen	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Fello-Foro	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Koubi-Falo	124	Témoin
PITA	28	Bantignel	2801	2801004	Koubi-N'Dantari	124	Témoin

Préfecture	Code Préfecture	Sous Préfecture	Code Sous Préfecture	Code_ZD	Localité	Référence	Zone
PITA	28	Ninguélandé	2807	2807001	Sabere-Fita	125	Témoin
PITA	28	Ninguélandé	2807	2807001	Gadha-Djoli	125	Témoin
PITA	28	Ninguélandé	2807	2807001	Bowoy	125	Témoin
PITA	28	Ninguélandé	2807	2807001	Dyohe	125	Témoin
PITA	28	Ninguélandé	2807	2807001	Toulel	125	Témoin
PITA	28	Ninguélandé	2807	2807001	Sorondo	125	Témoin
PITA	28	Ninguélandé	2807	2807001	Loukouta	125	Témoin
PITA	28	Ninguélandé	2807	2807001	Dibelè	125	Témoin
PITA	28	Ninguélandé	2807	2807001	Houbèré	125	Témoin
PITA	28	Timbi-Madina	2811	2811023	Diwé-Dow	126	Témoin
PITA	28	Timbi-Madina	2811	2811023	Diwé-Tessin	126	Témoin
PITA	28	Timbi-Madina	2811	2811023	Kourahoy	126	Témoin
PITA	28	Timbi-Madina	2811	2811023	Tyoliré	126	Témoin
PITA	28	Timbi-Madina	2811	2811023	Ayguel	126	Témoin
PITA	28	Timbi-Madina	2811	2811023	Kansama	126	Témoin
PITA	28	Timbi-Madina	2811	2811023	Koggi	126	Témoin
PITA	28	Timbi-Madina	2811	2811023	Tyimmewi	126	Témoin
PITA	28	Timbi-Madina	2811	2811023	Teliré	126	Témoin

Annexe 2 : LISTE DES SUPERVISEURS ET ENQUÊTEURS AYANT PARTICIPE A L'ENQUETE EN GUINEE

Nom et prénom	Diplôme	Téléphone	Email	Fonction
Sayon Oulaye	Ing. Statisticien	64 78 33 85	saramodou@yahoo.fr	Encadreur
Diallo Ibrahima Sory Sye	Ing. Statisticien			Superviseur
Diallo Mamadou Sarifou Diao	Ing. Statisticien			Superviseur
Kaba Ousmane	Gestionnaire	66 79 55 85	misousmane@yahoo.fr	Enquêteur
Baldé Alpha Amadou	Ing. Génie Civil	60 54 82 21		Enquêteur
Diallo Mamadou Yagouba	Ing. Génie Civil	68 25 03 15		Enquêteur
Sow Thierro Ibrahima Kollo	Ing. Génie Civil	64 26 31 32	ibrahimakollo@yahoo.fr	Enquêteur
Baldé Abdoulaye	Ing. Zootechnicien	60 51 97 05		Enquêteur
Amadou Kéita	Sociologue	68 27 81 92	keitusao@yahoo.fr	Enquêteur
Bah Mariama Oury	Administrateur Civil	60 20 74 51		Enquêteur
Diallo Mamadou Sanou	Sociologue	68 19 50 24	sanoutimba@yahoo.fr	Enquêteur

ANNEXE 3 : METHODE D'ESTIMATION DES SUPERFICIES DES TERRES AGRICOLES (en ha)

Les terres agricoles : Elles comprennent les terres cultivées ainsi que les terres en jachère et en friche.

Il y a deux méthodes pour connaître les superficies :

1-Mesurer les champs ; il faut avoir les moyens matériels et un personnel qualifié et le champ nécessaire pour le faire, ce qui est courant lors de la réalisation des Enquêtes agricoles

2-Estimer la superficie des champs à partir des quantités ensemencées : quand il s'agit d'enquêtes comportant un volet agricole, on peut passer par cette méthode pour estimer les superficies des terres agricoles.

Dans le cas de la présente enquête PGIRE, on passera par cette deuxième méthode pour estimer les superficies.

Pour ce faire, nous allons choisir l'unité de mesure locale la plus communément utilisée dans les régions naturelles. Il s'agit de : **sariaarè** en Moyenne Guinée, **sariyè** en Basse Guinée, **sariya** en Haute Guinée, et **Moussa Traoré** en Guinée forestière.

Exemples :

1-LE RIZ

Semis à la volée : 100-120 kg/ha (quantité ensemencée à l'ha), soit la moyenne 110 kg/ha

Ex : Le paysan a semé 60 sariaarè de riz paddy = 60 kg (équivalent entre les unités de mesures locales et l'unité standard, le kg)

Si 110 kg → 1 ha ; 60 kg → X ; **X = 60 kg/110kg*1 ha = 0,54 ha**

2-LE FONIO

Semis à la volée : 35 kg/ha

Ex : Le paysan a semé 50 sariaarè de fonio paddy ; 50 sariaarè de fonio paddy = 50 kg

Si 35 kg → 1ha ; 50kg → X ; **X = 50kg/35kg*1ha = 1,42 ha**

3-LE MAÏS

En poquet : 20-30kg/ha, soit en moyenne 25 kg/ha

Ex : Le paysan a semé 30 sariaarè de maïs paddy ; 30 sariaariè de maïs paddy = 30 kg*1,5kg = 45kg

Si 25 kg → 1 ha; 45 kg → X; **X = 45kg/25kg*1ha = 1,80 ha**

3-L'ARACHIDE

En poquet : 30-60 kg/ha, soit la moyenne 45 kg/ha

Ex : Le paysan a semé 20 sariaarè d'arachide net ; 20 sariaarè d'arachide net = 20*1,2kg = **24kg**

Si 45 kg → 1ha ; 24 kg → X ; **X = 24kg/45kg*1ha = 0,53 ha**

5-LE MIL

En poquet : 4-10 kg/ha, soit la moyenne 7 kg/ha

Ex : Le paysan a utilisé 10sariaarè de mil paddy ; 10 sariaarè de mil paddy =
 $10 * 1,5 \text{ kg} = 15 \text{ kg}$
Si 7 kg \rightarrow 1ha ; 15 kg \rightarrow **X = 15kg/7kg*1ha = 2,14 ha**

6- LE MANIOC

Boutures : 15-20.000/ha, soit la moyenne 17.500 boutures/ha

Ex : Le paysan a utilisé 2 500 boutures ; 175.000 boutures = $10 * 1,5 \text{kg} = 15 \text{ kg}$

Si 17.500 boutures \rightarrow 1ha : 2.500 boutures \rightarrow X ; **X = 2 500 boutures/17 500 boutures*1ha 0,14 ha**

7-L'IGNAME

Tubercules : 10.000/ha

Ex : Le paysan a utilisé 2.000 tubercules

Si 10 000 tubercules \rightarrow 1ha : 2.000 tubercules \rightarrow X ; **X = 2.000 tubercules/10.000 tubercules *1ha = 0,20 ha**

8- LA POMME DE TERRE

Tubercules : 1.000kg/ha

Ex : Le paysan a utilisé 1.300 kg :

Si 1.000kg \rightarrow 1ha, 1.300 kg \rightarrow X ; **X = 1.300kg/1.000kg*1ha = 1,30 kg**

9-LE TARO

Tubercules : 10.000/ha

Ex : Le paysan a utilisé 4.000 tubercules

10.000 tubercules \rightarrow 1ha ; 4.000 tubercules \rightarrow X ; **X = 4.000 tubercules/10.000 tubercules* 1ha = 0,40ha**

10-LA PATATE

Plants : 15-50.000/ha, soit la moyenne 32.500 plants/ha

Ex : Le **32.500 plants** \rightarrow 1ha ; 10.000 plants \rightarrow X ; **X = 10.0000 plants/32.000 plants*1 ha = 0,30 ha**

11-LES AGRUMES

150 pieds/ha

Ex : Le paysan possède 40 pieds d'orangers ; Si 150 pieds \rightarrow 1 ha, 40 pieds \rightarrow X ; **X = 40 pieds/150pieds*1ha = 0,26 ha**

12-LE PALMIER A HUILE

Plants : 150 plants/ha

Ex : Le paysan possède 200 plants, sSi 150 plants \rightarrow 1 ha, 200 plants \rightarrow X ; **X =200 plants/150 plants*1 ha = 1,33ha**

13-LE CAFE

Plants : 1.200-1.500 plants/ha, soit la moyenne 1.350 plants/ha

Ex : Le paysan possède 400 plants, si 1 350 plants \rightarrow 1ha, 400 plants \rightarrow X ; **X = 400 plants/1.350 plants*1 ha = 0,29**

14-LA BANANE

Rejets : 2.200 rejets/ha

Ex : Le paysan a planté 600 rejets, si 2 200 rejets \rightarrow 1 ha, 600 rejets \rightarrow X ; **X = 600 rejets/2.200 rejets*1 ha = 0,27 ha**

REFERENCES :

- 1**-Unité de mesure (EIBEP 94-95)
- 2**-Equivalence entre les unités locales et les unités standard (kg)
(Ministère du commerce 1993)
- 3**-Quantités maximales de semence à l'hectare (Guide de l'Encadreur Agricole)
(Ministère du Domaine du Développement Rural – République de Guinée 1975)

UNITES DE MESURE

MOYENNE GUINEE

- 1**-Sariaarè
- 2**-Walaarè
- 3**-Dèbèèrè/Djowiwel
- 4**-Goudel
- 5**-Baakou
- 6**-Kaddagal

BASSE GUINEE

- 1**-Penny
- 2**-Sariyè
- 3**-Gamèèly
- 4**-Boussaly
- 5**-Kombo
- 6**-Kéni/Estagnon
- 7**-Senti
- 8**-Solofè
- 9**-Paany

GUINEE FORESTIERE

- 1**-Moussa Traoré/Sariya
- 2**-Waraba
- 3**-Nenio (Kissi)
- 4**-Moningo Koughinké (Guerzé)
- 5**-Bambako (Kissi)
- 6**-Toma-pany
- 7**-Kpolo-bholo (Guerzé)

HAUTE GUINEE

- 1**-Sariya/Moussa Traoré
- 2**-Dagbolobani
- 3**-Pani
- 4**-Bolofa
- 5**-Lankono

Autres

Kilogramme

Sac de 50 kg
Sac de 100 kg
Tonne

REFERENCE : EIBEP 1994-1995

QUANTITE MAXIMALE DE SEMENCE A L'HECTARE

I-CULTURES VIVRIERES

N°	CULTURE	MODE DE SEMIS	UNITE	QUANTITE DE SEMENCE A L'HECTARE
01	Riz	Direct/repiquage	Kg	100-120/60-100
02	Sorgho	Ligne	Kg	4 à 10 4 à 16
03	Mil	Poquet	Kg	4 à 10 Kg
04	Maïs	Direct		20 à 30
05	Fonio	Billon	Kg	35
06	Manioc	Billon	Boutures	15 à 20 000
07	Patate	Ligne	Plants	15 à 50 000
08	Igname	Ligne	Tubercules	10 000
09	Taro	Ligne	Tubercules	10 000
10	Pomme de terre	Billon	Kg	1 000

En quantité 20 à 40 000 plants de patates correspondent à environ 380 à 760 kg

II-CULTURE INDUSTRIELLES

N°	CULTURE	MODE DE SEMIS	UNITE	QUANTITE DE SEMENCE A L'HECTARE
1	Tabac	Ligne	Kg	0,035 (dont 35-40 000 pieds)
2	Coton Graines	Ligne	Kg	50
3	Arachide	Poquet	Kg	30 à 60
4	Palmier à Huile	Ligne	Graine	400 (150 plants)
5	Agrumes	Ligne	Pieds	150

III-CULTURES D'EXPORTATION

N°	CULTURE	MODE DE SEMIS	UNITE	QUANTITE DE SEMENCE A L'HECTARE
1	Banane	Ligne	Rejets	2 200
2	Ananas	Ligne	Rejets	38 000
3	Café	Ligne	Plants	1200 à 1500

IV-CULTURES MARAICHERES

N°	CULTURE	MODE DE SEMIS	UNITE	QUANTITE DE SEMENCE A L'HECTARE
1	Oignon	Ligne	Kg	3,5
2	Tomate	Ligne	Kg	0,9
3	Choux	Ligne	Kg	0,8
4	Laitue	Ligne	Kg	0,5
5	Piment	Ligne	Kg	1,5
6	Concombre	Ligne	Kg	2,0
7	Carotte	Ligne	Kg	2,4
8	Haricot ver	Ligne	Kg	15 à 20

Source : Guide de l'Encadreur Agricole
Ministère du Domaine du Développement Rural
République de Guinée (1975)

**EQUIVALENCE ENTRE LES UNITES DE MESURES LOCALES ET
LES UNITES STANDARD (KG)**

N°	CULTURE	UNITE LOCALE UTILISEES POUR LA PRODUCTION	EQUIVALENCE en KG	COEFF DE PASSAGE
1	Riz local	1 sac de 100 kg paddy =80 Sariyarè 1 mesure de riz paddy =1 Sariyarè 1 sac de 100 kg Net = 80 Sariyarè 1 mesure de riz Net =1 Sariyarè	70-75 1 115 1,5	
2	Fonio	1 sac de 100 kg paddy =80 Sariyarè 1 mesure de fonio paddy=1 Sariyarè 1 Sac de 100 kg Net =80 Sariyarè 1 mesure de fonio Net =1 Sariyarè	80 1 120 1,5	
3	Maïs	1 sac de 100 kg paddy =80 Sariyarè 1 mesure de maïs paddy=1 Sariyarè 1 Sac de 100 kg Net =80 Sariyarè 1 mesure de maïs Net =1 Sariyarè	120 1,5	
4	Mil	1 sac de 100 kg paddy =80 Sariyarè 1 mesure de mil paddy=1 Sariyarè	120 1,5	
5	Arachide	1 sac de 100 kg d'arachide coque 1 mesure d'arachide Net=1 Sariyarè	50-55 1,2	
6	Haricot	1 sac de 50 kg de haricot =33 Sariyarè 1 Sariyarè de haricot grain	50 1,5	
7	Pomme de terre	1 sac de 50 kg	65-70	
8	Manioc	1 sac de 50 kg de manioc frais 1 sac de 50 kg de manioc sec 24-25	
9	Piment Sec	1 sac de 50 kg =40 sariyarè 16 pots de piment	5 1	
10	Tomate Fraiche	1 grande bassine 1 petite bassine	20 10	
11	Carotte	1 sac de 50 kg de carotte	60-70	
12	Ananas	1 carton d'ananas de calibre A : 6-8 fruits pesant chacun..... 1 carton d'ananas de calibre B : 12 fruits pesant chacun..... 1 carton d'ananas de calibre C : 12 fruits pesant chacun..... 1 carton d'ananas de calibre D : 20 fruits	2-2,1 1,7-1,9 1,2-1,6 750gr-1kg	
13	Mangue	1 carton ou 1 caisse de 8-12-16 fruits avec 1 poids avoisinant à	6	
14	Avocat	1 carton de 8 -12 fruits..... 4 avocats moyens murs.....	5 1	
15	Banane	1 caisse de mains de banane	16	
16	Orange	1 sac de 100 kg.....	450-500	

No	CULTURE	UNITE LOCALE UTILISEES POUR LA PRODUCTION	EQUIVALENCE en KG	COEFF DE PASSAGE
17	Café	1 sac de 100 kg de café nouvellement récolté 1 sac de 100 kg anciennement récolté	105-115 avec une perte de 2% du poids/an à la conservation.	
18	Palmiste	1 sac de 100 kg nouvellement récolté	75-85	
19	Cacao	Idem que le palmiste		
20	Cola	1 panier de cola	50	
21	Coton	1 ha de coton	100 kg de coton grains	

Source : Ministère du Commerce 1993

ANNEXE 4 : Autoconsommation et vente des produits agricoles de l'exploitation**Tableau 4/1 : Autoconsommation et vente de produits agricoles exprimées en poids (kg) : Zone PGIRE**

Produits	2007			2008			2009		
	Produit	Consommé	Vendu	Produit	Consommé	Vendu	Produit	Consommé	Vendu
Riz	544,72	375,77	99,87	549,79	392,85	100,60	703,32	508,75	159,61
Maïs	168,85	153,75	14,71	175,31	147,31	22,33	193,50	154,04	31,16
Sorgho	5,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mil	0,00	0,00	0,00	91,36	91,36	0,00	159,08	157,05	2,03
Fonio	276,30	221,40	32,97	289,24	236,40	34,90	327,21	263,25	52,23
Autres graines	300,00	300,00	0,00	350,00	350,00	0,00	300,00	300,00	0,00
Pomme de terre	305,22	52,47	252,74	355,77	67,84	286,83	418,78	137,59	209,61
Patate douce	140,44	82,20	55,59	137,17	81,86	51,15	119,47	67,57	48,64
Taro	109,36	84,94	24,38	95,52	71,64	23,08	87,83	74,38	13,18
Igname	20,00	20,00	0,00	34,29	34,29	0,00	45,01	45,01	0,00
Manioc	232,41	165,38	59,20	275,33	201,03	64,23	217,53	147,71	69,82
Autres racines et tubercules	70,00	70,00	0,00	60,00	60,00	0,00	80,00	80,00	0,00
Haricot / Niébé	33,26	24,89	8,38	33,87	27,37	6,50	38,36	31,53	6,83
Arachide	221,89	132,86	76,78	258,32	150,13	92,60	309,15	200,47	75,66
Tomate	116,33	48,92	64,85	100,44	48,04	52,40	117,97	53,47	56,27
Aubergine	151,93	48,19	103,74	158,00	38,64	119,36	201,23	45,73	155,51
Poivron	40,00	4,00	36,00	25,00	5,00	20,00	0,00	0,00	0,00
Piment	36,57	6,91	29,33	32,50	7,86	24,53	36,43	5,90	30,53
Oignon	104,55	19,50	82,49	91,04	9,16	81,88	125,30	38,71	86,59
Courge	17,10	5,56	11,54	4,43	1,34	3,09	17,38	0,68	16,70
Gombo	41,19	30,15	10,87	35,29	27,59	7,66	40,32	26,53	13,47
Chou	20,11	0,00	20,11	9,98	5,96	4,02	50,05	8,01	42,04
Autre	204,55	141,73	45,81	206,03	144,32	49,04	232,76	164,25	56,51

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010

Tableau 4/2 : Autoconsommation et vente des produits agricoles de l'exploitation exprimées en % : Zone PGIRE

Produits	2007				2008				2009			
	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)
Riz	544,72	68,98	18,33	87,31	549,79	71,45	18,30	89,75	703,32	72,33	22,69	95,02
Maïs	168,85	91,06	8,71	99,77	175,31	84,03	12,74	96,77	193,50	79,61	16,10	95,71
Sorgho	5,00	100,00	0,00	100,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Mil	-	-	-	-	91,36	100,00	0,00	100,00	159,08	98,71	1,29	100,00
Fonio	276,30	80,13	11,93	92,06	289,24	81,73	12,07	93,80	327,21	80,45	15,96	96,41
Autres graines	300,00	100,00	0,00	100,00	350,00	100,00	0,00	100,00	300,00	100,00	0,00	100,00
Pomme de terre	305,22	17,19	82,81	100,00	355,77	19,07	80,62	99,69	418,78	32,85	50,05	82,90
Patate douce	140,44	58,53	39,58	98,11	137,17	59,68	37,29	96,97	119,47	56,56	40,71	97,27
Taro	109,36	77,67	22,29	99,96	95,52	75,00	24,16	99,16	87,83	84,68	15,01	99,69
Igname	20,00	100,00	0,00	100,00	34,29	100,00	0,00	100,00	45,01	100,00	0,00	100,00
Manioc	232,41	71,16	25,47	96,63	275,33	73,01	23,33	96,34	217,53	67,90	32,10	100,00
Autres racines et tubercules	70,00	100,00	0,00	100,00	60,00	100,00	0,00	100,00	80,00	100,00	0,00	100,00
Haricot / Niébé	33,26	77,15	22,85	100,00	33,87	80,80	19,19	99,99	38,36	82,18	17,80	99,98
Arachide	221,89	59,88	34,60	95,48	258,32	58,12	35,85	93,97	309,15	64,85	24,47	89,32
Tomate	116,33	42,05	55,75	97,80	100,44	47,83	52,17	100,00	117,97	35,33	47,70	83,03
Aubergine	151,93	31,72	68,28	100,00	158,00	24,46	75,54	100,00	201,23	22,73	77,27	100,00
Poivron	40,00	10,00	90,00	100,00	25,00	20,00	80,00	100,00	-	-	-	-
Piment	36,57	18,90	80,20	99,10	32,50	24,18	75,48	99,66	36,43	16,20	83,80	100,00
Oignon	104,55	18,65	78,90	97,55	91,04	10,06	89,94	100,00	125,30	30,89	69,11	100,00
Courge	17,10	32,51	67,49	100,00	4,43	30,25	69,75	100,00	17,38	3,91	96,09	100,00
Gombo	41,19	73,20	26,39	99,59	35,29	78,18	21,71	99,89	40,32	65,80	33,41	99,21
Chou	20,11	0,00	100,00	100,00	9,98	59,72	40,28	100,00	50,05	16,00	84,00	100,00
Autre	204,55	69,29	22,40	91,69	206,03	70,05	23,80	93,85	232,76	70,57	17,45	88,02

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010

Tableau 4/3 : Autoconsommation et vente de produits agricoles exprimées en poids (kg) : Zone Témoin

Produits	2007			2008			2009		
	Produit	Consommé	Vendu	Produit	Consommé	Vendu	Produit	Consommé	Vendu
Riz	535,55	390,61	99,60	530,50	347,16	80,30	617,67	465,73	78,64
Maïs	239,98	203,69	34,01	268,25	215,79	42,34	279,64	225,17	44,23
Sorgho	476,47	305,85	170,62	223,55	68,85	0,00	378,19	313,43	64,76
Mil	104,19	60,19	44,01	243,61	185,08	58,53	127,43	54,38	44,01
Fonio	280,77	239,48	39,10	364,91	259,30	72,22	375,99	283,44	79,25
Pomme de terre	517,25	65,89	451,35	547,48	77,59	469,89	598,06	123,49	474,57
Patate douce	116,33	100,16	16,17	104,12	89,89	12,20	91,24	82,97	8,27
Taro	75,75	60,96	14,79	98,75	69,65	26,83	74,15	58,10	14,28
Igname	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00	100,00	60,00
Manioc	452,13	169,51	9,53	491,73	183,37	26,32	138,90	113,96	24,93
Haricot / Niébé	34,50	19,37	15,13	39,05	22,83	16,22	44,57	23,55	19,89
Arachide	553,06	211,16	224,51	423,44	208,52	189,31	716,35	292,34	191,55
Tomate	108,58	13,18	95,40	124,70	21,37	103,32	107,80	16,60	91,19
Piment	27,23	19,01	8,22	17,65	8,77	8,78	27,93	19,92	8,01
Oignon	603,33	7,33	596,00	630,00	16,67	613,33	440,00	340,00	100,00
Courge	114,91	110,31	4,60	113,41	113,41	0,00	122,49	122,49	0,00
Gombo	53,99	39,10	14,89	54,73	42,42	10,61	54,88	42,68	12,20
Chou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	50,00	0,00
Autre	219,24	70,39	148,85	683,69	269,44	414,25	683,69	269,44	414,25

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010

Tableau 4/4 : Autoconsommation et vente des produits agricoles de l'exploitation exprimée en % : Zone Témoin

Produits	2007				2008				2009			
	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)	Produit (kg)	Consommé (%)	Vendu (%)	Total (%)
Riz	535,55	72,94	18,60	91,54	530,50	65,44	15,14	80,58	617,67	75,40	12,73	88,13
Maïs	239,98	84,95	14,17	99,12	268,25	80,33	15,78	96,11	279,64	80,52	15,82	96,34
Sorgho	476,47	64,19	35,81	100,00	223,55	30,80	0,00	69,20	378,19	82,88	17,12	100,00
Mil	104,19	57,76	42,24	100,00	243,61	75,97	24,03	100,00	127,43	42,67	34,64	78,31
Fonio	280,77	85,29	13,93	99,22	364,91	71,06	19,79	90,85	375,99	75,38	21,08	96,46
Pomme de terre	517,25	12,74	87,26	100,00	547,48	14,17	85,83	100,00	598,06	20,65	79,35	100,00
Patate douce	116,33	86,10	13,90	100,00	104,12	86,33	11,72	98,05	91,24	90,94	9,06	100,00
Taro	75,75	80,48	19,52	100,00	98,75	70,53	27,17	97,70	74,15	78,35	19,26	97,61
Igname	-	-	-	-	-	-	-	-	160,00	62,50	37,50	100,00
Manioc	452,13	37,49	2,11	39,60	491,73	37,29	5,35	42,64	138,90	82,04	17,95	99,99
Haricot / Niébé	34,50	56,14	43,86	100,00	39,05	58,46	41,54	100,00	44,57	52,84	44,63	97,47
Arachide	553,06	38,18	40,59	78,77	423,44	49,24	44,71	93,95	716,35	40,81	26,74	67,55
Tomate	108,58	12,14	87,86	100,00	124,70	17,14	82,85	99,99	107,80	15,40	84,59	99,99
Piment	27,23	69,56	30,18	99,74	17,65	49,69	49,75	99,44	27,93	71,23	28,77	100,00
Oignon	603,33	1,21	98,79	100,00	630,00	2,65	97,35	100,00	440,00	77,27	22,73	100,00
Courge	114,91	96,00	4,00	100,00	113,41	113,41	0,00	100,00	122,49	122,49	0,00	100,00
Gombo	53,99	72,42	27,58	100,00	54,73	77,51	19,39	96,90	54,88	77,77	22,23	100,00
Chou	-	-	-	-	-	-	-	-	50,00	100,00	0,00	100,00
Autre	219,24	32,11	67,89	100,00	683,69	39,41	60,59	100,00	683,69	39,41	60,59	100,00

Source : MCG – Enquête PGIRE 2010

ANNEXE 5 : LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP :	Alimentation en Eau Potable
AGUIPE :	Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi
AKGN :	Association Koullande Guinée Nancy
ARSAMA :	Appui à la Reforestation et à la Sécurité Alimentaire dans la préfecture de Mali
ATS :	Agent Technique de Santé
BF :	Borne Fontaine
BFS :	Bassin du fleuve Sénégal
BP :	Branchement Particulier
BTGR :	Bureau Technique du Génie Rural
Centres NAFA :	Le mot NAFA est une expression en malinké et poular qui signifie « quelque chose d'important ou bénéfique », donc le Centre NAFA signifie l'école de la seconde chance, c'est-à-dire l'école qui récupère toutes les personnes qui n'ont pas fréquenté un établissement d'enseignement ou qui n'ont pas terminé l'enseignement primaire
CM :	Chef de Ménage
CN/OMVS :	Cellule Nationale de l'OMVS
CRD :	Communauté Rurale de Développement
CS :	Centre de Santé
DGPSDE :	Direction Générale de la Planification, Statistiques du Développement de l'Education
DNGR :	Direction Nationale du Génie Rural
DNS :	Direction Nationale de la Statistique
DPDRE :	Direction Préfectorale du Développement Rural et de l'Environnement
DRS :	Direction Régionale de la Santé
DUBM :	Développement des Usages à Buts Multiples (PGIRE/OMVS)
EDG :	Electricité De Guinée
EDSG II :	(et EDSG III) Enquête Démographique et de Santé Guinée II et III (1999 et 2005)
EIBEP :	Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté
ELEP :	Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté

FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
GNF :	Franc Guinéen
GPS :	Geographical Position System
INS :	Institut National de la Statistique
IRA :	Infections Respiratoires Aiguës
IRAE :	Inspection Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage
IRAEF :	Inspection Régionale de l'Agriculture de l'Elevage et des Eaux et Forêts
IRE :	Inspection Régionale de l'Education
MCG :	Mauritanian Consulting Group
MAE :	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MEFP :	Ministère de l'Economie Finances et Plan
MEPU-EC :	Ministère de l'Enseignement Pré- Universitaire et de l'Education Civique
METFP :	Ministère de l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle
MIS :	Enquête de Base sur les Indicateurs du Paludisme
MSHP :	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
MST :	Maladies Sexuellement Transmissibles
OHFOM :	Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte
OMD :	Objectifs de Développement du Millénaire
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
OMVS :	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONS :	Office National de la Statistique (Mauritanie)
PACEEQ :	Participation Communautaire à l'Education de base pour l'Equité et la Qualité
PACV :	Programme d'Appui aux Communautés Villageoises
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PASAL :	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PDSD :	Projet de Développement Social Durable
PDSD/HMG :	Projet de Développement Social Durable de la Haute et Moyenne Guinée

PGIRE :	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (OMVS)
QUIBB :	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-Etre
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat (INS 1996)
PK :	Point Kilométrique
PME :	Petite et Moyenne Entreprise
PRAADEL :	Projet de Réhabilitation Agricole et d'Appui au Développement Local
PROPEB :	Programme de la Promotion de l'Education de Base
PS :	Poste de Santé
PSI :	Population Service International
RA :	Région Administrative
RES :	Rapport Economique et Social (des Régions Administratives)
RN :	Route Nationale
SEG :	Société des Eaux de Guinée
SERACCO :	Service Régional d'Appui à la Coordination des Collectivités
SESCS :	Service Examen et Contrôle Scolaire (METFP)
SNAPE :	Société Nationale d'Aménagement des Points d'Eau
SOE :	Service de l'Observatoire de l'Environnement (OMVS)
SRAE :	Service Régional d'Appui à l'Elevage
SRP :	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TDR :	Termes de Référence
TNS :	Taux Net de Scolarisation
TOSTAN :	Mot wolof qui signifie éclosion
TS :	Technicien de Santé
UIVDD :	Unité Inter Villageoise de Développement Durable (PGIRE)
UNICEF :	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

ANNEXE 6 : BIBLIOGRAPHIE CONSULTÉE

Cadre de Suivi et Evaluation révisé, PGIRE/Banque Mondiale, Avril 2010

Projections démographiques 1996-2010, INS

Rapport Economique et Social (2006-2007) - Ministère du Plan et la
Coopération Internationale / Direction Nationale du Plan

Rapport Economique et Social 2008 de la Région Administrative de Labé

Rapport Economique et Social de la Région Administrative de Mamou (2004-
2005)

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 1996, INS

ANNEXE A : FOCUS DES DONNEES SECONDAIRES

A 1 : DONNEES GENERALES SUR LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Superficie et Démographie :

- Superficie : 245.857 km²
- Population : 7.058.596 habitants au RGPH 1996
10.824.262 habitants selon les projections INS pour 2010
- Densité : 28,7 habitants au km² en 1996 et 44 habitants en 2010
- Taux d'accroissement annuel : 3,1%

Régions naturelles :

- Basse-Guinée (ou Guinée maritime)
- Moyenne-Guinée
- Haute-Guinée
- Guinée forestière

Administration du territoire :

- Régions Administratives (RA) : 8
- Préfectures : 33
- Communes urbaines : 33 depuis 2008 (chefs-lieux des préfectures) – avant 2008, la capitale Conakry était divisée en 5 communes, elle n'en constitue plus aujourd'hui qu'une seule).
- Quartiers : 330
- Communes Rurales (CR) : 303
- Districts ruraux : 2.300

Comptabilité Nationale :

- PIB par habitant (en \$) : 2.157 (2004)
- PIB (en milliards \$) : 3,506 (2004)
- Agriculture, forêts et pêche : 24,9% du PIB (2004)
- Dépenses publiques (en % du PIB) : 12,4 (2006)
- Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB) : 1,4 (2006)
- Dépenses publiques de santé (en % du PIB) : 0,4 (2006)

Santé :

- Espérance de vie à la naissance : 54 ans (1999)
- Taux de mortalité infantile (‰) : 91 (2005)
- Taux de mortalité infanto-juvénile (‰) : 163 (2005)
- Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances) : 980 (2005)
- Naissances assistées par médecin ou sage-femme (%) : 38 (2005)
- Enfants dont le poids est faible par rapport à la taille (%) : 9,4 (2005)
- Enfants dont la taille est faible par rapport à l'âge (%) : 34,8 (2005)
- Enfants sans aucune vaccination (%), enfants 12-23 mois : 13,7 (2005)
- Femmes en union utilisant une méthode contraceptive (%) : 5,7 (2005)

Personnel médical (2000) :

- Professeurs agréés : 15
- Médecins : 764
- Pharmaciens : 142
- Biologistes : 103
- Chirurgiens-dentistes : 18
- Infirmiers : 930
- Agents techniques de santé : 2.527
- Sages-femmes : 299
- Infirmiers d'Etat : 979
- Techniciens de santé : 220
- Préparateurs en pharmacie : 57
- Techniciens de laboratoire : 220
- Techniciens odonto : 20
- Techniciens radio : 8
- Techniciens de santé publique : 199

Infrastructures sanitaires (2000) :

- Hôpitaux : 35
- Cliniques médicochirurgicales : 18
- Polycliniques : 8
- Cabinets de consultation/soins : 232
- Cabinets dentistes : 14
- Laboratoires d'analyses biomédicales : 9
- Officines : 251
- Centres de Santé : 391 (2002)
- Postes de Santé : 515 (2002)
- Nombre de lits d'hôpitaux : 2.990

Education :

- Taux brut de scolarisation au primaire : 79% (2005/06)
- Taux brut de scolarisation des filles dans le primaire : 70% (2005/06)
- Taux net de scolarisation dans le primaire : 63% (2005/06)
- Taux net de scolarisation des filles dans le primaire : 57% (2005/06)
- Taux d'achèvement du cycle primaire : 43% (2001)
- Taux d'alphabétisation des adultes : 28,3% (2002/03)
- Taux d'alphabétisation des femmes : 14,1% (2002/03)
- Taux d'alphabétisation des hommes : 45,7% (2002/03)

VIH / SIDA (2001) :

- Séroprévalence des femmes enceintes : 2,8%
- Séroprévalence des jeunes adolescents : 2,5%
- Séroprévalence des femmes libres : 42,0%
- Séroprévalence des camionneurs : 7,5%
- Séroprévalence des miniers : 4,7%
- Séroprévalence des militaires : 6,6%
- Séroprévalence de femmes patientes tuberculeuse : 16,7%
- Séroprévalence à l'échelle nationale : 2,8%

Agriculture :

- Production de Riz (tonnes) : 972.000 (2005)
- Production de Maïs (tonnes) : 465.000 (2005)
- Production de Fonio (tonnes) : 219.000 (2005)
- Production d'Arachide (tonnes) : 183.000 (2005)
- Production de Manioc (tonnes) : 1.036.640 (2002)
- Production de Café (tonnes) : 24.900 (2002)
- Production de Cacao (tonnes) : 14.600 (2002)
- Production de Coton (tonnes) : 71.580 (2002)

Aménagement (2002) :

- Surface des bas-fonds aménagés (en ha) : 7.797,36
- Surface des plaines aménagées (en ha) : 12.589
- Potentiel aménageable de bas-fonds (en ha) : 36.336,88
- Potentiel aménageable de plaines (en ha) : 159.778,10

Elevage (en milliers de têtes, 2004) :

- Bovins : 3.138,85
- Ovins : 944,87
- Caprins : 1.127,77
- Porcins : 59,96

Pêche (en milliers de tonnes, 2002) :

- Pêche industrielle : 28,58
- Pêche artisanale : 1,22

Production minière (2002) :

- Bauxite (en milliers de tonnes) : 14.815,64
- Alumine (en milliers de tonnes) : 739,94
- Or (en milliers d'onces) : 132,09
- Diamant (en milliers de carats) : 402,04

Production d'électricité, d'eau et de gaz (2002) :

- Electricité (en Mwh) : 699.796
- Eau (en milliers de m³) : 37.987.896
- Oxygène (en milliers de m³) : 61,81
- Acétylène (en milliers de m³) : 15,01
- Azote (en milliers de m³) : 1,59

Commerce extérieur (en milliards de GNF, 2002) :

- Exportations (f.o.b.) : 1.355,06
- Importations (c.a.f.) : 1.274,76

A 2 : DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE SUR LA REGION ADMINISTRATIVE DE LABE

1-Démographie

La région administrative de Labé comprend cinq (5) préfectures : Koubia, Labé, Lélouma, Mali et Tougué. Elle est située dans la partie nord de la Région Naturelle de la Moyenne Guinée et couvre une superficie de 22.860 km² (soit 9.2 % de la superficie totale du pays). Sa population s'élève, selon le RGPH 1996, à 943.585 habitants avec une densité de 35 habitants/km².

2-Sante

Le problème de personnel constitue un handicap sérieux dans le fonctionnement des services de santé. Sur une population évaluée à plus de 315.510 habitants en 2007, la région ne compte que 66 médecins, soit 14.296 habitants pour un médecin, ce qui est de loin au-dessus des normes de l'OMS (un médecin pour 9.000 habitants). Aussi, force est de reconnaître qu'il existe des disparités énormes entre les préfectures de la région en ce qui concerne le ratio population sur agent de santé.

Aussi, sur les 66 médecins que compte la région, 18 sont concentrés à Labé centre, soit 27.3 %. Les préfectures de Lélouma, Mali et Tougué comptent chacune 4 médecins, soit un médecin pour 37.386 habitants à Lélouma, un médecin pour 54.390 habitants à Mali et un médecin pour 37.394 à Tougué, contre 5 à Koubia, soit un médecin pour 22.289 habitants. Cette insuffisance numérique est perceptible également au niveau des autres corps. S'agissant des sages-femmes par exemple, la région compte au total 10, dont 2 à Labé, 2 à Mali et 0 à Lélouma. Koubia et Tougué n'en disposent pas, ce qui constitue une réelle préoccupation. Aussi, la région ne compte qu'un seul chirurgien dentiste en activité à l'hôpital régional de Labé.

Outre l'insuffisance numérique, il faut signaler le faible niveau de qualification de certains agents, notamment des agents techniques de santé.

Principales causes de consultation dans la région administrative de Labé

De l'analyse des informations collectées en 2008 il ressort que le paludisme demeure encore la principale cause de consultation avec 43,5% en 2008, suivi des infections respiratoires aiguës avec 22,2%. Quant aux maladies diarrhéiques elles viennent en quatrième position avec seulement 10,7%.

Nombre de cas notifiés du paludisme dans la région administrative de Labé

Comme indiqué plus haut, le paludisme sous toutes ses formes demeure à la fois la principale cause de consultation, d'hospitalisation et de mortalité

dans les différentes formations sanitaires de la région qui du reste manque de centres d'imprégnation des moustiquaires.

Pour cette raison le paludisme constitue un réel problème de santé public. En 2007, seulement 32% des ménages de la région disposent de moustiquaires imprégnées.

Avec l'appui du Programme National de Lutte contre le Paludisme, il existe dans toutes les formations sanitaires de la région des activités de prévention et de lutte contre le paludisme.

Grâce aux partenaires notamment l'UNICEF et l'OMS, d'importantes quantités de moustiquaires imprégnées sont en distribution dans les centres de santé et les hôpitaux aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans afin de prévenir cette grave maladie.

Les préfectures de Mali et de Lélouma ont enregistré en 2008 le plus grand nombre de cas notifiés de paludisme dans la région soit respectivement 25,1 et 22,9%, tandis que Koubia a le plus faible taux avec seulement 10,5%.

La lutte intégrée contre les maladies et la mortalité maternelle et infantile figure en bonne place dans la politique nationale du département de la santé.

Les types de vaccins administrés aux populations cibles (enfants de 0-5 ans, femmes en âge de procréer, celles enceintes et la population en général en cas d'épidémie pour certains antigènes) sont BCG, DTC, Polio, VAT, VAR, VAA, anti méningitique et anti hépatite B. Malgré les efforts fournis les taux de couverture vaccinale des antigènes DTC1, DTC3, VAR et VAA restent faibles dans la région par rapport à l'objectif national qui est de 80%.

Evolution de la couverture vaccinale des femmes enceintes par préfecture

Pour la période 2008, la couverture vaccinale des femmes enceintes a sensiblement baissé par rapport à 2007. Ainsi en VAT1, la région a enregistré 53% en 2007 par rapport à près de 51,3% en 2008. S'agissant de VAT2 on est passé de 61% en 2007 à 57,3% en 2008.

Taux des CPN et références dans les Centres de Santé par préfecture

En ce qui concerne les consultations prénatales, en première CPN, les pourcentages sont restés sensiblement les mêmes, 53,7% en 2007, contre 53,3% en 2008, tandis qu'en troisième CPN, on assiste à une baisse (près de 67% en 2007, contre près de 49% en 2008). Cette situation doit être inversée pour éviter une hausse des taux de mortalité maternelle et infantile.

En première CPN, la préfecture de Labé a le taux le plus élevé avec près de 69%, contre 24% à Mali, alors que qu'au niveau de la 3^{ème} CPN, Labé a

encore le taux le plus élevé avec 69%, contre près de 20% à Mali. S'agissant des grossesses référées, le taux est très faible dans la région (0,8%) ce qui peut entraîner une forte mortalité maternelle et néonatale.

Evolution de la couverture vaccinale par antigènes et par préfectures (%)

La couverture vaccinale par antigène, contrairement à celle des femmes enceintes à l'exception du BCG et du DTC3, a subi une légère baisse en 2008. A titre d'illustration, en VAR la région a enregistré en 2007 près de 76%, contre plus de 69% en 2008. Toutefois des écarts importants existent entre les préfectures. En BCG par exemple, Mali a près de 83% contre plus de 44% à Koubia, pendant qu'en DTC1, Labé a plus de 94% contre plus de 41% à Koubia.

Accouchements selon le type d'assistance dans la région administrative de Labé

D'une manière générale, le pourcentage des accouchements assistés par un personnel qualifié est très faible dans la région : 8,6% des accouchements en 2008 ont été faits sous la supervision d'un personnel de santé, alors que pour la même période, 5,2% des accouchements se sont effectués sous la supervision d'une accoucheuse villageoise, contre respectivement 7,4 et 5,9% en 2007.

Cas de VIH SIDA notifiés dans la région administrative de Labé

Il existe au niveau de l'hôpital régional de Labé un centre de dépistage volontaire du VIH/SIDA, compte tenu de la propagation de cette pandémie dans la région. Le taux de prévalence est estimé à 3,2% (2008). Pour les périodes 2007 et 2008, la région a enregistré respectivement 474 et 351 cas notifiés, dont 234 cas en 2008 pour le sexe masculin soit 66,7%. De façon générale on assiste en 2008 à une baisse du nombre de cas notifiés.

Cas de choléra notifiés par préfecture dans la région administrative de Labé

En 2008, le nombre de cas de choléra a connu une légère progression (4 cas) par rapport à 2007 (0 cas).

En ce qui concerne les maladies sous surveillance épidémiologique, les structures de santé ont été confrontées à la faiblesse des activités de lutte contre la tuberculose. A ce niveau, les taux de détection et de guérison sont faibles et le taux de perdus de vue élevé.

S'agissant des mutuelles de santé, diverses difficultés ont émaillé leur fonctionnement. Il s'agit entre autres de la faible sensibilisation de la population, de la faible implication des élus et du retard et de la faiblesse des cotisations. En 2007, seulement 36,2% des mutuelles de santé sont

fonctionnelles, ceci est dû à une démotivation des bénéficiaires allant jusqu'à l'arrêt de certaines cotisations.

Un autre aspect sur lequel il faut insister est la difficulté d'obtention des subventions accordées par l'Etat aux structures de santé. A ce niveau, non seulement il y'a une irrégularité dans la mise en place des subventions, mais et surtout un retard dans le financement des activités programmées. Cet état de fait est de nature à freiner le bon fonctionnement des structures de santé. Afin de réduire la mortalité des enfants de 6 à 59 mois, le département en charge de la santé et ses partenaires organisent périodiquement des campagnes de vaccination, couplées à l'administration de la vitamine A et du Mebendazol sur toute l'étendue du territoire national.

Situation des infrastructures sanitaires par préfecture dans la R. A. de Labé

Au plan infrastructurel, comme indiqué plus haut, la région compte :

- un hôpital régional en état de dégradation ;
- 4 hôpitaux préfectoraux dont 2 en état de dégradation ;
- 58 centres de santé dont 17 en mauvais état ;
- 162 postes de santé dont 24 en état de dégradation et 50 non fonctionnels.

Pour le moment, les populations n'ont d'autre choix que de se rendre dans des structures sanitaires le plus souvent difficilement accessibles par elles (tant par la distance que par le mauvais état des pistes) ou de se rendre dans le chef-lieu de la préfecture ou de la région avec ce que cela représente en termes de coûts. Celles qui n'ont pas les moyens sont souvent obligées de recourir au service des tradithérapeutes ou tout simplement à l'automédication avec tout ce que cela comporte comme risques pour ces populations.

La région compte quelques formations sanitaires privées en particulier dans la ville de Labé. Ce sont 8 cliniques, dont une à Mali, une à Koubia et 6 à Labé centre, 8 cabinets de soins dont un à Tougué et les 7 autres à Labé centre, et 5 cabinets de sage-femme tous situés à Labé centre.

Cette situation à première vue paraît être un atout en termes de dispense de meilleurs soins. Cependant, la qualité des services rendus n'est pas toujours à la hauteur des espérances et le niveau des prestations est en dessous des coûts pratiqués. L'esprit lucratif semble prendre le dessus sur la déontologie médicale. Cette situation ne favorise pas forcément la préservation de la santé des populations.

Concernant les équipements, là également la plupart de ceux qui existent sont en mauvais état de fonctionnement.

De plus, les formations sanitaires en général et les centres de santé en particulier connaissent des ruptures fréquentes de leur approvisionnement en médicaments et en consommables. Or, à l'exception du chef-lieu de la région qui compte 5 pharmacies, les autres préfectures en général ne disposent que d'une seule pharmacie. Les prix pratiqués dans ces officines sont le plus souvent hors de portée de la grande majorité de la population, ce qui encourage la vente illicite de produits pharmaceutiques qui font encourir parfois de graves dangers aux populations.

La planification familiale est très peu pratiquée (4%) et par conséquent, l'évolution démographique non maîtrisée. Cette augmentation de la population surtout infantile fait que l'accès aux services de santé dans la région se pose avec plus d'acuité en dépit des efforts déployés ces dernières années.

Toutefois, s'agissant de la mortalité, force est de reconnaître qu'elle a considérablement diminué ces cinq dernières années.

Selon, l'EDSG III de 2005, la mortalité maternelle est estimée à 980 pour 100.000 naissances vivantes, ce chiffre concerne la moyenne nationale car l'EDSG III n'a pas approfondi son analyse jusqu'au niveau régional pour permettre une comparaison de la mortalité maternelle entre les différentes régions et préfectures.

Les proportions de décès imputables aux causes maternelles, par groupe d'âge pour la période 1996-2005, laissent apparaître une tendance régulière qui atteint son maximum à 35 - 39 ans où presque un décès sur deux (45%) est dû à des causes maternelles. En ce qui concerne la mortalité des enfants, la validité des données peut être affectée par le sous-enregistrement et le déplacement différentiel des dates des événements. Le sous-enregistrement des naissances et ou des décès peut provenir de la double omission de naissance et de décès ou de l'un des deux événements. Les mères ont parfois tendance à omettre de déclarer des naissances et ou des décès d'enfants qui meurent très jeunes, quelques heures ou jours après la naissance. Ces cas d'omission peuvent induire la sous estimation de la mortalité. Les déplacements différentiels des dates de naissance des enfants selon qu'ils sont vivants ou des décès peuvent entraîner une sous estimation de la mortalité d'une période.

Mortalité des enfants

Dans la région de Labé, selon l'EDSG-III 2005, le quotient de mortalité néonatale qui mesure à la naissance, la probabilité de mourir avant d'atteindre un mois exact est estimée à 49 pour mille, contre 39 pour mille au niveau national, tandis que le quotient de mortalité post-néonatale, qui mesure chez les enfants âgés d'un mois exact, la probabilité de décéder avant d'atteindre le douzième mois exact est de 52 pour mille contre 52 également au niveau national.

Quant à la mortalité infantile, elle est estimée à cent pour mille, contre 91 au niveau national, alors que la mortalité infanto-juvénile représente 168 pour mille, contre 163 au niveau national.

3-Education

Alphabétisation

Le taux brut d'alphabétisation de la région est estimé à 25,6%. Toutefois, ce taux varie considérablement selon le milieu de résidence en défaveur du milieu rural où seulement 17,7% sont alphabétisés contre 51,6% en milieu urbain. Les disparités entre sexes sont frappantes : 48,4% pour le sexe masculin et 14,5% pour le sexe féminin. Quelle que soit la tranche d'âge considérée, le taux d'alphabétisation des hommes est plus élevé que celui des femmes.

Aujourd'hui, il existe dans la région 515 centres d'alphabétisation pour un effectif total de 19 815 apprenants dont 13 815 femmes, soit 69,9%, dont 238 centres sont fonctionnels à Koubia, soit 46,2%. S'agissant des animateurs sur un effectif total de 532, 118 sont des femmes, soit 22,2%.

La plupart de ces centres sont créés par les Projets et Programmes intervenant dans la région notamment le PDSD/HMG et le PRAADEL.

Il existe également dans la région 41 centres NAFA pour un effectif total de 290 apprenants, dont 264 femmes, soit 91%. D'une manière générale, l'effectif des femmes dans les différents centres est de loin supérieur à celui des hommes. Cette situation s'explique essentiellement par le fait d'une prise de conscience généralisée des femmes à améliorer leur situation éducationnelle. Le taux de réussite dans ces différents centres est de près de 90%.

Il est important de préciser, que sur 1533 apprenants, 290, soit 18,8%, dont 264 filles ont été admis pour le cycle formel, ce qui constitue une avancée significative dans l'amélioration des taux de scolarisation de la jeune fille dans la région.

S'agissant du programme PAM, à ce jour sur 895 écoles que compte la région, 223 écoles sont couvertes, soit un taux de couverture de 24,92%. Notons que les écoles de la préfecture de Labé ne sont pas prises en charge par ce programme.

4- Accès à l'eau potable, assainissement, logement et énergie

Energie

La région de Labé recouvre le massif montagneux du Foutah Djallon, un plateau accidenté et abondamment arrosé.

Le relief de la région a une structure en gradins et les rivières qui ont découpé des vallées encaissées à travers les formations d'altération, sont caractérisées par une succession de paliers et de chutes en falaises. Il existe ainsi de nombreux sites de barrage potentiels.

La topographie confère à la région un potentiel hydroélectrique important, mais malgré ces énormes potentialités, la région administrative de Labé souffre cruellement de l'insuffisance de l'énergie électrique.

A l'heure actuelle, seule la commune urbaine de Labé dispose d'un réseau électrique, alimenté par le barrage de Kinkon interconnecté au barrage de Garafiri et à la centrale thermique de Tombo.

Situation des abonnés à EDG et de la consommation d'énergie électrique de la RA de Labé

Sur un total d'abonnés de 6 040 en 2008, 4267 sont actifs, soit 70,6%. Par rapport à 2007, le nombre d'abonnés actifs a augmenté, passant de 3.854 à 4.267. Cette augmentation est due à l'installation de 3 nouveaux transformateurs dans les quartiers de Donghol, Fady et Compaya. Ce réseau qui ne couvre que 15 quartiers sur les 28 que compte la commune urbaine est loin de satisfaire les besoins sans cesse croissants des populations en énergie électrique.

Sur une prévision facturée de 10.391.284.628 GNF, seulement 783.073.182 GNF ont été effectivement recouverts soit 7, 5%. Les conditions de vie des populations et les activités économiques sont fortement affectées par une fourniture irrégulière qui se traduit par de fréquents délestages et coupures. Aussi, les équipements sont vétustes, notamment les transformateurs souvent surchargés. Le bricolage avec des fils ne répondant pas aux normes expose les populations à des risques énormes. De façon générale, l'énergie distribuée est très faible par rapport à la demande, de sorte que la tension qui parvient au consommateur ne permet ni l'éclairage normal, ni le fonctionnement des appareils. Ceci s'explique essentiellement par l'extension de la ville et l'accroissement démographique. En saison sèche, la distribution ne se fait que la nuit.

La fourniture d'énergie en 2008 a été constamment perturbée par des pannes successives qui ont obligé bon nombre d'habitants à avoir recours aux groupes électrogènes pour alimenter leurs ménages en électricité avec tout ce que cela comporte en matière de coût supplémentaire (carburant, lubrifiants et autres charges). Cette situation prouve à suffisance la persistance des problèmes liés à l'approvisionnement de la ville de Labé en énergie électrique.

Les autres chefs-lieux de préfecture (Tougué, Koubia et Mali) et toutes les collectivités rurales de la région manquent cruellement d'énergie électrique. Cependant, Lélouma dispose d'une centrale thermique vétuste et d'un réseau de distribution non opérationnel.

Les charges d'exploitation de la centrale ne peuvent pas être supportées par le nombre limité d'abonnés actifs de 225 sur un total de 239. Ce qui fait que depuis plus de 2 ans cette centrale a cessé de fonctionner. Toutefois, depuis plusieurs années, les autres chefs-lieux de préfecture ont été dotés de groupes électrogènes et de câbles non encore installés.

Eau

S'agissant de l'approvisionnement en eau potable, il faut reconnaître que la région est fortement arrosée et dispose d'un potentiel hydrique (eaux superficielles et souterraines) important, pourtant les besoins en eau potable des populations sont encore énormes à cause du faible niveau de réalisation des infrastructures.

La région souffre d'une pénurie d'eau en saison sèche s'aggravant jusqu'à l'apparition des pluies. En période sèche, les populations ont beaucoup de mal à s'alimenter correctement en eau et elles sont obligées de réduire considérablement leur consommation d'eau.

Malgré les efforts déployés par le Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE), les forages restent très peu nombreux tout en constituant la première source d'approvisionnement en eau potable, principalement en milieu rural.

Les puits non protégés et les sources non aménagées continuent d'être une des principales sources d'approvisionnement en eau de la région (29,8%), contre 11,3% à Boké, 16,2% à Kindia. Il s'agit le plus souvent de puits situés non loin des latrines familiales en contradiction avec les règles élémentaires d'hygiène. Les sources et les eaux de surface sont souvent polluées et/ou souillées à l'insu des populations riveraines. Ces eaux de surface constituent aussi une importante source d'approvisionnement des populations (14,1%).

C'est cette situation qui explique l'éclosion des maladies diarrhéiques et des helminthiases dans la région. Selon les statistiques de la direction régionale de la Santé des trois dernières années, les diarrhées occupent le 4^{ème} rang des principales causes de consultation au niveau des différentes formations sanitaires, tandis que les helminthiases viennent en troisième position, après le paludisme et les infections respiratoires aiguës.

Un aspect non moins important porte sur la distance entre l'habitation et la source d'eau.

La proportion de ménage qui s'approvisionne en eau potable sur une distance de plus de cinq cent mètres est de 55,1%, contre une moyenne nationale de 24,4%, ce qui est une charge considérable pour les femmes qui consacrent beaucoup d'énergie et de temps pour trouver de l'eau potable.

Le bétail souffre aussi du manque d'eau suite au tarissement des cours d'eau en période d'étiage.

L'insuffisance d'eau potable constitue une grande préoccupation des populations, ce qui se justifie par cet adage : l'eau n'est pas indispensable à la vie, l'eau c'est la vie.

Le développement de l'hydraulique villageoise est confronté actuellement à l'existence de villages dont les nappes phréatiques sont presque inaccessibles. Le manque crucial d'eau à certains endroits risque le déplacement de villages entiers, car la réalisation des points d'eau en milieu rural est confrontée au principe de la marginalisation des villages les moins peuplés (1 point d'eau pour 300 habitants).

Le recours aux sources et aux puits à grand diamètre pose le problème d'hygiène dans la mesure où ils sont souvent victimes de pollution par les coliformes fécaux.

D'une manière générale, 52,4% de la population de la région ont accès à l'eau potable, contre une moyenne nationale de 61,9%.

Situation des points d'eau réalisés dans la région administrative de Labé

En 2008, la région compte 3.607 points d'eau aménagés, ce qui a permis d'améliorer sensiblement l'accès des populations de la région à l'eau potable. Aussi, plusieurs nouveaux points d'eau sont en projet dans les différentes préfectures de la région. Leur réalisation contribuera également à améliorer davantage l'accès des populations de la région à l'eau potable et à réduire les corvées d'eau des femmes.

Comme on le voit, malgré les nombreux points d'eau réalisés par les différents partenaires au développement, beaucoup d'efforts restent encore à consentir pour un meilleur approvisionnement des populations de la région en eau potable, notamment, celles des zones rurales.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable des chefs-lieux de préfecture, la région connaît également quelques difficultés. Des réseaux d'adduction d'eau existent à Labé et Mali mais ils ne parviennent pas à couvrir tous les besoins des populations de ces zones en eau potable.

Les tableaux présentés à part indiquent la situation des abonnés, de la production et de la consommation d'eau de la région.

Consommation d'eau (m³) de la région administrative de Labé (au 31/12/ 2008)

Actuellement, le nombre de ménages abonnés est de 1 874, dont 1 836 actifs pour Labé, et 32 pour Mali, soit respectivement 4,4% et 0,1% de ménages desservis par l'adduction d'eau.

Un autre problème important est celui de la distribution qui est loin d'être régulière compte tenu de la rupture fréquente de carburant et des pannes répétées au niveau de la station de pompage de Labé.

En ce qui concerne le réseau urbain de Mali, les difficultés d'approvisionnement sont essentiellement dues au vol de plusieurs des panneaux qui fournissent l'énergie pour le pompage de l'eau pour alimenter les bassins de distribution.

En 2007, sur une production totale 378 192 m³, 204 646 m³ ont été effectivement consommés soit 54,1%.

Aussi en 2006, la production commercialisée à Labé s'est élevée à 296 790 857 GNF contre 43.795.620 GNF en 2007. Cette importante baisse s'explique par les ruptures fréquentes de l'approvisionnement en carburant de la station de Touri, toutes choses qui ont eu pour conséquence la fourniture irrégulière d'eau aux populations.

Les autres préfectures sont en général alimentées par les puits locaux, les rivières voisines, les puits forés et les sources naturelles et ou aménagées.

Les sources naturelles et les puits creusés ou forés à cause de la géologie du sol ont dans la majorité des cas des débits insuffisants pour l'alimentation des villes plus importantes. Dans cette situation, il faut admettre l'alimentation des villes à partir des eaux de surface.

En général les eaux superficielles de la région sont agressives, acides, très douces et polluées. Le débit d'écoulement des eaux des rivières baisse à la fin de la saison sèche à quelques dizaines de litres. Dans ce cas, la pollution peut atteindre un degré dangereux.

L'eau superficielle sans traitement complet et sans désinfection n'est pas bonne pour l'alimentation des populations en eau potable. Ces eaux exigent la décantation, la floculation, la neutralisation avant d'être pompées dans les conduites publiques.

5-Agriculture

L'activité économique dominante de la région est l'agriculture malgré la pauvreté des sols. Selon le recensement national de l'agriculture 2000 / 2001, la population agricole de la région est estimée à 850 748 dont 390 411 hommes contre 460 337 femmes.

Les principales cultures pratiquées sont : le fonio, le riz, le maïs, le manioc, la patate, le taro, le sorgho, l'arachide et les maraichères (pomme de terre, oignon, chou, aubergine, tomate, etc.).

L'agriculture au niveau régional est caractérisée fondamentalement par le travail manuel dont l'essentiel des équipements est composé de matériel aratoire (houe, faucille, coupe-coupe, couteau, arrosoir et charrue) qui révèle le caractère traditionnel de cette activité.

Comme on le voit, la production agricole de la région a enregistré une importante augmentation en 2008. Malgré cette augmentation, elle demeure encore faible par rapport aux besoins alimentaires sans cesse croissants des populations. Cette faible production porte essentiellement sur les cultures vivrières : riz, fonio, maïs, arachide, manioc, patate, taro, qui en dehors de l'arachide, importante source de protéines, n'apportent principalement que des glucides.

Il est important de souligner qu'une bonne partie de cette production notamment la pomme de terre est malheureusement drainée vers les marchés voisins (Sénégal, Gambie, Guinée Bissau), du fait de la forte dépréciation de la monnaie nationale. Ainsi, la sécurité alimentaire n'est assurée que pendant six mois sur douze dans la région, ce qui explique la forte consommation de riz importé dans la région.

Les principaux systèmes de culture pratiqués sont toujours les mêmes : les tapades, les champs extérieurs et les bas-fonds.

Les tapades se caractérisent par la pratique d'une mauvaise association de cultures et l'insuffisance de la protection physique contre les animaux en divagation. S'agissant des champs extérieurs, la faiblesse des rendements est due principalement à la pauvreté des sols qui sont de différents types : sols ferrallitiques gravionnaires sur pentes, plaines sèches avec des sols très acides (N'Dantari) et plaines humides (Hollandè).

Les sols ferrallitiques sont les plus répandus et les plus caractéristiques. On les rencontre dans toutes les préfectures à différents degrés de ferralisation, d'humification et de lessivage.

Ils constituent la classe de sol zonal se formant dans les régions à alternance de saisons et à pluviométrie supérieure à 1200 mm. Dans ces conditions, l'altération de la roche mère se fait rapidement et très intensément, suivie de lessivage de la silice, du calcium et du magnésium, avec libération des sesquioxydes de fer et d'aluminium. Ils sont le plus souvent très profonds, caractérisés par une évolution très rapide de la matière organique, une décomposition très poussée des minéraux, même du quartz et une forte teneur en sesquioxyde d'aluminium.

L'année 2008 a enregistré aussi une augmentation de l'utilisation des engrais de tous genres malgré la faiblesse des revenus des producteurs. Cette augmentation a permis d'augmenter également la production des divers produits cultivés dans la région.

Aménagements hydro agricoles

L'aménagement hydro agricole permet de réduire les incertitudes du régime agricole à récolte unique en régularisant la teneur en eau du sol, particulièrement au début et à la fin de la saison végétative. Il ne faudra que peu d'emmagasinage et de nombreuses préfectures de la région offrent d'excellentes perspectives pour le développement de micro- barrages suffisants pour fournir l'eau nécessaire.

Ainsi le pompage de l'eau pourra améliorer la fiabilité de l'alimentation en eau destinée à l'agriculture à récolte unique, permettant ainsi par là même occasion une double récolte de riz en assolement avec d'autres cultures.

L'on pense donc que les zones qui longent les cours d'eau importants offrent les meilleures perspectives de double récolte.

C'est à cet égard que le Bureau Technique du Génie Rural (BTGR) a recensé plusieurs bas-fonds et plaines dans la région. Il en résulte que :

- Sur une possibilité d'aménagement de 15 601,93 ha de plaines aménageable, seulement 972,13 ha ont pu être aménagées, soit 6,2%. C'est dire donc que les aménagements en 2008 n'ont pas connu une augmentation ;
- Les bas- fonds sont confrontés à l'insuffisance de la maîtrise de l'eau, à la faible intensification des cultures dans les domaines aménagés, à la faible mise en valeur des domaines aménagés pour des raisons liées au foncier et au manque de protection physique (353,77 ha de terres aménagées sur 1.686,84 ha aménageables, soit seulement 20,97% de bas-fond aménagés).

En 2008, dans la préfecture de Tougué, 82 hectares de bas-fonds sont en cours d'aménagement par le projet de réalisation des petits aménagements hydro agricoles dans les sous- préfectures de Tangaly (Tombondin, Wottaké, Djeinké), Kona (Parawi, Bély Diawbhé) et la commune urbaine (Kensouma, Bokira).

Les cultures fruitières (7328 ha) n'existent pas en cultures pures, l'essentiel se trouve en association secondaire (7295 ha) dans les tapades. Cependant, il y a lieu de signaler l'existence de vergers dans certaines sous-préfectures de la région.

Les principales cultures fruitières pratiquées dans la région sont :

- les agrumes : les orangers, les citronniers, les mandariniers ;
- les manguiers ;
- les avocatiers ;
- les caféiers ;
- les kolatiers ;
- les papayers.

La plupart de ces fruits est exportée vers les pays limitrophes et contribuent sensiblement à l'amélioration des revenus des producteurs.

Toutefois, la cercosporiose compromet dangereusement la production des agrumes, riches en vitamines. Malgré les efforts de connaissance plus approfondie de cette maladie, le centre de recherche de Bareng (Pita) et les quelques mesures de lutte conseillées (destruction des plantes attaquées, incinération et enfouissement des fruits, introduction de variétés résistantes), les résultats sont loin d'être atteints, les paysans accédant difficilement aux solutions préconisées, du fait qu'il n'existe pas de variétés résistantes dans le pays pour remplacer les arbres attaqués. Aussi, les productions fruitières subissent une forte perte (30 à 60 %) pendant les périodes de récolte, faute de moyens de conservation et de transformation.

D'autres contraintes comme l'analphabétisme, le manque de professionnalisme, l'accès aux intrants agricoles, l'enclavement de certaines zones de production, le faible niveau de fertilisation des sols, l'utilisation des semences peu améliorées, ne favorisent pas une production agricole suffisante dans la région.

La consommation des productions vivrières domine largement les habitudes alimentaires de la population. Selon le projet d'appui à la sécurité alimentaire (PASAL) 2000- 2001, le bilan de consommation par habitant de la région se présente comme suit :

- riz 60 kg (20 kg de riz local étuvé et 40 kg de riz importé) ;
- fonio 30 kg ;
- manioc 29 kg ;
- maïs 15 kg. Ce bilan est nettement inférieur à la moyenne nationale qui se situe pour le riz à 130 kg.

L'ensemble des produits consommés dans la région procure en moyenne 1461 calories par jour et par habitant, ce qui par rapport à la norme du PNUD pour la Guinée (2100 calories par jour et par habitant) ne représente que 68 % des besoins.

Ce bilan varie évidemment d'une préfecture à une autre, celle de Labé étant considérée comme une zone alimentaire intermédiaire, alors que la moitié de Lélouma et les préfectures de Tougué, Mali et Koubia font partie de la zone de forte insécurité alimentaire.

Les personnes âgées, les femmes et les enfants sont les plus touchés par ce phénomène. La part autoconsommée ne représente que 45 % de la production agricole de la région.

Toutefois les besoins alimentaires sont encore énormes malgré l'augmentation de la production en 2008.

6-Pêche

La Région administrative de Labé est dotée d'un réseau hydrographique très dense regorgeant de ressources en eau diversifiées qui la prédispose à la pêche. Cependant, la pêche dans la région se fait traditionnellement et à une échelle réduite dans les rivières et fleuves de façon très archaïque. Il s'agit notamment des cours d'eau Kaouma, Oundou et la Gambie.

Les techniques utilisées sont fonction des saisons. En saison sèche, correspondant à la période d'étiage des fleuves et rivières, la pêche se fait à partir des barrages ou à travers l'utilisation des décoctions de feuilles de plantes ichtyologiques, qui polluent les eaux à grande distance et nuisent à beaucoup d'espèces en plus des poissons qui sont décimés complètement.

Les filets à petites mailles et la pêche à la ligne avec hameçons et les barques traditionnelles, sont également utilisées comme technique de pêche, durant toute l'année, mais particulièrement au moment des grandes eaux de la saison des pluies. Aussi, la période d'étiage semble être le moment approprié pour la pêche dans la région.

Pratiquée par des populations riveraines, la pêche est une activité secondaire au point que la production de la pêche est très faible et consommée généralement en frais. Les quantités vendues sont aussi très faibles. Cependant la pêche traditionnelle renferme de réelles possibilités de développement avec une faune variée et très bien appréciée. Mais les limites de la pêche dans la région relèvent des techniques rudimentaires utilisées pour son exploitation. Les espèces pêchées sont les carpes, les silures et les tilapias. Les quantités pêchées sont difficiles à cerner, car pour l'instant, il n'existe pas de structures organisées capables de fournir d'utiles informations sur ce secteur.

C'est pourquoi, à l'heure actuelle, ce sont les poissons fumés en provenance de Boké, Conakry et Boffa ainsi que le poisson séché importé du Sénégal et les poissons frais en provenance de Conakry qui permettent de couvrir l'essentiel des besoins de la région en produits halieutiques.

7- Elevage

Recensement du cheptel de la région administrative de Labé

Cet important cheptel appartient à 59 016 ménages- éleveurs dont 6374 sont regroupés au sein de 221 organisations professionnelles d'éleveurs et qui sont aussi de petits agriculteurs exerçant pour la plupart d'autres activités rémunératrices (commerce) et partant tirant très peu profit de l'exploitation de leur cheptel.

Dans la région, il existe 1 340 000 volailles dont près de 120 000 pondeuses élevées dans 50 fermes avicoles.

De façon générale, on assiste à une augmentation du nombre de bétail qui est respectivement de 16,1% pour les bovins, 20% pour les ovins et 23,2% pour les caprins. La taille moyenne des troupeaux par ménage est de l'ordre de 10 pour les bovins, 6 pour les ovins et 7 pour les caprins. Cette moyenne cache une disproportion considérable entre les préfectures et au sein d'une même préfecture (voir tableaux ci-dessous en annexe A).

La région jadis zone d'élevage par excellence, connaît de nos jours une faible production animale. Le faible épanouissement de l'élevage est dû, entre autres, aux problèmes alimentaires et d'abreuvement en saison en sèche, aux problèmes sanitaires, au vol de bétail et au faible niveau de professionnalisation et d'opérationnalité des organisations d'éleveurs.

Situation des épizooties dans la région administrative de Labé

Sur le plan sanitaire, plusieurs maladies endémiques (charbon, pasteurellose, peste des petits ruminants, maladie de Newcastle, variole aviaire) et parasitaires (internes et externes) continuent de faire payer un lourd tribut aux éleveurs. En ce qui concerne la peste des petits ruminants, la région, en 2008, a enregistré 112 cas de maladie chez les ovins, 505 cas chez les caprins dont 42 morts chez les ovins et 233 chez les caprins, soit respectivement 37,5% et 46,1% de cas de décès, contre 135 cas de maladie pour les ovins et 321 cas chez les caprins en 2007 pour 54% de décès au niveau des ovins et 43,6% chez les caprins.

Ainsi, les contraintes pathologiques restent encore la cause majeure de la faible productivité de toutes les espèces domestique.

Malgré les efforts louables consentis pour la maîtrise des pathologies, la situation sanitaire est caractérisée comme indiqué plus haut par un environnement dominé par les maladies telluriques (charbon bactérien et charbon symptomatique) et la pasteurellose chez les bovins, la peste des petits ruminants chez les ovins et caprins, la variole aviaire et la pseudo-peste (maladie de Newcastle) chez la volaille et les maladies parasitaires chez toutes les espèces animales.

S'agissant du vol de bétail, il constitue de nos jours un véritable fléau et une entrave majeure au développement de l'élevage. Il est favorisé, encouragé et entretenu par la divagation des animaux et l'existence de nombreux complices bénéficiant de solides protections. Toutes les couches sociales (hommes et femmes de tout âge) relevant tant de l'administration que de la société civile et des collectivités décentralisées sont impliqués dans le vol de bétail.

Situation de la vaccination du cheptel dans la région administrative de Labé

L'accès aux services vétérinaires est rendu difficile par les ruptures fréquentes de produits vétérinaires et leurs prix toujours croissants.

En 2008, nous avons assisté à l'instar de 2007 à une augmentation du prix des vaccins. Malgré cette hausse, beaucoup d'animaux ont été vaccinés pendant cette période (voir tableau séparé). Ceci dénote que les éleveurs pensent davantage à la préservation de la santé de leur cheptel.

Comme on le voit, d'une manière générale, le bilan de la vaccination s'est nettement amélioré par rapport à 2007, et ce, grâce à un appui du PRAADEL par la mise à disposition de 20 000 doses de clostrivac, 6000 doses de PPR et 6000 de carbovac. Malgré cet appui, les résultats atteints sont en dessous des attentes. Plusieurs facteurs ou contraintes continuent encore à agir négativement sur l'atteinte des objectifs dont entre autres :

- la vacance de plusieurs postes ;
- le manque de chaîne de froid pour la conservation des vaccins au niveau des services vétérinaires;
- l'insuffisance dans l'approvisionnement en vaccins par les cabinets vétérinaires privés.

Répartition des abattages contrôlés du cheptel dans la région administrative de Labé

La situation des abattages des petits ruminants est faiblement renseignée surtout à Labé. S'agissant des pesées des carcasses, le manque de pesons fiables au niveau des différents abattoirs fait que seulement les données de l'abattoir de Labé sont prises en compte.

La faible production animale qui découle de la pratique d'un élevage extensif de type familial de petite dimension et foncièrement sédentaire est loin de couvrir les besoins de la population. Elle est caractérisée par une divagation généralisée des animaux surtout en saison sèche. La conduite des troupeaux est fonction de la saison et du disponible en ressources alimentaires (fourrage et eau).

Sur la base des abattages contrôlés en 2008, la consommation de la viande s'est située en moyenne à 0,6 Kg par personne et par an, contre une moyenne nationale de 6 kg.

La région connaît un déficit en matière de couverture des besoins de la population en viande et autres produits animaux. En 2008, l'apport de la viande n'a couvert que 33,5% des besoins et la contribution des autres produits (lait, viande de poulet) a été de l'ordre de 18%.

Durant la même période, la région a ainsi enregistré un déficit en produits animaux de 51,6%.

Répartition des groupements/associations d'éleveurs de la R.A de Labé

En ce qui concerne les organisations professionnelles d'éleveurs, elles ne mobilisent que 10,8 % des éleveurs de la région et sont peu opérationnelles en dépit des efforts d'animation et de structuration menés par les services techniques de l'élevage de la région.

L'analphabétisme des membres, le manque de professionnalisme, la faiblesse des revenus et l'absence d'un système de crédit adapté, limitent grandement les interventions des organisations dans la réalisation de mesures de promotion à leurs membres et la réalisation de certaines activités notamment les infrastructures collectives (puits pastoraux, parc de nuit, marchés à bétail, etc.). Les propriétaires de bétail raisonnent beaucoup plus en termes d'effectifs que d'éleveurs préoccupés par la productivité et la rentabilité.

Dans le cadre de l'élevage des bovins et des petits ruminants, l'essentiel de l'alimentation est assuré par les pâturages naturels. Toutefois, la concurrence sur la terre entre les agriculteurs pratiquant une agriculture itinérante et les éleveurs, non propriétaires terriens très souvent, a conduit d'années en années à une réduction des espaces pastoraux dont la grande fragilité des parcours et leur mauvaise gestion limitent les disponibilités en ressources alimentaires, surtout en saison sèche.

En cette période, la production quantitative en herbages sur ces espaces est très faible (une tonne de matière sèche par hectare), et du point de vue qualité, ces herbages sont pauvres (0,4 unité fourragère et 48 grammes de matière azotée digestible par kg de matière sèche).

Les pâturages aériens sont peu développés, les résidus de récolte (paille de fonio, paille de riz, fanes d'arachide, tige de maïs) peu valorisés à cause des multiples efforts de collecte, de traitement, de stockage et de distribution. Les sous-produits agricoles (graines de coton, tourteaux d'arachide et de palmiste) sont très coûteux.

Force est de reconnaître que depuis 1990, le secteur n'a pas connu un appui conséquent.

Les rares projets comme le PASAL et le PAE ont initié des actions dans le domaine de la structuration du milieu et la professionnalisation des acteurs directs. Ils ont engagé aussi des actions de facilitation pour l'achat des médicaments. Ces quelques rares appuis n'auront pas permis de lever les nombreuses contraintes qui bloquent le développement du secteur.

Les produits de l'aviculture participent plus à l'augmentation du revenu, tandis que les produits apicoles sont confrontés à la précarité des moyens de production et au faible niveau d'organisation des producteurs.

8-Activités d'agro foresterie

Forêt et Faune

Les ressources forestières de la région sont constituées des domaines forestiers de l'Etat, des plantations forestières et du domaine non classé, constitué de la brousse.

Les principales essences qu'on rencontre dans la région sont :

- l'iroko ou faux acajou (Tyimmè en pular), haut, à l'énorme tronc appelé le géant de la forêt, fournit un bois d'œuvre par excellence, il est rencontré un peu partout dans la région mais essentiellement à Thianguel Bori dans Lélouma.
- le caillédrot, Kaya sénégalaise (Kahi en pular) qui se rencontre un peu partout dans la brousse arbustive, il est surtout utilisé dans la construction de bâtiment ;
- le lingué, *Azélia africana*, fournit un beau bois d'ébénisterie ;
- le vène (bani), bois très résistant et beaucoup utilisé dans l'ébénisterie ;
- le sandan (Tyièwe en pular), produit une résine odorante utilisée comme baume ;
- le miterzan stipubaza (Poopo en pular), sert de bois de construction ;
- le cassia eucalyptus, est une plante exotique ;

- le zacaranda, est une plante exotique ornementale à fleur violette, se rencontre souvent dans les centres urbains ;
- le teck, employé pour la reforestation des jachères des parcelles cédées sur les forêts classées aux paysans.

Il existe aussi des produits de cueillette qui sont une source de revenus pour les populations. Il s'agit notamment :

- des lianes à caoutchouc (porè en pular), qui se rencontrent au bord des bowés, dans la brousse des terrains ferrugineux et au bord des marigots ;
- du néré, *parkia biglobosa* (nètè en pular), se rencontre autour des villages. Ses graines servent à la fabrication du soumbara, aliment beaucoup consommé dans les ménages ;
- du baobab, *adonia digitata* (bhohéhi en pular) assez répandu à l'Est de la région. Ses feuilles et ses fruits sont beaucoup utilisés dans l'alimentation en milieu peulh ;
- du lammuko, très répandu dans la région, la décoction de ses feuilles sert à coaguler le latex à défaut du citron ;
- du Koura, *parinari excelsa*, c'est l'arbre dominant sur le plateau de la région. Il se rencontre souvent isolé dans les plaines, fournit un excellent bois de chauffe et ses feuilles brûlent sans être séchées ;
- du soungala, arbuste abondant dans la région, il fournit de bonnes perches qui remplacent avantageusement les bambous dans la charpente des cases.

Nombreuses sont les espèces forestières dont les parties essentielles à savoir : les racines, les feuilles, les fruits, les écorces, le bois, les bourgeons et les fleurs ont des propriétés thérapeutiques très appréciables. Ces parties sont utilisées dans la fabrication des produits pharmaceutiques et dans les recettes de médecine traditionnelle.

Aujourd'hui l'économie forestière, caractérisée par une dégradation des ressources floristiques, édaphiques et faunistiques due essentiellement à l'homme, affecte l'espace environnemental de la région.

La forte densité de la population allant de 23 habitants au km² au Nord à 112 au km² à l'Ouest, ainsi que le faible niveau du revenu des populations constituent un réel motif de pression anthropique exercée sur les ressources naturelles qui sont à tort malheureusement considérées comme inépuisables.

Le faible niveau de connaissance du code forestier et de la faune, ainsi que la complicité et l'impunité de certains agents des services concernés constituent également des causes importantes de la dégradation de l'environnement.

L'écosystème garant du maintien de la fertilité des sols est fortement fragilisé par la gestion actuelle des ressources forestières, la pratique de cultures itinérantes sur brûlis, l'expansion des briqueteries, le braconnage et la recherche des produits de cueillette. La prolifération des tronçonneuses favorise une exploitation abusive de certaines essences forestières locales tels que l'acajou (*Anacardium melegueta*) et le lingué (*Afzélia africana*), menacés de disparition progressive, car aucune mesure de remplacement n'est envisagée.

Aussi, les cultures itinérantes sur brûlis constituent une des causes de déboisement des bassins versants et des crêtes de sources.

Elles favorisent les érosions et empêchant une bonne infiltration de l'eau dans les sols pour l'alimentation des nappes aquifères. Ainsi, les débits des cours d'eau et des sources sont sujets à fluctuation et les envasements sont opérés suite au charriage des eaux chargées de terre.

Les berges et les lits des cours d'eau sont confrontés au maraîchage et surtout à la production de briques cuites. Selon les résultats de l'Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP 2002-2003), les régions de Mamou et de Labé sont celles qui comptent le plus de logements construits en briques cuites, (31,6 et 25,3%) car elles sont moins chères, pour faire face au désir d'amélioration de l'habitat.

Cette situation pose le problème de choix entre le souci de préserver les ressources naturelles et le désir d'améliorer les commodités d'habitation. La promotion des briques en terre stabilisée est encore insignifiante dans la région de Labé: 1 % contre 9, 2 % à Kindia et 6, 4 % Boké (QUIBB 2002).

La protection des tapages dont la superficie est estimée à 46 578 hectares selon les services du développement rural et les champs extérieurs provoquent une coupe abusive du bois. La presque totalité des ménages utilise le bois et le charbon de bois (93,5% de la population), comme combustible pour faire la cuisine. Annuellement, la population de la région prélève au moins 226 234 tonnes de bois sur les ressources naturelles. Ce qui constitue une forte pression sur le couvert végétal d'autant plus que les actions de reboisement s'avèrent assez limitées.

Toutefois certains projets intervenant dans la région, notamment le PRAADEL, ARSAMA et le PDSH/HMG, ainsi que les ressortissants de certaines localités, se sont investis dans la promotion des clôtures grillagées, ce qui fait que bon nombre de villages sont aujourd'hui entourés par les

grillages. Cet exemple constitue une réelle satisfaction quant à la lutte pour la préservation et la protection de l'environnement.

En ce qui concerne les feux de brousse, il y a lieu de signaler qu'ils font des ravages dans la région en dégradant le sol, en détruisant la faune sauvage et la flore et en provoquant l'assèchement des cours d'eau.

Aujourd'hui, il est encore difficile d'évaluer l'étendue des superficies calcinées, faute d'informations disponibles. Un autre problème auquel la région est confrontée est le braconnage qui menace dangereusement la faune sauvage et l'avifaune.

Les battues annuelles ne sont pas aussi en reste car, elles ont entraîné la rareté du gibier de sorte que celui-ci (35 espèces inventoriées) est, aujourd'hui, repoussé dans les aires protégées transfrontalières longeant la zone nord des préfectures de Mali, Koubia et Tougué.

Les espèces couramment rencontrées dans la région sont entre autres: les antilopes, les phacochères, les chacals, les chimpanzés, les singes et les porcs-épics. Certaines espèces comme les mouflons à machettes, les lamantins, les oryx, les céphalopodes à dos rouge, l'hippopotame, le crocodile, le balal et l'élan de derby constituent à l'heure actuelle les espèces rares. Celles qui sont en état de disparition sont : le lion, la panthère, la girafe réticulée, les hyènes, l'éléphant, les bubales, les cobs, la biche et le lapin.

L'analyse des enjeux évoqués plus haut, permet de conclure que les perturbations dans l'état physique, biologique ou climatique du monde naturel de la région, sont le fait des populations confrontées au désir de réduire leurs misères par le biais de mentalité et de pratiques rétrogrades très présentes dans leur comportement.

Par conséquent, les enjeux se présentent de telle façon que le patrimoine bioécologique de la région est en réel danger et en l'absence de mesure de gestion conservatoire des ressources naturelles disponibles, il y a des risques de persistance de l'état de pauvreté des populations de la région. Aussi, il n'est pas exclu que les populations riveraines des grands bassins fluviaux de la Gambie, de la Guinée-Bissau et du Sénégal soient victimes des retombées négatives des systèmes de gestion actuellement en vigueur dans la région.

S'agissant des forêts classées, le tableau séparé donne une situation exhaustive par préfecture.

Situation des forêts classées par préfecture dans la région administrative de Labé

La région de Labé compte vingt-huit (28) forêts classées totalisant une superficie de 150 646 ha. Ces forêts ont été singularisées pour les soustraire aux pratiques courantes d'exploitation.

Cependant, par le fait que certaines se trouvent à proximité des agglomérations qui s'étendent de plus en plus du fait de l'urbanisation et de la poussée démographique, la plupart est entamée, donc soumise à une exploitation abusive. Si des mesures urgentes ne sont pas prises, elles risquent dans un proche avenir de disparaître. La forêt classée de Thialakoun en est l'illustration la plus éloquente, parce que aujourd'hui menacée à cause de l'expansion de la commune urbaine de Labé.

9-Organisations Socio-économiques

Situation de l'emploi

Répartition des effectifs des différents secteurs de la région de Labé

Le secteur de l'emploi est très peu développé dans la région en dehors de la fonction publique qui absorbe le plus grand nombre d'employés (85,4%), le secteur privé n'utilise que 14,6%. Ce qui constitue un véritable problème de l'emploi des jeunes diplômés des différentes institutions de formation. Aussi en 2008, la région a connu une hausse des travailleurs relevant de la fonction publique. Ceci est dû au recrutement de stagiaires et de nouveaux fonctionnaires, surtout au niveau de l'éducation.

Aujourd'hui dans la région ce sont surtout les projets et programmes, les ONG et les PME de la place qui utilisent les compétences de ces jeunes.

En ce qui concerne le chômage, il n'est pas aisé d'avoir des informations fiables, toutefois selon le QUIBB 5,4% de la population sont considérés comme chômeurs. Le chômage touche principalement les fonctionnaires déflatés, les sortants des écoles professionnelles et les diplômés d'universités originaires de la région. Les personnes de sexe masculin sont les plus affectées par le chômage 4,5% par rapport aux femmes qui enregistrent un taux de 0,6%.

ONG - PROJETS ET PROGRAMMES D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Plusieurs ONG, projets et programme interviennent dans la région de Labé.

Répertoire des ONG évoluant dans la région

D'une manière générale, les ONG de la région sont caractérisées par une mauvaise gouvernance interne, accompagnée d'un manque de démocratie au

niveau de toutes les instances. Cette gouvernance interne est réduite à la volonté et à l'humeur des leaders. Ce qui limite la prise de décisions collectives, la transparence dans la gestion des affaires et la communication organisationnelle.

La non application intégrale des textes juridiques (Statuts et règlement intérieur) conduit le plus souvent à la démission de beaucoup de membres et parfois même à la création par les démissionnaires d'une autre ONG. Elles sont également confrontées au phénomène d'individualisation qui se traduit par une forte personnalisation de l'organisation.

Les frustrations accumulées dans le passé mènent dans la plupart des cas à des conflits de tout genre entre les membres de l'ancienne et la nouvelle ONG.

Dans le domaine de la mobilisation des ressources financières pour le fonctionnement de l'ONG, les cotisations des membres constituent la principale source interne.

Toutefois les montants mobilisés sont tellement faibles et irréguliers que l'organisation est obligée le plus souvent de faire appel à des financements extérieurs, qui la rendent tellement dépendante que l'ONG n'est fréquemment pas en mesure de faire valoir son propre programme à son dit bailleur de fonds.

C'est plutôt celui-ci qui lui impose toute sa stratégie avec toutes les conséquences que cela peut entraîner pour l'ONG. En d'autres termes, les ONG sont des prestataires de services des projets et programmes financés par des bailleurs de fonds. La dépendance financière de l'extérieur qui assure leur survie et leur présence sur le terrain oblige les ONG à devenir pluridisciplinaires.

Cependant, les multiples interventions ont permis aux ONG d'acquérir beaucoup d'expériences en matière d'actions de développement communautaires et de renforcer ainsi leurs capacités techniques et organisationnelles.

Grâce à leurs efforts et à leur forte motivation, on enregistre de bons résultats sur le terrain à savoir : la réalisation d'un nombre important d'infrastructures communautaires (aménagement et exploitation de bas-fonds et d'autres espaces cultivables, des pistes rurales, des centres et postes de santé, des écoles, etc.), l'éducation, la formation des populations dans différents domaines: politique, économique, social et culturel, la sensibilisation en matière de santé, nutrition, hygiène, IST/VIH/SIDA.

Comme on le voit, en plus de leurs propres actions de développement, les ONG en tant que prestataires de services, interviennent dans la mise en œuvre des activités des projets et programmes pour le développement des communautés à la base.

Projets et programmes intervenant dans la région de Labé

On assiste aujourd'hui à la clôture de plusieurs projets et programmes dans la région. Si en 2007, la région comptait une vingtaine de projets, ce chiffre est passé à 12 en 2008. Même parmi ceux qui sont actuellement fonctionnels, certains devraient clôturer avant la fin de l'année 2008.

Ces différents projets et programmes interviennent dans les domaines suivants :

- développement rural et environnement ;
- Artisanat,
- Education ;
- Santé ;
- Hydraulique villageoise, etc.

La réalisation de nombreuses infrastructures dans les différentes localités par ces projets et programmes a permis d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations.

Toutefois, il faut souligner une disparité marquée dans l'intervention de ces projets et programmes au niveau des collectivités, notamment dans la zone Nord de la région. Cette situation crée un déséquilibre criard dans le développement socio-économique de ces collectivités.

Répartition des infrastructures socio-éducatives de la R.A de Labé

Les infrastructures socio-éducatives existantes dans la région sont en général dans un état délabré, par manque d'entretien régulier. Aussi, la région ne compte que 2 centres de lecture et d'animation culturelle, dont une à Mali et une à Tougué. Quant aux CECOJE, à l'exception de la préfecture de Tougué, les autres préfectures de la région en disposent dans un état plus ou moins acceptable.

Le seul musée qui existe dans la région est le Musée du Foutah Djallon dans la commune urbaine de Labé. Il dispose de plusieurs pièces de grande valeur culturelle et reçoit régulièrement la visite de hautes personnalités nationales et étrangères, ainsi que des touristes qui transitent par Labé.

Des bibliothèques de lecture publique existent également dans les préfectures et quelques sous-préfectures de la région où on rencontre des ouvrages scientifiques, techniques, de littérature africaine et d'ailleurs, des journaux et revues, etc.

Situation des Associations de Jeunes dans la région administrative de Labé

En ce qui concerne les associations de jeunes, depuis quelques années, on assiste à l'émergence de plusieurs associations intervenant dans divers domaines d'activités socio-économiques, dont entre autres:

- associations socio-économiques : 111 ;
- associations sportives : 30 ;
- associations culturelles : 10 ;
- associations mixtes : 35.

Activités socioéconomiques des femmes

Dans le domaine économique, les femmes constituent un maillon essentiel de la production des denrées alimentaires. Elles participent souvent aux dépenses de la famille, ce qui les contraint à rechercher des sources de revenus à travers diverses activités économiques.

Le secteur primaire est celui qui connaît la plus forte concentration de main-d'œuvre féminine (96% de la population féminine active). La main-d'œuvre féminine est très peu qualifiée. Si les femmes prennent généralement part activement à l'activité économique, elles continuent d'avoir un statut d'aide familial pour la plupart surtout en milieu rural.

La contribution de la femme au développement est de plus en plus reconnue, bien qu'elle ne soit pas encore soutenue réellement par des mesures susceptibles d'améliorer son travail et sa productivité.

Les femmes de la région en plus de l'éducation des enfants mènent d'autres activités dont notamment :

- les travaux ménagers : préparation des repas, corvée d'eau et de bois, nettoyage, lessive ;
- agriculture : labour, semis, désherbage, récolte, maraîchage, culture de tapades ;
- élevage : traite de lait, élevage de petits ruminants et de volaille ;
- pêche : séchage et conservation de viande, fumage de poisson et pêche artisanale ;
- production artisanale : tissage de vents, de léfa, de corbeilles, saponification, teinture, broderie, couture, tricotage ;
- commerce : vente de légumes, tubercules, poisson, huile de palme, orange et autres petits condiments.

Actuellement bon nombre de femmes sont organisées en groupements (maraîchers, artisanaux etc.) et en coopératives (de teinturière, de saponification). Certains de ces groupements bénéficient de nos jours d'assistance de la part des partenaires au développement, notamment le PDSH/HMG à travers les institutions de micro finance, ce qui leur permet d'augmenter sensiblement leurs revenus.

Les coutumes, les mœurs ont une incidence négative sur l'épanouissement de la femme à travers les mariages précoces et forcés, la polygamie.

Aussi, dans la gestion des affaires publiques, les femmes sont très peu impliquées. Elles restent subordonnées aux hommes aussi bien au plan politique qu'au plan technique et administratif.

Ainsi par exemple dans notre région, seules deux (2) femmes assument des fonctions de haut niveau. Il s'agit de l'Inspectrice régionale du tourisme et de l'hôtellerie et de la Secrétaire générale de la commune urbaine de Tougué.

Si au plan économique, la femme joue un rôle de premier ordre, son importance sur le plan social et culturel n'est pas négligeable, compte tenu de sa nature procréatrice et de son rôle d'éducatrice.

Actuellement certaines femmes sont organisées en petits groupes et participent activement à l'animation des quartiers à travers des danses folkloriques et des chants. Elles participent aussi à d'autres activités telles que la littérature, la musique et le sport etc.

SOURCE DE DOCUMENTATION

Les données ont été collectées à travers les sources suivantes :

1-Rapport Economique et Social (2006-2007) Ministère du Plan et la Coopération internationale / Direction Nationale du Plan

2- Rapport Economique et Social 2008 de la région Administrative de Labé

A 3 : DONNEES SOCIOECONOMIQUES DE BASE SUR LA REGION ADMINISTRATIVE DE MAMOU

INTRODUCTION

Le présent rapport contenant des extraits du Rapport économique et social de la région de Mamou, analyse la situation économique et sociale régionale pour la période 2004 à 2005 à travers les résultats de la mise en œuvre des programmes et projets du gouvernement et ses partenaires, ainsi que leur impact sur les conditions de vie des populations.

C'est aussi un moyen d'évaluation des activités menées par les collectivités de base, les ONG, les programmes et projets évoluant dans la région de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), des objectifs du millénaire pour le développement (MDG) et du plan de Bruxelles.

Durant la période 2004 – 2005, les événements importants qui ont marqué la vie et où les activités socio – économiques de la région de Mamou sont entre autres :

- ✓ La hausse successive du prix des produits pétroliers avec ses conséquences ; la flambée du prix des denrées de première nécessité et la dégradation du pouvoir d'achat des populations singulièrement les salariés de la fonction publique. Cette période a connu plusieurs vagues de grève dont deux ont été largement suivies par les travailleurs des secteurs publics, mixte et privé.
- ✓ Signature d'une convention de coopération décentralisée entre les autorités régionales, préfectorales et communales de Mamou et le conseil général du Nord France.
- ✓ 20 décembre 2004 lancement officiel des activités du projet de développement social durable : haute et moyenne Guinée dans la région dont Dalaba couverte en totalité
- ✓ 30 avril 2005, lancement officiel de la campagne régionale de sensibilisation sur les IST – VIH – SIDA présidée par M. le gouverneur de la région à Dalaba ;
- ✓ 08 Juillet, 2005, inauguration d'une chambre froide par les autorités préfectorales, communales et les bailleurs de fonds, au profit des groupements maraîchers de Dalaba pour la conservation de leurs produits ;
- ✓ Le 18 décembre 2005, élections communales et communautaires.

Le présent Rapport économique et social 2004- 2005, est structuré de la manière suivante : Une introduction, la présentation de la région, la problématique du développement régional, l'analyse de la situation économique, de la situation sociale et culturelle la gouvernance, les perspectives de développement régional et une conclusion. Ce rapport est la synthèse des rapports des trois préfectures qui la composent. C'est un outil d'évaluation de la mise en œuvre de la politique et des stratégies du gouvernement dans les collectivités et les préfectures en fonction des potentialités et des contraintes et à travers les orientations définies par la SRP, les OMD, le plan d'action de Bruxelles et les différents programmes et projets évoluant dans la région.

CHAPITRE I :

PRESENTATION DE LA REGION

La région administrative de Mamou a été créée par la loi 027- CTRN- 94 du 18 août 1994, elle couvre une superficie d'environ 15.900 km² et comprend trois préfectures qui sont Dalaba, Pita et Mamou. Mamou chef-lieu de la région se trouve à 268 km de Conakry la capitale.

La région compte une population de 612.218 habitants dont 329100 femmes, avec une densité 39 habitants par km² en moyenne (cf. RGPH de décembre 1996).

Elle est limitée :

- Au Nord par les préfectures de Lelouma, Labé et Tougué
- A l'Est par les préfectures de Dabola, Dinguiraye et Faranah
- Au Sud par la république sœur de sierra Léone
- A l'ouest par les préfectures de Kindia et Téliélé.

Au plan administratif la région de Mamou, compte 3 préfectures, 33 sous – préfectures ou CRD, 3 communes urbaines, 43 quartiers 271 Districts avec une population imposable de 217184 habitants (cf. rapport annuel d'activité 2005 RA Mamou)

La région de Mamou a été très tôt appelée à jouer un rôle important dans le développement économique de notre pays.

A l'époque coloniale, elle appartenait au programme qu'on appelait « triangle bananier de la Guinée » au moment où celle-ci tirait l'essentiel de ses ressources en devises de l'exportation des produits agricoles (Forécariah, Dubreka, Mamou)

1. CADRE PHYSIQUE

La région administrative de Mamou fait partie du grand ensemble de la Moyenne Guinée dont elle constitue la partie méridionale et épouse toutes les caractéristiques physiques, économiques et socioculturelles.

1.1 RELIEF :

Il est constitué de hauts plateaux dont l'altitude varie entre 750 et plus de 1000 m. Les principaux sommets sont : Le mont de la table de Maci (Pita) 1.264m, le mont Tinka (Dalaba 1.425m et le mont Banga (Mamou) 1.176 m.

1.2 CLIMAT :

De type tropical modifié, particulièrement doux sur les altitudes et chaud dans les bas-fonds, le climat de la région de Mamou est caractérisé par des refroidissements nocturnes en toutes saisons, la rigueur de l'harmattan de

novembre à Février, et l'alternance de deux saisons (sèche et pluvieuse) de durée presque égale. La température moyenne annuelle oscille entre 18 et 24 °c avec un minimum de 14,2 °C, tandis que le maximum se situe à 29 °c. L'humidité moyenne minimale est de 48% et la maximale de 76%.

1.3 PLUVIOMETRIE :

Le relevé des stations météorologiques donne en moyennes 1771,2 mm d'eau au cours de l'année 2005 en 110 jours de pluie à Pita (Bareing) et de 1634,40 mm de pluie pour 132 jours à Mamou, toujours pour l'année 2005. Il est important de noter que cette hauteur est en dessous de la moyenne qui est de 1.800mm par an.

1.4 HYDROGRAPHIE :

Les principaux fleuves qui arrosent la région sont :

- Le Bafing qui prend sa source à 15 km de Mamou, se dirige vers le nord et constitue le fleuve Sénégal.
- Le Koliba et Konkouré à l'ouest, le Tinkisso à l'est et la Kolentè et le Kaba au sud jusqu'en République de Sierra Leone.
- Le Kakrime dans les sous-préfectures de Ninguilandé, Ley-Miro et Sangarerah dans la préfecture de Pita. Le Kokoulo affluent de la Kakrime qui donne naissance aux chutes de Kinkon et de Kambadaga, ce cours d'eau revêt une importance économique en ce sens qu'il alimente la centrale Hydro - électrique de Kinkon qui dessert les préfectures de Pita, Labé, Dalaba et Mamou en énergie électrique.
- La Fétoré également affluent de la Kakrime, arrose les vastes plaines de Timbi Madina et Timbi Touni d'une superficie estimée à 40.000 ha.

1.5 VEGETATION ET SOLS :

Les formations végétales primaires de la région de Mamou et du Fouta en général ont été fortement dégradées par les activités humaines et la dégradation de l'environnement. La savane arborée et boisée est la caractéristique essentielle de cette formation végétale. On y rencontre quelques forêts secondaires, des forêts de galeries le long des cours d'eau et des plantations forestières réalisées par les différents projets ayant évolué dans la région, les collectivités et les privés.

Le relief accidenté, la pauvreté et l'exiguïté des sols prédisposent la région de Mamou plus à d'autres activités comme l'élevage, le commerce, l'artisanat, le tourisme et les services qu'à l'agriculture à grande échelle.

Toutefois, de par l'importance de son hydrographie, des activités de maraîchage, artisanat, l'arboriculture, le tourisme, le beau climat et le traditionnel accueil de sa population, la région de Mamou peut jouer un grand rôle dans l'édification économique du pays.

La forêt de la région se compose de quelques hectares qui entourent les villages, les têtes de sources, les cours d'eau, les forêts classées, les plantations forestières et les forêts communautaires et individuelles.

La région compte 38 forêts classées dont 18 à Mamou, 9 à Dalaba et 11 à Pita pour une superficie de 65.437,3ha de nombreuses plantations forestières recensées dont 53 à Pita, 22 à Dalaba et 11 à Mamou qui ont été réalisées dans presque toutes les préfectures par différents projets ayant évolué dans la région.

1.6 POTENTIALITES NATURELLES :

La région dispose d'importantes potentialités agro- sylvo - pastorales, édaphiques, hydriques et touristiques peu ou souvent mal mises en valeur. Elle dispose, en outre, d'importantes réserves en matériaux de construction, et plus ou moins de réserves en ressource minières qu'il convient d'exploiter de façon rationnelle et adaptée . Des dispositions plus poussées devraient être prises pour continuer la recherche minières afin d'identifier d'autres réserves.

L'analyse de la situation de la pauvreté fait apparaître différentes inégalités. Selon le document de la stratégie régionale de la réduction de la pauvreté (2004), la région de Mamou est 3^{ème} région de pauvreté en Guinée, après Labé pour la Moyenne Guinée.

Selon le même document, il y a plus de poches de pauvreté à Pita et Dalaba qu'à Mamou. Réduire ces inégalités et assurer un partage équitable des richesses nationales constituent des défis majeurs de la stratégie de réduction de la pauvreté. C'est pourquoi , dans toutes les politiques à entreprendre, surtout celles relatives aux secteurs sociaux prioritaires, une attention particulière sera accordée aux zones identifiées comme poches de pauvreté et aux couches vulnérables (femmes en milieu rural , jeunes à la recherche du 1^{er} emplois , handicapés , etc.)

C'est pourquoi le gouvernement en collaboration avec ses partenaires au développement a mis en place les projets PDS/ MHG et le PACV etc.

1.7 AGRICULTURE :

La région de Mamou a une vocation essentiellement agro – pastorale, à la laquelle il faut ajouter l'artisanat, le commerce et le tourisme.

Toutes les activités économiques sont plus ou moins pratiquées dans la région, le secteur rural, en général, l'agriculture et l'élevage en particulier, sont de loin les branches d'activités les plus importantes de la région.

L'agriculture occupe près de 80% de la population active, le commerce, l'artisanat et l'administration occupent les 18% restants ; le secteur industriel est quasi – inexistant.

La région de Mamou dispose de 22,803 ha de bas-fonds et plaines dont seulement 313,70ha ont été aménagés et 1750 ha de plaines par les différents projets et ONG évoluant dans la région. Elle dispose également d'importantes ressources en eau, en ressources forestières et touristiques. Les principales cultures pratiquées sont : le riz, le manioc, l'arachide, le maïs, le fonio, la pomme de terre, les tubercules, le maraîchage et l'arboriculture.

Il existe dans la région (à Timbi Madina Pita) un centre de recherche agronomique dénommé Baring qui s'occupe de l'expérimentation et de l'introduction de nouvelles variétés. D'ores et déjà, les résultats obtenus à ce niveau ont révélé la possibilité de pratiquer la culture intensive de la pomme de terre, la culture du blé et du tabac dans les plaines de Timbi.

Il existe également d'immenses possibilités de production d'énergie dans la rivière Kokoulo avec ses bassins et chutes dont celle de Kinkon déjà opérationnelle depuis 1966 avec une puissance installée 3,2 MWT.

1.8 ARTISANAT :

L'artisanat est constitué des activités comme : la vannerie, le tissage, la forge, la couture, la broderie, la sculpture, la peinture, la teinture, la soudure, la menuiserie, la poterie, la cordonnerie et la bijouterie. Ces différents corps de métier sont largement pratiqués et généralement regroupés en associations, en groupement et coopératives dont les activités sont coordonnées par la Fédération préfectorale des artisans (FEPAM) et assisté par la GTZ.

2. CARACTERISTIQUE DEMOGRAPHIQUES

La région de Mamou compte 3 préfectures (Mamou, Dalaba et Pita) et couvre une superficie de 15.900 km² (28,6 % de celle de la moyenne Guinée : 55,519 km²). Elle abrite 612.218 habitants soit 37,3 % de la Moyenne Guinée (163.9617habitants). Sa densité moyenne est de 39 habitants/Km² contre 31 par km² pour la Moyenne Guinée et 29 habitants par km² pour le pays. La plus forte densité s'observe à Pita (51 hbt/km²) et la plus faible à Mamou (30 hab/km²) selon le RGPH 1996.

TABLEAU N° 1 Répartition de la population de la région de Mamou par sexe et par préfecture

N°	Préfecture	Hommes	Femmes	Total	%	Superficie Km ²	Densité Hab/km ²
1	Mamou	114964	121362	236326	38,5	8000	30
2	Dalaba	62320	74336	136556	22,3	3200	43
3	Pita	105834	133402	239236	39,1	4700	51
4	Région	283118	329100	612218	100	15900	39

Source : RGPH 1996

TABLEAU N° 2 Répartition de la population de la région de Mamou par sexe, préfecture et milieu de résidence

N°	Préfecture	Population rurale				Population Urbaine				Totaux			
		H	F	T	%	H	F	T	%	H	F	T	%
1	Mamou	90391	96456	186847	79,1	24573	24906	49479	20,9	114964	121362	236326	100
2	Dalaba	53936	70683	129620	94,9	3384	3652	7036	5,1	62320	74336	136656	100
3	Pita	99040	126107	225447	94,1	6794	7295	14099	5,9	105834	133402	239236	100
4	totaux	248367	293246	541614	88,5	34751	35853	70604	11,5	283118	329100	612218	100

De l'observation de ce tableau, on constate que les 89% de la population féminine et 88% de celle masculine de la région de Mamou vivent en zone rurale. Les femmes représentent 53,8% de la population régionale, 54,1% de la population rurale et 50,8% de celle urbaine. Le rapport de masculinité est de 84,7% en zone rurale et de 96,9% en milieu urbain.

Le tableau N 3 suivant donne les caractéristiques démographiques des préfectures de la région.

TABLEAU N° 3 Caractéristiques démographiques des préfectures de la région de Mamou

N°	DESIGNATION	DALABA	MAMOU	PITA	REGION
1	Population totale	136656	236326	239236	612218
2	Hommes	62725	108474	109809	281008
3	Femmes	73931	127852	129427	331210
4	Enfants de moins de 15 ans	64228	111073	112441	287742
5	Population scolarisable (7-12 ans)	24735	42775	43302	110812
6	Population active	66551	115091	116508	298150
7	Femmes en âge de procréer (12-49 ans)	65868	113909	115312	295089
8	Densité de la population au km ²	43	30	51	39
9	Taux de croissance naturelle (en %)	2,7	2,7	2,7	2,7

Source RGPH 1996

2.1 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES PAR PREFECTURE

2.1.1 PREFECURE DE PITA :

La préfecture de Pita est composée d'une commune urbaine, 11 sous-préfectures ou CRD, dix (10) quartiers, 111 districts et 414 secteurs pour une population totale de 239.236 habitants dont 133.402 femmes (RGPH 1996). Cette population est répartie entre 43.501 ménages et compte 95.753 imposables.

TABLEAU N° 4 : Répartition de la population de Pita par collectivité, sexe, ménage et le nombre d'imposables

N°	Collectivités	Nombre			Population			Imposable	Ménage
		Dist.	Quart	Sect.	H	F	T		
1	Bantignel	11	0	27	6139	8624	14736	6898	3532
2	B. Tapè	6	0	21	4328	5838	10166	3845	1990
3	C.Urbaine	3	10	41	9188	10235	19423	3358	3273
4	D.Toumou	11	0	48	9670	12748	22418	12040	4323
5	Gongoré	9	0	31	9139	11790	20929	7288	3766
6	Ley-Miro	8	0	27	8349	9183	17532	6982	3018
7	Maci	11	0	41	8021	10979	19000	8078	3317
8	Ninguélandé	11	0	37	12401	13671	25075	11476	3909
9	Sangaréah	11	0	47	11683	13494	25177	8124	4262
10	Sintaly	6	0	23	3667	4822	8489	3678	1571
11	TimbiMadina	14	0	41	12226	20525	36751	16279	6494
12	T.Tounni	10	0	30	8020	11493	19513	7697	4046
	Total	111	10	414	106834	133402	239236	95753	43501

Source : Rapport économique et social de Pita 2005, Direction préfectorale du plan et développement

Répartition de la population en pourcentage par secteur d'activité

- Agriculture et élevage : 57%
- Commerce : 29%
- Artisanat : 13%
- Autres : 01%

2- 2- 2 PREFECTURE DE MAMOU

TABLEAU N°5 : Répartition de la population de Mamou par collectivité, sexe, ménage, nombre d'imposables et superficie.

N°	Collectivités	Nombre			Population				Superf.m ²
		Quart.	Distr.	Sect.	H	F	T	Imposables	
1	C Urbaine	24	4	74	31274	31617	62891	13192	190
2	Boulliwel	-	11	35	7863	8180	16043	5613	486
3	Dounet	--	10	42	10131	10500	20631	5902	398
4	Gongoret	--	4	48	3845	4428	8273	3944	200
5	Kegnéko	--	6	21	6406	6922	13328	4236	772
6	Konkouré	--	2	12	4375	4528	8903	2015	415
7	Niagara	--	6	27	5922	6437	10359	4200	326
8	Ouré-Kaba	--	13	46	10173	10486	20659	6237	1136
9	Porédaka	--	8	45	9673	11316	20989	7791	366
10	Saramoussaya	--	11	43	6936	7405	14341	4860	565
11	Soya	--	6	19	7283	7405	14688	4810	1847
12	Teguéréya	--	7	23	4946	5308	10254	3307	290
13	Timbo	--	8	15	3485	3827	7312	2712	151
14	Tolo	--	6	16	2652	3006	5658	1974	858
	Total	24	97	436	115414	121365	236329	70793	8000

Source : Rapport d'activité, préfecture de Mamou 2005 et Rapport économique et social 20004-2005 DPPS Mamou

2-2-3 PREFECTURE DE DALABA.

TABLEAU N° 6 : Répartition de la population de Dalaba par collectivité, sexe, ménage et le nombre d'imposables

N°	Collectivités	Nombre			Population			Imposable	Ménage
		quart	dist	sect	H	F	T		
1	C. urbaine	4			10831	12766	23597	4285	
2	Bodié				5080	5987	11067	3582	
3	Ditinn				8436	9942	18378	6091	
4	Kaala				3930	4632	8562	3112	
5	Kankalabé				8638	10181	18819	6610	
6	Kébaly				6959	8203	15162	5505	
7	Koba				6733	7936	14669	5164	
8	Mafara				4505	5310	9815	3134	
9	Mitty				7160	8405	15565	7948	
10	Monbéya				9376	11050	20426	4756	
	Total				62320	74336	136556	50187	

Source : Rapport d'activité de la préfecture de Dalaba 2005

3. ACTIVITES DOMINANTES

La région administrative de Mamou a une vocation essentiellement Agro Sylvo Pastorale et artisanale. Les activités agro- pastorales et artisanales constituent l'occupation principale de la population, et dans ce domaine l'agriculture et l'élevage occupent une place de choix.

Les principales cultures sont : le riz, le maïs, le fonio, l'arachide, la pomme de terre, le manioc, les cultures maraîchères. L'agriculture et l'élevage occupent 87% de la population active, l'artisanat et le commerce constituant la seconde activité pour 13% environ.

Le commerce est pratiqué dans toutes les grandes agglomérations à travers les marchés permanents et hebdomadaires, lieux d'échanges de pratique locale importée.

Depuis quelques années le transfert d'argent de l'extérieur à travers les ressortissants vers la région est devenu important ; compte tenu du nombre grandissant des personnes originaires de la région se trouvant à l'extérieur notamment en Europe et aux Etats Unis. Cette activité devrait être mieux suivie et organisée.

La région a de grandes potentialités touristiques et artistiques qui, si elles sont rationnellement exploitées, pourraient être le principal pourvoyeur d'emplois et une source sûre de ressources en devise en suppléant d'activités agricoles. Dans le domaine du tourisme la région de Mamou en général, est une zone touristique par excellence. En particulier Dalaba qui constitue un lieu de séjour incontournable pour le tourisme de découverte en Guinée. Avec son microclimat, Dalaba est une station de repos et de convalescence connue au niveau international et a figuré dans le dictionnaire médical en tant que tel.

Donc, pour cette région le tourisme peut constituer un des axes prioritaires de développement et pourvoyeur direct d'emplois pour les jeunes et d'autres corps de métier (Artisan, maraîchage, aviculture, PME...)

Sur le plan socioculturel et religieux, la région abrite l'ancienne capitale du Fouta théocratique (Timbo) et jouit de ce prestige qui est jalousement conservé.

4. PROGRAMMES ET PROJETS EVOLUANT DANS LA REGION :

Dans la région plusieurs programmes et projets évoluent pour le développement socio-économique dont les principaux sont les suivants :

- Le PACV (programme d'appui aux communautés villageoises) qui a évolué dans sa phase pilote à Coba et Mitty dont l'extension a pris en compte les besoins de 2/3 des CRD de la région.
- Le PDSH/HMG (projet de développement social Durable de la Haute Guinée et Moyenne Guinée) qui couvre toutes les CRD de Dalaba, la commune urbaine et la préfecture. Tous ces deux projets convergent sur un même objectif : celui de contribuer à la réduction de la pauvreté en :
 - Développant les capacités productives des populations en particulier les femmes, les jeunes ;
 - Renforçant la bonne gouvernance ;

- Développant l'accès des pauvres aux services sociaux de (éducation, santé, eau et piste...). PAM (programmes alimentaire mondial) qui appui le secteur de l'éducation dans le domaine alimentaire (cantines scolaires).

A côté de ces projets et programmes, d'autres ONG nationales et étrangères interviennent dans plusieurs domaines :

- PRIDE : (finance et formation) intervient dans le cadre du renforcement des capacités, la bonne gouvernance, l'entrepreneuriat, et le micro crédit.
- Le PACEEQ (participation communautaire à l'éducation de base pour l'équité et la qualité) intervient dans le domaine de l'éducation de base et la formation du personnel et les APAE.
- Le corps de la paix : (USA) intervient dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'agro foresterie et l'environnement ;
- OIC (opportunités industrialisation centre international Guinée) intervient dans le développement communautaire notamment la santé, l'agriculture, l'élevage, l'alphabétisation, l'amélioration du revenu et la lutte contre la pauvreté.
- ACAUPED (ONG française) du conseil général du Nord France intervient dans les domaines de la santé, de l'éducation, les infrastructures de base, l'eau et assainissement.
- Le CECI (centre canadien d'étude et de coopération internationale) appui les CRD dans la réalisation de leur Diagnostic participatif (DP) et à l'élaboration des plans de développement local (PDL) et du plan d'investissement local (PIL).
- ACT (association pour la coopération technique Belge) appui les ONG locales (le réseau guinéen de traction animale RGTA), la solidarité pour le développement de groupements et associations.
- AMA (Agence de Musulmans d'Afrique) intervient dans le domaine de la construction des Mosquées, écoles franco- arabes et de l'hydraulique villageoise.
- La fédération de paysans du Fouta Djallon qui appui les producteurs en matière d'intrants agricoles, de semences améliorées, de commercialisation et d'appui conseil, etc....
- Le FAAF (Fonds d'Appui à l'Auto Promotion Féminine) initié par les autorités régionales, le FAAF vise dans chaque Préfecture à aider les femmes à accroître leurs revenus par la rentabilisation de leurs activités économiques grâce aux prêts du Fonds.
- Dans la Préfecture de Pita, l'impact du FAAF ne s'est pas fait attendre. Les résultats issus des plaidoyers entre le conseil d'administration du

FAAF, l'autorité préfectorale et une institution financière de la place (3AE) ont donné de bons résultats.

- Les 3 AE (Agence Autonome d'Assistance aux Entreprises) appuie les entreprises et opérateurs économiques pour le développement de leurs activités en octroyant des prêts aux demandeurs.

Tableau N7 Principales infrastructures économiques et sociales de la région :

Préfecture	nombre d'écoles primaires Fondues	Infrastructures existantes							Hydraulique villageoise			Nbre de magasin de stockage	Nbre de boucherie	
		Nbre de classes primaires	Nbre d'écoles secondaires	Nbre de centre de santé	Nbre de classes	Nbre de poste de santé	Nbre de pistes réhabilité	Nbre de parc à bétail	Nbre de forage	Nbre de puits ou sources améliorés	Adduction eau par panneau solaire			Adduction eau par gravitaire
Mamou	298	1101	25	346	18	35	0	0	451					
Dalaba	145	510	9	69	10	25	242		249	132	2		5	4
P i t a	203	771	16	147	13	52	198,5	20	311	164	2		18	5
Totaux	646	2382	50	562	41	112	440,5	20	1011	296	4		23	9

Source : Rapport économique et social des 3 Directions Préfectorales du plan de Dalaba, Pita et Mamou 2005.

Remarques : les informations précitées peuvent être en deçà de la réalité régionale, compte tenu de la non disponibilité des données statistiques fournis par les Directions Préfectorales du Plan. On note quand même une certaine amélioration dans le domaine des infrastructures de base, bien qu'il reste beaucoup à faire sur ce plan au niveau de la région.

Chapitre II : Problématique de Développement Régional

Malgré la pertinence des réformes engagées, les progrès réalisés pour lutter contre la pauvreté et ses corollaires, la région de Mamou demeure toujours confrontée à de sérieux problèmes de développement. Réduire cette pauvreté et assurer un partage équitable des richesses nationales constituent des défis majeurs à relever. C'est dire que, les actions engagées jusque maintenant n'ont pas pris en compte toutes les dimensions de la pauvreté. La persistance du phénomène de la pauvreté se traduit par la faiblesse des revenus, l'inégalité dans l'accès aux ressources disponibles, la satisfaction des besoins essentiels, le bas niveau d'éducation et de qualification des populations, la persistance des maladies et de la malnutrition, etc....

Ville carrefour, centre d'échange le plus accessible de la Guinée, malgré cela, d'énormes difficultés dues à l'enclavement des zones de production existent.

A cela s'ajoute le fait que le chef-lieu de la région (Mamou), à mi-chemin entre la capitale et les différentes villes de l'intérieur, joue plutôt un rôle de centre de transit que d'accumulation, surtout après le déclin du trafic ferroviaire et le démantèlement de la voie ferrée Conakry- Kankan, les difficultés de fonctionnement des activités industrielles et plus récemment l'amorce d'un phénomène migratoire vers Conakry et l'extérieur qui touche en particulier les ouvriers, les commerçants et surtout les jeunes. L'analyse de la problématique du développement de la région de Mamou, fait apparaître une série de difficultés qui sont de réels obstacles au développement.

Cette analyse a été réalisée en tenant compte des priorités définies par les populations lors des consultations populaires avec une implication des services techniques sectoriels. Parmi ces obstacles on peut citer :

2-1 Développement Rural

Le faible rendement de la production agricole notamment celle vivrière, l'insuffisance de l'encadrement et de la formation des agents et des groupements agricoles, le manque d'unité de conservation et transformation des produits agricoles, la propagation des maladies et ennemis des cultures, le déboisement intensif des forêts et la dégradation écologique, la pauvreté des sols, l'insuffisance des plaines et bas-fonds aménagés, l'enclavement des zones de production, insuffisance des interventions extérieures comme appuis aux initiatives locales de développement, les difficultés d'écoulement et de commercialisation des produits agricoles, l'insuffisance des infrastructures rurales et de crédits agricoles adaptés au pouvoir d'achat des paysans pour appuyer la production, le vol du bétail, les maladies contagieuses et parasitaires du cheptel et la pollution de l'environnement.

L'élevage conserve son caractère traditionnel et extensif, la couverture sanitaire est insuffisante et les rendements surtout en lait sont faibles.

2-1-2 SANTE ET EDUCATION

Le mauvais état de la plus part des infrastructures existantes, l'insuffisance de la couverture sanitaire, de matériels et équipements, de moyens de déplacement, du personnel, un faible taux de scolarisation surtout des jeunes filles, l'insuffisance des centres d'apprentissage et la non adaptation de certains aux besoins d'emploi, l'important besoin en infrastructure notamment scolaires mais en même temps existence de certaines infrastructures non fonctionnelles faute de personnels, une pléthore dans les salles de classes des centres urbains, l'insuffisances des centres NAFA, la corruption généralisée, etc.

2-1-3 DEGRE DE PAUVRETE

La région de la moyenne Guinée est classée au deuxième rang des régions naturelles les plus pauvres selon le profil de pauvreté élaboré à l'échelle nationale (1995).

La préfecture de Dalaba est l'une des plus touché par le phénomène de pauvreté dans la région de Mamou (en témoigne la présence le projet de développement sociale durable moyenne et haute Guinée PDSD/ MHG) qui couvre l'ensemble de la préfecture afin palier à ce phénomène.

En un mot, la région de Mamou malgré son importance économique et stratégique pour le pays, souffre encore des maux multiples et divers qui ne sont ni correctement appréhendés ni efficacement traité par les populations, les responsables à tous les niveaux.

Pour palier à ces graves insuffisances de manière progressive et définitive au niveau de la région il faut certes les efforts des populations et du gouvernement, les précieux apports des partenaires au développement, la participation des personnes de bonne volonté, mais aussi et surtout un mode de gestion rationnelle et planifiée des ressources.

2-1-4 DES INFRACTRUCTURES

Les infrastructures sont insuffisante et vétustes, construction anarchique, conflits domaniaux, insistance du système coutumier, Faible en infrastructures de base (eau, électricité, télécommunication, pistes et ouvrages de franchissement, assainissement et hygiène etc.)

2-1-5 GOUVERNANCE

Des efforts importants doivent être consentis à tous les échelons de l'administration pour qualifier davantage la gestion des ressources

(matérielles, financières et humaines). Grâce à la politique de décentralisation, beaucoup de progrès ont été réalisés ; on note un changement qualitatif dans le comportement de certains administrateurs.

Toutefois , on observe une insuffisance de motivation et de formation de certains cadres et élus du commandement, une mauvaise prestation des services, la faiblesse des ressources locales, un manque de transparence dans la gestion financière et administrative, l'absence de certains textes juridiques régissant la gestion de certains services, la vétuste prononcée de la quasi-totalité des bâtiments administratifs, la vente anarchique du patrimoine bâti public, le sous équipements des bureaux, la faiblesse des moyens logistiques, l'impunité face aux délits et détournements de fonds publics, la mobilisation insuffisante de certaines structures et cadres et la faible implication des ONG, associations et groupements dans la formulation et la gestion des programmes et projets évoluant dans leurs localisées.

Dans le domaine de la sécurité, on note une insuffisance criarde de personnels, de moyens logistiques et de crédit de fonctionnement.

Dans le domaine de la justice, malgré sa prise en compte parmi les secteurs prioritaires et le CDMT (cadre des dépenses à moyen terme), de sérieux problèmes persistent encore dont la solution reste la réforme de l'ensemble de la justice.

En conclusion, disons que la plupart des actions de développement réalisées par les collectivités, ont le plus souvent été initiées au gré des possibilités financières offertes, de la vision ou de l'inspiration des responsables du moment ou des projets évoluant dans la localité, mais rarement en fonction de la cohérence du schéma préétabli ou des plans bien élaborées. Ce mode de gestion à la base se solde toujours par des gaspillages énormes des ressources qui se manifeste par :

- Priorité donnée aux actions de prestige au détriment d'actions réelles de développement.
- Abandon fréquent des chantiers pour cause d'épuisement des ressources ou de changement d'équipes dirigeantes
- Dégradation des acquits fautes de suivi et d'entretiens.
- Pour trouver la solution à ses différents problèmes il faudra :
 - o une amélioration de la production agricole surtout les exploitations familiales et les grandes exploitations.
 - o des appuis à l'élevage traditionnel et moderne.
 - o la promotion de secteurs de l'artisanat, l'hôtellerie et tourisme.
 - o la promotion des activités économiquement rentables.
 - o une amélioration des services sociaux de base : eau, électricité, communication, santé éducation, etc.....

la protection de l'environnement et la gestion rationnel et durable de ressources naturelles ;

L'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines ;

La promotion de l'alphabétisation fonctionnelle ;

Une bonne organisation de la population et la société civile

2-1-6 LE GENRE :

La question genre demeure une préoccupation, malgré les efforts consentis en la matière. Les femmes prennent part difficilement aux postes de responsabilité malgré les multiples sensibilisations, donc elles interviennent peu dans les prises de décisions. Notons toutefois l'implication des quelques associations féminines et ONG dans le développement de leurs localités.

2-1-7 PERSPECTIVES ANTERIEURES

Dans la région administrative de Mamou les perspectives antérieures se résument à l'élaboration du programme pluri annuelle d'investissement des 36 collectivités (communes et CRD de la région) pour la période 2002-2004, initiées par les autorités régionales et préfectorales avec la participation des élus locaux et tous les services techniques.

CHAPITRE III : ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE

Ce présent chapitre analyse les activités économiques au niveau de la région de Mamou dans les trois secteurs qui sont : Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, forêt et sylviculture ...), le secteur secondaire (mines, industrie, eau, électricité, habitat, urbanisme et travaux publics) et le secteur tertiaire (commerce, transport, télécommunications, hôtellerie et tourisme, artisanat, administration et autres).

Pour des raisons de non disponibilité des informations statistiques pour la période 2003-2006 dans toutes les trois préfectures et tous les secteurs, l'analyse se fera sur des informations contenues dans les rapports des trois directions préfectorales du plan fournis à l'occasion de l'élaboration du présent rapport économique et social régional .

3.1 LE SECTEUR PRIMAIRE

3.1.1 L'AGRICULTURE

L'agriculture est de loin la branche d'activité la plus importante de la région .Elle occupe près de 87% de la population active et est pratiquée de manière extensive sur brûlis. L'agriculture de la région est surtout orientée vers les cultures vivrières.

On note cependant, une certaine spécialisation par préfecture et sous-préfecture selon les potentialités et les débouchés sur le marché local, et extérieur.

Les activités agro-pastorales sont l'une des occupations essentielles de la majorité de la population de la région de Mamou. La situation des agriculteurs a été ses dernières années marquée par la fragilité des systèmes de production le coût élevé et la rareté des intrants agricoles et des superficies aménagées.

Les principales cultures sont : le riz, le fonio, l'arachide le maïs, le manioc, le taro, le patate et la pomme de terre. A celles -ci s'ajoutent les cultures maraîchères et fruitières.

La situation de ces différentes cultures pour les années 2003-2004, et 2005 par préfecture, est présentée dans le tableau n° 8 ci-après :

Tableau n° 8 : Situation des principales cultures, superficies et productions au niveau des 3 préfectures de la région (2003-2004 et 2005)

Préfecture de Mamou

Type de culture	Superficie (ha)			Production (en Tonne)		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005
Riz	-----	567	8741	-----	10280	--
Le maïs		10210	10365	----	10364	---
Fonio		16931	17016		16153	
Patate		1770	1806		19976	20382
Arachide		8763	8896		11917	
Manioc		5134	5212		71882	72974
Pomme de terre		45	475		1293	1364
Tomate						
Aubergine		64446	6544		41555	42186
Piment		3315	3325		9550	9578
		5138	5263		20708	21186
Total		124319	672155		393678	167670

Source : Rapport d'activités DPDRE Mamou 2005

Préfecture de Dalaba

Type de culture	Superficie (ha)			Production (tonne)		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005
Riz	4692	4843.52	4992.48	8070.24	8330.85	8587.06
Fonio	5033.97	5459.95	5631.48	5436.69	5896.75	6081.73
Maïs	5731.96	5915.00	6100.51	10030.93	10351.25	10675.89
Arachide	1466.25	1513.6	1506.15	1803.49	1861.73	1918.98
Manioc	1322.76	1365.4	1407.81	2447.11	252.99	11051.30
Pomme de terre	521.00	545.25	559.77	6460.40	-----	-----
Total	18767.94	19642.72	20198.2	34248.86	26693.57	38314.96

Source : rapport DPDRE (Statistique Agricole) de Dalaba 2005

NB : Notons que l'augmentation des superficies est liée en grande partie au retour des personnes déplacées à cause de la guerre au Liberia, en Sierra Léone et en Côte d'Ivoire.

Préfecture de Pita

Type de culture	Superficie (ha)			Production (tonne)		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005
Riz			1324			18388,8
Maïs			7214			10748,86
Fonio			11125			9456,25
Arachide			8365			8950,55
Pomme de terre			1300			26000
Patate						
Taro			81			405
Manioc			6940			44416
Mil			1880			2820
Oignon			580			2900
Total			52809			103656,8

SOURCE : Rapport DPDRE Pita 2005

Observation : on note que le rendement par hectare des différentes cultures est très faible, exception faite de la Pomme de terre (20 tonnes/ ha). Cela s'explique par plusieurs facteurs notamment la pauvreté des sols, la rareté et le coût élevé des intrants, etc....

Une production totale de 103656,8 tonnes pour toute la préfecture de Pita, le manioc occupe la 1^{ère} place avec 44416 tonnes soit 39% suivi de la pomme de terre avec 26000 tonnes soit 23/100 et du riz avec 18388,8 tonnes soit 16 % de la production totale.

Remarque : **Dans la 1^{ère} quinzaine de février 2005, les criquets pèlerins dans leurs progressions ont atteint les 3 préfectures de la région de Mamou. La présence des insectes était tellement visible que leur collaboration dominait partout sur les arbres et les champs de cultures qui ont les frais de cette invasion. Les dégâts étaient considérables ; le seul moyen de lutte des populations était de faire du vacarme pour les chasser. Environ 10800 ha avaient pu être traités sur 24400 ha infectés.**

Pour le cas spécifique de Pita, les informations sur les superficies et la production agricole ne sont disponibles que pour la seule année 2005.

Pour une analyse comparative entre les 3 préfectures dans le domaine de la superficie et de la production pour l'année 2005 ; selon les tableaux ci haut nous avons : Pita 52809 ha pour une production de 103656,8 tonnes pour l'ensemble des spéculations.

Par contre Dalaba 20198,2 ha pour une production de 38314,96 tonnes, ce qui est, comparativement à pita faible et Mamou 672155 ha pour une production totale de 167670 tonnes pour une l'ensemble des spéculations.

Ce qui est comparativement à la population et aux normes alimentaires admises en deçà des besoins de la région.

Les cultures de pommes de terre, d'oignon, arachide, et de petit piment sont en expansion et sont devenues presque des cultures de rente et d'exportation même hors du pays. Les 3 préfectures de la région sont devenues grandes productrices de ces cultures.

Les cultures fruitières (orange, mangue, avocat, citron, etc. ...) sont en stagnation faute de moyens d'encadrement, de maladies et de débouchés, par contre une nouvelle opportunité s'offre à la région pour les cultures de café arabica et l'anacardier qui ont des débouchés très intéressants.

En terme de potentialité agricole la région de Mamou dispose de nombreux bas-fonds et plaines dont seulement 313,70 ha ont été aménagées par le service technique de Ministère de l'agriculture (Bureau technique de génie rural BTRG) et 1750 ha de plaines par les différents projets, programmes et ONG évoluant dans la région.

Le potentiel en bas-fonds et plaines est évolué à 22803 ha repartis entre les préfectures de la région comme l'indique le tableau n°9 ci-après :

Tableau N°9 Situation des bas-fonds et plaines par préfecture

MAMOU			DALABA			PITA		
Surperf. aménagées	Surperf. non aménagées	Total	Surperf. aménagées	Surperf. non aménagées	Total	Surperf. aménagées	Surperf. non aménagées	Total
		9497	580	4457	5037,13	230,3	802,2	1032,5

Source : sections préfectorales génie rural de Dalaba, Pita et Mamou plus les rapports des DPPS

La fédération des paysans producteurs du Fouta Djallon à laquelle 197 groupements de la Région sont affiliés, est une puissante organisation active surtout dans les filières pomme de terre, oignon et tomate qui aide ses membres dans l'acquisition des semences améliorées et la recherche de débouchées.

Pour la campagne 2005, au nombre des résultats enregistrés on peut citer :

1. La maîtrise des circuits d'approvisionnement en intrants agricoles et de la gestion de crédits (plus de 1,6 milliards de francs guinéens en matière de crédits de campagne).
2. L'augmentation de la production au niveau de ses trois filières : de 6000 tonnes pour la pomme de terre, 5500 tonnes pour l'oignon et 2200 tonnes pour la tomate.
3. L'ouverture sur le marché national et sous-régional.
4. La forte implication des femmes dans le développement de ces filières.

La réalisation des infrastructures de base : 19 magasins de stockage et un bloc administratif siège de la fédération à Timbi Madina. L'encadrement du monde paysans est assuré par le SNPRV (Service National de Promotion Rurale et de Vulgarisation) qui invite les paysans à la formation et l'émergence des organisations paysannes (OP), introduction des parcelles de démonstration, installation des pépinières, multiplication des semences améliorées et l'encadrement des ménages agricoles.

Notons de passage que ce service si important manque de bailleur de fonds pour son fonctionnement. Il serait souhaitable que l'état avec ses partenaires use de tous les moyens possibles pour relancer cet important service d'appui technique agricole.

3-1-2 L'ELEVAGE

Le système d'élevage est extensif et la transhumance y est encore de règle. Les activités d'élevage sont menées presque par tout le monde.

Chaque famille paysanne possède son cheptel et sa basse-cour. Toute pratique qui décourage l'élevage, notamment des bovins, ovins, caprins et la volaille, déstabilise les familles et les expose à la pauvreté. C'est pour cette raison que le vol de bétail doit être sévèrement sanctionné par la loi.

C'est pourquoi, une rencontre régionale autour de la lutte contre le vol de bétail a eu lieu le 19 Mars 2005 à Kaala (Dalaba), confer rapport N° 99/RAM/ 05du 24 /03/ 2005.

L'élevage semi moderne des poulets de chaire et des pondeuses se développe autour des villes chef lieux des préfectures et la capitale régionale.

L'élevage est encore exposé aux épizooties et confronté aux graves problèmes d'alimentation surtout en saison sèche et l'épineux problème du vol de bétail.

Des efforts considérables ont été fournis par les services techniques de l'élevage et par les éleveurs pour assurer la couverture sanitaire et réaliser les infrastructures, mais force est de reconnaître que de gros efforts restent à faire pour améliorer les activités de l'élevage. Les éleveurs ont du mal à supporter les charges liées au traitement de leurs troupeaux (coûts des intrants élevés).

Notons toutefois que l'apport du service de l'élevage en matière de contribution au développement régional et national est considérable.

Les statistiques disponibles sont celles du recensement national 2000 conformément au tableau ci-après :

Tableau N°10 Situation du cheptel recensé de la région de Mamou

N°	Désignation	Dalaba	Mamou	Pita	Total
1	Bovins	71089	105869	97196	274154
2	Ovins	26666	27106	41333	95105
3	Caprins	66333	26858	39134	92325
4	Volailles	--	22668	--	22668
5	Porcins	--	12	--	12
6	Lapins	--	50	--	50
7	Nbre d'éleveurs	7877	13243	--	21120

Source : Inspection régionale de l'agriculture élevage, Eaux et Forêt de Mamou et Rapports des DPPS Mamou, Dalaba et Pita 2005

Notons que les statistiques qui figurent sur le tableau N° 10 ci-dessus peuvent être en deçà de la réalité sur le terrain qui pourrait fournir des effectifs plus élevés.

Les résultats de la campagne de vaccination pour la couverture sanitaire du cheptel sont les suivants en 2005

Tableau N°11 Résultat de la campagne de vaccination du cheptel régional 2005.

Préf.	Charbon bactérien			Charbon symptom	Pasteurelose		Peste petits ruminants		New Castle	Rage	
	Bovin	Ovin	Caprin		Bovin	Ovin	Ovin	Caprin		Volaille	Chien
Dalaba	551			13118	5509		4900	6994	11310	29	
Mamou	23570			38443	7895			4990	16760	165	
Pita				28597	170,8		7366		13184		
Total	24121			80158	30442		12266	11984	41254	194	

Source : Section préfectorale de ressources animales de Dalaba, Mamou et Pita 2005

Concernant le transfert d'animaux, la région a enregistré en 2005 un départ cumulé de 1665 têtes toutes espèces confondues vers les villes de Conakry, Kindia, Labé et Télimélé, tandis qu'un total de 1709 têtes est arrivé en provenance des autres préfectures dans la seule préfecture de Pita, Dalaba et Mamou n'ayant pas fourni les informations relatives aux transferts du bétail.

Les principales contraintes de l'élevage sont le vol massif et répété du cheptel les maladies et la rareté du pâturage et d'eau en saison sèche.

Notons toutes fois, l'engouement pour le tatouage des animaux qui devient de plus en plus un moyen efficace dans la lutte contre le vol du bétail.

3.1.3 FORETS ET FAUNE

Les multiples actions anthropiques pour répondre au besoin croissant en terre de culture, en parcours pastoraux et le déclenchement successifs des feux de brousse ont énormément endommagé la couverture forestière de région .Les forêts classées depuis la colonisation et après sont dans un état de dégradation avancé suite à l'exploitation clandestine devenue très intense ces dernières années.

La forêt de la région est réduite à quelques ha qui entourent les villes, les têtes de sources et les forêts classées au nombre de 39, dont 19 à Mamou, 9 Dalaba et 11 à Pita pour une superficie régionale de 65.426 ha.

La majeure partie de ces forêts classées a subi la pression anthropique soit par les défrichements cultureux, le pâturage, les feux de brousse soit par l'urbanisation. Il existe également des plantations forestières réalisées par les projets des Eaux et Forêts des collectivités dont le nombre est de 53 à Pita ,4 à Mamou et 22 à Dalaba pour une superficie de 2484,71ha.

En 2005 10,6 ha de reboisement ont été réalisée par la section préfectorale des eaux et forêts de Dalaba sur financement du fond forestier national (FFN) et la FAO dans le cadre de la valorisation des ressources forestières un

projet d'exploitation de la forêt de Sapin de Sébhory dans la CRD de Mitty est en cour de réalisation.

FAUNE :

Les espèces rencontrés dans les préfectures de la région sont les suivants : à Mamou notamment dans les sous-préfectures de Tégouéréah et Soyah : Eléphants, Hippopotame, buffles, Antilopes, Phacochères, Lions, Panthères, Hyènes, Chacals, Singes, Lapins, Lièvres, Crocodiles, petits carnivores, etc....

A Pita et Dalaba ont rencontre les singes chimpanzés, Cynocéphales, des lièvres, lapins, Porcs -épics, phacochères, biches, Buffles, Hippopotames, Panthères et divers oiseaux dont certaines espèces sont en voie de disparition.

Le constat sur le terrain interpelle tout un chacun quant à la nécessité de bien gérer et de réviser les pratiques courantes et la manière de tirer profit des ressources qu'offre la nature aussi longtemps que possible.

Compte tenu de la faiblesse des ressources fauniques, la chasse est moins pratiquée dans la région, exception faite dans la zone frontalière avec la République de Sierra Leone (Soyah, Tégouéréah, Ouré-Kaba).

PECHE :

Peu pratiquée dans la région, toutes fois la pêche continentale est favorable dans certains rivières et fleuves comme la Téné, le Bafing, la Dombélé, le Kakrima, le Konkouré, la retenue d'eau de Garafirie, etc.

Il existe également dans la région des étangs piscicoles à Dalaba, Mamou (IFAC : Institut de fruits et agrumes coloniaux), au jardin AUGUSTE CHEVALIER dans la commune urbaine de Dalaba, à Caniba CRD de Kébaly, à Bodié et à Mitty préfecture de Dalaba et Tolo CRD de Tolo, à Dounkiwal commune urbaine de Mamou.

Notons que ces différents étangs piscicoles ne sont pas exploités faute de réhabilitation et d'aménagement.

3-2- SECTEUR SECONDAIRE

3-2-1 EAU DE SURFACE :

La région de Mamou dispose d'un réseau hydrographique très dense. Elle compte trois hauts bassins hydrographiques dont : le Bafing, la Kaba et le Konkouré qui ont un réseau extrêmement dense en saison hivernale. L'essentiel des cours d'eaux tarissent en saison sèche surtout pendant la période d'étiage (Mars, Avril et Mai).

3-2-2 EAU POTABLE

Les trois chefs-lieux de préfecture de la région disposent de réseaux d'adduction d'eau potable dont certains datent depuis l'époque coloniale (le cas de Mamou par exemple depuis 1954). Les réseaux actuels restent insuffisants face aux besoins grandissants des populations.

Grâce à la volonté du gouvernement et à l'aide de la coopération bi- et multilatérale, les bailleurs de fonds ont appuyé le secteur de hydraulique villageoise et urbaine, ce qui a permis d'avoir actuellement de l'eau potable dans la plupart des villages et villes de la région.

On compte en 2005, 1007 forage dans la région dont 409 à Mamou, 342 à Pita et 256 à Dalaba, 194 puits améliorés dont 88 à Mamou, 51 à Pita et 55 à Dalaba, une adduction d'eau par panneaux solaires dans les collectivités dont trois à Pita et 4 à Dalaba et un réseau d'adduction d'eau par système gravitaire à Pita.

Notons toutefois que malgré ces progrès réalisés, de gros efforts restent à faire pour satisfaire les besoins importants de la population en matière d'eau courante potable et hydraulique villageoise. Les trois réseaux d'adduction d'eau existants sont tantôt opérationnels tantôt défectueux. Le volume de production est en deçà des besoins réels de la population. Par exemple à Pita, le nombre d'abonnés est de 810 et 27 bornes fontaines pour une population urbaine de 15.724 habitants.

Le volume produit est en baisse : 75.948 m³ en 2004 contre 68.079 m³ en 2005.

A Dalaba la situation est presque la même : la production et la commercialisation durant les trois ans 2003, 2004 et 2005 se résument dans le tableau N°12.ci-après :

Tableau N°12 : Situation de la production, commercialisation et catégorie d'abonnés de Dalaba

Années	Production (m ³)	Commercialisation		Abonnés	
		Emission	Recouvrement	Publics	Privés
2003	27838	39893505	14945735		
2004	31767	43879107	28228374	14	296
2005	33741	48377300	27030544	16	354
Total	93346	132149912	84204653	30	650

Source : SEG Dalaba, rapport DPPS Dalaba 2005.

Le nombre de bornes fontaine est de 27 dont 15 seulement sont fonctionnelles.

Parmi les nombreuses difficultés que rencontre la SEG à Dalaba il y a : le non recouvrement des factures émises des clients déçagés, les lieux publics et le retard de paiement engendré par certains clients potentiels.

A côté de celles-ci, il y a le fait que le réseau ne couvre pas toute la ville d'où le besoin réel compte tenu de la croissance démographique.

Quant à la préfecture de Mamou, elle est traversée par la ligne haute tension 30KV qui alimente à partir de la centrale de Kinkon les collectivités de Boulliwel et Tolo, au niveau desquelles sont installées des transformateurs de 100 KVA alimentés au passage.

La centrale hydroélectrique de Kinkon a été réhabilitée et inaugurée au courant du mois de juillet 2005. Mais l'essentiel du courant électrique de la ville de Mamou vient du barrage de Garafiri. Ce qui occasionne de nombreux délestages, de pannes surtout de transformateurs. Il faut noter toutefois, la dotation de EDG de Mamou en plus des deux transformateurs de 2,4 MVA fonctionnels d'un autre transformateur de 5 MVA qui a beaucoup atténué les difficultés. La situation commerciale est la suivante : clients actifs 3454 dont administration 32, branchements libres 255, Clients coupés 834, total parc 3741 dont 2907 sont facturés.

3-2-3 BATIMENTS ET TRAVEAUX PUBLICS

Dans le secteur de l'urbanisme et de l'habitat de la région de Mamou, de nombreux progrès ont été réalisés dans le domaine de la construction et du lotissement. Toutefois le non-respect dans certains et inexistence dans d'autres de plans directeurs (schéma directeur de construction et d'urbanisation) font qu'il existe beaucoup de constructions anarchiques.

Concernant les voies de communications, la région de Mamou et le chef-lieu sont desservis par un important réseau routier articulé sur les grandes artères de : Mamou Kankan (RN1), Mamou- Faranah (RN2) et Mamou -Labé 5 RN5). Toutes les trois préfectures de la région sont situées sur l'axe Mamou Labé (RN5) complété par un récent réseau classé route nationale Dalaba -Tougué (RN26). Cette trame ainsi définie est complétée par un réseau insinuant de pistes rurales assurant la liaison entre les chefs-lieux de préfecture et leurs sous-préfectures, désenclavant au passage des zones de productions.

Notons, cependant, que ce réseau routier est fortement dégradé et marqué par le relief très accidenté occasionnant un profil mixte, ainsi que par un réseau hydrographique dense.

Le réseau primaire comprend :

La RN1 : limite Mamou -Kindia à limite Mamou Dabola 158 km entièrement bitumée ;

La RN2 : du PK Mamou à la limite Mamou Faranah 90 km bitumés ;

La RN5 : du PK 7 de Mamou à la limite Pita Labé 123 km bitumés ;

La RN26 : de Dalaba à la limite de Dalaba Tougué : 85 km non bitumés. Ce sont des routes nationales qui desservent la région et lient les préfectures entre elles, dont le total linéaire est de 456 km dont 371 sont bitumés et tous les ouvrages de franchissement sont en dur.

Le réseau routier secondaire :

Ce sont les pistes rurales reliant les sous-préfectures entre elles, les sous-préfectures et les chefs-lieux de préfectures et entre les sous-préfectures et leurs districts.

A la faveur du PNIR1 et bientôt du PNIR2 et de certains projets et programmes évoluant dans la région plusieurs pistes rurales et ouvrages de franchissement ont été réalisés.

Le linéaire total de pistes réhabilitées est de 440,5 km dont Mamou ? km (données non disponibles), Dalaba 242 km et Pita 198,5 km. Celui entretenu est de 78% du total.

Le réseau tertiaire : il est constitué de pistes d'accès aux différents villages, hameaux et secteurs. Il n'est pas bien inventorié et demeure très dégradé. Beaucoup de zones de productions, de hameaux et secteurs demeurent encore inaccessibles par véhicules et même parfois en moto en toute période.

La voie ferrée : ce moyen de transport public peu onéreux a été abandonné depuis 1985 contre la volonté des usagers et des riverains. Sur un linéaire de 141 km (du PK251 au PK 391), aujourd'hui, il ne reste plus rien, tout a été détruit et enlevé ces derniers temps par les populations. Tous les moyens devraient être déployés pour la restauration de cette voie ferrée, à fin de dynamiser les activités socio-économiques des localités traversées par la voie.

-2-4 LE COMMERCE :

Le secteur du commerce occupe près de 9,6 % de la population active régionale et reste l'un des secteurs les plus actifs qui fournit d'importantes ressources financières aux ménages (32,8 %). Il est une activité qui requiert toutes les énergies aussi bien en ville que dans la campagne, surtout depuis la libéralisation du secteur.

Il faut noter toutefois que la plus grande partie des activités commerciales qui ont lieu dans la région, se déroule dans l'informel.

Bien que peuplé pour près de 90 % de ruraux, la population tire l'essentiel des revenus des ménages d'activités non agricoles : principalement le commerce. Les revenus d'origine externe à la région représentés par les envois de fonds (21,8 %) et les autres transferts (71 %) constituent plus du quart du revenu moyen des ménages, soit nettement plus que tous les

revenus agricoles réunis (cultures vivrières, industrielles et l'élevage) qui ne participent que pour 23 % au total (Rapport final EIBEP et QUIB).

Tableau N°13. Données Statistiques sur les produits commercialisés dans la région et en dehors de la région de Mamou (2004-2005)

Désignation	2004	2005	Destination		Prix aux producteurs		Observ
	Qtité (t)	Qtité (t)	Guinée	Export	2004	2005	
Produits locaux							
Riz local	1041	1188,7	Conakry	Senegal	2000/K g	2500/Kg	
Mais net	34008,2	351,3	Conakry	Senegal	2600/U	3500/U	
Fonio net	9735,65	3811,2	Conakry	Senegal	2000/K g	2500/kg	
Arach. net	219,700	271,22	Conakry	Senegal	2500/K g	2800/Kg	
Tomate	72879,5	823,82	Conakry	Senegal	1000/U	1000/U	
P.terre	5476,9	11963,47	Conakry	Senegal	1200/K g	2000/Kg	
Pate arach.		18		Senegal	5000/K g	5500/Kg	
H.palme	1431	284	Conakry	Senegal	2500/L	3200/L	
Banane	197,05	340,05	Conakry	Senegal	200/U	500/U	
Avocat		330	Conakry	Senegal	500/U	1000/U	
Patate	992	603,8	Conakry	Senegal	300/U	500/U	
Mang/orang	622,3	632,8	Conakry	Senegal	500/U	600/U	
Petit piment	3	29,58		Senegal	12000/ U	25000/U	
Produits exportés							
Café	16345	3393,5	Conakry	Senegal			
Cola	1215	705		Sénégal			
Graine néré	905	310		Mali	2000/U	2500/U	
Piment noir	160	138	Conakry	Senegal	1200/U	1800/U	
Cacao	1632	714		Senegal			
Soumbara		17,400	Conakry	Senegal	2800/K g	3200/Kg	
Petit piment	3	29,58	Coankry	Senegal			
Produits importés							
Riz	1210	1790	Mamou				
Farine	1315	2492	Mamou				
Sucre	1630	2560	Mamou				
Cigarette	2150	4355	Mamou				
Conserven	615	4038	Mamou				

Source : section contrôle de qualité et normes Mamou, Dalaba et Pita, rapport économique et social DPPS Mamou, Dalaba et Pita 2005.

On observe une certaine dynamique des activités commerciales de la région. A travers ce tableau on constate une intense activité commerciale sur les principaux produits (locaux et importés) surtout sur les produits importés où la demande est de plus en plus grande. Cela est dû aux revenus très significatifs que se procurent les commerçants.

La ville de Mamou est en train de devenir une véritable plaque tournante des échanges entre l'Est du pays, le Nord de la Basse Guinée et la Capitale Conakry.

Tous les chefs-lieux de préfecture disposent de marchés permanents où les commerçants se côtoient tous les jours.

Il existe dans toutes les sous-préfectures des marchés hebdomadaires dont certains sont plus importants et qui enregistrent la participation des opérateurs économiques venus soit des autres régions du pays, ou ceux des pays voisins. L'essentiel des transactions commerciales s'effectue sur ces marchés hebdomadaires.

On rencontre sur les marchés 4 séries de produits à savoir :

- les produits de transit qui sont les produits venus des autres régions du pays ;
- les produits d'exportation qui sont des produits d'origine interne ou externe à la région mais destinés à la Capitale, aux pays voisins ou à l'étranger ;
- les produits d'importation qui sont des denrées et des produits manufacturés venus de la Capitale, des pays voisins et de l'étranger.

Les principales difficultés et contraintes auxquelles le secteur se trouve confronté sont entre autres les suivants :

- l'insuffisance des infrastructures commerciales, les commerçants exercent généralement dans les locaux mal construits et exigus ;
- difficultés dans l'approvisionnement en marchandises dues aux tarifs élevés de transport et l'enclavement des zones de production ou à l'état défectueux des routes.
- la non tenue de la comptabilité et des documents de gestion correcte ;
- l'analphabétisme de la majorité des commerçants et opérateurs économiques ;
- l'absence de mesure standard, de label dans l'écoulement des produits notamment agricoles ;
- la réticence des commerçants et opérateurs économiques à se soumettre aux mesures de contrôle de qualité et normes des produits ;
- la non formalisation des activités commerciales (l'essentiel des activités commerciales se déroule dans l'informel).

Ainsi, la construction de nouveaux marchés s'impose comme nécessité, il en est de même des marchés hebdomadaires qui se tiennent dans les abris de fortune sans hygiène et normes convenables.

Les marchés urbains sont actuellement trop petits par rapport à la densité de la population et aux volumes des transactions commerciales. On construit sans plan convenable, souvent on assiste à des disputes ou bagarres entre les commerçants au sujet des places.

Tableau N°14 : Situation des commerçants et infrastructures commerciales de la région.

N°	Désignation	Dalaba	Mamou	Pita	Total
1	Commerçant import-export		1	ND	1
2	Commerce détail (nbre)	444	755	204	1403
3	Etalagistes (nbre)	182	2000	443	2625
4	Magasins (nbre)	13	200	36	249
5	Pharmacie agréée	1	2	2	5
6	Stations de service	2	7	2	11
7	Télé centre	15	40	ND	55
8	Boucheries	22	22	5	49
9	Boulangeries	73	63	ND	136
10	Kiosques	158	352	ND	510
11	Prestations services	123	681	139	943
12	Zones industrielles		2		2
13	PME agréées		7		7

Source : Rapports inspection régionale du commerce et RES des DPPS de Dalaba, Mamou et Pita 2005.

3-2-5 Hôtellerie, Tourisme et Artisanat :

Le tourisme se présente comme une des activités qui pourraient assurer la compensation naturelle des désavantages de la région dans le domaine agricole.

Le climat, le paysage pittoresque, l'accessibilité de la plupart des chefs-lieux de préfecture font de la région administrative de Mamou un des lieux touristiques les plus importants du pays.

Mais cet important potentiel est encore sous-exploité du fait de la relative jeunesse de l'industrie touristique et hôtelière de la Guinée.

Dans la région, la physionomie du secteur touristique et hôtelier se présente comme suit :

Tableau n°15 : Infrastructures hôtelières et sites touristiques recensés dans la région

N°	Désignation	Dalaba	Mamou	Pita	Total
1	Hôtel (nbre)	4	10	2	16
2	Centre d'accueil	4	1	1	6
3	Bar dancing	3	5	3	11
4	Bar restaurant	12	10	18	40
5	Dancing	3	5	7	15
6	Gargote	15	114	34	163
7	Café	7	12	20	39
8	Autres	18	18	12	48
9	Sites touristiques	17	30	13	60

Source : rapports inspection régionale du Tourisme, Hôtellerie et Artisanat de Mamou 2005.

3.2.6 Artisanat :

L'artisanat est la deuxième activité économique de la région.

Il se pratique de façon complémentaire ou parallèle aux activités agricoles. Parfois, il est une spécialité de certains villages de caste où il devient alors l'activité principale. En zone rurale la plupart des paysans maîtrise au moins un métier artisanal.

L'artisanat est une activité fonctionnelle et utilitaire qui joue un rôle très important dans la vie socio-économique de la région. Il constitue la forme primaire de l'industrie qui permet de fabriquer des objets usuels ou d'ornements : cotonnades, outils de travail, canaris, sandales, bijoux, etc.

C'est aussi une activité qui recueille les élèves en déperdition scolaire, elle est également l'un des premiers pourvoyeurs en emplois après les activités agricoles.

Le travail de l'artisanat est organisé essentiellement sur la base de division traditionnelle de la société.

Certaines familles sont spécialisées dans des activités artisanales données telle que la forge, le tissage, la vannerie, la cordonnerie, la poterie, la bijouterie, etc.

Dans la région de Mamou il existe plusieurs centres, groupements, coopératives ou villages artisanaux. Dans les centres urbains on dénombre plus de 35 corps de métiers allant de la soudure, mécanique menuiserie, maçonnerie, la couture, la bijouterie à la sculpture, etc.

Tableau N°16 : Situation des artisans, groupements, coopératives et PME de la région (2005)

N°	Désignation	Dalaba	Mamou	Pita	Total
1	Artisans (nbre)	702	3163	1109	4974
2	Groupement/Coopératives	11	17	9	37
3	PME		5		5
4	Membres de Coopérative/ groupement	253	540	197	990
5	Centre de couture	5	27	9	41
	Apprentis	38	72	75	185

Source : Inspections régionales Commerces, Industries et PME, Hôtellerie, Tourisme et Artisanat de Mamou et Rapport DPPS Dalaba, Pita et Mamou 2005

3-2-7 TRANSPORT :

Le secteur du transport est difficile à cerner à cause du manque de statistique fiable. Toutefois on observe de grands mouvements en direction de la capitale Conakry, de Labé, de la forêt, etc.

A côté de moyens performants tels que les cars, les mini bus, les taxis et les camions, les taxis motos sillonnent toutes les zones urbaines et parfois rurales et facilitent ainsi les déplacements des personnes et leurs biens. Il est à souligner que le prix élevé du carburant, constitue aujourd'hui un handicap sérieux pour ce secteur. Il n'existe pas de statistique fiable sur le nombre exact de véhicules immatriculés dans la région durant la période 2004-2005.

Toutefois, le secteur de transport de la région est géré par la section syndicale des transporteurs et l'union nationale des transporteurs routiers de Guinée qui enregistre plusieurs dizaines de départs pour divers destinations par jour en direction de Conakry, Labé, Faranah et Dabola ainsi que dans les sous-préfectures pour les marchés hebdomadaires. A Pita et Mamou il y a des départs pour la République de Sierra Leone et le Sénégal.

Mais le non-respect du code de la route et des normes de transport de sécurité entraîne souvent des accidents graves et parfois mortels. Au cours de l'année 2004-2005 les services de sécurité de la région, notamment la gendarmerie et la police, ont enregistrées 124 cas d'accidents causant 7 morts, 237 blessés et 21 blessés léger et d'importants dégâts matériels.

3-2-8 TELECOMMUNICATIONS

Tous les 3 chefs-lieux de préfecture de la région disposent le réseau téléphonique (fixé et mobile). Ce secteur est en train de prendre un essor considérable.

Le nombre d'abonnés au téléphone ne cesse d'augmenter notamment au GSM.

Le réseau actuel est nettement insuffisant et souvent saturé compte tenu de sa vétusté et du changement technologique.

Certaines sous-préfectures disposent d'installations de télécommunication comme Timbi Madina qui a les deux réseaux (Mobil et fixé). Grâce au développement de ce secteur plusieurs autres localités ont accès au système de téléphone mobile (GSM) ce qui a amélioré actuellement, le système de communication entre le chef-lieu de la région et les préfectures, entre les préfectures et certains sous-préfectures et enfin la région et le reste du monde.

Malgré ces importants progrès et certains atouts, le dynamisme et la bravoure de ces populations de la région de Mamou demeurent encore dans une situation de pauvreté inexplicable :

- les taux d'accès à l'eau potable, à l'électricité et aux télécommunications sont très faibles et parfois sommaires par endroit ;
- 18,8% des ménages de la région ont accès à l'eau potable ;
- 2,6% des ménages ont accès à l'électricité ;
- 0,2% des ménages ont accès au téléphone.

Pour améliorer cette situation, il faut beaucoup d'efforts et de moyens de la part de l'Etat et une aide soutenue des partenaires au développement, mais aussi et surtout une prise de conscience individuelle et collective de l'ensemble des acteurs du développement.

3-2-9 Administration

Dans la région, les relations entre les différentes autorités et les administrés sont bonnes grâce à une bonne diffusion de l'information et une interprétation des textes juridiques et réglementaires jusqu'au niveau des collectivités à la base. Toutefois des petites incompréhensions pouvant exister sont toujours aplanies par les autorités de tutelle et les sages. La situation des travailleurs de la fonction publique de la région est la suivante :

Tableau N°17 Situation des travailleurs de la fonction publique de la région de Mamou 2004~2005.

N°	Préfectures	Hiérarchie			Contractuels	Total
		A	B	C		
1	Dalaba	156	240	109	3	508
2	Mamou	480	791	194	25	1490
3	Pita					ND

Source : rapports économique et social 2005 DPSS Dalaba, Pita et Mamou.

NB : Ces chiffres ne concernent que les préfectures de Dalaba et Mamou pour l'année 2005. Au niveau du chef-lieu de la région Mamou on note l'existence des Institutions et services comme : la BICIGUI, banque primaire de la place, l'UGAR. Dans les autres préfectures existe également des institutions de micro finance dont la mission est de soutenir et appuyer les petites et moyennes entreprises et le monde paysan.

CHAPITRE IV : ANALYSE DE LA SITUATION SOCIALE

4-1 SECTEUR DE L'EDUCATION :

Le secteur de l'éducation en général, a connu une réelle amélioration particulièrement dans le domaine des infrastructures, des effectifs scolaires et du personnel.

Malgré cela, dans les centres urbains on constate un pléthore dans les salles de classe conduisant à un mauvais apprentissage, un ratio élevés/classe et un taux de redoublement élevés.

Dans les zones rurales, on observe la construction de très bonnes infrastructures par l'Etat et ses partenaires ou par les collectivités, mais qui restent pour la plupart non fonctionnelles faute d'enseignant ou de non-respect de la carte scolaire et / ou d'élèves pour la fréquentation .L'examen du rapport d'activité de l'inspection régionale de l'éducation et de statistiques scolaires de la région, permet de constater que l'enseignement privé fait du chemin quoique faible encore. La scolarisation de la jeune fille reste toujours une préoccupation, des efforts importants restent à faire afin de corriger cette situation.

En ce qui concerne le personnel enseignant, une femme sur cinq est du métier.

Les ratios élèves par maître et élevé par classe sont élevés surtout dans les centres urbains. Ils sont de 47,1 et 39,8 respectivement élèves par maître et élèves par classe au public, 40,2 et 35,2 respectivement au privé. Les ratios élèves par maître et élèves sont moins élevés au privé qu'au public, .Ces indicateurs varient dans l'ensemble entre 46,2 à Mamou, 48,7 à Dalaba et 47,6 à Pita au niveau du ratio élèves par maîtres et de 42 à Mamou, 37,6 à Dalaba et 38,3 à Pita pour le ratio élèves par salle de classe.

Tableau N°18 : Situation globale des écoles, élèves, personnels enseignant, salles de classe, ratio et statut de l'enseignement primaire de la région de Mamou 2005

Préfecture	Statut	Ecole	Elèves		Personnels enseignants			Ratio	Salles	Ratio
			Total	Filles	Total	Femmes	En classe	Elèves/maître	Nbre	Elèves/salle
Dalaba	Public	139	18154	7623	375	72	373	48,7	483	37,6
	Privé	5	1128	477	23	0	23	49,0	25	45,1
	Commu	1	92	41	1	0	1	92,0	2	46,0
	Total	145	19374	8141	399	72	397	48,8	510	38,0
Mamou	Public	274	41217	16032	924	229	893	46,2	981	42,0
	Privé	24	4086	1732	106	9	101	40,5	120	34,1
	Commu	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	298	45303	17764	1030	238	994	45,6	1101	41,1
Pita	Public	190	26867	11873	564	172	564	47,6	702	38,3
	Privé	13	2312	1061	63	1	63	36,7	69	33,5
	Commu	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	203	29179	12934	627	173	627	46,5	771	37,8
Total	Public	603	86238	35528	1863	473	1830	47,1	2166	39,8
	Privé	42	7526	3270	192	10	187	40,2	214	35,2
	Commu	1	92	41	1	0	1	92,2	2	46,0
	Total	646	93856	38839	2056	483	2018	46,5	2382	39,4

Source : inspection régionale de l'éducation (service statistiques scolaires et planifications) 2005 Mamou

La situation des nouvelles inscriptions en première année de la région pour l'année 2004 -2005 est ressort du tableau 19 ci-après.

Le taux de redoublement est très élevé dans la région, sur un effectif total de 93.856 élèves de l'élémentaire, 5319 sont des redoublants dont 2303 filles soit 5,66% de l'effectif.

L'observation des principales variables scolaires nous montre une évolution des effectifs, du taux direct des scolarisations des écoles, des salles de classe et du personnel enseignant comme le montrent les tableaux 19 et 20 ci-après.

Tableau N°19 : Situation de la nouvelle inscription en première année (2004-2005) de la région de Mamou

Préfectures	Zone	Effectifs Total en prem. année		Nouvelles inscription Total		Nouvelles inscription de 7ans		Population		Taux d'inscription			
		Total	filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Taux brut		Taux net (7ans)	
										Total	Filles	Total	Filles
Dalaba	Total	3871	1831	3786	1785	1401	688	6831	3217	55%	55%	21%	21%
	Rural	3140	1477	3074	1441	1115	540	5877	2756	52%	52%	19%	20%
Mamou	Total	9247	3727	9036	3647	3277	1380	12415	5624	73%	65%	26%	25%
	Rural	6700	2586	6568	2544	2272	909	9277	4178	71%	61%	24%	22%
Pita	Total	5810	2596	5794	2589	2495	1100	10521	5156	55%	50%	24%	21%
	Rural	4928	2152	4915	2147	2003	862	9669	4744	51%	45%	21%	18%
Total	Total	18928	8154	18616	8021	7173	3168	29767	13997	63%	57%	24%	23%
	Rural	14768	6215	14557	6132	5390	2311	24823	11678	59%	53%	22%	20%

Source: IRE et annuaire statistique enseignement primaire année scolaire 2004-2005 (juillet 2005).

Tableaux N°20 : Evolution des principales variables scolaire de la région de Mamou : enseignement élémentaire de 1996-1997 à 2004-2005

Année	Population scolarisable de 7-12 ans			Population scolarisée			Taux brut de scolarisation			Ecoles	Salles	Ratio/élève salles	Personnel enseignant		Ratio/élève /maître(brut)
	Total	Filles	Rural	Total	Filles	Rural	Total	Filles	Rural				Total	Femmes	
96-97	108626	50590	89467	48847	15815	28667	45%	31%	32%	349	1153	42,4	925	201	52,8
97-98	111326	51827	91582	49189	16433	36301	44%	32%	35%	368	1249	39,4	971	205	50,7
98-99	114118	53108	93769	52182	18264	34145	46%	34%	36%	378	1346	38,8	1099	236	47,5
99-00	116990	54417	96014	57893	21875	38909	49%	40%	40%	426	1532	37,8	1235	302	46,9
00-01	119940	55776	98321	67396	26406	46450	56%	47%	47%	481	1763	38,2	1421	308	47,4
01-02	122985	57166	100699	72794	28992	48940	59%	51%	49%	487	1945	37,4	1365	280	53,3
02-03	126125	58602	103146	82841	33381	57518	66%	57%	56%	581	2153	38,5	1734	413	47,8
03-04	129352	60072	105660	88192	36136	61498	68%	60%	58%	614	2213	39,9	1878	441	47,0
04-05	132678	61602	108248	93856	38839	66654	71%	63%	62%	646	2382	39,4	2056	483	45,6

Sources : IRE Mamou et annuaire statistique enseignement élémentaire année scolaire 2004-2005

En ce qui concerne les examens nationaux, les résultats sont bons dans l'ensemble, l'entrée en 7^{ème} année donne un pourcentage de 65% au niveau régional en ce qui concerne les écoles élémentaires publiques et 64 % pour le total régional. Ce pourcentage varie d'une préfecture à l'autre : 59 % à Dalaba, 64 % à Mamou et 67 % à Pita. Le taux de réussite est plus élevé chez les garçons que les filles.

Au niveau de l'enseignement secondaire on note un progrès dans le domaine des effectifs des élèves, du personnel enseignant et plus ou moins dans le domaine des infrastructures. Mais force est de reconnaître qu'il reste assez à faire pour la prise en charge des nouveaux admis au BEPC et aux BAC1 et 2. La région administrative de Mamou compte 50 établissements secondaires dont 47 publics et trois privés pour un effectif total de 20398 dont 19986 publics et 412 du privé. Le nombre de salles opérationnelles (fonctionnelles) est de 346 dont 14 privées, le nombre d'enseignant est de 572 dont 53 dans le privé pour 19 femmes toutes du public. Le taux brut d'admission est de 31,8 % au niveau régional pour le BEPC dont les filles 25,6 % et les garçons 37,1%.

Au niveau du Baccalauréat le taux d'admission est de 15,6 % dont 24,7 % pour les garçons et 8,3 % pour les filles.

Comparativement au niveau national et aux autres régions dont N'zérékoré 16,7 % , Kindia 19,5 %, Faranah 71,7 % et 45,4 % au niveau du Bac 94,6 % à Conakry, 53,6 % à Faranah et 46,7 % à Kindia, 37,7 % à Kankan, 40,2 % à pour N'zérékoré et 36,6 % à Labé pour le BEPC. Quant aux taux bruts de scolarisation au secondaire, on observe la même situation comparative au niveau national et les autres régions administratives 29,29 % dont 21,69 pour les filles et 35,84 % pour les garçons au BEPC, contre 82,95 % à Conakry dont 61,73 % pour les filles et 105,83 % pour les garçons au niveau du collège. Quant au niveau du Lycée les taux sont relativement bons comparativement autres régions exception faite Conakry et Faranah dont les taux sont respectivement de 46,75 % et 36,3 % contre 13,52 % pour Mamou .Il en va de même des taux nets de scolarisations au niveau collèges et Lycée qui sont encore plus faible que le taux brut.

Au niveau des infrastructures la région de Mamou compte 123 Collèges dont 111 publics laïques, 6 privées laïques, 6 publics franco-arabes ; 8 Lycée dont un privé laïque, 5 publiques laïques et 2 franco -arabes. Concernant l'admission aux examens nationaux notamment le Baccalauréat la préfecture de Mamou enregistre souvent le meilleur score, 87 à 88 %.

Il est à remarquer que, malgré les dispositions par le comité nationale d'équité, les projets et les ONG, les filles enregistrent toujours de résultats moins bons que ceux des garçons. La réussite au Bac2 est supérieure à celle du Bac1, et les élèves de l'option sciences Mathématique enregistrent des taux de réussite plus élevés que ceux des autres profils tant au Bac1 qu'au Bac2. La région administrative de Mamou dispose de quatre écoles d'enseignement technique et professionnel : L'école nationale d'agriculture et d'élevage de TOLO (ENAE), le centre de formation professionnelle de Mamou et le centre de formation en environnement de Kinkon Pita. Une cinquième école professionnelle est en cours d'implantation, toutes les études sont déjà faites, il reste la réalisation.

Deux instituts d'enseignement supérieur sont également implantés dans la région. Dans le quartier TELICO commune urbaine de Mamou, dénommé l'Institut de Nouvelle technologie qui compte près de 400 étudiants. Il a été inauguré au cours du mois d'avril 2005 par les autorités régionales et nationales. L'autre à Dalaba ville nommée L'Institut de la Médecine Vétérinaires qui compte à peu près le même effectif que celui de Mamou.

Il faut noter toutefois que tous ces instituts manquent d'infrastructures et d'équipement adaptés.

En somme disons, qu'il reste beaucoup à faire dans le secteur de l'éducation au niveau de la région. Rien que pour l'année scolaire 2005, 333 salles de classe déjà construites soient non fonctionnelles faute d'enseignants, réparties comme suit : Mamou 50, Dalaba 127 et Pita 156.

Face à cette situation préoccupante, la 5^{ème} session du conseil des préfets de la région tenu le 18 juillet 2005 s'est vivement penchée sur la situation en sollicitant auprès des Ministères de tutelle des solutions rapides ainsi qu'aux autorités préfectorales et régionales. Des problèmes comme la qualité de l'enseignement, le niveau et la qualification du personnel, l'opérationnalisation des infrastructures déjà construites, la réalisation des autres, l'équipement de celles qui fonctionnent, la gestion et l'administration correcte du matériel et ressources humaines, le perfectionnement continu, la réalisation d'une formation professionnelle adaptée etc.... Sont les principaux défis à relever dont la réponse améliorera l'enseignement dans la région.

4-2 LE SECTEUR DE LA SANTE :

Dans le secteur de la santé, le nombre d'infrastructures et d'équipements ne cesse d'augmenter d'année en année ; depuis le lancement du programme élargi de vaccination et soins de santé primaire (PEV/ SSP/ ME), de nombreux progrès ont été accomplis dans le secteur de la santé.

Il faut remarquer aussi que malgré ces progrès, des problèmes subsistent dus à la rareté des ressources, à la pauvreté de la majeure partie de la population et à un environnement de plus en plus hostile.

La revue périodique des programmes et projets de santé et de soins curatifs permet de faire une analyse profonde des causes de dysfonctionnement et d'amélioration de la performance du système de santé de la région. Dans la région sanitaire de Mamou on dénombre en matière d'infrastructure, 159 structures de santé dont 127 fonctionnelles. La plupart des constructions sont réalisées par les communautés avec la collaboration et le soutien de l'Etat et ses partenaires au développement.

A ces infrastructures il faut ajouter le dispensaire médical du bataillon de Mamou et des cabinets de soins dont 2 agréés fonctionnels.

IL faut noter la réalisation en cours d'un centre de formation continue pour médecins à Mamou grâce à la coopération décentralisée entre la région de Mamou et Nord France (Lille) ainsi que l'assistance des structures sanitaires dans le domaine de la formation, de l'équipement, de produits pharmaceutiques, de conseils et d'orientations etc.

Il est à remarquer aussi l'existence de plusieurs infrastructures sanitaires construites par les populations, les ONG et projets non fonctionnelles faute de personnel sanitaire et non-respect quelques fois de carte sanitaire (67 postes de santé dont 25 à Mamou, 24 à Dalaba et 18 à Pita). Cette situation reste une préoccupation à la fois régionale et nationale et entrave le processus de développement du secteur.

C'est pourquoi les autorités préfectorales et régionales et les services techniques sanitaires font maintenant obligation aux élus locaux et aux ressortissants de se référer aux Ministères de tutelle avant toute réalisation d'infrastructures sanitaires.

Plusieurs activités communautaires se réalisent dans la région parmi lesquelles il y a l'accouchement assisté et la distribution de l'ivermectine. Plusieurs agents communautaires de santé ont été formés dont 339 pour la distribution de l'ivermectine et 18 accoucheuses villageoises pour un total de 357.

Concernant la surveillance épidémiologique au niveau de la région notons un taux de prévalence élevé pour les deux pathologies (lèpre et tuberculose). Il existe au niveau de la région aussi un centre de dépistage volontaire et anonyme de VIH/ SIDA et un projet de santé financé par la GTZ dénommé SIDA3 dont malheureusement le délai est arrivé en expiration en juin 2005. Selon les résultats des activités de ce centre au cours de l'année 2005, 1278 cas ont été dépistés dont 291 cas positifs.

Tableau 21 Répartition par année pour les deux types de dépistage dans les structures sanitaires de la région de Mamou

Année/cas	2003	2004	2005	De jan. A juin 2006	Total
Nbre dépistage	211	573	1278	724	2786
Cas VIH positifs	73	204	291	149	717

Source Direction Régionale de la Santé de Mamou

Les 10 premières causes de morbidité dans la région sont :

Le paludisme 35 %, les maladies respiratoires aiguës 18 %, les parasitoses 12,50 %, les diarrhées 6,29 %, les traumatismes 3,84 % et les IST 2,20 %, les infections bucco-dentaires, les maladies cardio-vasculaires, les anémies et la malnutrition.

Les principales causes de mortalité hospitalières sont :

Le paludisme, les dystocies maternelles, les infections cardio-vasculaires, les infections respiratoires aiguës et les diarrhées.

Tableau : N° 22 Répartition des infrastructures sanitaires de la région de Mamou (2005)

Désignation	Mamou	Dalaba	Pita	Totaux
Hôpitaux	1 Régional	1	1	3
C S améliorées	-	-	-	-
C S intégrés	18	10	13	41
Fonct bon état	18	10	13	41
Non Fonct	0	0	0	0
Postes de Santé	15	25	52	77
Intégrés Fonct	15	15	21	51
Non intégrés	20	10	31	61
Labo Fonct	3	3	2	8
Pharma Privées	1	0	2	3
Clin Privées	1	0	1	2
Lits Hôpital	80	39	40	159
Santé Comm	339	3	15	446

Source : direction régionale de la santé de Mamou et rapport économique et social DPPS 2005

Tableau N° 23 : Situation du personnel de santé de la région de Mamou 2005

Structures/catégories	DRS	DPS	Hôpitaux	C S	P S	Total
Médecins	3	5	4			12
.Administrateurs						
Med. Cliniciens			13			13
Pharmaciens	1		3			4
Chirurgiens dentistes			2			2
Biologistes		1	4	1		6
Sages Femmes			5	9		14
Aides de Santé		3	12	13		28
Tech deSanté Pub		1		3		4
ATS	1	3	36	81	60	191
Tech Labo		1	6	7		14
Preparat Pharma			2			2
Agents Compta			3			3
Agents Administ	1		3			4
Contractuels	3	3	46	46	12	110
Total Région	9	17	139	170	72	407

Source : direction régionale de la santé et DPS Dalaba, Pita et Mamou 2005

NB : Au total on note l'existence de 438 cadres, agents, contractuels et autres relevant du secteur de la santé (public et privé dans la région), mais 407 sont comptabilisés par la direction régionale de la santé.

Selon les statistiques des DPS de la région, le personnel existant est nettement insuffisant. En prenant l'exemple sur Pita, les besoins exprimés par la DPS pour pouvoir intégrer toutes les structures sanitaires de la préfecture un besoin de 86 agents s'avères nécessaire dont 4 techniciens Labo, 2 gardiens et un secrétaire.

Le même besoin existe dans toutes les deux préfectures restantes dont les statistiques ne sont pas disponibles.

En observant les statistiques ci-dessus mentionnées et au regard des indicateurs liés aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD), au plan d'action de Bruxelles et aux objectifs et stratégies de réduction de la pauvreté nous constatons que la région de Mamou, dans le domaine sanitaire et social, est loin d'atteindre ces objectifs.

Plusieurs projets, programmes et ONG assistent la région dans le domaine sanitaire dont on peut citer entre autres :

- Programme de santé et lutte contre le SIDA (PSS/ GTZ)
- Nantes Guinée et DYNAM dans le cadre de la promotion et du développement des mutuelles de santé
- Œuvres Hospitalières Français de l'ordre de Malte (OHFOM)
- Conseil général Nord France ACAUPED
- AKGN (association Konllande Guinée Nancy)

- OIC – Guinée (Pita)
- OMS (Organisation Mondiale de la Santé)
- UNICEF

TABLEAU 24 : L'assistance extérieure et leurs domaines d'intervention

Intervenants	Domaines d'intervention
PSS/GTZ	Qualifier le système de santé, lutte contre le VIH/SIDA et renforcement des capacités du personnel
SIDA transversal	Sensibilisation sur le SIDA, la formation et appui pour le fonctionnement des structures sanitaires
OMS	Appui institutionnel à travers la bibliothèque bleue et logistique
UNICEF	Appui le secteur de la santé de la région dans le cadre des programmes de suivi de la mère et de l'enfant.
ACAUPED	Appui le secteur sanitaire de la région dans les domaines qualité de la santé maternelle et infantile, approvisionnement en médicaments, la formation, la recherche action et équipements.
NANTES/GUINEE	Appui et conseils a la mise en oeuvre des mutuelles de santé dans la préfecture de Pita
OHFOM	Appui le service de santé régionale dans le domaine de lutte contre la tuberculose et la lèpre
AKGN	Appui les services de santé surtout dans la préfecture de Dalaba dans les domaines de médicaments, équipements et financiers.
DYNAM	Appui la mise en place et le développement des mutuelles de santé dans les préfectures de Mamou et Pita
SIDA3	Appui les services de santé de la région par l'approche syndromique, la formation du personnel, l'approvisionnement en médicaments surtout anti- IST , aux communautés de base et à la supervision préfectorale (DPS). Nb ce projet est arrivé à expiration en Juin 2006 un autre est entrain de s'implanter à sa place.
OIC/GUINEE	Intervient dans les préfectures de Pita et Teleméle dans les domaines du développement rural, de l'hydraulique villageoise et la santé dans sa zone d'intervention.

Source : DPS Mamou et rapport DPPS Dalaba, Pita et Mamou 2005

Les axes stratégiques du plan national de développement sanitaire suivis au niveau régional ont porté sur :

- la lutte intégrée contre la maladie et réduction de la mortalité maternelle
- le renforcement des capacités institutionnelles
- l'amélioration de l'offre et l'utilisation des services
- le développement des ressources et la promotion de la santé

La couverture sanitaire de la région de Mamou est bonne, malgré l'existence de quelques zones d'ombre notamment dans la partie sud de Mamou vers la frontière avec la Sierra- Leone (CRD Soyah ; Ouré-Kaba) dans la préfecture de Pita (CRD Sangareah) dans les zones qui limitent les préfectures de Pita – Telemelé et Pita Lelouma.

Les résultats des activités de monitoring exercice 2005-2006 (juillet 2006) sont les suivants :

- La médiane régionale de couverture effective en PEV pour les enfants de 0 à 11 mois est de 77 % contre 70 % en 2004.
- En consultation prénatale, la couverture effective est de 56 % contre 51 % en 2005.

Malgré ces taux élevés, ils restent encore faibles par rapport à la cible attendue.

- la couverture en consultation primaire curative (CPC) effective est de 20 % contre 24 % 2005. Ce qui implique une baisse durant cette période.
- Quant à la planification familiale, la médiane régionale de couverture effective est de 3% malgré une très bonne disponibilité en produits contraceptifs et une bonne accessibilité.

Les principaux problèmes identifiés sont entre autres :

- la rareté de plus en plus des ressources financières nationales et extérieures.
- La rupture prolongée des médicaments essentiels indispensables au bon fonctionnement de structures sanitaires intégrées au PEV/ SSP/ME.
- La mauvaise gestion des médicaments et des ressources financières par certains agents.
- La sur tarification parallèle des actes dans les centres de santé et la mauvaise prestation par endroit due le plus souvent à la faible qualification de certains agents
- L'insuffisance du personnel, faible niveau de sa qualification surtout dans les zones rurales.
- L'enclavement de certains postes et centre de santé et l'excentricité d'autres.
- L'analphabétisme et la faible participation des membres de comité de gestion et de certains élus locaux dans l'élaboration et l'exécution des stratégies avancées.

- La pauvreté de la majeure partie de la population, la rareté des ressources financières venant de l'aide extérieure et même de l'Etat et la mauvaise gestion de celles qui existent par endroit.

Pour corriger cette situation, plusieurs actions ont été entreprises par l'Etat et ses partenaires et la population, mais des problèmes demeurent toujours auxquels il faut apporter une solution et méritent une attention particulière de la part des décideurs et Bailleurs de fonds.

Mamou, le 13 Septembre 2006

A 4 : Répartition de la population des préfectures de l'Espace OMVS : Population totale 1996 et projections 2007-2010

Préfectures	Effectif Population	Effectif Projeté			
	en 1996	2007	2008	2009	2010
Labé	248262	315510	322461	329565	336826
Tougué	113080	149576	153428	157379	161432
Lélouma	135397	149546	150903	152273	153655
Dalaba	134788	177051	181496	186052	190723
Mamou	233096	351246	364586	378433	392806
Pita	235966	270918	274341	277808	281318

Source : INS

A 5 : Répartition de la population des préfectures de l'Espace de l'OMVS par sexe et milieu de résidence (RGPH 1996)

Préfectures	Totale	Masculin	Féminin	Population urbaine	Population rurale	Superficie km ²	Densité hbts/km ²
Kouibia	91882	41 966	49 916	2 406	89 476	3 725	24,7
Mali	204041	91 713	112 328	4 388	199 653	8 802	23
Labé	251702	114 328	137 374	49 512	202 190	2 242	112,3
Tougué	114647	52 565	62 082	3 598	111 049	3 825	30
Lélouma	137273	58 486	78 787	4 777	132 496	4 275	32
Dalaba	136656	62 320	74 336	7 036	129 620	3 328	41,1
Mamou	236326	114 964	121 362	49 479	65 485	9 108	25,9
Pita	239236	105 834	133 402	14 089	340 111	4 638	51,6

Source : INS

A 6 : Répartition du nombre de ménages des préfectures de l'espace OMVS (RGPH 1996)

Préfectures	Nbr ménages
Kouibia	14974
Mali	32042
Labé	42159
Tougué	16573
Lélouma	23906
Dalaba	26143
Mamou	41900
Pita	43501

Source : INS Guinée

A 7 : Répartition par classe d'âge de la population des préfectures concernées dans l'espace l'OMVS (RGPH 1996) : Préfecture Dalaba

Source : INS

A7: Préfecture Dalaba			
Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total
00-04	11 922	11 760	23 682
05-09 ans	12 684	12 151	24 835
10-14 ans	9 535	8 089	17 624
15-19	5 007	5 121	10 128
20-24	2 519	3 856	6 375
25-29	2 165	4 741	6 906
30-34	2 129	4 706	6 835
35-39	2 305	4 406	6 711
40-44	2 344	3 818	6 162
45-49	2 230	3 159	5 389
50-54	1 860	3 150	5 010
55-59	1 892	2 279	4 171
60-64	1 943	3 094	5 037
65-69	1 772	1 816	3 588
70-74	1 260	1 605	2 865
75-79	900	812	1 712
80-84	501	710	1 211
85 et plus	446	510	956
Total	63 414	75 783	139 197

A 8 : Répartition par classe d'âge de la population des préfectures concernées dans l'espace l'OMVS (RGPH 1996) : Préfecture Labé

A9 : Préfecture Labé			
Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total
00-04	20 802	20 853	41 655
05-09 ans	21 806	21 838	43 644
10-14 ans	16 752	15 854	32 606
15-19	11 048	11 674	22 722
20-24	6 520	8 845	15 365
25-29	5 497	10 641	16 138
30-34	4 519	8 637	13 156
35-39	4 731	8 274	13 005
40-44	4 257	6 387	10 644
45-49	3 873	5 316	9 189
50-54	3 157	4 487	7 644
55-59	3 057	3 419	6 476
60-64	2 495	4 043	6 538
65-69	2 483	2 785	5 268
70-74	1 629	2 532	4 161
75-79	1 271	1 327	2 598
80-84	626	990	1 616
85 et plus	772	846	1 618
Total	115 295	138 748	254 043

A 9 : Répartition par classe d'âge de la population des préfectures concernées dans l'espace l'OMVS (RGPH 1996) : Préfecture Lélouma

A 1 : Préfecture Lélouma			
Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total
00-04	12 599	12 602	25 201
05-09 ans	12 435	12 954	25 389
10-14 ans	8 765	8 377	17 142
15-19	4 432	5 972	10 404
20-24	2 227	4 779	7 006
25-29	2 072	6 094	8 166
30-34	1 799	5 118	6 917
35-39	2 047	5 116	7 163
40-44	2 024	3 779	5 803
45-49	1 942	3 002	4 944
50-54	1 620	2 676	4 296
55-59	1 576	1 966	3 542
60-64	1 502	2 371	3 873
65-69	1 451	1 525	2 976
70-74	913	1 327	2 240
75-79	703	718	1 421
80-84	328	491	819
85 et plus	342	325	667
Total	58 777	79 192	137 969

A 10 : Répartition par classe d'âge de la population des préfectures concernées dans l'espace l'OMVS (RGPH 1996) : Préfecture Mali

A 2 : Préfecture Mali			
Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total
00-04	18 015	18 471	36 486
05-09 ans	18 371	19 167	37 538
10-14 ans	12 560	11 390	23 950
15-19	7 739	8 321	16 060
20-24	4 532	7 215	11 747
25-29	4 099	8 588	12 687
30-34	3 601	7 252	10 853
35-39	3 746	6 437	10 183
40-44	3 475	5 078	8 553
45-49	3 392	4 059	7 451
50-54	2 569	3 654	6 223
55-59	2 445	2 822	5 267

A 3 : Préfecture Mali			
60-64	2 362	3 809	6 171
65-69	1 985	2 209	4 194
70-74	1 322	2 032	3 354
75-79	904	995	1 899
80-84	526	818	1 344
85 et plus	558	587	1 145
Total	92 201	112 904	205 105

A 11 : Répartition par classe d'âge de la population des préfectures concernées dans l'espace l'OMVS (RGPH 1996) : Préfecture Mamou

A 4 : Préfecture Mamou			
Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total
00-04	20 817	19 337	40 154
05-09 ans	20 988	18 255	39 243
10-14 ans	14 970	11 925	26 895
15-19	9 021	9 156	18 177
20-24	5 802	8 202	14 004
25-29	5 472	9 383	14 855
30-34	5 503	8 633	14 136
35-39	5 132	6 912	12 044
40-44	5 353	6 541	11 894
45-49	4 259	4 560	8 819
50-54	4 297	4 966	9 263
55-59	3 413	2 922	6 335
60-64	3 528	4 514	8 042
65-69	2 808	2 358	5 166
70-74	2 285	2 676	4 961
75-79	1 419	1 063	2 482
80-84	902	1 250	2 152
85 et plus	691	815	1 506
Total	116 660	123 468	240 128

A 12: Répartition par classe d'âge de la population des préfectures concernées dans l'espace l'OMVS (RGPH 1996) : Préfecture Pita

A 5 : Préfecture Pita			
Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total
00-04	20 145	19 901	40 046
05-09 ans	21 449	20 843	42 292
10-14 ans	14 995	14 173	29 168
15-19	8 775	10 346	19 121
20-24	4 921	7 650	12 571
25-29	4 770	10 059	14 829
30-34	3 875	8 476	12 351
35-39	4 281	8 527	12 808
40-44	3 745	6 904	10 649
45-49	3 424	5 644	9 068
50-54	2 938	5 290	8 228
55-59	2 917	3 878	6 795
60-64	3 024	4 681	7 705
65-69	2 999	2 926	5 925
70-74	1 916	2 649	4 565
75-79	1 354	1 265	2 619
80-84	707	1 042	1 749
85 et plus	719	815	1 534
Total	106 954	135 069	242 023

A 13: Répartition par classe d'âge de la population des préfectures concernées dans l'espace l'OMVS (RGPH 1996) : Préfecture Tougué

A 6 : Préfecture Tougué			
Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total
00-04	10 179	10 336	20 515
05-09 ans	10 985	10 886	21 871
10-14 ans	8 118	7 193	15 311
15-19	4 956	4 808	9 764
20-24	2 407	3 666	6 073
25-29	1 997	4 305	6 302
30-34	1 732	3 897	5 629
35-39	1 914	3 582	5 496
40-44	1 752	2 862	4 614
45-49	1 814	2 312	4 126
50-54	1 448	2 180	3 628
55-59	1 403	1 505	2 908
60-64	1 311	1 887	3 198
65-69	1 191	1 140	2 331
70-74	699	1 034	1 733
75-79	512	490	1 002
80-84	267	336	603
85 et plus	300	351	651
Total	52 985	62 770	115 755

A 14 : Nombre d'enfants de moins de 5 ans par préfecture de l'espace OMVS

Préfectures	Masculin	Féminin	Total
Koubia	7963	8128	16091
Mali	18 015	18 471	36 486
Labé	20 802	20 853	41 655
Tougué	10 179	10 336	20 515
Lélouma	12 599	12 602	25 201
Dalaba	11 922	11 760	23 682
Mamou	20 817	19 337	40 154
Pita	20 145	19 901	40 046

Source MPC/INS/RGPH 1996

A 15 : Répartition des effectifs des différents secteurs de la région de Labé

Préfectures	Secteur public						Secteur privé						Création d'emploi	
	2007			2008			2007			2008			2007	2008
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F
Koubia	191	62	253	234	78	312	0	0	0	0	0	0	0	0
Labé	1 332	717	2049	2036	812	2848	677	58	735	722	54	776	4	2
Lélouma	549	143	692	512	117	629	11	3	14	25	3	28	0	0
Mali	535	94	629	535	94	629	12	2	14	22	4	26	0	0
Tougué	374	75	449	374	75	449	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2981	1091	4072	3691	1176	4 867	700	63	763	769	61	830	4	2

Source : AGUIPE

A 16 : Seuils de pauvreté en Guinée

	1994/95		2002/03		2007	
	Seuil alimentaire	Seuil global	Seuil alimentaire	Seuil global	Seuil alimentaire	Seuil global
Conakry	156459	264998	228900	387692	786292	1590894
Autre urbain	137403	214427	201020	313706	690522	1019809
Rural	126492	186483	185058	272825	635691	818286

Source : BM/MEFP/INS/QUIBB-2007

LOCALISATION DE LA PAUVRETE 2002-2003

En 2002, la population Guinéenne vivant en dessous du seuil de pauvreté c'est-à-dire qui dispose d'une consommation par tête inférieure à 387 692 GNF par personne, représente 49,2 % de la population totale du pays, soit 4 183 947 individus. Au niveau de ce groupe, 19,1% de la population, se trouve dans une situation d'extrême pauvreté c'est-à-dire vivant en dessous de 228 900 GNF par personne et par an, soit 1 630 885 individus.

Interprétation de P_0 , P_1 et P_2 :

- l'indice P_0 représente le ratio de pauvreté par tête (Head count Ratio) autrement dit la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté ;

- P_1 prend en compte non seulement la fréquence de la pauvreté mais aussi l'intensité de la pauvreté c'est-à-dire l'écart moyen séparant les revenus des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté ;

- l'indice P_2 il prend en compte le degré de l'inégalité entre les pauvres.

NB : Nous tenons à préciser que le seuil de pauvreté national retenu est celui de la ligne de Conakry

A 17 : Localisation et évolution de la pauvreté

Région	2002/03			2007			2002/03 simulé en 2007		
	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Labé	65.0	28.8	16.3	59.8	17.8	7.4	68.9	30.9	17.8
Mamou	43.6	12.6	5.1	50.1	16.2	7.2	47.4	14.5	6.1
Total	49.2	17.2	8.1	53.0	17.6	8.2	53.1	19.2	9.2

Source : Source : BM/MEFP/INS/QUIBB-2007

A 18 : Situation des Associations de Jeunes dans la R.A. de Labé

Préfecture	Socio-économiques	Sportives	Culturelles	Mixtes	Formelles	Informelles
Koubia	12	0	1	1	4	10
Labé	19	1	4	8	17	15
Lélouma	24	27	3	16	12	16
Mali	27	2	2	7	6	32
Tougué	29	0	0	4	6	27
Total	111	30	10	35	45	100

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

A 19: Situation des associations et groupements féminins de la R.A de Labé

Préfectures	Associations		Groupements	
	2007	2008	2007	2008
Koubia	2	2	24	24
Labé	36	36	108	108
Lélouma	23	23	97	102
Mali	3	3	97	97
Tougué	1	1	101	101
Total	63	65	427	432

Source : Inspection Régionale des Affaires sociales, de la Promotion Féminine et de

A 20: Répertoire des ONG évoluant dans la région

N°	Désignation	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
1	UGVD	Animation, développement rural et environnement, appui au crédit, formation et artisanat	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué.
2	Aide et Action	Education	Mali et Lélouma
3	AJUPE	Développement rural et environnement, artisanat, santé et formation.	Mali, Koubia et Tougué
4	AJDL	Environnement, éducation, santé, sport	Préfecture Labé
5	Ballal Guinée	Education environnement, études diagnostiques	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué.
6	CENAFOD	Formation	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué.
7	CAM	Education et santé de la reproduction, environnement, animation.	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué.
8	CPTAFE	Santé de la reproduction et éducation	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué.
9	INADER	Développement rural	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué.
10	PRIDE/Formation	Formation sur la croissance économique, démocratie, bonne gouvernance, VIH/SIDA.	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué.
11	REGAD	Développement rural	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué.
12	AGBEF	Santé de la reproduction	Mali et Labé

N°	Désignation	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
13	AVODEC/Guinée	Education, santé, habitat, environnement, hydraulique villageoise	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué.
14	UVDK	Développement rural et environnement, éducation, VIH/SIDA	Préfecture de Koubia
15	ADECOM	Développement rural et environnement, VIH/SIDA, éducation	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué.
16	VAPE	Développement rural et protection de l'environnement, éducation, santé	Préfecture de Tougué
17	AGUIVODE	Education, santé, pisciculture environnement	Préfectures de Tougué et Labé
18	APROFET	Education, santé, développement rural	Préfecture de Tougué
19	LANSA	Développement rural et environnement, santé, formation, hydraulique villageoise	Préfecture de Mali
20	ADI	Artisanat, développement rural, animation, formation	Préfecture de Mali
21	ADECOMA	Education, santé, formation	Préfectures de Mali et Labé
22	UJL	Protection de l'environnement, éducation.	Préfecture de Lélouma
23	AVAVIL	Assainissement	Commune urbaine de Lélouma
24	ASED	Lutte contre l'exploitation des enfants	Préfecture de Labé
25	SABOU GUINEE	Défense, promotion des droits des enfants	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué.

A 21: Projets et programmes intervenant dans la région de Labé

N°	Titre du projet ou programme	Coût	Domaines d'intervention	Bailleurs	Période d'exécution	Zones d'intervention
1	Aide et Action	6 000 000 Euro	Appui au système éducatif	AFD et Aide et Action	2002-2006	Mali et Lélouma
2	ARSAMA	560 000 Euro	Agriculture, Protection environnement	BMZ et WFD	2007-2009	CU de Mali, CRD de Fougou, Hydayatou et Yembéring
3	ASRP /Antenne Labé	-	Réduction de la Pauvreté	GTZ	2007 - 2011	Koubia, Labé, Lélouma, Mali, Tougué
4	Cantine Scolaire (PAM)	40 millions de Dollars US	Cantine Scolaire	PAM, Nations Unies et BND	2007 - 2011	Koubia, Labé, Mali, Lélouma, Tougué
			Appui au développement rural			
			Appui à la santé et à la nutrition			
5	PACV	100 millions de dollars US	Réduction de la pauvreté	Banque Mondiale, FIDA, AFD, ADF et BND	1999-2010	Koubia, Labé, Lélouma, Mali et Tougué
6	PAPP	11 millions de dollars canadiens	Renforcement capacité des paysans et paysannes	ACDI	2003-2010	Koubia, Labé, Lélouma, Mali et Tougué
7	PDSD/HMG	24,15 millions UC	Réduction de la pauvreté	BAD et BND	2003-2008	Koubia, CU Mali et Tougué
8	PRAADEL	20,7 millions de dollars US	Amélioration conditions de vie populations et lutte contre la dégradation environnement	FIDA, OPEP et BND	1998-2009	Koubia, Labé, Lélouma, Mali et Tougué
9	Projet de Réalisation et de la mise en valeur d'Aménagements Hydroagricoles	2 292 000 Euro	Réalisation et mise en valeur d'aménagement hydroagricole des bas-fonds et petites plaines alluviales	Gouvernement Espagnol, PAM et BND	2007 - 2009	Tougué Dabola

N°	Titre du projet ou programme	Coût	Domaines d'intervention	Bailleurs	Période d'exécution	Zones d'intervention
10	PROPEB	-	Formation continue des Enseignants	GTZ , BND	1996 -2010	Koubia, Labé, Lélouma, Mali et Tougué
11	PSI /Marketing Social	2,5 millions d'Euro	Communication pour la santé	KFW	Janvier 2004 – Décembre 2009	Moyenne - Guinée
12	TOSTAN	200 000 DUS	Education de base non formelle	USAID	Oct 2007- mai 2008	Labé, Pita
					Août 2007- Juillet 2008	

Source : Direction Régionale du Plan

A 22: Situation de l'Alphabétisation par Région Administrative selon le sexe et les zones

Régions/Préfectures	Population Totale				Population Alphabétisée				Population Analphabète			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
R. LABÉ	475833	569913	1045746	11,46	188121	112950	301071	28,79	287712	456962	744674	71,21
Urbain	64287	67220	131507	17,34	49031	30309	79340	60,33	15256	36911	52167	39,67
Rural	293819	333179	626998	82,66	96126	40610	132736	21,17	201693	292569	494262	78,83
R. MAMOU	358106	400399	758505	8,31	141157	70919	212076	27,96	216949	329480	546429	72,04
Urbain	228884	236314	465198	26,9	131268	77332	208600	44,84	97616	157981	255597	54,94
Rural	610613	654778	1265391	73,16	190068	129718	319786	25,27	420545	525060	945605	74,73

Source: Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire, Technique et Professionnel et de l'Education Civique/Service National d'Education non Formelle de la Promotion des Langues Nationales et de l'Alphabétisation

A 23: Situation des centres d'alphabétisation de la R A de Labé (2007-2008)

Préfectures	Nombre de centres	Apprenants			Animateurs		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Koubia	238	2 756	5 194	7 950	189	59	248
Labé	24	17	859	876	17	7	24
Lélouma	11	23	283	306	6	9	15
Mali	43	478	1 507	1 985	32	14	46
Tougué	199	2 645	5 972	8 617	170	29	199
Total	515	5 923	13 815	19 738	414	118	532

Source : IRE / Labé

A 24: Situation des centres NAFA de la région administrative de Labé (2007-2008)

Préfectures	Nombre de centres	Apprenants inscrits			Animateurs			Apprenants admis au formel		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Koubia	5	58	137	195	8	0	8	11	33	44
Labé	16	122	601	723	9	8	17	15	62	77
Lélouma	6	20	83	103	7	1	8	0	0	0
Mali	6	60	310	370	6	3	9	0	0	0
Tougué	8	0	142	142	3	5	8	0	169	169
Total	41	260	1 273	1533	33	17	50	26	264	290

Source : IRE / Labé

A 25 : Recueil de quelques variables scolaires de l'espace OMVS

Région	Préfecture	Année scolaire 2006-07								Année scolaire 2007-08							
		Population scolarisable (7 à 12 ans)			Ecoles	Effectif des élèves			Enseignants	Population scolarisable (7 à 12 ans)			Ecoles	Effectif des élèves			Enseignants
		Filles	Garçons	Total		Filles	Garçons	Total		Filles	Garçons	Total		Filles	Garçons	Total	
LABÉ	KOUBIA	9 407	9 875	19 282	99	5684	5 881	11565	267	9 585	10 062	19 647	102	5 671	6 021	11 692	269
LABÉ	LABÉ	27 151	26 654	53 805	259	21429	21 947	43376	957	27 750	27 241	54 991	264	21 881	22 102	43 983	979
LABÉ	LÉLOUMA	13 554	12 278	25 832	141	7488	8 140	15628	347	13 677	12 389	26 066	142	7 628	8 353	15 981	360
LABÉ	MALI	19 235	18 556	37 791	238	12189	14 523	26712	540	19 372	18 688	38 060	244	12 156	14 276	26 432	558
LABÉ	TOUGUÉ	13 121	13 366	26 487	141	8603	10 921	19524	437	13 459	13 710	27 169	143	8 971	11 243	20 214	456
Total LABÉ		82 468	80 729	163 197	878	55393	61 412	116805	2548	83 843	82 090	165 933	895	56 307	61 995	118 302	2 622
MAMOU	DALABA	14 467	15 037	29 504	156	9163	11 450	20613	428	14 830	15 415	30 245	158	9 418	11 724	21 142	439
MAMOU	MAMOU	26 339	28 579	54 918	328	18913	27 371	46284	1043	27 339	29 665	57 004	336	19 581	28 390	47 971	1 104
MAMOU	PITA	23 073	22 330	45 403	220	13481	16 405	29886	650	23 364	22 613	45 977	238	14 372	17 099	31 471	688
Total MAMOU		63 879	65 946	129 825	704	41557	55 226	96783	2121	65 533	67 693	133 226	732	43 371	57 213	100 584	2 231

Sources : Bases de données statistiques scolaires (DGPSDE/MEPU-EC)

A 26: Recueil de quelques variables scolaires du Collège dans l'espace OMVS

Région	Préfecture	Année scolaire 2006-07					Année scolaire 2007-08				
		Ecoles	Effectif des élèves			Prof	Ecoles	Effectif des élèves			Prof
			Filles	Garçons	Total			Filles	Garçons	Total	
LABÉ	KOUBIA	6	469	952	1 421	33	6	367	846	1 213	32
LABÉ	LABÉ	37	6 644	6 820	13 464	374	37	5 947	6 206	12 153	388
LABÉ	LÉLOUMA	12	1 096	1 339	2 435	70	11	928	919	1 847	62
LABÉ	MALI	10	1 829	3 277	5 106	67	11	1 554	2 673	4 227	67
LABÉ	TOUGUÉ	10	1 388	2 824	4 212	74	10	1 112	2 299	3 411	69
Total LABÉ		75	11 426	15 212	26 638	618	75	9 908	12 943	22 851	618
MAMOU	DALABA	12	1 300	2 479	3 779	83	12	1 201	2 338	3 539	109
MAMOU	MAMOU	28	3 666	6 942	10 608	245	29	3 233	6 213	9 446	270
MAMOU	PITA	20	2 667	3 512	6 179	175	21	2 527	3 063	5 590	182
Total MAMOU		60	7 633	12 933	20 566	503	62	6 961	11 614	18 575	561

Sources : Bases de données statistiques scolaires (DGPSDE/MEPU-EC)

A 27: Recueil de quelques variables scolaires du Lycée dans l'espace OMVS

Région	Préfecture	Année scolaire 2006-07					Année scolaire 2007-08				
		Ecoles	Effectif des élèves			Prof	Ecoles	Effectif des élèves			Prof
			Filles	Garçons	Total			Filles	Garçons	Total	
LABÉ	KOUBIA	1	52	182	234	9	1	38	151	189	8
LABÉ	LABÉ	9	1 753	2 986	4 739	119	9	1 671	2 668	4 339	123
LABÉ	LÉLOUMA	4	115	134	249	16	2	56	77	133	11
LABÉ	MALI	5	373	1 032	1 405	38	4	318	875	1 193	40
LABÉ	TOUGUÉ	4	109	510	619	21	4	48	298	346	18
Total LABÉ		23	2 402	4 844	7 246	203	20	2 131	4 069	6 200	200
MAMOU	DALABA	3	153	495	648	24	2	121	373	494	21
MAMOU	MAMOU	7	957	2 450	3 407	66	6	817	2 146	2 963	68
MAMOU	PITA	4	471	804	1 275	57	4	358	650	1 008	46
Total MAMOU		14	1 581	3 749	5 330	147	12	1 296	3 169	4 465	135

Sources : Bases de données statistiques scolaires (DGPSDE/MEPU-EC)

A 28: Recueil de quelques variables scolaires de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Région	Préfecture	Année scolaire 2006-07					Année scolaire 2007-08				
		Ecoles	Effectif des élèves			Prof	Ecoles	Effectif des élèves			Prof
			Filles	Garçons	Total			Filles	Garçons	Total	
LABÉ	LABÉ	4	947	455	1402	91	5	1178	554	1732	91
Total LABÉ		4	947	455	1402	91	5	1178	554	1732	91
MAMOU	MAMOU	3	46	169	215	49	4	58	187	245	54
MAMOU	PITA	1	5	15	20	18	1	19	115	134	19
Total MAMOU		4	51	184	235	67	5	77	302	379	73

Sources : Bases de données statistiques scolaires (SESCS/METFP)

A 29: Recueil de quelques variables scolaires des sections de l'élémentaire de l'espace OMVS

Région	Préfecture	Cours préparatoires			Maîtres	Cours élémentaires			Maîtres	Cours moyens			Maîtres	Total			Maîtres
		Filles	Garçons	Total		Filles	Garçons	Total		Filles	Garçons	Total		Filles	Garçons	Total	
LABÉ	KOUBIA	2 848	2 774	5 622	119	1 835	1 954	3 789	87	1 001	1 153	2 154	61	5 684	5 881	11 565	267
LABÉ	LABÉ	9 163	9 493	18 656	369	6 818	7 181	13 999	319	5 448	5 273	10 721	269	21 429	21 947	43 376	957
LABÉ	LÉLOUMA	3 233	3 569	6 802	137	2 540	2 772	5 312	118	1 715	1 799	3 514	92	7 488	8 140	15 628	347
LABÉ	MALI	5 455	6 236	11 691	223	4 501	5 545	10 046	213	2 233	2 742	4 975	104	12 189	14 523	26 712	540
LABÉ	TOUGUÉ	3 584	4 167	7 751	173	3 089	4 078	7 167	156	1 930	2 676	4 606	108	8 603	10 921	19 524	437
Total LABÉ		24 283	26 239	50 522	1 021	18 783	21 530	40 313	893	12 327	13 643	25 970	634	55 393	61 412	116 805	2 548
MAMOU	DALABA	3 873	4 430	8 303	154	2 742	3 601	6 343	133	2 521	3 386	5 907	141	9 136	11 417	20 553	428
MAMOU	MAMOU	7 876	10 439	18 315	382	5 841	8 462	14 303	337	4 945	7 943	12 888	324	18 662	26 844	45 506	1 043
MAMOU	PITA	5 585	6 890	12 475	239	4 570	5 636	10 206	230	3 326	3 879	7 205	181	13 481	16 405	29 886	650
Total MAMOU		17 334	21 759	39 093	775	13 153	17 699	30 852	700	10 792	15 208	26 000	646	41 279	54 666	95 945	2 121

Sources : Bases de données statistiques scolaires (SESCS/METFP)

A 30 : Recueil de quelques variables scolaires des sections de l'élémentaire dans l'espace OMVS

Région	Préfecture	Cours préparatoires				Cours élémentaires				Cours moyens				Total			
		Filles	Garçons	Total	Maîtres	Filles	Garçons	Total	Maîtres	Filles	Garçons	Total	Maîtres	Filles	Garçons	Total	Maîtres
LABÉ	KOUBIA	2 680	2 757	5 437	115	1 721	1 791	3 512	83	1 270	1 473	2 743	71	5 671	6 021	11 692	269
LABÉ	LABÉ	8 354	8 750	17 104	341	7 236	7 451	14 687	330	6 291	5 901	12 192	308	21 881	22 102	43 983	979
LABÉ	LÉLOUMA	3 355	3 639	6 994	140	2 588	2 875	5 463	127	1 685	1 839	3 524	93	7 628	8 353	15 981	360
LABÉ	MALI	5 048	5 609	10 657	207	3 817	4 683	8 500	186	3 121	3 833	6 954	165	11 986	14 125	26 111	558
LABÉ	TOUGUÉ	3 051	3 678	6 729	139	3 534	4 412	7 946	180	2 386	3 153	5 539	137	8 971	11 243	20 214	456
Total LABÉ		22 488	24 433	46 921	942	18 896	21 212	40 108	906	14 753	16 199	30 952	774	56 137	61 844	117 981	2 622
MAMOU	DALABA	4 073	4 862	8 935	168	3 010	3 658	6 668	142	2 335	3 204	5 539	129	9 418	11 724	21 142	439
MAMOU	MAMOU	8 105	11 033	19 138	402	5 721	8 395	14 116	345	5 530	8 630	14 160	357	19 356	28 058	47 414	1 104
MAMOU	PITA	6 057	7 307	13 364	264	4 422	5 411	9 833	217	3 893	4 381	8 274	207	14 372	17 099	31 471	688
Total MAMOU		18 235	23 202	41 437	834	13 153	17 464	30 617	704	11 758	16 215	27 973	693	43 146	56 881	100 027	2 231

Sources : Bases de données statistiques scolaires (SESCS/METFP)

A 31 : Recueil de quelques variables scolaires des sections de l'élémentaire dans l'espace OMVS (2008-2009)

Région	Préfecture	Cours préparatoires				Cours élémentaires				Cours moyens				Total			
		Filles	Garçons	Total	Maîtres	Filles	Garçons	Total	Maîtres	Filles	Garçons	Total	Maîtres	Filles	Garçons	Total	Maîtres
LABÉ	KOUBIA	3 066	3 037	6 103	112	1 867	1 874	3 741	93	1 164	1 328	2 492	67	6 097	6 239	12 336	272
LABÉ	LABÉ	7 904	8 142	16 046	321	7 547	7 749	15 296	361	5 757	5 484	11 241	292	21 208	21 375	42 583	974
LABÉ	LÉLOUMA	4 402	4 694	9 096	162	2 855	3 127	5 982	134	1 816	1 759	3 575	97	9 073	9 580	18 653	393
LABÉ	MALI	6 346	6 971	13 317	245	3 833	4 607	8 440	184	2 809	3 573	6 382	156	12 988	15 151	28 139	585
LABÉ	TOUGUÉ	3 702	4 346	8 048	165	3 035	3 847	6 882	161	2 410	3 298	5 708	149	9 147	11 491	20 638	475
Total LABÉ		25 420	27 190	52 610	1 005	19 137	21 204	40 341	933	13 956	15 442	29 398	761	58 513	63 836	122 349	2 699
MAMOU	DALABA	4 909	5 621	10 530	194	3 299	3 961	7 260	159	2 285	3 096	5 381	130	10 493	12 678	23 171	483
MAMOU	MAMOU	8 477	11 506	19 983	419	5 383	7 806	13 189	319	4 827	7 238	12 065	312	18 687	26 550	45 237	1 050
MAMOU	PITA	6 615	7 739	14 354	275	4 715	5 622	10 337	234	3 698	4 208	7 906	208	15 028	17 569	32 597	717
Total MAMOU		20 001	24 866	44 867	888	13 397	17 389	30 786	712	10 810	14 542	25 352	650	44 208	56 797	101 005	2 250

Sources : Bases de données statistiques scolaires (SESCS/METFP)

A 32: Evolution des principales variables scolaires (Enseignement Élémentaire, Année Scolaire 2008-2009)

Régions/Préfectures	Effectif Total		Effectif de 7 à 12 ans		Population de 7 à 12 ans		Taux de scolarisation			
							Taux Brut		Taux net	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
R. LABÉ	122 912	58 764	98 108	47 208	168 718	85 245	73%	69%	58%	55%
KOUBIA	12 336	6 097	10 618	5 321	20 015	9 766	62%	62%	53%	54%
LABÉ	42 583	21 208	33 278	16 513	56 201	28 359	76%	75%	59%	58%
LÉLOUMA	18 744	9 113	15 006	7 344	26 302	13 803	71%	66%	57%	53%
MALI	28 611	13 199	22 624	10 643	38 332	19 511	75%	68%	59%	55%
TOUGUÉ	20 638	9 147	16 582	7 387	27 868	13 806	74%	66%	60%	54%
R. MAMOU	101 712	44 469	81 961	36 079	136 725	67 237	74%	66%	60%	54%
DALABA	23 171	10 493	18 691	8 607	31 005	15 203	75%	69%	60%	57%
MAMOU	45 944	18 948	36 864	15 348	59 166	28 377	78%	67%	62%	54%
PITA	32 597	15 028	26 406	12 124	46 554	23 657	70%	64%	57%	51%

Source: Ministère de l'Enseignement Pré- Universitaire et de l'Education Civique/Enseignement Élémentaire, Année Scolaire 2008-2009

A 33 : Taux d'Achèvement du primaire (2008-2009)

Régions/Préfectures	Effectif Total en CM2		Nouvelles inscriptions au Total		Nouvelles Inscriptions de 12 ans		Population de 12 ans		Taux d'Achèvement			
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Taux Brut		Taux net (12 ans)	
									Total	Filles	Total	Filles
R. LABÉ	14 561	6 995	11 885	5 548	3 317	1 615	23 514	12 122	51%	46%	14%	13%
KOUBIA	1 271	573	1 166	516	362	165	2 752	1 367	42%	38%	13%	12%
LABÉ	5 819	3 040	4 260	2 180	1 315	702	7 964	4 089	53%	53%	17%	17%
LÉLOUMA	1 630	832	1 425	704	329	182	3 603	1 980	40%	36%	9%	9%
MALI	3 012	1 374	2 639	1 161	521	236	5 341	2 760	49%	42%	10%	9%
TOUGUÉ	2 829	1 176	2 395	987	790	330	3 854	1 926	62%	51%	20%	17%
R. MAMOU	12 786	5 497	9 880	4 138	2 555	1 188	18 702	9 443	53%	44%	14%	13%
DALABA	2 436	1 014	2 126	872	413	216	4 176	2 087	51%	42%	10%	10%
MAMOU	6 291	2 535	4 269	1 597	1 386	567	8 057	3 970	53%	40%	17%	14%
PITA	4 059	1 948	3 485	1 669	756	405	6 469	3 386	54%	49%	12%	12%

Source: Ministère de l'Enseignement Pré- Universitaire et de l'Education Civique/Enseignement Elémentaire, Année Scolaire 2008-2009

A 34: Descriptif global par statut, 2008 - 2009 Région Labé

Région: LABÉ

PRÉFECTURE	STATUT	ÉCOLES	ÉLÈVES		PERSONNEL ENSEIGNANT			Ratio Elèves / Maître	SALLES	Ratio Elèves / Salle
			Total	Filles	Total	Femme	En situation de classe			
KOUBIA	Public	103	12 168	6 024	268	87	264	46,1	335	36,3
	Privé	1	168	73	4	0	4	42,0	4	42,0
	Communautaire	0	0	0	0	0	0	---	0	---
	Total	104	12 336	6 097	272	87	268	46,0	339	36,4
LABÉ	Public	226	34 819	17 339	788	469	787	44,2	849	41,0
	Privé	34	7 700	3 847	184	24	184	41,8	199	38,7
	Communautaire	1	64	22	2	0	2	32,0	2	32,0
	Total	261	42 583	21 208	974	493	973	43,8	1 050	40,6
LÉLOUMA	Public	139	17 916	8 720	376	117	372	48,2	429	41,8
	Privé	1	234	73	6	1	6	39,0	6	39,0
	Communautaire	10	594	320	11	0	11	54,0	14	42,4
	Total	150	18 744	9 113	393	118	389	48,2	449	41,7
MALI	Public	205	25 069	11 609	515	155	510	49,2	557	45,0
	Privé	7	1 064	460	25	3	23	46,3	27	39,4
	Communautaire	49	2 478	1 130	45	3	45	55,1	52	47,7
	Total	261	28 611	13 199	585	161	578	49,5	636	45,0
TOUGUÉ	Public	135	20 083	8 895	462	150	462	43,5	503	39,9
	Privé	2	173	72	6	1	6	28,8	9	19,2
	Communautaire	7	382	180	7	0	7	54,6	7	54,6
	Total	144	20 638	9 147	475	151	475	43,4	519	39,8
TOTAL	Public	808	110 055	52 587	2 409	978	2 395	46,0	2 673	41,2
	Privé	45	9 339	4 525	225	29	223	41,9	245	38,1
	Communautaire	67	3 518	1 652	65	3	65	54,1	75	46,9
	Total	920	122 912	58 764	2 699	1 010	2 683	45,8	2 993	41,1

A 35 : Descriptif global par statut, 2008 - 2009 Région Mamou

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'EDUCATION CMQUI
Enseignement Élémentaire, Année Scolaire 2008-2009

Région: **MAMOU**

PRÉFECTURE	STATUT	ÉCOLES	ÉLÈVES		PERSONNEL ENSEIGNANT			Ratio Elèves / Maître	SALLES	Ratio Elèves / Salle
			Total	Filles	Total	Femme	En situation de classe			
DALABA	Public	156	21 648	9 845	446	97	443	48,9	564	38,4
	Privé	9	1 416	604	34	2	34	41,6	50	28,3
	Communautaire	2	107	44	3	0	3	35,7	3	35,7
	Total	167	23 171	10 493	483	99	480	48,3	617	37,6
MAMOU	Public	307	41 736	17 013	925	256	901	46,3	1 085	38,5
	Privé	24	4 208	1 935	125	15	117	36,0	123	34,2
	Communautaire	0	0	0	0	0	0	---	0	---
	Total	331	45 944	18 948	1 050	271	1 018	45,1	1 208	38,0
PITA	Public	221	28 615	13 046	629	188	627	45,6	788	36,3
	Privé	14	3 171	1 554	75	5	75	42,3	82	38,7
	Communautaire	8	811	428	13	1	13	62,4	20	40,6
	Total	243	32 597	15 028	717	194	715	45,6	890	36,6
TOTAL	Public	684	91 999	39 904	2 000	541	1 971	46,7	2 437	37,8
	Privé	47	8 795	4 093	234	22	226	38,9	255	34,5
	Communautaire	10	918	472	16	1	16	57,4	23	39,9
	Total	741	101 712	44 469	2 250	564	2 213	48,0	2 715	37,5

A 36 : Descriptif global par zone, 2008 – 2009 Région Labé

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Enseignement Élémentaire, Année Scolaire 2008-2009

Région: **LABÉ**

PRÉFECTURE	ZONE	ÉCOLES	ÉLÈVES		PERSONNEL ENSEIGNANT			Ratio Elèves / Maître	SALLES	Ratio Elèves / Salle
			Total	Filles	Total	Femme	En situation de classe			
KOUBIA	Urbain	25	3 115	1 512	73	28	70	44,5	84	37,1
	Rural	79	9 221	4 585	199	59	198	46,6	255	36,2
	Total	104	12 336	6 097	272	87	268	46,0	339	36,4
LABÉ	Urbain	80	22 241	11 359	517	313	517	43,0	472	47,1
	Rural	181	20 342	9 849	457	180	456	44,6	578	35,2
	Total	261	42 583	21 208	974	493	973	43,8	1 050	40,6
LÉLOUMA	Urbain	13	2 471	1 290	51	28	51	48,5	59	41,9
	Rural	137	16 273	7 823	342	90	338	48,1	390	41,7
	Total	150	18 744	9 113	393	118	389	48,2	449	41,7
MALI	Urbain	40	5 767	2 723	131	62	128	45,1	131	44,0
	Rural	221	22 844	10 476	454	99	450	50,8	505	45,2
	Total	261	28 611	13 199	585	161	578	49,5	636	45,0
TOUGUÉ	Urbain	30	4 219	1 864	100	42	100	42,2	109	38,7
	Rural	114	16 419	7 283	375	109	375	43,8	410	40,0
	Total	144	20 638	9 147	475	151	475	43,4	519	39,8
TOTAL	Urbain	188	37 813	18 748	872	473	866	43,7	855	44,2
	Rural	732	85 099	40 016	1 827	537	1 817	46,8	2 138	39,8
	Total	920	122 912	58 764	2 699	1 010	2 683	45,8	2 993	41,1

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRÉ-UNIVERSITAIRE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE
Enseignement Élémentaire, Année Scolaire 2008-2009

A 37: Descriptif global par zone, 2008 – 2009 Région de Mamou

Région: **MAMOU**

PRÉFECTURE	ZONE	ÉCOLES	ÉLÈVES		PERSONNEL ENSEIGNANT			Ratio Elèves / Maître	SALLES	Ratio Elèves / Salle
			Total	Filles	Total	Femme	En situation de classe			
DALABA	Urbain	28	4 830	2 264	105	46	104	46,4	136	35,5
	Rural	139	18 341	8 229	378	53	376	48,8	481	38,1
	Total	167	23 171	10 493	483	99	480	48,3	617	37,6
MAMOU	Urbain	59	17 470	8 143	405	181	389	44,9	361	48,4
	Rural	272	28 474	10 805	645	90	629	45,3	847	33,6
	Total	331	45 944	18 948	1 050	271	1 018	45,1	1 208	38,0
PITA	Urbain	23	5 067	2 490	137	77	136	37,3	139	36,5
	Rural	220	27 530	12 538	580	117	579	47,5	751	36,7
	Total	243	32 597	15 028	717	194	715	45,8	890	38,8
TOTAL	Urbain	110	27 367	12 897	647	304	629	43,5	636	43,0
	Rural	631	74 345	31 572	1 603	260	1 584	46,9	2 079	35,8
	Total	741	101 712	44 469	2 250	564	2 213	46,0	2 715	37,5

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Enseignement Élémentaire, Année Scolaire 2008-2009

A 38: Descriptif global par zone et par statut 2008 - 2009 Région de Labé

Préfecture	ZONE	PUBLIC			PRIVE			ENSEMBLE		
		ÉLÈVES	SALLES	E/Salle	ÉLÈVES	SALLES	E/Salle	ÉLÈVES	SALLES	E/Salle
KOUBIA	Urbain	3 115	84	37,1	0	0	---	3 115	84	37,1
	Rural	9 053	251	36,1	168	4	42,0	9 221	255	36,2
	Ensemble	12 168	335	36,3	168	4	42,0	12 336	339	36,4
LABÉ	Urbain	15 224	289	52,7	7 017	183	38,3	22 241	472	47,1
	Rural	19 659	562	35,0	683	16	42,7	20 342	578	35,2
	Ensemble	34 883	851	41,0	7 700	199	38,7	42 583	1 050	40,6
LÉLOUMA	Urbain	2 471	59	41,9	0	0	---	2 471	59	41,9
	Rural	16 039	384	41,8	234	6	39,0	16 273	390	41,7
	Ensemble	18 510	443	41,8	234	6	39,0	18 744	449	41,7
MALI	Urbain	5 599	127	44,1	168	4	42,0	5 767	131	44,0
	Rural	21 948	482	45,5	896	23	39,0	22 844	505	45,2
	Ensemble	27 547	609	45,2	1 064	27	39,4	28 611	636	45,0
TOUGUÉ	Urbain	4 219	109	38,7	0	0	---	4 219	109	38,7
	Rural	16 246	401	40,5	173	9	19,2	16 419	410	40,0
	Ensemble	20 465	510	40,1	173	9	19,2	20 638	519	39,8
TOTAL	Urbain	30 628	668	45,9	7 185	187	38,4	37 813	855	44,2
	Rural	82 945	2 080	39,9	2 154	58	37,1	85 099	2 138	39,8
	Ensemble	113 573	2 748	41,3	9 339	245	38,1	122 912	2 993	41,1

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Enseignement Élémentaire, Année Scolaire 2008-2009

A 39: Descriptif global par zone et par statut 2008 - 2009 Région de Mamou

Région :		MAMOU								
Préfecture		PUBLIC			PRIVE			ENSEMBLE		
	ZONE	ÉLÈVES	SALLES	E/Salle	ÉLÈVES	SALLES	E/Salle	ÉLÈVES	SALLES	E/Salle
DALABA	Urbain	3 992	99	40,3	838	37	22,6	4 830	136	35,5
	Rural	17 783	468	38,0	578	13	44,5	18 341	481	38,1
	Ensemble	21 755	567	38,4	1 416	50	28,3	23 171	617	37,6
MAMOU	Urbain	13 722	250	54,9	3 748	111	33,8	17 470	361	48,4
	Rural	28 014	835	33,5	460	12	38,3	28 474	847	33,6
	Ensemble	41 736	1 085	38,5	4 208	123	34,2	45 944	1 208	38,0
PITA	Urbain	3 454	98	35,2	1 613	41	39,3	5 067	139	36,5
	Rural	25 972	710	36,6	1 558	41	38,0	27 530	751	36,7
	Ensemble	29 426	808	36,4	3 171	82	38,7	32 597	890	36,6
TOTAL	Urbain	21 168	447	47,4	6 199	189	32,8	27 367	636	43,0
	Rural	71 749	2 013	35,6	2 596	66	39,3	74 345	2 079	35,8
	Ensemble	92 917	2 460	37,8	8 795	255	34,5	101 712	2 715	37,5

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Enseignement Élémentaire, Année Scolaire 2008-2009

A 40: Répartition des élèves, enseignants et salles selon le type de classe (2008 - 2009) Région de Labé

Région: **LABÉ**

PRÉFECTURE		CLASSES SIMPLES			CLASSES MULTIGRADES SIMPLES				CLASSES À DOUBLE VACATION SIMPLE				CLASSES MULTIGRADES À DOUBLE VACATION			
		Élèves	Enseignants	Salles	Élèves	Enseignants	Salles	Écoles	Élèves	Enseignants	Salles	Écoles	Élèves	Enseignants	Salles	Écoles
KOUBIA	Total	11 427	248	248	909	20	20	20	0	0	0	0	0	0	0	0
	Public	11 259	244	244	909	20	20	20	0	0	0	0	0	0	0	0
LABÉ	Total	35 808	817	834	1 019	26	27	22	5 756	130	66	25	0	0	0	0
	Public	28 316	639	656	747	18	19	18	5 756	130	66	25	0	0	0	0
LÉLOUMA	Total	15 983	336	340	2 761	53	54	51	0	0	0	0	0	0	0	0
	Public	15 221	320	323	2 695	52	53	50	0	0	0	0	0	0	0	0
MALI	Total	25 323	519	533	3 288	59	59	57	0	0	0	0	0	0	0	0
	Public	21 907	454	460	3 162	56	56	54	0	0	0	0	0	0	0	0
TOUGUÉ	Total	19 614	455	455	1 024	20	20	16	0	0	0	0	0	0	0	0
	Public	19 186	446	446	897	16	16	15	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	Total	108 155	2 375	2 410	9 001	178	180	166	5 756	130	66	25	0	0	0	0
	Public	95 889	2 103	2 129	8 410	162	164	157	5 756	130	66	25	0	0	0	0

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Enseignement Élémentaire, Année Scolaire 2008-2009

A 41: Répartition des élèves, enseignants et salles selon le type de classe (2008 - 2009) Région de Mamou

Région: **MAMOU**

PRÉFECTURE		CLASSES SIMPLES			CLASSES MULTIGRADES SIMPLES				CLASSES À DOUBLE VACATION SIMPLE				CLASSES MULTIGRADES À DOUBLE VACATION			
		Élèves	Enseignants	Salles	Élèves	Enseignants	Salles	Écoles	Élèves	Enseignants	Salles	Écoles	Élèves	Enseignants	Salles	Écoles
DALABA	Total	21 497	448	448	1 085	22	22	21	221	5	3	2	368	5	5	5
	Public	19 992	412	412	1 067	21	21	20	589	5	3	2	368	5	5	5
MAMOU	Total	34 930	807	838	6 494	118	120	107	4 520	93	49	25	0	0	0	0
	Public	30 892	695	725	6 372	115	117	105	4 472	91	48	24	0	0	0	0
PITA	Total	24 261	574	574	4 188	75	75	62	820	19	10	7	3 328	47	43	43
	Public	20 779	493	493	3 893	70	70	57	3 943	19	10	7	3 123	45	41	41
TOTAL	Total	80 688	1 829	1 860	11 767	215	217	190	5 561	117	62	34	3 696	52	48	48
	Public	71 663	1 600	1 630	11 332	206	208	182	5 513	115	61	33	3 491	50	46	46

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRÉ-UNIVERSITAIRE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE
Enseignement Élémentaire, Année Scolaire 2008-2009

A 42: Répartition des élèves, (total et redoublants) par niveau d'étude et genre (2008 - 2009) Région de Labé

Région: **LABÉ**

PRÉFECTURE		NIVEAU D'ÉTUDES												TOTAL	
		CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Total	Filles
		Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles				
KOUBIA	Effectif	3 632	1 808	2 471	1 258	1 867	937	1 874	930	1 221	591	1 271	573	12 336	6 097
	Redoublants	58	31	21	9	62	28	72	36	17	12	105	57	335	173
LABÉ	Effectif	8 165	3 998	7 881	3 906	8 065	3 939	7 231	3 608	5 422	2 717	5 819	3 040	42 583	21 208
	Redoublants	148	77	999	503	264	130	1 072	527	182	90	1 559	860	4 224	2 187
LÉLOUMA	Effectif	5 765	2 796	3 410	1 644	3 259	1 558	2 735	1 299	1 945	984	1 630	832	18 744	9 113
	Redoublants	359	183	419	200	325	157	341	189	193	95	205	128	1 842	952
MALI	Effectif	7 763	3 758	5 602	2 605	4 807	2 215	3 847	1 718	3 580	1 529	3 012	1 374	28 611	13 199
	Redoublants	285	130	517	235	310	154	413	202	207	98	373	213	2 105	1 032
TOUGUÉ	Effectif	4 728	2 191	3 320	1 511	2 882	1 258	4 000	1 777	2 879	1 234	2 829	1 176	20 638	9 147
	Redoublants	0	0	276	123	19	11	380	163	15	10	434	189	1 124	496
TOTAL	Effectif	30 053	14 551	22 684	10 924	20 880	9 907	19 687	9 332	15 047	7 055	14 561	6 995	122 912	58 764
	Redoublants	850	421	2 232	1 070	980	480	2 278	1 117	614	305	2 676	1 447	9 630	4 840

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Enseignement Élémentaire, Année Scolaire 2008-2009

A 43: Répartition des élèves, (total et redoublants) par niveau d'étude et genre (2008 - 2009) Région de Mamou

Région: **MAMOU**

PRÉFECTURE		NIVEAU D'ÉTUDES												TOTAL	
		CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Total	Filles
		Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles		
DALABA	Effectif	6 121	2 958	4 409	1 951	4 245	1 910	3 015	1 389	2 945	1 271	2 436	1 014	23 171	10 493
	Redoublants	231	97	565	272	210	104	545	276	193	77	310	142	2 054	968
MAMOU	Effectif	11 294	4 775	9 144	3 875	7 428	2 994	6 013	2 477	5 774	2 292	6 291	2 535	45 944	18 948
	Redoublants	605	251	1 468	680	767	298	1 098	480	600	276	2 022	938	6 560	2 923
PITA	Effectif	8 194	3 805	6 160	2 810	5 936	2 696	4 401	2 019	3 847	1 750	4 059	1 948	32 597	15 028
	Redoublants	108	50	725	310	159	73	683	312	77	33	574	279	2 326	1 057
TOTAL	Effectif	25 609	11 538	19 713	8 636	17 609	7 600	13 429	5 885	12 566	5 313	12 786	5 497	101 712	44 469
	Redoublants	944	398	2 758	1 262	1 136	475	2 326	1 068	870	386	2 906	1 359	10 940	4 948

A 44 Situation des infrastructures sanitaires publiques opérationnelles en 2007

Régions/ préfectures	Poste de santé	Centre de santé	CMC	Hôpitaux préfectoraux	Hôpitaux régionaux	Hôpitaux Nationaux
R.Labé	53	53	0	4	1	0
Labé	21	13	0	0	1	0
Kouibia	4	6	0	1	0	0
Mali	12	13	0	1	0	0
Tougué	8	10	0	1	0	0
Lélouma	8	11	0	1	0	0
R.Mamou	84	41	0	2	1	0
Mamou	11	18	0	0	1	0
Dalaba	33	10	0	1	0	0
Pita	40	13	0	1	0	0

Source : Ministère de la santé et de l'hygiène publique/Services de statistiques Etudes et informations/Section statistiques et Information sanitaire

NB : CMC = Centre Médical Communal

A 45 : Personnel médical et paramédical par catégorie, par subdivision administrative et district sanitaire (données les plus récentes)

Répartition générale du personnel par corps et par région en 2007

Corps personnel	Labé	Mamou
Soin		
Médecin	66	43
Sages femmes	10	12
Aide de santé	50	38
Agent technique de santé	281	215
Dentiste	2	1
Technicien odontologie	1	1
Technicien radio	0	1
Biologiste	3	6
Technicien labo	8	19
technicien santé publique	1	6
Pharmacie	14	13
préparateur	1	2
pharmacie		
total	437	357

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 46 : Types d'équipements disponibles par structure, par district sanitaire/subdivision administrative

Régions/préfectures	Nombre de lits
R.Labé	77
Labé	
Koubia	15
Mali	30
Tougué	18
Lé louma	18
R.Mamou	81
Mamou	
Dalaba	40
Pita	40

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 47 : Consultation Primaire Curative (CPC) :

Nombre de premiers contacts par habitant par préfectures/ régions- 2007

Régions/Préfectures	Population	Premiers Contacts			Nombre de 1ers contacts/habitant/an
	Totale	CS	Hôpitaux	Total	
R.Labé	1072332	209039	21981	231020	0,22
Labé	327113	51670	13077	64747	0,2
Koubia	124505	24185	603	24788	0,2
Mali	281891	54480	2860	57340	0,2
Tougué	153688	34739	3202	37941	0,25
Lé louma	185135	43965	2239	46204	0,25
R.Mamou	822503	176555	17713	194268	0,24
Mamou	318996	56144	2104	58248	0,18
Dalaba	179278	44320	5649	49969	0,28
Pita	324229	76091	9960	86051	0,27

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 48 : Taux d'incidence pour 1000 habitants du paludisme simple par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	Incidence (‰)				Totale
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	
R.Labé	149,7	101,4	56,2	68,1	73,7
Labé	98	68,2	39	50,9	52,6
Koubia	97,8	87,2	46,1	73,5	69,8
Mali	187,2	89,1	47,7	57,8	65,5
Tougué	140,2	134,5	56	75,9	82,9
Lé louma	226,9	160,6	106,5	104,3	118,7
R.Mamou	174,7	124,9	83,9	97	101,3
Mamou	178	125,5	74,8	95,5	98,4
Dalaba	194,5	134,1	94,6	93,9	104,6
Pita	160,5	119,1	87,1	100	102,2

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 49 : Taux d'incidence pour 1000 habitants du paludisme grave par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	Incidence (‰)				
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	Totale
R.Labé	18,8	20,3	11,4	11,3	13
Labé	9	14,2	9	9,5	10,1
Koubia	8,6	17,6	9,6	9,1	10,6
Mali	16,1	14,7	8,2	12,2	11,8
Tougué	43,9	50,8	22,9	15,1	23,9
Lé louma	26,2	15,9	11,9	11,4	12,8
R.Mamou	12,7	16,4	8,8	6,4	8,9
Mamou	14,3	17,8	7,5	6,5	8,9
Dalaba	14,5	15,1	8,9	4,1	7,5
Pita	10,2	15,7	10,2	7,6	9,6

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 50 : Taux d'incidence pour 1000 habitants des Infections Respiratoires par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	Incidence (‰)				
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	Totale
R.Labé	137,1	78,5	27,4	25,3	38,8
Labé	143,5	72,3	27,6	23,5	37,1
Koubia	81,5	62,5	21,5	25	32,4
Mali	120,2	56,2	19,6	22,3	31
Tougué	165,6	97,3	29,4	29,3	45,7
Lé louma	165,4	118,6	41,2	29,9	52,3
R.Mamou	168,9	83,7	34,6	24,7	42,4
Mamou	185,7	92,1	33,4	18,2	40,5
Dalaba	165	74,3	34,2	21,8	39
Pita	154,5	80,6	35,9	32,7	46,1

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 51 : Taux d'incidence pour 1000 habitants des Helminthiases par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	Incidence (‰)				
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	Totale
R.Labé	9,6	32,3	21,7	17,8	20,8
Labé	11,8	29,1	19,2	17	19,3
Kouibia	6,4	63,7	20,7	21,1	27,2
Mali	4,3	21,1	18,2	15,4	16,6
Tougué	11,9	45,8	33,1	26,4	30,6
Lé louma	13,9	22,7	22,7	13,3	17,2
R.Mamou	11,6	31,2	24,3	19	22
Mamou	3,8	20,4	13,4	12,8	13,8
Dalaba	23	52	42,1	34,3	38,7
Pita	13	30,3	25,1	16,7	20,8

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 52 : Taux d'incidence pour 1000 habitants des Diarrhées non sanglantes par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	Incidence (‰)				
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	Totale
R.Labé	45,3	18	5,5	7,2	10,1
Labé	38,4	15,5	6,2	6,2	9
Kouibia	36,3	22,1	4,5	8,2	10,6
Mali	48,8	13,2	3,1	8,4	9,5
Tougué	69,1	24,7	8,4	10,2	14,4
Lé louma	38,4	21,6	6,2	4	8,8
R.Mamou	52,9	25	5,3	5,4	10,4
Mamou	74,1	33,1	5,8	5	12,5
Dalaba	30,5	16,7	5,8	6,8	9,1
Pita	44,3	21,6	4,6	4,9	9,1

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 53 : Taux d'incidence pour 1000 habitants des Diarrhées sanglantes par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	Incidence (‰)				
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	Totale
R.Labé	14,2	7,4	3,9	5,4	5,7
Labé	6,3	4	3,1	4,4	4,1
Koubia	5,8	4,6	2	5,8	4,7
Mali	8,9	4,5	2,3	4,5	4,1
Tougué	33,8	9,7	6,3	8,5	9,2
Lé louma	25,4	17,9	7,1	5,8	8,9
R.Mamou	3,2	3,6	2,4	3,8	3,4
Mamou	2,5	3	1,2	3	2,5
Dalaba	5,9	5,5	3,3	4,8	4,6
Pita	2,3	3	2,9	4,1	3,6

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 54 : Taux d'incidence pour 1000 habitants des Traumatismes par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007

Régions/Préfectures	Incidence (‰)				
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	Totale
R.Labé	2,5	3,8	6,2	8,8	7,1
Labé	1,1	1,9	4,6	11,5	7,8
Koubia	4,2	6,4	6,7	6,5	6,5
Mali	2	3,3	5,6	5,9	5,3
Tougué	1,6	3,6	8,3	10,8	8,6
Lé louma	5,5	6,6	7,9	8,2	7,8
R.Mamou	4,4	6,5	10,8	15,8	12,6
Mamou	2,8	4,3	9,6	19,1	13,7
Dalaba	9,1	11,4	15,6	16,7	15,3
Pita	3,3	5,9	9,2	12	10

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 55 : Taux d'incidence pour 1000 habitants des maladies génito- urinaires par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	Incidence (‰)				Totale
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	
R.Labé	0,3	0,3	0,5	12,3	6,9
Labé	1,1	0,6	0,3	16,2	9,1
Koubia	0	0	0,4	8,3	4,6
Mali	0	0,4	0,4	9	5,1
Tougué	0	0,2	0,5	13,9	7,8
Lé louma	0	0	1,3	11,8	6,8
R.Mamou	0	0	1,4	14,5	8,3
Mamou	0	0	0,6	12,7	7,2
Dalaba	0	0,1	0,9	17	9,6
Pita	0,1	0,1	2,4	14,8	8,8

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 56 : Taux d'incidence pour 1000 habitants des gastrites/ulcères par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	Incidence (‰)				Totale
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	
R.Labé	0	0	0,5	12,3	6,9
Labé	0	0	0,3	16,2	9
Koubia	0	0	0,4	8,3	4,6
Mali	0	0	0,4	9	5
Tougué	0	0	0,5	13,9	7,8
Lé louma	0	0	1,3	11,8	6,8
R.Mamou	0	0	1,4	14,5	8,3
Mamou	0	0	0,6	12,7	7,2
Dalaba	0	0	0,9	17	9,6
Pita	0	0	2,4	14,8	8,7

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 57 : Taux d'incidence pour 1000 habitants des affections dermatologiques par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	Incidence (‰)				
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	Totale
R.Labé	6,6	5	3	2,7	3,3
Labé	8,2	7,4	4,7	4,8	5,3
Koubia	3	2	1,6	1,6	1,7
Mali	2,3	1,3	0,9	1,1	1,1
Tougué	3,4	3,4	1,7	1,2	1,8
Lé louma	15,4	9,8	5,1	3,5	5,4
R.Mamou	10,9	6,5	3,8	2,8	4
Mamou	11,4	6,3	2,8	2,1	3,3
Dalaba	17,8	11,7	7,1	5,2	7,2
Pita	6,6	3,9	3	2,1	2,8

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 58 : Taux d'incidence pour 1000 habitants des anémies par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	Incidence (‰)				
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	Totale
R.Labé	2	3,4	1	1,1	1,5
Labé	3,6	3,7	1,5	1	1,7
Koubia	0,4	1,3	1,1	0,7	0,9
Mali	1,1	1,3	0,7	0,8	0,9
Tougué	2,8	10,1	1,5	2,9	3,7
Lé louma	1,1	2,1	0,4	0,6	0,8
R.Mamou	6,7	6	2,3	1,9	2,8
Mamou	8,5	7,7	3	2,4	3,6
Dalaba	9,2	6,6	2,9	2	3,3
Pita	3,6	4	1,4	1,3	1,8

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 59 : Taux d'incidence pour 1000 habitants de la méningite par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	Nombre de cas				
	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	Totale
R.Labé	1	4	4	8	17
Labé	0	3	1	6	10
Koubia	0	0	1	0	1
Mali	0	0	0	0	0
Tougué	1	1	2	2	6
Lé louma	0	0	0	0	0
R.Mamou	4	3	2	19	28
Mamou	2	1	1	17	21
Dalaba	0	0	0	1	1
Pita	2	2	1	1	6

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 60 : Taux d'incidence pour 1000 habitants de la rougeole par tranche d'âge et par préfecture/région en 2007.

Régions/Préfectures	0 - 11 mois	1-4 ans	5 - 14 ans	≥ 15 ans	Totale	Incidence (‰)
R.Labé	1	5	0	2	8	0,01
Labé	1	2	0	2	5	0,02
Koubia	0	1	0	0	1	0,01
Mali	0	0	0	0	0	0
Tougué	0	2	0	0	2	0,01
Lé louma	0	0	0	0	0	0
R.Mamou	0	11	17	0	28	0,03
Mamou	0	6	5	0	11	0,03
Dalaba	0	0	0	0	0	0
Pita	0	5	12	0	17	0,05

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 61 : Situation des infrastructures pharmaceutiques privées fonctionnelles 2007

Régions/Préfectures	Officines	Points de vente	Laboratoires d'analyses biomédicales	Agence de promotion médicale	Sociétés grossistes répartiteurs
R.Labé	9	3	0	0	0
Labé	5	2	0	0	0
Koubia	1	0	0	0	0
Mali	1	1	0	0	0
Tougué	1	0	0	0	0
Lé louma	1	0	0	0	0
R.Mamou	5	0	0	0	0
Mamou	2	0	0	0	0
Dalaba	1	0	0	0	0
Pita	2	0	0	0	0

Source : Division des ressources Humaines/ Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques.

A 62 : Principales causes de consultation dans la région administrative de Labé

Affections	Années	
	2007	2008
Paludisme	87 231	90 252
IRA	16 495	46 070
Helminthiases	10 770	26 092
Diarrhées	6 110	22 076
Maladies dermatologiques	434	6 068
Gastrites et ulcères	2 103	3 841
Maladies des yeux	235	1 288
IST/VIH-SIDA	974	4 571
Traumatismes	2 877	3 800
Hypertension artérielle	541	3 208
Toal	127 710	207 266

Source : Direction Régionale de la Santé (DRS)

A 63 : Nombre de cas notifiés du paludisme dans la région administrative de Labé

Préfectures	Paludisme simple		Paludisme grave	
	2007	2008	2007	2008
Koubia	7 444	8 103	1 159	1372
Labé	14 520	14 857	3 046	4055
Lélouma	21 114	19 215	1 604	1464
Mali	18 635	19 337	3 287	3305
Tougué	12 743	13 692	3 679	4852
Total	74 456	75 204	12 775	15 048

Source : DRS / Labé

A 64 : Evolution de la couverture vaccinale des femmes enceintes par préfecture

Préfectures	Femmes en grossesses attendues		VAT1		Pourcentage		VAT2		Pourcentage	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
	Koubia	4 773	5754	1 036	1952	21,7	33,9	3 097	1449	64,9
Labé	13 476	15336	9 530	159	70,7	66,2	9 444	894	70,1	71
Lélouma	6 374	8564	4 213	4840	66,1	64	3 675	4542	57,7	53
Mali	9 267	13 040	2 057	3929	22,2	30,1	4 156	6248	44,8	47,9
Tougué	6 415	7169	4 637	4698	72,3	65,5	4 272	5450	66,6	19,9
Total	40 203	49 863	21 473	25 578	53,3	51,3	24 644	28 583	61,1	57,3

Source : DRS / Labé

A 65 : Taux des CPN et références dans les Centres de Santé par préfecture

Préfectures	Populations cibles		Première CPN		Pourcentage		Troisième CPN dont 1 au 9ème mois		Pourcentage		Grossesses référées		Pourcentage	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Koubia	4 773	5754	2 997	3021	62,8	52,5	4019	3356	82,2	58,3	23	30	2007	0,5
Labé	13 476	15336	7 988	10 527	59,3	68,6	15 348	10 617	113,9	69,2	115	185	0,5	1,3
Lélouma	6 374	8564	4 936	4919	77,4	57,4	3 156	3 705	49,5	58,2	46	89	0,9	1,03
Mali	9 267	13 040	1 684	3090	18,2	23,7	1 196	2582	12,9	19,8	23	54	0,7	0,4
Tougué	6 415	7169	4 029	5015	62,8	62,8	3 193	3964	49,8	49,8	34	37	0,2	0,5
Total	40 305	49 863	21 634	26 572	53,7	53,3	26 912	24 224	66,8	48,6	241	395	0,5	0,8

Source : DRS / Labé

A 66 : Evolution de la couverture vaccinale par antigènes et par préfectures (%)

Préfectures	BCG		DTC1		DTC3		VAR		VAA	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Koubia	40	44,4	37,8	41,4	31,5	38,9	38,9	37,4	39,3	38,1
Labé	73,8	90,8	55,6	94,2	67,7	85,9	87,2	90,5	81,1	90,6
Lélouma	57	61	58	53	85	88,8	59	64	59	64
Mali	92,6	83	104,0	77,2	105,9	86,5	102,8	70,2	100,1	70,2
Tougué	82	82,9	94	66,2	96	82,8	90	84,5	86	86,7
Total	69	72,4	69,9	66,4	72,2	76,6	75,6	69,3	73,1	69,9

Source : DRS / Labé

A 67 : Accouchements selon le type d'assistance dans la R.A. de Labé

Préfectures	Accouchements attendus		Accouchements assistés par un personnel de santé		Pourcentage		Accouchements assistés par un AV		Pourcentage	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Koubia	4 773	5754	378	509	7,9	8,8	180	211	3,8	3,7
Labé	13 476	15 336	851	1178	6,3	7,7	576	713	4,3	4,6
Lélouma	6 374	8564	577	956	9	10,8	291	236	4,6	1,6
Mali	9 267	13 040	813	851	8,8	6,5	1 222	775	13,2	5,9
Tougué	6 415	7169	364	628	5,7	5,7	148	551	2,3	2,3
Total	40 305	49 863	2 963	4122	7,4	8,6	2 417	2486	5,9	5,2

Source : DRS / Labé

A 68 : Cas de VIH SIDA notifiés dans la région administrative de Labé

Préfectures	2007			2008		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Koubia	0	0	0	5	6	11
Labé	143	244	387	199	85	284
Lélouma	36	18	54	12	8	20
Mali	6	9	15	13	8	21
Tougué	8	10	18	5	10	15
Total	193	281	474	234	117	351

Source : DRS / Labé

A 69 : Cas de rougeole notifiés par préfecture dans la région administrative de Labé

Préfecture	Années	
	2007	2008
Koubia	2	0
Labé	0	0
Lélouma	7	11
Mali	1	1
Tougué	3	0
Total	13	12

Source : DRS / Labé

A 70: Cas de choléra notifiés par préfecture dans la région administrative de Labé

Préfecture	Années		
	2006	2007	2008
Koubia	0	0	0
Labé	0	0	0
Lélouma	0	0	4
Mali	0	0	0
Tougué	1	0	0
Total	0	0	4

Source : DRS / Labé

A 71 : Situation des infrastructures sanitaires par préfecture dans la R. A. de Labé

Préfectures	Hôpital Régional	Hôpital préfectoral	Centres de Santé	Postes de santé	Cliniques	Cabinets de soins	Cabinets de sage femme
Koubia	-	1	6	16	1	0	0
Labé	1	0	18	45	6	7	5
Lélouma	-	1	11	33	0	0	0
Mali	-	1	13	47	1	0	0
Tougué	-	1	10	21	0	1	0
Total	1	4	58	162	8	8	5

Source : Direction Régionale de la Santé

A 72 : Mortalité des enfants

Région Administrative	Mortalités				
	Néonatale	Post-néonatale	Infantile	Juvenile	Infanto-juvenile
Faranah	72	49	121	74	185
Kankan	50	73	123	96	207
Labé	49	52	100	76	168
Mamou	55	48	103	104	197

Source : EDSG III 2005

A 73: Situation de la production, de la consommation du recouvrement et des abonnés de la Société Guinéenne des Eaux (SEG) (2006-2007)

Préfectures	Production en m3		Consommation m3		Recouvrement (GNF)		Abonnés	Actifs	Abonnés	Actifs
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006		2006	
Labé	208348	224144	139736	200199	296790857	43795620	1663	1512	1841	1836
Mali	6376	8064	6248	4447	nd	nd	33	32	33	32
Total	214724	378192	145984	204646	296790857	43795620	1696	1544	1874	1868

Source: RES des préfectures de Labé et Mali (2006-2007)

A 74 : Situation des points d'eau réalisés dans la région de Labé (année 2007)

Préfectures	Source aménagée	Station solaire	Station Thermique	Puits à grand diamètre	Forages
Koubia	29	1	0	36	490
Labé	220	10	3	189	702
Lélouma	122	4	0	53	418
Mali	156	1	0	75	658
Tougué	28	3	0	71	384
Total	421	19	3	424	2652

Source: RES des préfectures de la région da Labé (2006-2007)

A 75 : Fourniture de l'eau dans la région de Mamou

Préfectures	Production m3		Production vendues GNF		Nbr. d'abonnés	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Dalaba	119659	153539	72353019	62287107	424	510
Pita	86118	72124	nd	54432122	885	899
Total	205777	225663	72353019	116719229	1309	1409

Source : RES des préfectures de la région de Mamou (2006-2007)

A 76 : Situation des Points d'eau Modernes de la Région de Mamou

Préfectures	Forage	Puits modernes	Sources aménagées	Total
Mamou	431	28	298	752
Dalaba	258	75	126	459
Pita	329	44	208	851
Région	1018	142	632	1792

Source: RES des préfectures de la région de Mamou (2006-2007)/Base Régionale SNAPE Mamou 2007

A 77 : Situation des points d'eau réalisés dans la R.A. de Labé (Unité : Nombre)

N°	Préfectures	Sources aménagées	Stations solaires	Stations Thermiques	Puits modernes à grand diamètre	Forages
1	Koubia	29	1	0	47	490
2	Labé	220	10	3	189	702
3	Lélouma	122	4	0	53	418
4	Mali	166	1	0	75	658
5	Tougué	28	4	0	71	386
Total		565	20	3	455	2564

Source : SNAPE/ LABE

A 78 : Situation des abonnés (nombre) à la SEG de la R.A. de Labé

N°	Préfectures	2007		2008	
		Total Abonnés	Abonnés Actifs	Total Abonnés	Abonnés actifs
1	Labé	1 841	1836	0	0
2	Mali	33	32	41	41
TOTAL		1874	1868		

Source : SEG/LABE

A 79 : Consommation d'eau (m³) de la R.A. de Labé (au 31/12/ 2008)

N°	Préfectures	2007		2008	
		Quantité Produite	Quantité Consommée	Quantité Produite	Quantité Consommée
1	Labé	370 128	200 199	249 041	224 144
2	Mali	8064	4447	8692	4536
TOTAL		378 192	204 646	257 733	228 680

Source :
SEG/LABE

A 80 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'occupation du logement

Caractéristiques socioéconomiques	Propriétaire	Copropriétaire familial	Locataire	Logé par administration	Logé par employeur	Logé par autre personne	Autre
Région							
Labé	89,7	8,5	0,9	0,1	0,4	0,3	0
Mamou	92,5	3,7	2	0,1	0	0,9	0,8

Source : MEFP/DNS/QUIBB-2007

A 81: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau des murs

Caractéristiques matériaux	Matériaux des murs					
	Briques Ciment	Briques en terre cuite	Briques en terre stabilisée	Terre/Banco	Bois/Bambou	Tige/Paille
Région						
Labé	2,8	33,7	5,8	56,8	0	0,9
Mamou	4,6	44,4	0,6	48,4	0,1	2

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

A 82 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du sol de la maison

	Ciment	Carreau	Terre battue	Autre
Région				
Labé	38,5	1	60,3	0,2
Mamou	51,5	1,1	47	0,4

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

A 83 : Répartition (%) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson

Caractéristiques socioéconomiques	Robinet du ménage	Robinet du voisin	Forage	Fontaine publique	Puits aménagé	Puits non aménagé	Eau de surface	Autre	Eau potable
Région									
Labé	1,9	0,7	57,9	0,1	5,7	19	13	1,7	66,2
Mamou	2,2	4,4	29,7	0,3	8,8	16,4	37,4	0,8	45,4

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

A 84 : Répartition (en %) des ménages selon le type de toilettes

Caractéristiques socioéconomiques	Chasse d'eau avec égout	Chasse d'eau avec fosse septique	Latrines couvertes	Latrines non couvertes	Latrines ventilées améliorées	Nature	Autre	Toilettes saines
Région								
Labé	0,1	0,1	18,2	38,4	0	42,4	0,8	0,1
Mamou	0	0,1	25,8	48,5	0,3	22,6	2,7	0,1

Source : MEFP/DNS/QUIBB-2007

A 85 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage

Caractéristiques socioéconomiques	Electricité/ Secteur	Groupe électro.	Panneau solaire	Lampe à gaz	Lampe tempête	Bougie	Torchon	Bois	Autre	Accès électricité
Labé	3,5	0,1	0,1	0,3	54,4	22	14,1	5,6	0	4
Mamou	6,1	0	0,4	0	58,8	12,5	18,3	2,3	1,6	7,2

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

A 86 : Répartition (en %) des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine

Caractéristiques socioéconomiques	Bois	Charbon de bois	Pétrole/ huile	Gaz	Électricité	Résidu moisson/ Sciure	Autre	Combustible sans bois/charbon
Région								
Labé	97,8	1,1	0	0	0	0	1,1	0
Mamou	89,7	9,1	0,4	0	0	0,1	0,8	0,4

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

A 87 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères

Caractéristiques socioéconomiques	Ramassage Privé	Poubelle publique	Camion de ramassage	Incinération	Enfouissement	Nature	Autre	Evacuation saine ordures
Région								
Labé	0,1	0,1	0	0,4	0,8	98,4	0,2	0,1
Mamou	0,1	0,1	0	0	0	96,8	3	0,1

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

A 88: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées

Caractéristiques socioéconomiques	Réseau d'égouts	Canal fermé	Canal à ciel ouvert	Cours d'eau	Trou creusé	Rue/ nature	Autre	Evacuation saine des eaux usées
Région								
Labé	0,3	0	0,1	0	0,8	98,8	0	0,3
Mamou	0	0,3	1,3	0	0	96,6	1,7	0,3

Source : MEFP/DNS/QUIBB-2007

A 89 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et région administrative selon le temps nécessaire pour atteindre le marché alimentaire le plus proche

	Moins de 15'	15' à 29'	30' à 44'	45' à 59'	60'+
Région					
Labé	11,3	12,7	22,4	6,8	46,9
Mamou	27,7	19,3	11,2	2,8	38,9

Source : MEFP/DNS/QUIBB-2007

A 90 : Situation des abonnés à EDG de la région administrative de Labé (Unité : Nombre)

Préfectures	2007		2008	
	Total abonnés	Abonnés actifs	Total abonnés	Abonnés actifs
Labé	6 060	3 854	6040	4267

Source : Direction Régionale d'EDG

A 91 : Consommation d'énergie électrique de la R.A. de Labé (Unité : Nombre)

Préfectures	2007		2008	
	Quantité produite	Quantité consommée	Quantité produite	Quantité consommée
Labé	9 787 712		10 944 496	10 554 512

Source : Direction Régionale de EDG

A 92 : Répartition de la production vivrière par région et par culture (2009-2010)

Cultures	Variables	Labé	Mamou
Riz	Superficie (ha)	35178	45291
	Rendement (t/ha)	1,45	1,51
	Production (t)	51003	68382
Maïs	Superficie (ha)	132569	82838
	Rendement (t/ha)	1,78	1,68
	Production (t)	235375	139425
Fonio	Superficie (ha)	107409	91902
	Rendement (t/ha)	1,16	1,16
	Production (t)	124200	106950

Cultures	Variables	Labé	Mamou
Arachide	Superficie (ha)	25489	18414
	Rendement (t/ha)	1,11	1,77
	Production (t)	28223	32576
Manioc	Superficie (ha)	13467	10459
	Rendement (t/ha)	7,97	6,46
	Production (t)	107333	67565
Patate	Superficie (ha)	15002	561
	Rendement (t/ha)	4,35	5,36
	Production (t)	65190	3007
Taro	Superficie (ha)	22059	7848
	Rendement (t/ha)	5,09	5,27
	Production (t)	112237	41360
Pomme de Terre	Superficie (ha)	2358	3634
	Rendement (t/ha)	6,68	8,03
	Production (t)	15752	29188

Source: Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage/Rapport d'évaluation des productions vivrières /Campagne agricole 2009-2010

A 93 : Normale Mensuelle pluviométrique année 2008-2009

Stations	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Ensemble
Labé	7	3,2	7,2	41,2	141	233	289	329	268	132,1	37,5	1,2	1482,7
2008	0	0	0	8,7	133	213	301	250	314,6	133	0	0	1352,2
2009	0	21,4	41,7	5,4	134	295							
Mamou	3,8	4,3	18,5	69,7	150	202	315	400	321,6	205	41,7	2,8	1734
2008	0	29,3	56,8	126	133	208	392	383	259,4	144,8	0	12,7	1744,2
2009	0	0	23,2	59,7	122	236	315	729					

Source: rapport mission d'évaluation MAE-FAO/DPDRE des différentes préfectures

A 94 : Evolution des Prix de détail des produits sur les différents marchés

Niveaux des prix 2ème trimestre 2008-2009 (SIPAG)

	Marchés	Avril		Mai		Juin	
		2008	2009	2008	2009	2008	2009
Riz local étuvé	Labé						
	Mamou	4125	4250	4500	4500	4525	4530
	Dabola				4333		4444
	Faranah	3363	4300		4490	3490	4325
	Kankan	3850	4200	4450	4233	4600	4200
	Siguiri	3866	4000	4575	3500	4750	4000
Riz Importé	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé	3775	3633	4175	3612	4225	3340
	Mamou				3333		2888
	Dabola						
	Faranah		4500		4500		
	Kankan	3500	3095	4250	3266	4200	3066
	Siguiri	4166	3500	4500	3500	4500	3500
Riz Paddy	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé						
	Mamou						
	Dabola				3000		
	Faranah						
	Kankan						
	Siguiri						
Arachide coque	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé	4416	4124	4420	4124	5000	4166
	Mamou						
	Dabola						
	Faranah						
	Kankan						
	Siguiri						
Arachide nette	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé	6375	5500	6500	5500	6500	5500
	Mamou				5500		
	Dabola		4125		4250		
	Faranah						
	Kankan	3591	3623	4108	3565	4661	3559
	Siguiri	3333	3500	3500	3250	4625	3375

	Marchés	Avril		Mai		Juin	
		2008	2009	2008	2009	2008	2009
Pomme de Terre	Labé	3100	2762	4125	3612	4550	5600
	Mamou				3500		4833
	Dabola		3500		5800		
	Faranah						
	Kankan	3166	4333		4333	3500	
	Siguiri						
Pomme de Terre Importé	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé						
	Mamou						1000
	Dabola						
	Faranah						
	Kankan						
	Siguiri						
Huile de palme	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé	5700	5000	5375	5000	6300	5320
	Mamou				5000		5111
	Dabola		7000		7000		
	Faranah	694	5000		5250	8932	5100
	Kankan	5000	5000	6000	5000	6250	5166
	Siguiri	6000	5000	6166	5000	6500	5000
Oignon Local	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé	3000		3000	2562	3250	2450
	Mamou				1250		2638
	Dabola						
	Faranah					5000	5000
	Kankan		2000			2500	
	Siguiri		2000				3000
Oignon Importé	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé	3666	3125	3500	3000		3000
	Mamou				1250		3273
	Dabola		5375		5500		
	Faranah	5000	5000		5000	5000	5000
	Kankan	3000		3000		3000	3000
	Siguiri						

Sel Local	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
		Labé					
Sel Importé	Mamou				1500		1500
	Dabola		2000		1500		
	Faranah	1566	1500		1500	1500	1500
	Kankan						
	Siguiri						
	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé	1000	1000	1000	1000	1040	1000
	Mamou				1500		1500
Dabola				1500			
Faranah							
Kankan	1500	2000	1500		1500		
Siguiri	1550	1500	1500	1500	1500	1500	
Manioc Sec	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé	1699	1458	2000	1333	1866	1671
	Mamou				1000		1901
	Dabola		1000		1000		
	Faranah	1400	1275		1425	1700	1397
	Kankan	1300	1000	1500	1200	1500	1200
	Siguiri	1600	1000	1750	1500	2000	1500
	Manioc Sec	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008
Labé							
Mamou					1666		1916
Dabola			2500				
Faranah		566	425		475	620	475
Kankan							
Siguiri							
Igbame		Marchés	2008	2009	2008	2009	2008
	Labé						
	Mamou						
	Dabola						
	Faranah						
	Kankan	1263	1673	1333	1871		
	Siguiri						

Banane Plantain	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé						
	Mamou						
	Dabola						
	Faranah						
	Kankan	2750	2500	2500	2500	2500	2500
	Siguiiri						
Beurre de Karité	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé	####	9625	####	8500	####	8350
	Mamou						
	Dabola						
	Faranah	7000	####		####	####	10000
	Kankan	7375	5000	7500	5000	7200	5000
	Siguiiri	7500	7500	8000	5433	816	5375
	Mil	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008
Labé							
Mamou							
Dabola							
Faranah							
Kankan		1494	1634	2301	1622	2269	1644
Siguiiri							
Sorgho	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé						
	Mamou						
	Dabola						
	Faranah						
	Kankan						
	Siguiiri	1833	2000	2000	2500	2000	2500
Sorgho	Marchés	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	Labé	3200	3500	3725	3650	3800	4100
	Mamou				3333		3333
	Dabola		3625		4000		
	Faranah	2740	3000		3187	2777	3683
	Kankan	2661		3218		3323	2830
	Siguiiri	3000	3000	3000	3500	3000	3500

A 95 : Principaux résultats de l'enquête agricole 2008-2009 (Production en Tonne par Culture et par Région)

Région	Produits	Nombre de Parcelles	Superficie Total	Superficie Moyenne	Rendement moyen	Production
Labé	Riz	121310	34165	0,83	1,45	49539
	Fonio	502935	100000	0,65	1,17	117000
	Maïs	684138	125719	0,58	1,73	217494
	Manioc	33796	13476	1,2	7,97	107404
	Arachide	240267	24198	0,33	0,87	21052
	Patate					
	Taro	3662	64	0,07	4,5	188
	Igname					
	Pomme de Terre	37429	1609	0,12	6,76	10877
Mamou	Riz	208314	43986	0,56	1,51	66419
	Fonio	516571	85563	0,54	1,16	99253
	Maïs	480955	78557	0,51	1,64	128833
	Manioc	39371	10466	1,11	6,46	67610
	Arachide	169776	17481	0,41	1,39	24299
	Patate	9311	335	0,12	3,52	1179
	Taro					
	Igname					
	Pomme de Terre	51946	2479	0,17	8,13	20154

Source: rapport mission d'évaluation MAE-FAO/DPDRE des différentes préfectures

A 96: Principales productions vivrières 2009-2010 par culture et par région

Région	Produits	Superficie (ha)	Rendement Moyen (T/ha)	Production (Tonne)
Labé	Riz	35178	1,45	51003
	Fonio	107409	1,16	124200
	Maïs	132569	1,78	235375
	Manioc	13467	7,97	107333
	Arachide	25489	1,11	28223
	Taro	22059	5,09	112237
	Pomme de Terre	2358	6,68	15752
Mamou	Riz	45291	1,51	68382
	Fonio	91902	1,16	106950
	Maïs	82838	1,68	139425
	Manioc	10459	6,46	67565
	Arachide	18414	1,77	32576
	Taro	7848	5,27	41360
	Pomme de Terre	3634	8,03	29188

Source: rapport mission d'évaluation MAE-FAO/DPDRE des différentes préfectures

A 97 : Situation de la production agricole par préfecture de 2006 à 2007 (en tonnes)

Produits	Koubia		Labé	Lélouma		Tougué		Région	
	2006	2007	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Riz	2,896	1,786	2,489	66,514	9,843	163,14	65,7	4014,9	79,778
Fonio	10,732	10,178	15,086	10,532	8,127	166,22	125	187,48	158,131
Maïs	11,825	9,884	19754	14,011	10,78	178,9	86,5	188,58	126,863
Manioc	8,947	16,258			16747	222,28	156	201,86	189,245
Arachide	3,211	3,491	2,035	1,291	1,422	160,4	151	225,49	158,358
Taro						106,87	73,8	161,69	73,84
Patate						150,57	95,8	106,87	95,808
Total	37,611	41,597	39,364	25,834	46,91	1148,38	754	5086,9	882,023

Source: R E S des préfectures de la Région de Labé (2006-2007)

A 98 : Situation des Plains et des Bas Fonds de la Région de Labé en (ha)

Préfectures	Superficies aménagables		Superficie. aménagées		Superficie non aménagées	
	Plaines	Bas-Fonds	Plaines	Bas-Fonds	Plaines	Bas-Fonds
Koubia	1500	66,95	0	39,99	1500	226,96
Labé	713	556,94	44	93,94	669	463
Lélouma	415,5	193,5	335,5	69	60	124,5
Mali	3251,45	328,45	312,63	112,84	2939	215,61
Tougué	9722	341	280	38	9442	303
Total	15601,93	1686,84	972,13	353,77	14610	1333,07

Source: R E S des préfectures de la région de Labé (2006-2007)

A 99: Prix des Principaux produits agricoles dans la Région de labé (2005, 2006 ,2007)

Produits	Unités	Prix unitaire en GNF		
		2005	2006	2007
I - Produits Vivrières				
Riz importé	Kg	2100	3000	3100
Riz du pays	Kg	2400	3700	3800
Fonio	Kg	2500	3300	3500
Manioc	Kg	1000	1800	2000
Taro	Tas	100	200	200
Patate	Tas	100	200	200
II - Produits maraichers				
pomme de Terre	Kg	1600	1700	2000
Oignon	Kg	1200	3000	4000
Tomate (Purée)	Boite	3000	3800	4000
Aubergine	Unité	100	100	100
III - Viande de boucherie				
	Kg	10000	10000	12000

Source : R E S des préfectures de la région de Labé (2006-2007)

A 100 : Evolution des principales Cultures de la Région de Mamou en 2005 et 2007

Type de culture	Superficie (hectare)		Production (Tonne)		Préfectures
	2005	2007	2005	2007	
Riz	25579,48	32776,76	26976	27640,4	Pita,Dalaba
Fonio	33772,48	26583,7	15538	16438,9	Pita,Dalaba
Maïs	23679,51	25035,42	2424,8	22173,6	Pita,Dalaba
Arachide	18767,15	10104,15	10870	9093,73	Pita,Dalaba
Manioc	13599,81	14525,75	12841	124860	Région
Patate	1806	20740	20382	18672	Pita,Mamou
Pomme de Terre	1907,27	2281	27364	42554,4	Pita,Dalaba
Tomate	6544	8253	42186	15520	Mamou
Piment	5263	5800	21186	9350	Mamou
Aubergine	3325	3250	9578	355	Mamou
Cultures fruitières	nd	2991	nd	47925	Région
Total Région	134243,7	152340,8	323945	334582	

A 101 : Production agricole de la région administrative de Labé (Tonnes)

Désignation des produits	Quantités		Prix au producteur (Kg)	
	2007	2008	2007	2008
Riz	44 033,40	70114,57	3 100	4500
Fonio	45 882,40	140699,11	3 500	3500
Maïs	47 465,50	125046,96	3 300	3500
Manioc	52 102,90	87884,64	2 500	2500
Patate	48 824,80	66231,75	2 000	2200
Taro	33 965,00	43045,52	2 000	2300
Arachide	29 795,00	152778,5	2 800	2500
Pomme de terre	4822,5		2500	3000
Total	306891,5	820283,2		

Source : IRAE

A 102 : Situation et valeur des intrants utilisés, RA de Labé, 2007/2008

N°	Désignation	Intrants		
		Quantité (tonne)	Prix unitaire	Valeur
1	Triple 17	2,85	130 000	370500
2	Urée technique	2,35	130 000	305500
3	Super phosphate	1,08	130 000	140400
4	KR2	125,00	138 000	17 250 000
5	C0 (NH2)2	10,35	125 000	1 293 750
Total		141,63		19 360 150

Source : IRAEF

A 103 : Recensement du cheptel de la région administrative de Labé

Préfectures	Bovins		Ovins		Caprins	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Koubia	64 181	76034	14 744	27234	29 720	38757
Labé	101 902	121529	39 115	46316	80 068	104317
Lélouma	119 117	142098	35 506	42055	57 649	74 978
Mali	164 797	196317	38 081	45019	82 532	36582
Tougué	73 102	87249	20 684	24640	28 302	36582
Total	523 099	623227	148 130	185264	278 271	362211

Source : Service Régional d'Appui à l'Elevage (SRAE)

A 104 : Situation des Epizooties dans la RA de Labé

Désignation	Koubia		Labé		Lélouma		Mali		Tougué		Total	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Charbon symptomatique												
Nombre de foyers	2	1	0	0	0	1	0	15	1	3	3	20
Nombre de malades												
Bovins	4	6	0	0	0	3	0	56	5	6	9	71
Nombre de morts												
Bovins	4	3	0	0	0	3	0	43	5	6	9	55
Charbon bactérien												
Nombre de foyers	0	0	0	0	1	1	0	3	2	0	3	4
Nombre de malades												
Bovins	0	0	0	0	9	3	0	14	2	0	11	17
Ovins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caprins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de morts												
Bovins	0	0	0	0	5	3	0	14	2	0	7	17
Ovins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caprins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pasteurellose												
Nombre de foyers	0	0	0	1	2	1	0	3	0	1	2	6
Nombre de malades												
Bovins	0	0	0	2	3	11	0	3	0	7	3	23
Ovins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Désignation	Koubia		Labé		Lélouma		Mali		Tougué		Total	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Caprins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de morts												
Bovins	0	0	0	1	2	10	0	1	0	7	2	19
Ovins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caprins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Peste de Petits Ruminants												
Nombre de foyers	0	0	1	0	6	12	6	5	0	0	13	17
Nombre de malades												
Ovins	0	0	0	0	19	30	116	82	0	0	135	112
Caprins	0	0	4	0	142	268	77	237	0	0	321	505
Nombre de morts												
Ovins	0	0	0	0	13	13	60	29	0	0	73	42
Caprins	0	0	4	0	59	140	77	93	0	0	140	233

Source : Service Régional d'Appui à l'Elevage (SRAE)

A 105 : Situation de la vaccination du cheptel dans la région administrative de Labé

Désignation	Koubia		Labé		Lélouma		Mali		Tougué		Total	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Charbon symptomatique												
Bovins	7 875	10984	34 246	31045	5 789	9053	16 161	21479	7 815	11983	71 886	84544
Charbon bactérien												
Bovins	2 600	3508	24 854	21860	4 459	5033	4 975	11394	222	1284	37 110	43679
Ovins	421	663	6 392	3816	289	409	812	1623	41	44	7 955	6555
Caprins	703	1004	12 897	8450	5 032	960	1 543	2971	8	325	20 183	13710
Pasteurellose												
Bovins	50	125	4 194	3614	708	1088	10 434	6625	0	529	15 386	11981
Ovins	0	150	469	418	0	0	0	0	369	648	838	1216
Caprins	0	240	718	614	0	0	0	0	917	834	1 635	1688
Peste de Petits Ruminants												
Ovins	600	443	4 057	6201	435	1123	447	301	923	1574	6 462	9642
Caprins	1 296	813	10 750	8104	1 532	3871	13 204	2515	3 582	1308	30 364	16611
Maladies aviaires												
Newcastle	1 403	911	59 135	55594	1 395	2728	1 574	4896	6 444	3849	69 951	67978
Variole	0	0	23 000	27350	0	0	0	0	0	0	23 000	27350
Gumburo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rage												
Chiens	4	0	235	220	4	2	5	17	0	7	248	246
Chats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Service Régional d'Appui à l'Elevage (SRAE)

A 106 : Répartition des abattages contrôlés du cheptel dans la R.A. de Labé

Préfectures	Bovins		Ovins		Caprins	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Kouibia	1 931	711	0	0	0	18
Labé	7 102	10313	0	0	0	0
Lélouma	2 471	2 154	0	0	0	0
Mali	1 514	2165	0	0	0	0
Tougué	459	666	0	0	93	48
Total	13 477	16009	0	0	93	66

Source : Service Régional d'Appui à l'Elevage (SRAE)

A 107 : Commercialisation du bétail (vente sur pied) dans la R.A. de Labé

Préfectures	Bovins				Ovins				Caprins			
	2007		2008		2007		2008		2007		2008	
	Présenté	Vendus										
Kouibia	2573	2236	3228	2492	2068	1641	1649	1109	4790	2034	3045	2115
Labé	4233	2641	4759	2242	7075	4562	7038	3726	8340	5533	8227	5230
Lélouma	9238	7430	7423	6064	2986	2323	1874	1262	3633	2813	2896	2019
Mali	2003	1643	1946	1611	2285	1578	1768	1324	3784	2931	2991	2281
Tougué	1317	1065	2171	1900	844	657	978	778	1549	1281	1383	1147
Total	19364	15015			14 535	10 284	15 258	10 761	19 826	13 529	22 096	14 592

Source : Service Régional d'Appui à l'Elevage (SRAE)

A 108 : Répartition des groupements/associations d'éleveurs de la R.A de Labé

Préfectures	Groupements/Associations			
	2007		2008	
	Nombre	Adhérents	Nombre	Adhérents
Koubia	31	1002	31	998
Labé	36	1064	36	1064
Lélouma	22	763	22	763
Mali	56	1510	55	1510
Tougué	77	2288	77	2 288
Total	222	6627	221	6374

Source : Service Régional d'Appui à l'Elevage (SRAE)

A 109 : R.A. de Mamou : Recensement du cheptel

Cheptel	2006	2007
Bovins	325924	335701
Ovins	119821	123415
Caprins	121536	125182
Volaille	366179	377164

Source:Rapport Economique et Social (2006-2007) R .Ad. Mamou

A 110 : Apport des secteurs Elevages, Eaux et Forêts au budget des Collectivités et préfectures

Désignation	2007		Observation
	Nombre	montant	
Taxe d'abattage		51 707 500	Pita
Taxe de stationnement		32 123 100	Pita
Taxe Zoo sanitaire		2 569 500	Pita
Taxe d'exploitation forestière		44 345 475	Dalaba
Taxe de tatouage		8 797 250	Pita
redevance forestière		919 100	Pita
Redevance de classe		2 528 000	Mamou
Total	14128	142 989 925	

Source:Rapport IRAEEF/F 2007

A 111 : Situation des superficies reboisées et des plantations forestières de la région de Labé (2006-2007)

Préfectures	Superficie reboisée (ha)		Plantations Forestières (ha)			
	2006	2007	2006		2007	
			Nombre	Superficie	Nombre	Superficie
Koubia	14	16	3	52,7	3	52,7
Labé	18,9	20,28	21	77	23	82
Lélouma	37	30	5	67	5	67
Mali	35	44	20	57,5	20	57,5
Tougué	15,6	10,7	4	10,5	4	10,5
Total	120,5	120,98	53	264,7	55	269,7

Source : RES des préfectures de la Région (2006-2007)

A 112 : Répertoire des plaines aménagées et aménageables de la région administrative de Labé (au 31/12/ 2008) Unité : hectare

N°	Préfectures	Superficies Aménageables	Superficies Aménagées	Superficies non aménagées
1	Koubia	1500	0	1500
2	Labé	713	44	669
3	Lélouma	415,5	335,5	60
4	Mali	3251,43	312,63	2938,8
5	Tougué	9722	280	9442
Total		15601,93	972,13	14609,8

Source : BTGR/LABE

A 113: Répertoire des bas-fonds de la RA de Labé (au 31/12/2007) (en ha)

N°	Préfectures	Superficies aménageables (ha)	Superficies aménagées	Superficies non aménagées
1	Koubia	266,95	39,99	226,96
2	Labé	556,94	93,94	463
3	Lélouma	193,5	69	124,5
4	Mali	328,45	112,84	215,61
5	Tougué	341	38	303
Total		1686,84	353,77	1333,07

Source : BTGR/LABE

A 114: Situation des forêts classées par préfecture dans la R.A. de Labé (ha)

Nom de la forêt	Localisation	Superficie	Date de Classement
Wendou Nord	Koubia	28 168	1952
Wendou Est	Koubia	9400	1955
Sougué	Koubia	35	1975
Koila	Koubia	50	1987
Touldé Longammé	Koubia	49	1987
Marwata	Koubia	60	1987
Yèbhè	Koubia	80	1987
Sewo	Koubia	50	1987
Fello Bagata	Koubia	45	1987
Saalimè	Koubia	20	1987
Wargalan	Koubia	20	1987
Saala	Labé	5 68	1944
Sérima	Labé	1520	1943
Haute Komba	Labé	1300	1944
Dara balé	Labé	375	1945
Horé Dimma	Labé	1200	1948
Thialakoun	Labé	336	1950
Ley - Billel	Labé	360	1955
Nyalama	Lélouma	10 000	1955
Gambie	Mali	16 532, 5	1955
Kabéla Salambandé	Mali	3920	1955
N'Guidou	Mali	28	1955
Mont Louca	Mali	530	1955
Bani	Tougué	18900	1952
Dokora	Tougué	7800	1952
Bakoun	Tougué	28 000	1955
Boula	Tougué	21 500	1955

Source : IRAE / Labé

A 115 : Situation des superficies reboisées et des plantations forestières de la région de Labé

Préfectures	Superficies reboisées (ha)		Plantations forestières			
	2007	2008	2007		2008	
			Nombre	Superficie	Nombre	Superficie
Koubia	16	16	3	52,7		0
Labé	20,28	20,28	23	82		0
Lélouma	30	30	5	67		0
Mali	44	44,5	20	57,5		32
Tougué	10,7	25	4	10,5		0
Total	120,98	135,78	55	269,7		32

Source : IRAEF

A 116 : Budgets d'investissement des CRD et CU des préfectures de la R.A. de Labé

Préfectures	Nombre de CRD /CU	Prévisions		Réalizations		Taux de réalisation	
		2007	2008	2007	2008	2007	2008
Koubia	6	1 815 136 413	1 816 846 740	2 413 873 536	248 382 170	61,8	13,7
Labé	13	1 166 187 250	1 115 130 969	635 558 580	228 897 800	54,5	20,5
Lélouma	11	2 726 206 185	869 929 420	1 461 395 502	530 987 013	62,8	61,03
Mali	13	3 292 908 538	16 353 040 345	1 682 893 575	3 099 123 490	86,5	18,9
Tougué	10	2 610 594 421	1 458 856 578	653 456 293	462 446 994	39,7	52,3
Total	53	11 611 032 807	21 613 804 052	6 847 177 486	4 569 837 467	58,9	21,1

Source : SERACCO/ Labé

A 117 : Situation des prévisions budgétaires des préfectures (Recettes)

N°	Préfectures	Prévisions	Réalisations	Reste à réaliser	Pourcentage
1	Koubia	79 500 500	33 720 745	45 779 755	42,4
2	Labé	360 787 088	222 119 672	191 332 584	61,6
3	Lélouma	76 920 940	37 365 190	39 455 750	48,7
4	Mali	101 143 032	42 746 032	58 397 000	42,3
5	Tougué	143 456 796	142 122 637	1 334 159	99,06
TOTAL		618 351 560	478 074 276	336 299 248	70,3

Source : Inspection Régionale des Finances

A 118: Situation des prévisions budgétaires des préfectures (Dépenses)

N°	Préfectures	Prévisions	Réalisations	Reste à réaliser	Pourcentage
1	Koubia	79 500 500	33 720 745	45 779 755	42,4
2	Labé	360 787 088	222 119 672	191 332 584	61,6
3	Lélouma	37 365 190	35 865 190	1 501 000	95,9
4	Mali	101 143 032	42 746 032	58 397 000	42,3
5	Tougué	143 456 796	141 557 900	1 898 896	98,7
TOTAL		618 351 560	475 829 539	298 909 235	76,9

Source : Inspection Régionale des Finances